Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13422 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 25 MARS 1988

Salvador : les surprises de la démocratie...

Contraints et forcés, les Etats-Unis, qui ont dû se résoudre à se féliciter du bon déroulement des élections législatives et municipales au Salvador, le 20 mars, vont à présent pouvoir méditer sur la démocratie et certains de ses effets pervers. La nette victoire de l'Alliance républicaine nationale, cette droite revancharde et musclée créée par le prolixe major d'Aubuisson, l'instigateur des sinistres « commandos de la mort », ne fait pas seulement échec à une démocratie chrétienne tenue à bout de bras par le gouvernement Reagan. Elle ternit considérablement la belle vitrine « démocratique » salvadorienne que Washington citait comme sa plus belle réussite en Amérique centrale.

C'était l'époque heureuse où, élu avec l'appui non négligeable des dollars américains, en 1984, le président Duarte, venu s'entendre faire la leçon sur les droits de l'homme et le besoin d'ouverture, embrassait publiquement la bannière étoilée sur la pelouse de la Maison Blanche.

L'ennui, c'est que si la tentative d'ouverture a été bien réelle le dialogue amorcé avec la guérilla d'extrême gauche n'a pas abouti, en dépit de l'aide de l'Eglise. Comme n'ont pas réussi non plus les réformes économique et agraire qui se sont heurtées à la double incompréhension du secteur privé et de l'oligarchie. L'intransigeance de la droite et d'une fraction de l'armée, la cupidité de certains dirigeants devant ces 2,5 milliards de dollars insufflés dans le pays en six ans, ont fait le reste. Venu pour restaurer « la paix et la stabilité », le président Duarte, qui achève son mandat cette année, laisse un lourd passif : 30 % de chômage, un pays pratiquement ingouvernable – sans parler des soixante mille victimes d'une guerre civile qu'il n'est pas parvenu à éteindre.

A Washington, pourtant, de payer le plus gros de l'addition. Dans ce casse-tête permanent qu'est devenue l'Amérique centrale pour des Etats-Unis bien décidés à circonscrire ce foyer d'épidémie que représente le gouvernement de Managua, l'expérience salvadorienne devait jouer un rôle-clé. Comment maintenir à présent la stabilité de ce petit pays écartelé entre une guérilla d'extrême gauche et une extrême droite légitimée par le processus démocratique, bien qu'elle ait érigé l'assassinat en méthode de gouvernement ? L'Arena a eu beau renouveler ses dirigeants en les choisissant moins « voyants », d'Aubuisson et ses amis sont encore aux commandes.

On voit mal le Congrès américain, effarouché – souvent pour des raisons plus morales que politiques – par l'aide apportée aux Contras antisandinistes, se mettre à voter des crédits massifs pour maintenir au pouvoir les assassins présumés de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Romero, en 1980, et ceux du dirigeant du Mouvement des droits de l'homme, M. Anaya, tué le 26 octobre dernier...

La croisade « moralisatrice » engagée contre le général Noriega à Panama risquerait de souffrir d'un soudain laxisme de l'administration américaine pour sauver l'apparente stabilité du Salvador. Déjà le gouvernement de Washington s'est quelque peu déconsidéré avec cette « pantomime » militaire qu'il vient de jouer à la frontière hondurienne pour impressionner, avant tout, le Congrès. Si tous les moyens paraissent bons à la Maison Blanche pour défendre la démocratie, ils ne font pas tous bon effet.

M 0147 - 0325 0- 4,50 F



3790147004500 03250

Nouveau sommet le 29 mai à Moscou

Afghanistan : désaccord persistant entre M. Reagan et M. Gorbatchev

Les entretiens Shultz-Chevardnadze ont pris fin, le mercredi 23 mars à Washington, sur un résultat concret : le sommet entre M. Gorbatchev et M. Reagan aura lieu du 29 mai au 2 juin, à Moscou. Ce sera pour M. Reagan le premier voyage en URSS. Les ministres des affaires étrangères ont constaté d'importants désaccords, notamment sur l'Afghanistan, mais aussi sur le désarmement et une série de conflits régionaux.

WASHINGTON
de notre correspondant

Un désaccord persistant sur l'Afghanistan, peu ou pas de progrès sur les armements stratégiques, des *« divergences aiguës »* sur le Proche-Orient et l'Amérique centrale, tout cela à l'issue de deux longues journées d'intenses pourparlers américano-soviétiques. Si ce n'est pas un échec, c'est au moins une absence de succès, à un moment où on attendait au moins de cette rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze un coup de pouce susceptible de remettre en marche la *négociation pakistano-afghane* de Genève.

Pourtant, signe que les relations entre les deux superpuissances sont désormais stabilisées, cette absence de résultat n'a pas empêché qu'on fixe une date pour le prochain sommet. M. Reagan a annoncé lui-même, bien avant la fin des entretiens entre son secrétaire d'Etat et le ministre soviétique des affaires étrangères, qu'il se rendrait à Moscou du 29 mai au 2 juin.

Ce sera sa quatrième rencontre avec M. Gorbatchev, mais son premier voyage en URSS, et aussi la première visite à Moscou d'un président américain depuis quatorze ans, c'est-à-dire depuis le second séjour de Richard Nixon en 1974. Ce pourrait aussi être une sorte de couronnement de la politique étrangère de Ronald Reagan, à condition que cette rencontre au sommet soit autre chose qu'une coquille vide.

Il reste de toute évidence énormément à faire pour remplir cette coquille, et si les deux ministres ont beaucoup travaillé (ils ont passé près de douze heures ensemble mercredi), s'ils ont, comme d'habitude, très largement dépassé le temps imparti aux discussions, ils ne sont pas au bout de leurs peines. Les deux hommes ont d'ailleurs décidé de se revoir non seulement du 21 au 25 avril à Moscou, mais également à la mi-mai.

Aucun des deux interlocuteurs, *qui semblent s'apprécier mutuellement*, n'a voulu donner l'impression, au cours de leurs conférences de presse respectives, que les choses allaient mal. L'un comme l'autre ont souligné que leurs conversations avaient été *« utiles »*.

Mais ils n'ont pas non plus caché leurs désaccords, particulièrement nets à propos de l'Afghanistan, auquel les deux ministres ont pourtant consacré *« beaucoup de temps »*. M. Shultz a expliqué que les *Etats-Unis avaient proposé que* Moscou et Washington cessent pendant trois mois d'approvisionner en armes les parties en présence (le régime de *Kaboul* et la résistance).

JAN KRAUZE.

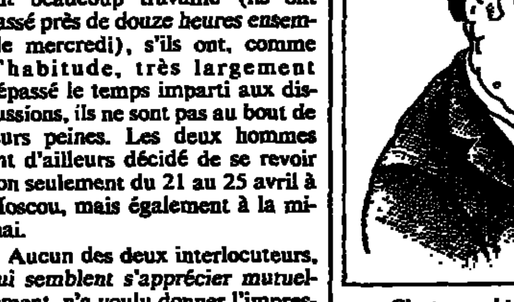
(Lire la suite 6.)

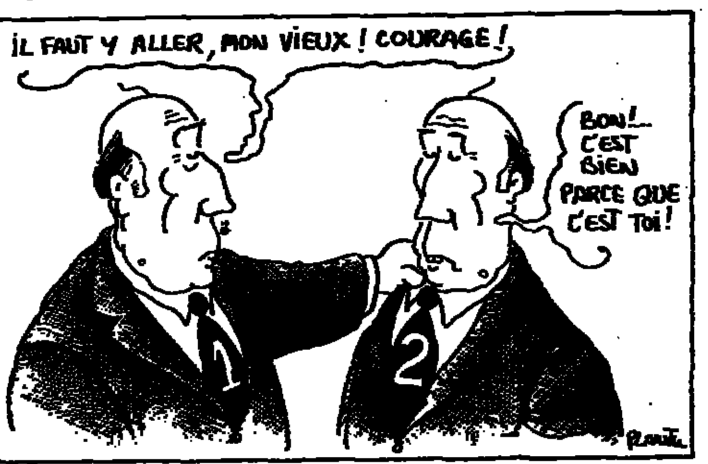
Divisions dans la majorité sur l'après-8 mai

M. Barre ne censurerait pas automatiquement un gouvernement désigné par M. Mitterrand

M. Barre a déclaré, le jeudi 24 mars à Europe 1, qu'il ne censurerait pas automatiquement un gouvernement désigné par M. Mitterrand, si celui-ci était réélu. M. Barre préférerait attendre et voir, à l'inverse de M. Chirac, qui voudrait contraindre immédiatement le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée nationale.

D'autre part, MM. Bérégovoy, Lang et Rocard seront les porte-parole principaux du candidat Mitterrand.





« C'est pas bien de dire ça ! » M. Chirac, qui a du métier, a su parfaitement jouer la bonne foi navrée pour exploiter la levée de boucliers provoquée dans la presse par l'usage de quelques mots – *« bande »*, *« faction »*, *« clan »* – puisés dans le vocabulaire gaullien et surtout barriste. Ça n'était peut-être pas bien de le dire mais, en tout cas, c'était bien fait. Le sondage de la SOFRES pour *le Monde* et RTL mesurant l'impact de la déclaration de candidature de M. Mitterrand, montre que, si l'intervention présidentielle a accentué la polarisation de la campagne, le candidat-président en est, pour le moment, le bénéficiaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

La stabilisation des prix du pétrole

L'OPEP sauve les meubles

Le président de l'OPEP a annoncé, le 23 mars, la réunion, début avril, du Comité de surveillance des prix de l'organisation. Cette annonce a provoqué un vif redressement des cours du brut sur tous les marchés libres. Les pays producteurs non membres de l'OPEP devaient également annoncer des initiatives destinées à assainir le marché pétrolier.

Les « pétroliers » respirent. Après trois mois d'angoisse, le spectre d'un nouvel effondrement des prix du brut paraît enfin s'éloigner pour de bon. Il était temps. Les prix, tirés à la baisse par l'engorgement du marché, frôlaient depuis trois semaines le niveau fatidique de 14 dollars, en deçà duquel un véritable écroulement des cours était presque inévitable. Mais, après des semaines d'attentisme et de débats internes, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, poussée par une dizaine de pays producteurs non *membres, inquiets* à l'extrême, a, semble-t-il, décidé de réagir. Comme le nageur touchant le fond de la piscine, l'OPEP a finalement *pris l'initiative attendue* pour retourner le marché.

Mercredi 23 mars, M. Rilwanu Lukman, président de l'organisation et ministre nigérian du pétrole, a en effet annoncé à Lagos la réunion, au cours de la première semaine d'avril, du comité de surveillance des prix de l'OPEP, organisme habilité à éventuellement convoquer, si la situation du marché l'exige, une conférence extraordinaire de l'OPEP. Le même jour, l'Arabie saoudite – premier exportateur *mondial, – qui s'était jusque-là* opposée à toute initiative, a brutalement changé son fusil d'épaule en appuyant la convocation de ce comité, et en précisant même, par la voix de son ministre du pétrole, M. Hisham Naser, que cette réunion devrait examiner *« tous les aspects »* de la situation du marché pétrolier.

Cette annonce, anxieusement attendue par les opérateurs depuis la semaine dernière, a immédiatement entraîné un vif redressement des cours sur les marchés libres. Le brut de référence européen, le « brent » qui était brièvement tombé en dessous de 14 dollars au cours des semaines écoulées, a nettement repassé la barre des 15 dollars (à 15,5 dollars par baril), tandis que le pétrole américain frôlait, lui, les 17 dollars.

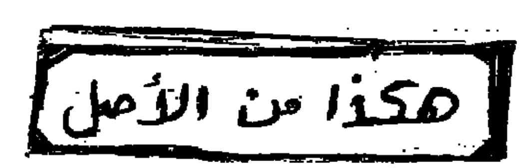
Bien que la réunion des cinq pays membres du comité des prix de l'OPEP (1) n'ait en soi qu'une importance limitée et ne préjuge en rien d'éventuelles décisions destinées à apurer le marché, que seule une conférence extraordinaire à treize peut prendre ultérieurement, cette annonce marque à l'évidence un tournant. Par son seul impact psychologique, l'attente de la réunion devrait en effet permettre de soutenir les cours d'ici au début avril. Or, comme l'a souligné le ministre nigérian du pétrole le printemps marque traditionnellement la fin du déstockage saisonnier des compagnies, et donc la fin des « vaches maigres » pour les producteurs. Une fois passée la période critique, l'OPEP n'aura peut-être pas besoin, en avril, de décider une nouvelle baisse de sa production, actuellement jugée nécessaire par les analystes pour équilibrer le marché, la reprise normale de la demande se chargeant d'assainir la situation.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 34.)

(1) Arabie saoudite, Nigéria, Venezuela, Algérie, Indonésie.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

EUROPE

Heidegger, le « trou noir » et le futur

par JEAN-PIERRE FAYE (*)

LE débat qui a ouvert l'année 1988 s'est trouvé d'avance enfermé dans un piège. Et celui-ci risque de devenir le renfermement de toute discussion possible, dans une salle de miroirs curieusement enfumée.

On a pu lire en effet, dans les semaines qui ont clos l'année précédente, que Martin Heidegger, d'avance proclamé sans réserve *« le plus grand philosophe du siècle »*, a été certes un adhérent enthousiaste du Troisième Reich hitlérien, mais qu'il n'a fait en cela que subir le destin qui était inscrit d'avance dans *« la métaphysique occidentale »*, nécessairement nihiliste, depuis son commencement. Car, dans l'apocalypse d'Auschwitz, nous assure-t-on, c'est *« l'Occident, en son essence, qui s'est révélé »*, et l'on ajoute : *« Ni plus ni moins »* ... Ainsi *« il ne s'agit pas d'une erreur, mais d'une conséquence »*. Heidegger est donc absous du crime auquel il a pris part. Car, concède-t-on cependant, *« être nazi était un crime »*.

Dans ce que, pour le Panurge de François Rabelais, on a appelé un tourniquet, va-t-on pouvoir s'y retrouver ? Oui, sans doute. A condition de souligner une indication importante, et presque toujours omise : c'est que l'absurde proposition qui veut voir dans la « métaphysique » l'équivalent du « nihilisme » *est elle-même une affirmation nazie*. Nous devons même lui donner sa date : elle s'énonce en avril 1934.

Paradoxe suprême : elle a *été* perfidement lancée *contre Heidegger*, par son ami nazi de la veille : le recteur de Francfort, qui un peu plus tard sera *Obersturmbannführer SS*, Ernst Krieck, déclenche contre lui dès février 1934 une sourde opération de dénigrement, notamment pour l'empêcher de garder la « qualification courante » de *« philosophe du national-socialisme »*, alors reconnue « par un large public » — et afin d'être lui-même admis comme le « philosophe compétent » du Reich.

La métaphysique n'est pas le nihilisme

En avril de l'an 1934, le complot sournois devient offensive ouverte, et dans la revue nazie *Peuple en devenir* (*Volk im Werden*, cahier 4) *« le sens de cette philosophie »* de Heidegger est qualifié de *« nihilisme métaphysique »*. Et l'auteur ajoute : *« Comme il est représenté parmi nous avant tout par les littérateurs juifs »*. Accusation dangereuse entre toutes, en 1934. Car, pour les nazis et malgré son adhésion fracassante du 1er mai 1933 (1), Heidegger reste l'auteur de sa belle conférence inaugurale, intitulée : « Qu'est-ce que la métaphysique ? »

La parade de Heidegger va consister à *accepter* aussitôt l'équation nazie : métaphysique occidentale = nihilisme. Faut-il rappeler que « métaphysique » n'est pas un terme « occidental » ? Celui-ci s'invente, pour désigner les quatorze livres aristotéliciens de la philosophie première, chez Nicolas de Damas, philosophe officiel de Hérode le Grand qui est né près de Gaza. Et il a été fixé dans le langage universel par le philosophe arabe d'Espagne et du Maroc, Ibn Rushd, nommé Averroès par les Latins. Faut-il redire que le « nihiliste » est une invention ironique de Tourgueniev dans *Pères et Fils*, reprise par Dostoïevski ? Le personnage « nihiliste » de Bazarov est l'*opposé* d'un « métaphysicien » : c'est un expérimentateur et il meurt de la blessure qu'il se fait au cours d'une autopsie, par dévouement.

En acceptant l'idéologie de la dénonciation nazie envers le *metaphysischer Nihilismus*, Heidegger entend détourner alors l'accusation — en la renvoyant vers un « événement fondamental », où la métaphysique depuis les Grecs, *« depuis Platon et Aristote »*, est tombée dans *« l'oubli de l'Etre »* qui définirait le prétendu « nihilisme »... Les grands cours heideggeriens de 1935 à 1945 vont développer inlassablement ces thèses en les appuyant sur Nietzsche, — indifférents au fait que Nietzsche dit l'opposé et, dans les fragments notés à Lenzer Heide en juin 1887, souligne au contraire la rupture qu'opère ce qu'il nomme le *« nihilisme européen »* des années dostoïevskiennes, avec l'ancienne métaphysique — grecque, chrétienne, cartésienne ou kantienne. La métaphysique n'est pas le nihilisme, Averroès n'est pas Stavroguine...

1945 : « Le philosophe à la mode »

Le redoutable paradoxe va se déployer avec une continuité insistante, qui contourne les retournements de situation. Avec l'année 1945 s'effondre le Reich nazi. Heidegger écrit alors au nouveau recteur de Fribourg : *« A partir de 1936 j'entrepris une série de cours sur Nietzsche, prolongés jusqu'en 1945 [...]. L'explication avec la métaphysique de Nietzsche est l'explication avec le nihilisme en tant qu'il se manifeste [...]* sous la forme politique du fascisme » (lettre du 4 novembre 1945). Le terme qui visait les *« littérateurs juifs »* est donc tout simplement retourné pour signifier le *« fascisme »* ! Dès lors, et avec le secours crédule de la philosophie scolaire en France (*« Je suis soutenu par Paris et par la France où je suis le philosophe à la mode »*, écrit-il à son disciple Stadelmann, le 1er septembre 1945), la répétition infatigable du plus évident contresens sur l'histoire de la pensée deviendra peu à peu le poncif « philosophique » le plus répandu, en France et ailleurs. Certes la pensée allemande de l'après-guerre, dans son ensemble, sera un lieu de résistance, appuyée sur la grande diaspora des persécutés et des exilés — Adorno, Marcuse, Horkheimer, Bloch, Benjamin — et par la critique lucide de Jürgen Habermas. Mais la dissimulation a été placée par Heidegger au cœur de la philosophie européenne.

L'Occident et l'« oubli de l'Etre »

La référence constante à la philosophie grecque est chez lui exclusive : elle écarte la réflexion sur les pensées latine, hébraïque, arabe, italienne, anglaise ou française. Mais elle repose sur une dépréciation permanente de la pensée athénienne, accusée d'avoir introduit l'« Occident » dans l'« oubli de l'Etre », sa chute, son *« Verfall »*. *« De Parménide jusqu'à Hegel »*, disait Krieck en 1940. *« D'Anaximandre jusqu'à Nietzsche »*, renchérit Heidegger en 1949. Affirmation grave : *l'éthique*, comme d'ailleurs la logique, est ce moment philosophique à partir duquel *« la pensée dépérit »*... Tel est le message pervers, adressé dès 1946, sur les ruines de l'Europe dévastée par le Reich de l'extermination.

Le message ressemble au syllogisme du menteur : tout philosophe serait menteur ; or je suis philosophe ; je serais donc le seul philosophe qui ne mente pas en disant que tout philosophe est menteur...

Mais, à cette date, qui donc se souvient de la profession de foi de novembre 1933, prononcée par le recteur de Fribourg, Martin Heidegger, à Leipzig ? Cette *Bekenntnis zu Adolf Hitler*, *« Confession de foi en Adolf Hitler »* (que l'on vient de retraduire en l'intitulant *« Appel pour un plébiscite »*...) professe que *« la révolution national-socialiste est le bouleversement total de notre être-là »* ; et que, avec elle, désormais *« la claire dureté du questionner inflexible* [...] *retourne à l'essence de l'Etre »*. Car si l'*« oubli de l'Etre »* était la « chute », alors le Reich meurtrier devenait le retour salvateur... (2).

Il y a une ironie accablante et involontaire dans l'application française à assumer pareille série de contre-phrases. Car la lumière de la pensée athénienne, pour laquelle « autant il y a de l'être, autant il y a de vérité », et par qui cette proportion d'être rayonne dans l'énoncé de l'axiome, sur lequel va s'édifier la clarté occidentale en effet, euclidienne ou pascalienne, riemanienne ou einsteinienne, cette belle et longue démarche s'obscurcit de manière menaçante dans ce que Heidegger lui-même nomme en 1935 son propre chancellement. *« Ne pas se fermer* [...] *à la terreur de ce qui se déchaîne et au tourbillon de l'obscur »*, dit encore sa « Confession de foi ». *Schrecken, Wirnis, Dunkel* : termes redoutables.

Nous nous devons d'être attentifs au vertige de ce tourbillon et de cet obscur qui alors a englouti l'Europe, l'arrachant violemment à la luminosité qui lui venait de la rencontre entre pensée grecque et narration juive. Le séminaire de l'été 1933 est rempli de cette résonance dangereuse : grâce à la *Führung*, le peuple, *« retourné à lui-même, crée son Etat »*. Et il ajoutait cette proposition que nous souhaitons donner à méditer — pour ceux qui voudraient encore choisir de se rendre captifs de ce trou noir : *« Nous nous exposons nous-mêmes à l'obscure nécessité de notre histoire. »* Proposition qui dit elle-même l'importance d'une prise en garde dont la mesure soit exacte. Là où l'enjeu est le plus grand.

On peut être indulgent pour l'erreur du penseur, mais on ne pourra pas prolonger ce qu'il a accepté de la pire des « visions-du-monde ». Le moment vient, sur ce chemin vers l'obscur, de commencer à voir calmement clair. Le futur s'y joue aujourd'hui. Où il importe de saisir sans faux-semblants, selon les sobres paroles d'Adorno, *« ce qui est arrivé en Europe »*.

Il est grand temps qu'un nouveau futur puisse maintenant arriver. Nous voudrions voir s'ouvrir le débat libre et approfondi en vue d'un avenir. Il apparaîtra que notre vie quotidienne peut dépendre, pour le long terme, de quelque événement discret dans la philosophie : quand Socrate meurt à Athènes, quand Nietzsche trébuche à Turin. Ou quand Husserl, le maître renié par Heidegger, vient à Vienne en 1935 et revendique face au Reich l'héroïsme de la pensée.

(*) Responsable de l'Université philosophique européenne.

(1) Le jour exact où Goebbels a piégé tout le monde syndical allemand, en invitant ses leaders à Berlin pour les faire arrêter le soir même.

(2) La relation de Heidegger à Eugen Fischer, l'un des concepteurs du génocide et le maître de Mengele, médecin et exécuteur d'Auschwitz, vient d'être dévoilée par Michel Tibon-Cornillot.

GUERRE

Iran-Irak : paix et droit

par LEILI ECHGHI (*)

LA guerre des villes entre l'Irak et l'Iran fait rage, causant des centaines de morts et de blessés dans les populations civiles. La trêve qui s'est instaurée le 11 mars n'aura pas duré quarante-huit heures. Il faut rappeler que c'est l'Irak qui, comme toujours, a tiré les premiers missiles sur des objectifs civils et lui qui a violé la trêve qu'il avait proposée. C'est ce que l'on feint d'oublier ou d'ignorer, quand on ne le justifie pas ouvertement.

On laisse croire de la sorte que l'Iran est punissable parce qu'il refuse la résolution 598 du Conseil de sécurité, parce qu'il n'accepte pas la paix. C'est là une vision des choses dangereusement simplifiée, falsifiée.

Quelle est cette paix que l'Iran refuse ? Comme condition de la paix, l'Iran demande que l'agresseur soit désigné comme responsable du déclenchement de la guerre. Est-ce une demande absurde ? Est-il faux de dire que le peuple iranien a été, il y a près de huit ans, attaqué dans un des moments les plus difficiles et fragiles de son histoire, alors qu'il avait besoin de toute sa force, un an et demi après sa révolution ?

⁂

Est-il faux de dire que l'agression irakienne n'a soulevé aucune protestation de la part des instances étatiques du monde entier ? Les grandes puissances, par l'entremise du Conseil de sécurité, ont invité les belligérants à un cessez-le-feu alors que l'Irak était au Khouzistan iranien et occupait la ville de Khorramchahr. Aucune allusion aux *« frontières internationalement reconnues »*, comme cela a été le cas deux ans plus tard, en juillet 1982, quand l'Iran, poursuivant les troupes irakiennes, est entré en territoire irakien.

La discrimination se manifeste sous d'autres formes : rien n'est plus normal que de livrer massivement des armes à l'Irak, alors que toute vente d'armes à l'Iran est illégale. Isolé, l'Iran continue de réclamer la justice que l'on refuse de lui rendre. Il déclare que la paix ne peut exister tant que l'agresseur n'est pas puni. Est-ce là une invention de l'Iran ? Non. Dans toutes les grandes guerres nationales, y compris et surtout en Europe, depuis presque deux siècles, on a pourchassé l'agresseur jusqu'à sa capitulation militaire et jusqu'à la chute de son régime politique. Les Occidentaux ne sont pas les mieux placés pour reprocher à l'Iran cette intransigeance.

⁂

L'impasse actuelle de cette guerre interminable ne peut être levée que par l'application d'un point de droit « oublié » : la reconnaissance, par la communauté internationale, de l'Irak comme agresseur. Cette reconnaissance est une chose due aux Iraniens.

Point n'est besoin pour cela de porter un jugement de valeur sur les deux régimes belligérants ni de soutenir l'un contre l'autre. La proposition est totalement indépendante de la question de savoir si on soutient ou si on dénonce le régime iranien. Reconnaître et stigmatiser une agression, lever un pesant silence complice est une exigence universelle du droit.

L'histoire a déjà donné bien des leçons sur le fait qu'il ne faut pas attaquer un pays en révolution et que l'agression militaire est un instrument politique criminel, y compris dans ses effets internes. L'histoire veut peut-être que cela soit, cette fois, ponctué symboliquement.

(*) Sociologue iranienne.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le « costume » des fonctionnaires

ACTUELLEMENT, les fonctionnaires français sont sujets et victimes d'un obscur débat idéologique qui occupe trop les tribunes, faute de meilleurs. Il y aurait deux conceptions opposées de l'administration et de la fonction publique, l'une dite libérale, l'autre dite socialiste. Héritiers d'une tradition à la fois hésitante et contraignante, les « commis », plus ou moins « grands », d'un Etat dont on discute grossièrement le poids plus qu'on ne révise son rôle avec soin sont quelque peu *désemparés* face à des pouvoirs et à des opinions qui les malmènent. Les plus anciens, qui sont ou vont maintenant à la retraite, avaient, dit-on, une « assurance » (en tous les sens du terme) qui fait défaut à leurs cadets, lesquels souvent doutent ou désespèrent. Ce « clergé »-là, après le religieux et l'enseignant, connaîtrait-il un semblable désarroi ?

Le livre qu'Evelyne Pisier et Pierre Bouretz viennent de publier, sous les auspices de la Fondation Saint-Simon, aide fort intelligemment à voir plus clair sur le phénomène, hors du sérail comme au-dedans, à le mieux comprendre et faire comprendre, afin qu'on réagisse mieux de part et d'autre. Sans prescrire des issues et presque sans conclure, il offre des réflexions stimulantes, au prix d'une certaine abondance de subtilités (qui n'est pas, tant s'en faut, désagréable), grâce à de précieuses références historiques et philosophiques, dûment interprétées.

Ces deux universitaires analysent les traits paradoxaux des agents du prince, devenus ceux de la République (comme, rappellent-ils, Grégoire, révolutionnaire de l'An III, parlait de leur *« costume »*). Ils s'interrogent successivement sur l'Etat changeant qu'ils servent, sur le droit complexe qui les régit et sur le carcan qui les enserre de diverses façons.

Trois chapitres passent en revue les principales alternatives auxquelles ils sont exposés. Des alternatives logiques, qui sont plutôt — tel est le paradoxe essentiel — des conjugaisons nécessaires.

Ainsi en est-il de l'interrogation fondamentale que l'on retrouve à plusieurs étapes du raisonnement : indépendance et/ou subordination ?

Le fonctionnaire, à quelque rang qu'il soit placé, est un « agent » et non un « représentant ». Il n'exerce donc pas un pouvoir autonome. Mais en démocratie sa dignité de citoyen-administrateur, comme la protection des citoyens-administrés, commande qu'il dresse la neutralité en barricade devant le bon plaisir ou l'arbitraire de gouvernants qui sont des partisans élus, en même temps que des despotes en suspens. En vertu d'une sorte de mandat tacite de la nation. Une neutralité qui ne saurait être une transparence par l'effet de la politisation de l'administration et du « système des dépouilles ». Comment donc séparer le corps administratif du corps politique tout en l'y soumettant, que le gouvernement soit dit socialiste ou libéral ? En évitant, aussi, la technocratie et le corporatisme. Démocratie et efficacité ont-elles là des exigences contradictoires ?

D'autres questions développées par les auteurs de ce livre ont tourné autour de celle-là, tout au long du siècle écoulé, où l'on a laborieusement perfectionné la théorie du service public. Ainsi le dilemme statut et/ou contrat, dont les implications ne se réduisent pas à la sécurité et au bonheur des personnes en cause.

Convient-il ou non, pour limiter des quiproquos qui sont mis ici en lumière, d'uniformiser par règlement les engagements réciproques du serviteur et du service, quels que soient les emplois et leur multiplication ?

D'autres énigmes sont également rappelées. Forment-elles un paradoxe au singulier, si singulier que soit, tel un comédien, le « personnage » en question ? Et peut-on parler à ce propos de *la* crise actuelle de la fonction publique comme du *« reflet d'une crise du modèle républicain »* ? En vérité, c'est au pluriel que les problèmes réels et les solutions possibles sont livrés aux lecteurs et les incitent — qu'ils soient acteurs ou spectateurs — à sortir des équivoques évitables, sans ignorer les ambiguïtés naturelles, vers des compromis raisonnables.

FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ.

★ *Le Paradoxe du fonctionnaire*, d'Evelyne Pisier et Pierre Bouretz, éd. Calmann-Lévy, 252 p.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

هكذا من الأصل

URSS : une résolution du présidium du Soviet suprême

Moscou rejette les revendications arméniennes sur le Karabakh

MOSCOU
De notre correspondant

M. Gorbatchev avait promis aux Arméniens de répondre cette semaine à leurs revendications. Il a tenu parole mais la réponse qui leur est parvenue, mercredi 23 mars, sous forme d'une résolution du présidium du Soviet suprême n'aura pu que susciter leur amertume.

S'ils pouvaient, en effet, s'attendre au « *non* » catégorique qu'oppose cette résolution à leur demande de rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie, tout leur avait, en revanche, laissé espérer l'annonce de réformes s'attaquant aux discriminations dont ils sont victimes dans cette région autonome intégrée depuis 1923 à l'Azerbaïdjan.

Or, en fait de réformes, ce texte aux formulations musclées se contente d'indiquer que « *le conseil des ministres devra élaborer des mesures visant à résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels urgents* » du Nagorny-Karabakh. La réalité de ces problèmes est ainsi reconnue par la plus haute instance de l'Etat soviétique mais elle l'avait déjà été, le 9 mars dernier, par le bureau politique du parti qui avait déjà chargé le secrétariat du comité central de proposer des « *solutions adéquates* ».

Bref, on piétine alors même que se multiplient en Arménie les signes de radicalisation désespérée et que les réformes envisageables, surtout, sont à la fois simples et connues depuis longtemps. Le 26 février, lorsqu'il avait reçu au Kremlin deux écrivains arméniens de renom pour leur expliquer qu'il avait besoin du mois qui vient de s'écouler pour pouvoir prendre une décision, M. Gorbatchev les avait d'ailleurs évoquées de lui-même – *montrant ainsi* une ouverture qui avait contribué de façon décisive à la dispersion pacifique du million de manifestants qui occupaient ce jour-là les rues d'Erevan.

Entrant dans le détail, le secrétaire général avait notamment parlé de la nécessité de faire diffuser la télévision arménienne au Nagorny-Karabakh ; d'y encourager l'enseignement de l'arménien en établissant des liens pédagogiques entre les écoles de la région et le ministère arménien de l'éducation, et d'y faire restaurer les monuments historiques d'une communauté représentant les trois quarts des habitants de cette région. Depuis, d'autres mesures avaient été suggérées (l'ouverture, en particulier, de liaisons ferroviaires rapides avec l'Arménie) et, lundi dernier encore, la *Pravda* reprochait brutalement aux dirigeants de l'Azerbaïdjan leur politique au Nagorny-Karabakh.

L'absence totale d'indications sur les délais dans lesquels le gouvernement devrait prendre les mesures qui lui sont demandées et l'ampleur qu'elles pourraient avoir est donc d'autant plus amère pour les Arméniens que la résolution du Soviet suprême est, à l'inverse, parfaitement explicite dans les dénonciations et les menaces.

« *Le Parquet et le ministère de l'intérieur devront prendre toute mesure nécessaire pour assurer l'ordre public* » en Arménie et en Azerbaïdjan, est-il dit dans le cinquième et dernier point de ce texte. Dès le premier point, les événements du Caucase sont jugés « *dommageables* » pour « *l'intégrité* » de l'Union soviétique ; les « *tentatives de résoudre des questions nationales compliquées, par des pressions sur les autorités de l'Etat, dans un climat d'exacerbation des passions* », et par la « *constitution d'organisations autoproclamées appelant à un remodelage des frontières qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles* », sont qualifiées d'« *intolérables* ».

Mise en garde

Pour que les choses soient encore plus claires, la résolution invoque en préambule l'article 81 de la Constitution qui dispose que « *les droits souverains des républiques fédérées sont protégés par l'Union des républiques socialistes soviétiques* ». Autrement dit, le Soviet suprême se porte garant de l'intégralité territoriale de l'Azerbaïdjan.

Selon des informations recueillies de sources indépendantes mais qu'il n'a pas encore été possible de recouper de Moscou, où les correspondants étrangers demeurent bloqués, la télévision arménienne aurait interrompu, mardi soir, ses programmes normaux pour diffuser une mise en garde à la population et annoncer que tous les rassemblements étaient désormais interdits. Selon ces mêmes sources, des hélicoptères survoleraient régulièrement Erevan dans un but d'intimidation, et la question est maintenant de savoir quelle sera l'attitude des responsables du comité Karabakh, l'organisation que se sont donnée les Arméniens depuis un mois.

Maintiendront-ils ou non leur appel à manifester en masse, samedi à Erevan ? Décideront-ils plutôt, comme ils l'avaient envisagé ce week-end, d'appeler la population à rester au contraire chez elle, toute la journée, pour transformer la capitale arménienne en « ville morte » ? Ou bien encore l'intimidation suffira-t-elle à normaliser la situation ?

On l'ignorait encore ce jeudi matin, mais, ce qui est sûr, c'est que le Soviet suprême n'aura rien fait pour aider les leaders arméniens à empêcher les débordements et la radicalisation de leurs compatriotes.

A moins – *ce n'est pas encore* devenu impossible – que cette résolution *ne soit prochainement suivie* de l'annonce de mesures de réformes. Il est peut-être important à cet égard que le Soviet suprême ait demandé, mercredi, aux dirigeants arméniens et azerbaïdjanais d'« *analyser en profondeur les causes de la détérioration des relations entre nationalités et à les supprimer rapidement* ». Et il est certainement frappant que les *Izvestia*, l'organe du gouvernement, aient publié mercredi soir un long article sur la crise du Nagorny-Karabakh où sont reconnues et dénoncées les mesures discriminatoires prises contre les Arméniens de la région.

L'article se termine par la phrase suivante : « *Le lecteur est en droit de se demande : que va-t-on, concrètement, prévoir de faire pour régler les problèmes qui se sont accumulés ? On trouvera dans un des prochains numéros du journal des éléments à ce sujet.* »

Si les *Izvestia* le disent...

BERNARD GUETTA.

Devant le congrès des kolkhozes

Plaidoyer de M. Gorbatchev pour les coopératives

Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev a plaidé mercredi 23 mars pour le *développement du mouvement* coopératif dans l'agriculture, en ouvrant les travaux du quatrième congrès des kolkhozes.

Le précédent congrès de ce type remonte à 1969. Selon l'agence *Tass*, s'il y a eu une interruption de près de vingt ans « *c'est parce qu'on a sous-estimé le rôle des kolkhozes* » (fermes collectives).

Le mouvement coopératif dans les *années 20* « *a permis de surmonter la famine et la ruine après la guerre civile* », a souligné le secrétaire général du PC soviétique, avant de dénoncer, sans le nommer, la politique agricole de Staline caractérisée notamment par « *la manie du gigantisme dans le production [...], les restrictions et les interdictions concernant les lopins individuels et le développement de l'artisanat* ».

« *Nous ressentons encore maintenant les conséquences* » de l'étouffement du mouvement coopératif, a poursuivi M. Gorbatchev. Selon lui, les coopératives présentent notamment l'avantage d'adapter facilement leur production à la demande des consommateurs. Or, a-t-il souligné, « *notre but est clair : satisfaire les besoins des Soviétiques* ».

Pour le chef du Kremlin, le développement du mouvement coopératif est « *un prolongement direct de la stratégie du parti axée sur l'élargissement de la démocratie, l'assainissement de notre économie nationale, et une composante organique des transformations économiques et sociales en cours dans le pays.*

L'un des objectifs visés, a précisé M. Gorbatchev, est d'augmenter d'ici à 1990 la production de blé de 50 % par rapport à la moyenne du quinquennat 1981-1985, pour atteindre une récolte annuelle de 260 à 280 millions de tonnes.

M. Gorbatchev a par ailleurs indiqué que, depuis un an, près de 14 000 coopératives avaient été créées dans les domaines du commerce, de l'alimentation et des services. Ces coopératives, plus nombreuses au nord qu'au sud de l'URSS, occupent maintenant plus de 150 000 personnes. – *(AFP, Tass.)*

[L'URSS vient de reconnaître implicitement, pour la première fois, l'importance de l'agriculture privée en Pologne et du Parti paysan polonais (ZSL), qui compte un demi-million de membres et occupe 23 % des sièges au Parlement, relève *le Financial Times*. Le PCUS a en effet envoyé un message de félicitations au ZSL, à l'occasion de son congrès qui se tient à Varsovie cette semaine.]

Morozov ou « la trahison légalisée »

Présenté à des générations d'écoliers soviétiques *comme un* modèle de dévotion révolution*naire pour avoir dénoncé ses* parents, koulaks et « ennemis du *peuple* », *Pavlik Morozov* est tombé à son tour, victime de la « glasnost » et de la réécriture de l'histoire en URSS.

Contrairement à ce que l'on *met dans la tête des jeunes pion*niers depuis un demi-siècle, *Morozov n'était donc pas « un symbole de la révolution et de la conscience de classe »,* mais bien plutôt un « *symbole de la trahison légalisée et idéalisée* », si l'on en croit l'écrivain et historien Vladimir Amlinski, qui vient de déboulonner un nouveau « héros » de la morale stalinienne, dans le dernier numéro de la revue soviétique *Iounost*.

Morozov avait quatorze ans lorsque, en 1932, il apporta son précieux concours et celui de son équipe de pionniers au NKVD, la police politique de l'époque, dans l'application de la politique de collectivisation des terres à l'encontre des paysans privés. Il s'agissait, entre autres menus *services, de livrer les noms des* récalcitrants, fussent-ils père et mère – *ce que fit le jeune* Morozov. Arrêtés, M. et Mme Morozov furent, selon toute probabilité, fusillés. D'après le récit officiel, un groupe de koulaks, dont un oncle Morozov, se vengea en tuant le jeune Pavlik.

Sous Staline, écrit aujourd'hui Amlinski, « *on ne se contentait pas de détruire les gens dans les camps ou en prison. Il existait une autre forme de destruction : une déformation profonde, psychologique et morale, dont l'esprit vit encore de nos jours* ».

TCHÉCOSLOVAQUIE

La Charte 77 demande une discussion publique en Europe de l'Est sur l'intervention militaire de 1968

Prague. – Le mouvement tchécoslovaque de défense des droits de l'homme, la *Charte 77*, a lancé, le mercredi 23 mars, un appel aux peuples des cinq pays du pacte de Varsovie ayant envahi la Tchécoslovaquie en 1968 – l'URSS, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la RDA – pour qu'ils discutent publiquement, vingt ans après, de cette intervention militaire « injustifiable ». « *Aujourd'hui plus que jamais, nous pouvons affirmer que cette invasion a constitué une violation grossière des principes et normes du droit international, de la Charte de l'ONU, du pacte de Varsovie et des traités conclus entre la Tchécoslovaquie et chacun des pays participant à cette intervention*, écrit la Charte 77 dans son appel. *Vingt ans après, le semblant de légitimité que les pays intervenants s'étaient efforcés de créer s'est parfaitement écroulé.* »

« *Août 1968 n'a pas été un désastre seulement pour nous*, poursuit la Charte 77. *Nous nous adressons donc à vous pour contribuer, selon votre propre réflexion (...), à la création d'une atmosphère qui pourrait contraindre les gouvernements de vos pays à reconnaître finalement l'arbitraire de cette intervention militaire en 1968.* » – *(AFP.)*

HONGRIE : M. Jean-Bernard Raimond en visite officielle

Trois ans de négligences

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se rendra en visite officielle en Hongrie les 24 et 25 mars. Ce voyage, prévu depuis plusieurs mois, a pour but, *souligne-t-on* au Quai d'Orsay, de témoigner de l'intérêt que la France porte à ce pays avec lequel les contacts ont été fortement ralentis ces trois dernières années. M. Jean-Bernard Raimond a, en revanche, renoncé à son projet de se rendre en Tchécoslovaquie, son calendrier avant l'élection française *ne le lui* permettant pas, précise-t-on au ministère.

La Hongrie avait *été* jusqu'en 1984, année qui vit la venue à Paris de M. Janos Kadar, l'un des pays d'Europe de l'Est avec lesquels les contacts politiques à haut niveau étaient les plus nourris (visite à Budapest de M. Jean François-Poncet en 1980, du président Mitterrand en 1982, de M. Pierre Mauroy en 1983 notamment). La France, rappelle-t-on, a toujours souhaité manifester sa sympathie pour la volonté de réformes de ce pays (la Hongrie s'est ouverte aux réformes économiques dès les années 60), pour une société moins crispée que ses voisines, moins policière, plus ouverte au tourisme étranger et plus souple dans l'octroi des autorisations de sortie à ses ressortissants. Ces bonnes relations politiques n'ont toutefois pas eu leur pendant dans le domaine économique. Avec un volume global d'échanges de moins de 3 milliards de francs et 1,8 % des parts du marché hongrois, la France n'est que le douzième fournisseur de la Hongrie, le septième dans le camp occidental. La RFA exporte sept fois plus vers ce pays. L'Autriche, la Suisse, l'Italie font également beaucoup mieux.

On ne peut guère s'attendre à une amélioration spectaculaire de ces relations économiques à un moment où la Hongrie traverse une période particulièrement difficile. Avec une dette extérieure évaluée à 17 milliards de dollars, c'est le pays d'Europe de l'Est le plus endetté proportionnellement au nombre d'habitants, même s'il reste à ce jour bon payeur. M. Raimond ne sera, au demeurant, accompagné d'aucun représentant des milieux industriels français.

Le ministre des affaires étrangères sera reçu jeudi par M. Janos Kadar, secrétaire général du parti depuis trente-deux ans. Il s'entretiendra aussi avec son homologue hongrois, M. Peter Varkonyi, ainsi qu'avec le premier ministre Karoly Grosz et le vice-premier ministre Jozsef Marjai. M. Raimond a souhaité, en outre, avoir un entretien avec le primat de Hongrie, Mgr Paskai, et devrait rencontrer quelques intellectuels hongrois.

C. T.

IRLANDE DU NORD : *recrudescence du terrorisme*

Catholiques et protestants sous le choc de la violence

BELFAST
De nore envoyé spécial

Les dépouilles mortelles des deux soldats britanniques lynchés, puis froidement exécutés, samedi dernier à Belfast, pour s'être fourvoyés dans le convoi funéraire d'un militant de l'IRA, ont été transférées mercredi 23 mars en Grande-Bretagne. Elles ont été accueillies sur la base aérienne de Northolt par le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, entourée de représentants de l'armée et des familles. Plusieurs cérémonies à la mémoire des deux militaires ont été célébrées en Irlande du Nord, tandis qu'on enterrait à Bellyweany la dernière victime de l'IRA, le policier Clive Graham, vingt-cinq ans, abattu lundi dernier à Londonderry par un tireur isolé.

A Belfast, plusieurs milliers de personnes avaient répondu mercredi à l'appel du lord-maire pour rendre hommage aux deux soldats. Une brève cérémonie s'est déroulée au pied du monument aux morts des deux dernières guerres. Malgré la présence, aux côtés du doyen protestant de Belfast, d'un prêtre catholique avec son étole, la foule n'était visiblement composée, pour l'essentiel, que de loyalistes protestants.

Pas une banderole partisane pourtant, pas un cri de vengeance. Encore sous le choc du déchaînement de violence de la semaine passée, l'Irlande du Nord réfléchit pour le moment en silence sur le sang versé de part et d'autre, partagée entre l'envie d'oublier et la crainte du pire.

Autant que l'horreur suscitée dans l'opinion par la diffusion à la télévision des images du lynchage, la crainte de représailles de la part des organisations extrémistes protestantes a conduit les autorités à annoncer, mercredi, un durcissement de leur attitude envers l'IRA. Les funérailles de militants d'organisations paramilitaires ne pourront désormais se faire, à nouveau, que sous surveillance policière. Le RUC avait accepté, ces derniers mois, de ne pas s'y montrer pour éviter des affrontements. Mercredi soir, d'autre part, des officiers de police ont perquisitionné aux rédactions de la BBC et de la chaîne de télévision privée ITN, à Belfast, pour y récupérer – malgré l'opposition initiale de celles-ci – tous les documents filmés samedi.

Les événements de la semaine dernière – aussi bien l'attentat commis mercredi 16 mars par un extrémiste protestant au cimetière de Miltown lors de l'enterrement des trois militants de l'IRA tués à Gibraltar (trois morts et soixante blessés) que le lynchage des deux soldats – confirment un dérapage de la violence terroriste qui inquiète. « *Jusqu'à présent, chaque camp observait certaines règles. Ces règles ont éclaté depuis l'attentat d'Enniskillen* », note un journaliste irlandais. En novembre 1987, une bombe, placée par l'IRA près du monument des cérémonies célébrant la fin de la première guerre mondiale, avait tué onze personnes et fait soixante-trois blessés.

Les forces de l'ordre se sont d'ailleurs elles-mêmes exposées à l'accusation, par l'IRA, d'avoir ouvert le feu sur les trois membres de l'organisation qui préparaient un attentat à Gibraltar, alors qu'ils circulaient désarmés.

A chaque nouveau drame, on pourrait espérer que les responsables des organisations paramilitaires finissent par reculer devant l'engrenage de la terreur. Mais c'est apparemment se tromper. Les dirigeants du Sinn Fein, l'aide politique de l'IRA, comme ceux de l'UDA – la principale des organisations paramilitaires protestantes – observent qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que vingt ans d'affrontements aient fini par créer des fauves.

« Entre le diable et Dieu »

Les voix pour dénoncer cette violence ne manquent pas, pourtant, côté protestant et côté catholique. « *La différence, cette fois, est que nous avons tout vu, que cela ne s'est pas passé dans un recoin caché ; que ce soit l'IRA ou l'UVF* (Ulster Volunteers force), *cela importe peu* », a déclaré le doyen protestant de Belfast, mercrdi, lors de la cérémonie en l'honneur des deux soldats britanniques. La hiérarchie catholique n'est pas demeurée en reste : « *Le visage réel de la violence de l'IRA s'est montré et il était horrible à voir... Face à la campagne de violence actuelle des républicains, le choix de tous les catholiques est clair : il est entre le diable et Dieu* », a renchéri l'évêque de Belfast, Mgr Cahal Daly.

Ces appels se heurtent non seulement au jusqu'au-boutisme des extrémistes, mais plus encore peut-être à une incapacité générale à sortir des schémas classiques pour tenter d'en finir avec cette guerre larvée. Il est symptomatique que le lord-maire protestant de Belfast se soit bien gardé, mercredi, en dénonçant la « *barbarie* » de l'IRA, d'évoquer les violences commises de l'autre côté. « *Demandez-lui pourquoi il n'a pas fait de cérémonie après la fusillade du cimetière de Miltown !* », grommelait un catholique à l'écart de la cérémonie.

« *Que faire ?* », s'interrogeait mardi un pasteur protestant engagé, au sein du ghetto de Shankillroad, dans un difficile travail pour tenter d'établir des ponts entre les gens des deux communautés : « *On a tout essayé* », ajoutait-il, en avouant son « *profond découragement* ». Entre les républicains de l'IRA et du Sinn Fein, convaincus jusqu'à l'arrogance que l'Histoire va dans leur sens, celui de la réunification des deux Irlandes, et la crainte obsessionnelle des loyalistes d'être lâchés en douceur par la Grande-Bretagne, les voies sont décidément fort étroites.

La résistance acharnée à laquelle se heurte l'accord anglo-irlandais de 1984, qui conférait pour la première fois à la République d'Irlande une sorte de rôle protecteur de la minorité catholique du Nord, est là pour en témoigner. Les tentatives actuelles pour rendre vie à cet accord paraissent pourtant, aux yeux de nombreux modérés, la seule carte à jouer dans le vide actuel.

HENRI DE BRESSON.

Asie

CHINE : la session annuelle du Parlement

Pékin s'efforce d'accréditer l'image d'une démocratisation du régime

PÉKIN
de notre correspondant

Du 21 au 30 septembre 1949, à la veille de la proclamation de la République populaire, s'était réunie, dans les anciennes écuries de la *Cité* interdite à Pékin, une sorte d'Assemblée constituante au sein de laquelle le Parti communiste, qui venait de conquérir militairement le pays, avait eu l'intelligence de ne pas s'attribuer la majorité des sièges. *Grands* bourgeois ralliés, patriotes de choc, représentants de milieux professionnels, y côtoyaient libéraux revenus de Hongkong et autres figures religieuses, accréditant *la fiction* d'un *front uni.*

C'est cette atmosphère que le régime chinois s'efforce aujourd'hui de recréer, à l'occasion de la première réunion, à partir du vendredi 25 mars, de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement) après le transfert des pouvoirs de la génération communiste historique aux héritiers technocrates. On voit ces jours-ci les manifestations d'un effort sans précédent pour convaincre non seulement le pays, mais aussi les Chinois de Hongkong, de Taiwan et d'ailleurs dans le monde capitaliste, qu'on repart, en somme, à zéro. Il s'agit de faire oublier que, dans l'intervalle, le PC s'est dédit sur *tous* les engagements libéraux qu'il avait pris dans le « programme commun » de septembre 1949, qui avait présidé à la formation de la Chine populaire.

La première session annuelle de la septième ANP, fraîchement élue dans la foulée du treizième congrès du PCC de l'automne dernier, va donc donner lieu à quantité de promesses démocratiques à prendre avec des pincettes. Pour la première fois, ses députés ont été élus parmi des candidats en nombre supérieur (de 20 à 50 %) à celui des sièges à pourvoir.

Les héritiers de M. Deng Xiaoping ont déjà donné le *la* en nommant, à la mi-mars, pour la première fois depuis longtemps une personnalité qui n'est pas membre du PC, M. Feng Tiyun, à un poste gouvernemental (vice-ministre de la supervision, un organe *chargé* de la *discipline des fonctionnaires*). M. Feng est vice-président de l'Association pour la construction nationale démocratique de la Chine, un des squelettiques « partis démocratiques » *ralliés* au PC.

M. *Zhao Ziyang,* le *chef en titre* du PC, a lui-même insisté, au cours d'un plénum du comité central la semaine dernière, sur la nécessité d'une telle *« coopération multipartisane »,* qui doit toutefois rester sous *la direction* du PC. Il a préconisé une démocratie des assemblées de tous niveaux, de façon à fournir un réseau de contre-pouvoirs face à la tentaculaire bureaucratie qu'il tente de secouer. *Il* a souhaité que chaque organe gouvernemental pratique un peu plus la *« transparence »* en dialoguant avec la presse. Bref, la Chine « new look » fait très fort dans le genre bourgeois patriote. Hélas ! les vieilles habitudes ont la vie dure.

Un geste en faveur des minorités ethniques

Les premières conférences de presse auxquelles les journalistes étrangers *ont été conviés* ont donné lieu à d'étonnants dialogues de sourds et à des réponses toutes faites fournies à des questions préparées à l'avance entre porte-parole et journalistes de la presse officielle. Exemple : pourquoi les intellectuels exclus du PC en janvier 1987 (le journaliste Liu Binyan ou l'astrophysicien Fang Lizhi) pour *« libéralisme bourgeois »,* qui avaient été proposés pour siéger à la Conférence consultative politique du peuple chinois (l'héritière de l'Assemblée de septembre 1949, qui se réunit en même temps que l'ANP), n'ont-ils finalement pas reçu l'investiture des autorités ? Réponse : *« Parce qu'il y a une grande différence entre être proposé et être élu »...*

Derrière le folklore de ce parlementarisme de façade, il est des problèmes bien réels qui vont être formellement débattus, même si les décisions sont prises ailleurs. D'une part, pourvoir aux derniers postes gouvernementaux dont les titulaires n'auraient pas encore été désignés sur la liste, *restée secrète, adoptée par le plénum* du PC. D'autre part, les premières réformes dont on a vu l'ébauche dans les semaines passées, celle des entreprises industrielles publiques, en premier lieu. En outre, l'ANP *doit introduire* dans la Constitution une garantie autorisant l'entreprise privée (le texte actuel ne parle que de l'économie *« individuelle »).* Ce symbole n'est pas du goût de tous, la presse *s'étant* fait l'écho de *récriminations* de députés orthodoxes.

M. Zhao a réitéré, dans son discours au plénum, avec une énergie qui trahit l'ampleur des résistances qu'il rencontre, son projet ambitieux de développement prioritaire des régions côtières, qui ne peut avoir pour effet que de créer une Chine « à deux vitesses ». Il faut l'« accélérer », a-t-il insisté, contredisant en cela des dirigeants plus orthodoxes. *On n'en est pas,* sans doute, à une bagarre ouverte entre réformateurs pressés et réformateurs prudents, mais le ton a quelque peu monté depuis que le premier ministre, M. Li Peng, à *l'occasion du Nouvel An lunaire,* a lancé un avertissement sur les risques de dérapage, en particulier inflationniste. Car, chacun en est conscient : toutes ces réformes favorisent, en tout cas dans leur étape initiale, une *accélération* de la hausse des prix, déjà dangereuse (près de 20 % dans les villes selon des chiffres non officiels) dans un pays qui n'en a nullement l'habitude.

Enfin, geste supplémentaire en faveur des *minorités ethniques* que le plénum a placé en tête des priorités, on s'attend à l'élection, au poste de vice-président de l'Etat, du panchen-lama, le second chef religieux du Tibet après le dalaï-lama. Un poste purement *honorifique, mais qui* montre un souci d'accommodement plus que de répression après les émeutes de Lhassa.

FRANCIS DERON.

VIETNAM

Le HCR garde le silence face au refoulement par la Thaïlande de centaines de réfugiés de la mer

GENÈVE
de notre correspondante

Les organisations humanitaires de *Genève* font état d'*informations concordantes* sur le calvaire des nouveaux réfugiés de la mer en provenance du Vietnam qui ont réussi à aborder la côte orientale de la Thaïlande (province de Trat). On parle de personnes jetées à la mer, de cadavres mutilés trouvés sur les plages, de bateaux refoulés en haute mer. Il a été confirmé, de source américaine non gouvernementale (notamment par M. Roger Winter, directeur du Comité américain pour les réfugiés), que *la* marine thaïlandaise *avait reçu* l'ordre, *le 27 janvier,* de refouler tous les nouveaux réfugiés.

Si l'on ne sait pas de manière précise ce qui se passe en haute mer – encore que l'on affirme, de source diplomatique, que certaines embarcations ont été carrément mitraillées, – on est en mesure d'affirmer qu'entre mille *cinq cents* et deux mille réfugiés ont été refoulés hors des eaux territoriales, et l'on évalue à cent soixante-dix le nombre de ceux qui ont péri noyés. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'a pas démenti ces chiffres. Sans chercher *pour autant* à *minimiser* l'aspect tragique de la situation, il se montre discret.

Le HCR admet que les Thaïlandais refoulent par centaines les réfugiés de la mer, mais aucune protestation officielle n'a été formulée jusqu'à présent par le Haut Commissaire, M. Jean-Pierre *Hocké, pas plus que* par M. *Ghessen Arnaont,* responsable de la protection au HCR. Lorsque l'on s'étonne de ce silence, M. Arnaont laisse entendre que des négociations sont en cours avec Bangkok afin que cette politique de refoulement des réfugiés cesse et qu'ils soient transférés sur la frontière avec le Cambodge, au camp de « Site-2 », *administré* en *principe par les Thaïlandais,* mais dont la grande majorité des pensionnaires sont khmers.

Quant aux diplomates occidentaux en poste en Thaïlande, ils se montrent, d'après les mêmes sources, plutôt passifs, que ce soit pour appuyer les pourparlers du HCR ou pour infléchir la politique de Bangkok envers les réfugiés. *Tous savent pourtant* que ces derniers sont envoyés vers une mort probable sinon certaine, mais évitent de condamner qui que ce soit. On sait pourtant aussi que les pays occidentaux ont, par le truchement du HCR, versé au gouvernement thaïlandais près de *18 millions de dollars destinés à la lutte contre les pirates* qui pillent, violent et assassinent les réfugiés de la mer. Or certains navires acquis grâce à cette subvention sont utilisés dans la province de Trat pour rejeter à la mer les nouveaux réfugiés.

Des pourparlers « discrets »

Ceux parmi ces derniers qui ont trouvé de rares brèches dans le blocus maritime qui leur est imposé survivent sur les plages de cette province, où l'on en compte environ 1 700 et, au large, sur les îles insalubres de Koh Rang, où ils sont près de 600, sans bénéficier de la protection prévue par les *statuts du HCR. Les délégués* de cette institution ont tout de même réussi à leur faire parvenir quelques secours d'urgence, mais n'ont pas été autorisés à les leur remettre directement et ont, par conséquent, été empêchés de leur dispenser une aide médicale, de recueillir leurs témoignages, ou, simplement d'enregistrer leurs noms.

La mission dont *le* HCR est *chargé ne peut donc être accomplie,* et les droits les plus élémentaires des réfugiés ne sont pas défendus, ce qui crée un précédent en ce qui concerne la crédibilité de cet organisme des Nations unies. En attendant les résultats éventuels des pourparlers *« discrets »,* tout se passe comme si le nouvel afflux de réfugiés n'avait pas *été prévu. Or* ce phénomène s'est intensifié par le truchement d'une « filière vietnamienne » récemment constituée. Moyennant des sommes allant jusqu'à 2000 dollars-or par tête et un arrosage de pots-de-vin aux patrouilles frontalières, des Vietnamiens ont pu traverser le Cambodge et atteindre *le* port de *Kompong-Som* (ex-Sihanoukville), d'où ils ont été conduits par bateaux jusqu'aux côtes de l'est de la Thaïlande, ce qui y a provoqué la mobilisation navale et policière actuelle.

Tandis que les autorités de Bangkok n'atténuent en rien une politique destinée, à leurs yeux, à endiguer l'immigration et que le HCR se cantonne dans la prudence, on apprend à Genève que *Mary,* l'un des bâteaux de *Médecins du monde,* s'apprête à se rendre, dès le dimanche 27 mars, au secours des réfugiés de la mer en faveur desquels cet organisme a réussi à obtenir trois cents visas d'entrée pour la France et quarante pour l'Autriche.

ISABELLE VICHNIAC.

● **BIRMANIE : attaques des Karens contre une pagode : six morts.** – Cinq pèlerins et un soldat *ont été tués, mardi 22 mars,* lors d'un violent affrontement entre l'armée birmane et cent cinquante rebelles karens dans une pagode, a annoncé, mercredi, la presse de Rangoun. Les *rebelles,* appartenant à *l'Union nationale karen* (UNK), *ont* attaqué la « pagode de l'équilibre », à Kyaikhtiyo, à quelque 200 kilomètres à l'est de Rangoun. L'affrontement a eu lieu mardi peu avant l'aube, et *les assaillants ont été repoussés au bout de quatre* heures. – *(Reuter.)*

● **INDE : sacrifice humain.** – Une fillette de sept ans a été sacrifiée *par un prêtre à une déesse hindoue au cours d'un rituel religieux* dans l'ouest de l'Inde, a annoncé la presse le jeudi 24 mars. Le prêtre, Narayan Angara, soixante-cinq ans, a enlevé puis étranglé l'enfant avant de placer *son sang sur l'autel de la déesse* Adimata Shakti, dans un temple de l'Etat de Maharashtra, indiquent plusieurs journaux. Le prêtre et deux de ses assistants ont été arrêtés. La presse fait régulièrement état de cas *de sacrifices d'enfants destinés* à cette déesse, une incarnation de Kali, considérée par les hindous comme la mère divine du temps éternel. – *(AFP.)*

TAIWAN : selon le « New York Times »

Washington a contraint Taipeh à fermer une usine produisant en secret du plutonium

Les Etats-Unis viennent de contraindre Taiwan à fermer son réacteur nucléaire de recherche et à mettre fin à un programme secret de production de plutonium – *élément indispensable à la fabrication de l'arme atomique* – a affirmé, jeudi 24 mars, le *New York Times,* citant des sources officielles américaines.

Ces pressions de la part de Washington auraient suivi la défection aux Etats-Unis, il y a quelques mois, d'une « taupe » au sein du laboratoire *installé secrètement* à Taiwan. Les Etats-Unis sont opposés à la prolifération nucléaire. Ils avaient déjà forcé en 1976 le régime nationaliste à fermer une installation capable de produire du plutonium. Pékin, pour sa part, a menacé à plusieurs reprises d'intervenir *militairement* au cas où Taiwan se doterait de l'arme nucléaire.

Le porte-parole du ministère taiwanais de la défense a *affirmé,* de son côté, *« nous n'avons jamais fabriqué d'armes nucléaires et nous n'avons aucune intention de le faire ».*

Officiellement, le réacteur de recherche – de fabrication canadienne et datant de 1969 – a été fermé pour des *« raisons économiques ».* Ce type de réacteur à uranium naturel et à eau lourde est très *plutonigène.* Il *avait déjà été* utilisé par l'Inde pour obtenir le plutonium nécessaire à sa première expérience nucléaire. En plus de ce réacteur, Taiwan dispose de six centrales nucléaires de fabrication américaine.

Proche-Orient

Au Liban sud

L'aviation israélienne bombarde trois positions palestiniennes

BEYROUTH
de notre correspondant

Trois positions palestiniennes ont été bombardées mercredi 23 mars en fin d'après-midi par l'aviation israélienne, à l'est de Saïda, dans le Liban sud. Les appareils sont revenus trois fois à la charge, faisant sept morts et quinze blessés, dont des enfants.

Les positions bombardées appartiennent au FPLP de M. Habache, au FDLP de M. Hawatmeh. Trois bâtiments et des dépôts de munitions ont été détruits. C'est le troisième raid israélien contre des concentrations palestiniennes au Liban sud en une semaine, le nombre des victimes atteignant au total dix morts et dix-neuf blessés, soit un dixième des Palestiniens tués dans les territoires occupés en plus de trois mois.

L'Etat libanais envisage de déposer une plainte au Conseil de sécurité, escomptant profiter du climat anti-israélien qui prévaut actuellement pour arracher une condamnation des agissements de l'Etat hébreu au Liban sud. On craint cependant à Beyrouth que, au contraire, Israël ne dispose d'une marge de manœuvre accrue au Liban sud compensant en quelque sorte la réprobation qu'il encourt pour les territoires occupés.

Autant, en effet, la résistance des Palestiniens aux mains nues lanceurs de pierres suscite de la sympathie à travers le monde, autant celle des combattants de l'extérieur est peu populaire. On constate que les trois derniers raids israéliens se sont déroulés dans l'indifférence générale aussi bien sur le plan international qu'arabe et libanais.

L. G.

● **L'ONU déplore la décision de Washington de fermer la mission de l'OLP à New-York.** — Pour la troisième fois en moins de quatre mois, la quasi-totalité des pays membres de l'ONU ont manifesté mercredi 23 mars leur désaccord avec la décision des Etats-Unis de fermer la mission de l'OLP auprès de l'ONU, dans une résolution soumise à l'Assemblée générale par soixante-deux pays.

Seuls les Etats-Unis et Israël ont voté contre cette résolution , déplorant que Washington ait ignoré ses obligations internationales. Cent quarante-huit pays se sont prononcés en faveur de ce texte, à l'issue d'un nouveau débat d'urgence de l'Assemblée de quatre jours, au cours desquels près de la moitié des pays membres de l'ONU sont intervenus. — *(AFP.)*

La révolte dans les territoires occupés

L'armée multiplie arrestations et condamnations

Les vagues d'arrestations se sont poursuivies, le mercredi 23 mars, dans les territoires occupés, tandis que les patrouilles militaires multipliaient raids et interventions à Gaza. Le *Jerusalem Post* signalait pour sa part, jeudi, qu'au moins deux hôpitaux de cette ville avaient recommencé, ces trois derniers jours, à accueillir « *de très nombreuses victimes de passages à tabac, dont bon nombre d'enfants âgés de douze ans et moins* ». Toujours selon le quotidien, nous rapporte notre correspondant à Jérusalem, Alain Frachon, quelque trois cent cinquante militants palestiniens ont été condamnés à la détention administrative au cours de la semaine passée. Jamais, depuis 1967, un aussi grand nombre de personnes n'avaient été victimes de cette sanction, prononcée sans procès, sur seule décision de l'armée.

Le *Jerusalem Post* dénonce en outre vivement, dans un éditorial, l'autorisation accordée aux colons juifs des territoires d'ouvrir le feu sur les lanceurs de cocktails Molotov. « *Quand les gardiens du Grand Israël, à peu près certains de l'impunité, se voient dotés de pouvoirs militaires, ce n'est pas à la restauration de la loi et de l'ordre qu'il faut s'attendre mais à une véritable guerre entre juifs et Arabes* » (dans les territoires), écrit le quotidien.

Par ailleurs, à Amman, où il participe à la dix-septième conférence ministérielle islamique, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al Charah, a indiqué que son pays était prêt à répondre au plan américain de paix au Proche-Orient par « *une série de questions écrites* », sans toutefois préciser quelle date. M. Charah a ajouté que Damas était « *favorable à un dialogue avec les Etats-Unis, à condition qu'il soit utile* ». Les autorités syriennes s'étaient auparavant montrées très critiques à l'encontre des propositions américaines, les rejetant même implicitement.

De son côté, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Abdel Meguid, a déclaré que Le Caire n'« *approuvait pas tous les points* » du plan américain. Il a également fait état d'une coordination totale entre « *l'Egypte, la Jordanie et les autres parties* » sur les efforts de paix et les récentes propositions émanant de Washington.

L'acquisition par Ryad de missiles chinois

Washington craint que Jérusalem n'effectue un raid préventif contre l'Arabie saoudite

Les Etats-Unis se sont déclarés « *inquiets* » mercredi 23 mars, après les déclarations israéliennes évoquant la possibilité d'un raid préventif contre les missiles intermédiaires chinois que l'Arabie saoudite est en train d'acquérir.

Dans une interview dimanche à la radio israélienne, M. Yosi Ben Aharon, un proche collaborateur du premier ministre, M. Itzhak Shamir, avait indiqué que « *la possibilité existe* » qu'Israël puisse attaquer les sites des missiles. « *Nous avons la réputation de ne pas attendre qu'un danger potentiel devienne un danger réel* », avait-il dit.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a indiqué mercredi que les Etats-Unis avaient « *exprimé leur inquiétude concernant de telles déclarations* ». « *Nous ne croyons pas qu'elles soient utiles* », a-t-il ajouté.

L'Egypte a, de son côté, menacé de riposter fermement à toute agression israélienne menée contre l'Arabie saoudite. « *Toute agression contre l'Arabie saoudite sera considérée comme dirigée contre l'Egypte qui, le cas échéant, ripostera fermement* », a affirmé une source responsable à l'agence égyptienne d'information MENA.

L'Egypte a obtenu des Etats-Unis d'être incluse dans la catégorie des fournisseurs privilégiés du Pengagone, aux côtés des pays de l'OTAN et de quelques autres alliés des Etats-Unis, dont Israël.

Un Mémorandum d'accord (MOU) en ce sens a été signé mercredi après-midi au Pentagone par le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, et le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abdel-Halim Abou Ghazala, en visite officielle aux Etats-Unis.

Cet accord est semblable au MOU américano-israélien signé le 14 décembre 1987 par M. Carlucci et le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin. Le président égyptien Hosni Moubarak avait, lors de sa visite à Washington à la fin janvier, demandé que l'Egypte bénéficie des mêmes avantages. Ce statut permet aux deux pays d'être placés sur un pied d'égalité avec les pays de l'OTAN et autres alliés privilégiés comme l'Australie, qui peuvent répondre aux appels d'offres du Pentagone pour la fourniture d'armements ou de services, en compétition avec les firmes américaines. — *(AFP.)*

La guerre du Golfe

Les dirigeants iraniens menacent d'utiliser à leur tour l'arme chimique

Un haut responsable iranien a évoqué mercredi 23 mars la possibilité pour l'Iran de recourir à des armes chimiques contre l'Irak, mais a affirmé que la décision de Téhéran en ce sens dépendait de la capacité du Conseil de sécurité à empêcher Bagdad d'employer de telles armes. Le directeur du bureau iranien d'informations sur la guerre, M. Kamal Kharrazi, a dénoncé par ailleurs, le « *silence mortel* » du Conseil de sécurité des Nations unies et accusé ses membres d'être « *impliqués* » dans les attaques irakiennes à l'arme chimique. De son côté, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a estimé que l'« *honneur* » et le « *prestige* » des organisations internationales et des dirigeants politiques du monde dépendent désormais de la position qu'ils adopteront à l'égard du bombardement irakien de Halabja.

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants iraniens évoquent la possibilité du recours à l'arme chimique si l'Irak ne mettait pas fin à ses attaques contre les troupes de Téhéran. M. Mir Hossein Moussavi démentait le 30 décembre dernier la production par l'Iran de telles armes, mais affirmait que son pays « *est en mesure* » d'en fabriquer et « *ne le ferait que s'il était contraint* ». L'Iran a toujours critiqué la position de l'ONU concernant l'emploi d'armes chimiques par l'Irak. Une déclaration adoptée par le Conseil de sécurité en mai 1987 condamnait l'emploi de telles armes dans le conflit sans toutefois établir explicitement la responsabilité de l'Irak.

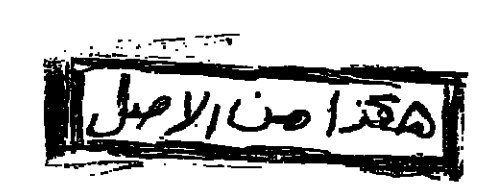
Elle citait cependant un rapport d'experts soulignant la responsabilité de Bagdad. Téhéran avait critiqué ce texte, qui manquait, selon lui, de « *toute dimension pratique* ». Une précédente déclaration du Conseil en mars 1986 condamnant explicitement l'Irak avait été également jugée insuffisante par Téhéran, qui attendait une résolution dotée de « *moyens de pressions* » sur Bagdad.

A Washington, le gouvernement américain a vigoureusement condamné mercredi l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak et la Maison Blanche a qualifié d'« *horribles et dégoûtantes* » les images des bombardements chimiques irakiens montrées la veille à la télévision américaine. M. Redman, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que l'affaire de Halabja, qui « *semble le résultat de l'utilisation par l'Irak d'armes chimiques* », constitue « *une violation particulièrement grave* » de la convention de Genève de 1925 sur la guerre chimique.

Il a par ailleurs fait état d'« *indications* » selon lesquelles l'Iran aurait également utilisé des munitions chimiques au cours des combats qui se sont déroulés au Kurdistan, sans donner de précisions sur l'origine de ces informations. Le quotidien britannique l'*Observer* avait récemment indiqué que l'Iran avait commencé à produire des têtes de missiles sol-sol à charge chimique à Damghan au nord de Téhéran.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge a dénoncé fermement l'utilisation d'armes chimiques dans le conflit du Golfe, rappelant que l'emploi de telles armes était « *condamnable en tout temps, que ce soit contre des militaires ou des civils* » et était « *absolument interdit par le droit international* ». A ce propos, note notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, « *les milieux proche des Nations Unies s'étonnent de la mollesse des réactions de la communauté mondiale face aux massacres à l'arme chimique perpétrés par les Irakiens* »

● **Manifestation à Paris.** — La FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) et la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (LDDHI) appellent la population à manifester vendredi 25 mars à 18 heures devant le Palais de l'UNESCO, place Fontenoy contre la poursuite de la guerre des villes et l'utilisation par l'Irak de l'arme chimique. Dans un communiqué rendu public à Paris, la LDDHI déplore l'absence de volonté de la communauté internationale à mettre fin à une guerre interminable qui ravage l'Iran et l'Irak. « *Le seul constat qui s'impose,* affirme-t-il, *est que les Etats comme la France et l'Union soviétique — et pas seulement eux — ne sont guère disposés à oublier leur intérêts stratégiques et matériels, et que les dirigeants iraniens et irakiens font fi depuis longtemps de la vie de leurs citoyens.* »



Amériques

NICARAGUA : accord aux entretiens de Sapoa

Les sandinistes et la Contra décident un cessez-le-feu de soixante jours

Après plus de trois jours de discussions laborieuses, et contre toute attente, le gouvernement sandiniste et les rebelles de la Contra sont tombés d'accord, ce jeudi 24 mars. Un cessez-le-feu de soixante jours entrera en vigueur à partir du 1er avril prochain. D'autre part, les deux parties se rencontreront à nouveau *« au plus haut niveau »*, sans doute le 6 avril, pour poursuivre les négociations, cette fois, sur un cessez-le-feu définitif.

Le gouvernement du Nicaragua s'est par ailleurs engagé à respecter la liberté de la presse et à décréter une amnistie totale en faveur des rebelles incarcérés et des membres de l'ancienne garde somoziste détenus depuis le 19 juillet 1979, après la victoire de la révolution sandiniste. Trois mille prisonniers environ pourraient bénéficier de cette mesure.

L'accord a été conclu au terme de trois longues journées de négociations dans le petit bourg de Sapoa, dans l'extrême sud du Nicaragua. Il a été lu solennellement par le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, M. Joao Baena Soares, venu en observateur, et en présence du président nicaraguayen Daniel Ortega, qui a participé personnellement à la mise au point des derniers détails.

M. Adolfo Calero, principal responsable de la résistance nicaraguayenne — organisation de la Contra — et chef de la délégation antisandiniste, a déclaré qu'il a signé l'accord *« pour favoriser la réconciliation nationale et pour la paix en liberté que les Nicaraguayens de l'intérieur comme de l'extérieur* [du pays] *appellent de leurs vœux »*.

Selon l'accord, les « contras » pourront recevoir de l'aide humanitaire, conformément aux dispositions du plan de paix régional Esquipulas II, qui prévoit que des aides de cette nature seraient fournies sous le contrôle d'organismes neutres. Lorsque les rebelles seront regroupés dans les « enclaves » à définir, leurs représentants pourront participer au dialogue politique avec l'opposition interne. Managua s'est enfin engagé à ce que toutes les personnes qui réintégreront la vie politique du pays pourront participer, à égalité de conditions, aux élections générales ou municipales, ainsi qu'à la désignation des représentants au futur Parlement centraméricain.

Création d'« enclaves »

Des délégations techniques de belligérants se réuniront à Sapoa le 28 mars prochain. Elles devront mettre au point la définition et les modalités de création des « enclaves » où les guérilleros de la Contra sont appelés à se regrouper après la mise en application du cessez-le-feu.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a estimé que les résultats des pourparlers étaient « encourageants », mais il a souligné qu'il convenait de rester « prudent ». Cela n'a pas empêché le président Reagan d'exhorter, une heure durant, la minorité républicaine de la Chambre des représentants à s'unir pour faire aboutir un nouveau projet d'aide « humanitaire » à la Contra, d'un montant de 48 millions de dollars. Un vote sur ce projet pourrait intervenir au Congrès dès la semaine prochaine.

Parallèlement, le Pentagone a annoncé que les trois mille deux cents soldats américains qui participent au Honduras aux manœuvres « Faisan doré », pourraient regagner les Etats-Unis dès lundi et mardi prochains. — *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL : une décision de l'Assemblée constituante

Le président Sarney confirmé au pouvoir pour deux ans contre la volonté d'une majorité de l'opinion

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le président Sarney a triomphé sur toute la ligne. Le système présidentiel a été maintenu et le mandat des chefs de l'Etat fixé à cinq ans. Coup sur coup, l'Assemblée constituante s'est prononcée sur les deux sujets qui paralysaient la vie politique depuis plus d'un an. Après avoir récusé le système parlementaire au profit du régime actuel *(le Monde* du 23 mars), elle a décidé implicitement que M. Sarney resterait au pouvoir encore pendant deux ans.

Sans doute n'a-t-elle défini, le mardi 22 mars, que le mandat des futurs présidents : celui de l'actuel chef de l'Etat ne sera débattu qu'à la fin des travaux de l'Assemblée, c'est-à-dire dans deux ou trois mois, mais nul ne doute qu'il sera soumis au sort commun. Ainsi, les Brésiliens se voient-ils trahis par leurs représentants, puisque tous les sondages montraient leur volonté — nettement majoritaire — de choisir un nouveau président cette année, M. Sarney battant tous les records d'impopularité.

Non seulement l'actuel chef de l'Etat gouvernera jusqu'en mars 1990, mais il ne perdra aucune de ses prérogatives : il ne sera pas obligé de nommer un premier ministre, alors qu'avec le régime parlementaire il y aurait été contraint. A cet égard, M. Ulysses Guimaraes paraissait déjà un « premier » tout choisi. Président du parti majoritaire le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien, de centre gauche) et de l'Assemblée constituante, il aurait été le seul capable de trouver une majorité de gouvernement. Aussi, la presse le



présente-t-elle comme le grand perdant du vote de mardi.

Son parti est également perdant. Il risque en effet d'éclater. L'un de ses dirigeants les plus connus, M. Fernando Enrique Cardoso, a annoncé qu'il ne tarderait pas à entrer en dissidence, entraînant avec lui la gauche du PMDB. Celle-ci souhaitait des *« élections directes »* cette année. Elle juge que M. Sarney a suffisamment montré son incompétence et qu'il s'oriente de plus en plus à droite. On s'attend que les derniers progressistes du parti détenant des portefeuilles soient mis à l'écart lors d'un prochain remaniement ministériel.

M. Sarney n'aurait plus pour le seconder que des hommes à sa dévotion : beaucoup originaires, comme lui, du Nordeste, le « tiers-monde » du Brésil. Beaucoup sont convaincus aussi de la nécessité d'un retour à l'orthodoxie économique et social après la mise sous le boisseau de la réforme agraire, l'échec de la politique de bras de fer avec les créanciers étrangers et la fin des illusions nées du plan Cruzado — tentative pour juguler l'inflation et augmenter le pouvoir d'achat par le blocage des prix.

« La voix des Urutu »

M. Sarney n'a pas lésiné sur les moyens pour obtenir de l'Assemblée constituante le mandat de cinq ans qu'il s'était déjà attribué lors d'une allocution télévisée l'an dernier. A plusieurs reprises, il a fait entendre ce que les Brésiliens appellent la « voix des Urutu », du nom des blindés que l'armée sort désormais dans les rues à chaque menace de grève générale. Les chefs des forces armées ont déclaré l'un après l'autre que des élections n'étaient pas souhaitables cette année, qu'il y allait de l'ordre et de la tranquillité du pays, etc. Avertissements donnés avec la solennité nécessaire et qui ont fait trembler apparemment une bonne partie de la classe politique, celle qui ne brille ni par le courage ni par les convictions démocratiques.

L'autre moyen utilisé aurait été la corruption. Bien des voix auraient été achetées par le président et son équipe. Le principal quotidien de Sao-Paulo, *A Folha*, a été particulièrement sévère dans son éditorial du mercredi 23 mars : *« Peu importe apparemment la violence faite aux aspirations de la société et le fait que la population désire une élection présidentielle cette année*, écrit le journal. *L'acharnement du président à vouloir rester cinq ans à son poste n'a rien à voir avec le sens des responsabilités, la sagesse politique, l'intérêt du pays. Il répond seulement à son étroitesse de vues, à son manque de vision historique, à son incapacité à faire franchir au pays une nouvelle étape de son évolution démocratique »*.

M. Sarney à la présidence encore deux ans, c'est la transition démocratique qui s'allonge d'autant. Commencée il y a quatorze ans, avec l'arrivée du général Geisel au pouvoir, elle sera l'une des plus longues transitions de l'histoire contemporaine. Pour titrer ses pages consacrées aux dernières décisions de la Constituante, la *Folha de Sao-Paulo* a écrit : « Transition sans fin », ce qui exprime à coup sûr le sentiment général.

CHARLES VANHECKE.

Diplomatie

Afghanistan : désaccord persistant entre M. Reagan et M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

Ce moratoire, tel que le proposent les Américains, entrerait en vigueur dès le début du retrait des troupes soviétiques. Il serait renouvelable et *« n'exclurait pas la réaffirmation du droit* [des Américains et des Soviétiques] *à réapprovisionner »* [les deux parties]. En clair, il s'agirait là non d'un engagement pour l'avenir, mais d'une mesure temporaire destinée à préserver à peu près l'équilibre pendant la phase cruciale du retrait des troupes soviétiques.

Mais M. Chevardnadze a fermement repoussé cette idée : *« L'Union soviétique a envers le gouvernement afghan des obligations fondées sur un traité*, a-t-il déclaré. *C'est une assistance légitime, nous n'allons pas réviser ce traité. »* Le blocage semble donc total, ou, pour reprendre les mots de M. Shultz, *« la situation reste ce qu'elle était »*.

Les Américains répètent désormais, plus fermement encore qu'il y a quelques mois, qu'ils continueront de soutenir les résistants afghans et que le problème n'est pas seulement celui du retrait des troupes soviétiques, mais de la possibilité pour les réfugiés de rentrer chez eux et de la formation d'un gouvernement conforme aux désirs des afghans.

« Notre proposition [de moratoire] *reste sur la table »*, a ajouté M. Shultz, en indiquant explicitement que, si les Soviétiques n'en voulaient décidément pas, Washington *« ne pourrait apposer, en tant que garant, sa signature au bas d'un accord à Genève »*. C'est-à-dire que Moscou ne pourrait compter sur la coopération des Etats-Unis pour faciliter le retrait de ses troupes du pays.

D'autres problèmes régionaux ont été discutés, plus rapidement, mais également sans résultat. M. Shultz a exposé *« en détail »* sa conception d'une conférence internationale qui permettrait de donner le coup d'envoi à des *« négociations directes »* entre Israël et ses voisins. Mais des *« différences aiguës »* sont apparues, a indiqué le secrétaire d'État, qui n'a toujours obtenu l'accord d'aucune des parties pour son plan de paix au Proche-Orient, mais ne se décide pas, officiellement du moins, à le passer par pertes et profits : *« Personne ne semble prêt à monter dans notre train, mais tout le monde souhaite apparemment qu'il continue à rouler. »*

Les discussions ont été tout aussi stériles sur l'Amérique centrale, si l'on en croit M. Shultz. Les Américains ont une fois de plus demandé aux Soviétiques de cesser de livrer des armes au Nicaragua. Ces derniers ont rétorqué qu'ils le feraient *« à condition que les Etats-Unis mettent un terme à leurs relations de coopération militaire avec un nombre non spécifié de pays de notre hémisphère, ce qui ne me paraît pas une approche très fructueuse »*, a expliqué le secrétaire d'Etat : les Américains n'acceptent pas que l'URSS se place sur le même plan qu'eux dans l'hémisphère américain, où ils considèrent que Moscou n'a rien à faire.

La négociation START : encore « beaucoup de travail »

Naturellement, une partie considérable des entretiens (et des travaux menés parallèlement par les groupes de travail) a été consacrée aux négociations sur la limitation des armements stratégiques. Mercredi en milieu de journée, M. Chevardnadze semblait vouloir croire que le traité START pourrait être prêt pour le sommet de Moscou. Mais dans la soirée, lui-même et M. Shultz sont restés plus que prudents. *« Beaucoup de travail reste à faire »*, a déclaré le ministre soviétique, tandis que le secrétaire d'Etat reconnaissait qu'aucune percée n'avait été réalisée.

On a tout de même, apparemment, progressé un peu, sinon sur le fond, du moins sur la méthode à suivre. Ainsi, la question du respect (et de l'interprétation) du traité de 1972 sur les défenses antibalistiques (ABM) devra faire l'objet d'un accord particulier, distinct du traité START proprement dit, étant entendu que les deux questions restent liées et que les deux accords devront en fait être signés en même temps.

Le désaccord sur l'interprétation du traité ABM recouvre en fait toute la querelle sur l'initiative de défense stratégique, que les Soviétiques remettent régulièrement sur le tapis, et à laquelle M. Reagan veut d'autant moins renoncer que, selon lui, les Soviétiques eux-mêmes font en la matière de rapides progrès.

Lors du sommet de Washington, en décembre dernier, une « formule magique » avait été trouvée, qui, tout en laissant le problème entier, lui donnait une solution purement verbale : les deux superpuissances devraient s'engager *« à respecter le traité ABM tout en poursuivant les recherches, le développement et les expérimentations nécessaires* [as required] *qui sont autorisés par ce même traité »*. *« Nécessaires »*, selon les Américains, signifiait nécessaires à la poursuite du programme IDS, mais les Soviétiques ont vite fait savoir qu'ils ne l'entendaient pas de cette oreille.

Selon M. Shultz, les deux parties sont à présent convenues que cette *« ambiguïté »* ne peut pas être maintenue : on va donc tenter de la lever, a expliqué le secrétaire d'Etat, en s'attachant à élaborer un projet de texte commun qui développerait la formulation adoptée au sommet de décembre. Faire jaillir la lumière d'une obscurité volontairement maintenue : l'entreprise s'annonce redoutable.

Quelques progrès ont aussi été réalisés — à Genève, avant même la venue de M. Chevardnadze à Washington — dans la mise au point de trois textes concernant les procédures de vérification : mais il s'agit de textes comprenant de très nombreux blancs, qui signalent les endroits où un accord reste à trouver.

Paradoxalement, c'est sur la question, naguère si difficile à aborder, des droits de l'homme, que les deux parties ont le plus clairement affiché une certaine satisfaction. M. Shultz a pris acte des progrès réalisés en matière d'émigration pour les Soviétiques de souche allemande ou arménienne, mais il a fait remarquer que le nombre de juifs autorisés à quitter l'URSS restait insuffisant. Il s'est aussi étonné qu'il soit encore nécessaire d'évoquer des problèmes comme les mariages mixtes ou la libération des « prisonniers de conscience », qui selon lui devraient être réglés depuis longtemps.

M. Chevardnadze de son côté s'est inquiété du sort des mineurs condamnés à mort aux Etats-Unis et des manifestations de racisme : les Soviétiques acceptent désormais d'être systématiquement interrogés sur les droits de l'homme, mais à condition de ne pas se trouver seuls en position d'accusés. Un « groupe spécial » d'experts des deux pays va d'ailleurs poursuivre ces jours-ci les entretiens sur les droits de l'homme.

Faute de mieux, Soviétiques et Américains sont au moins d'accord sur un point : on peut parler, de tout, et de plus en plus souvent. Infatigables l'un et l'autre, MM. Shultz et Chevardnadze sont les premiers à donner l'exemple.

JAN KRAUZE.

● **Succès militaire soviétique.** — Les troupes soviéto-afghanes ont réussi à entrer dans la ville d'Urgun (est de l'Afghanistan) assiégée depuis trois ans par des moudjahidines afghans, a rapporté, mercredi 23 mars, l'agence Afghan Islamic Press (AIP), proche de la résistance. — *(AFP.)*

Afrique

ÉTHIOPIE

Les rebelles érythréens affirment avoir remporté une victoire majeure

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), principal mouvement indépendantiste de cette province, affirme avoir remporté une victoire majeure à la fin de la semaine dernière en s'emparant de la ville d'Afabet sur les plateaux et en infligeant à l'armée gouvernementale des pertes qu'il évalue à 15 000 hommes, sur les 20 000 présents dans la région.

Engagée aux côtés du président Mengistu, l'URSS a confirmé que trois de ses *« conseillers militaires »* en Ethiopie avaient été faits prisonniers à Afabet et qu'un quatrième avait disparu. Pour la première fois, Moscou se trouve dans la position inconfortable de devoir reconnaître la capture des siens par un mouvement de libération qui se réclame lui aussi du marxisme.

C'est en 1970 que le FPLE, composé d'éléments chrétiens et « progressistes », commença à concurrencer, puis à supplanter sur le terrain, le Front de libération de l'Erythrée (FLE) pro-arabe et anticommuniste. Soutenu par le bloc communiste, il fut initié aux techniques de la guérilla par des Nord-Vietnamiens et des Allemands de l'Est.

Ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, M. Jean-François Deniau s'est intéressé au FPLE, dont il a suivi les combattants sur le terrain, pour écrire *Deux Heures après minuit*, reportage sur les maquis d'Afrique et d'Asie. A la lumière de son expérience, il estime, nous a-t-il dit, que, sans aider évidemment le FPLE, l'URSS se sert indirectement de lui dans la mesure où la nécessité de faire front contre les indépendantistes accroît la dépendance de M. Mengistu à son égard.

Selon les constatations de M. Deniau, les militaires soviétiques évitaient soigneusement de prendre des risques personnels lors des offensives de l'adversaire. Si trois d'entre eux ont été capturés, ce serait en raison de l'effet de surprise créé par les assaillants et surtout à cause du manque de combativité des Ethiopiens. M. Deniau nous assure que le FPLE ne peut avoir remporté une victoire de cette ampleur, avec les faibles moyens dont il dispose, sans une sorte de trahison parmi les gradés de la garnison gouvernementale.

La raison de cette trahison serait une purge intervenue le mois dernier sur ordre du président Mengistu. Le général commandant le secteur de Nafka, le point chaud de l'Erythrée, dans le nord du pays, aurait été fusillé le 15 février pour avoir déclaré que la guerre contre les indépendantistes ne serait jamais gagnée. D'autres gradés de haut rang furent révoqués, et on se demande s'il n'y a pas eu un complot contre M. Mengistu.

J. G.

Amériques

PARAGUAY : malgré la lassitude de la population devant la dictature

Après Stroessner, un autre Stroessner ?

Réélu, en février, président du Paraguay pour cinq ans, le général Stroessner ne se préoccupe pas moins de sa succession. Après plus de trente-trois ans de dictature, la lassitude de la population est de plus en plus évidente.

ASUNCION
de notre envoyé spécial

« Après Stroessner, un autre Stroessner ! » Est-ce un slogan ou une prophétie ? Dans ce cas, sinistre prophétie, du moins pour les Paraguayens de moins en moins rares qui voudraient changer d'air. L'homme qui a jeté ce cri est un militant du Parti colorado, le parti officiel. Visage apoplectique, foulard écarlate autour du cou, il est ce qu'on appelle ici un *hurrero*, un spécialiste des *hurrah* lancés en l'honneur du général-président qui trône à la tribune officielle.

Juste avant les élections du 14 février dernier, qui ont reconduit pour cinq ans le général Stroessner à son poste après un simulacre de scrutin, les « colorados » avaient fait mine de terminer leur « campagne » par un meeting dans la capitale. Cérémonial exemplaire et significatif. Le rouge est la couleur du parti. Rouges sont les banderoles et rouge l'énorme foulard – style gardien de troupeau – que le président Stroessner, comme tous ses « coreligionnaires », arbore en cette occasion.

Les *hurreros* se succèdent, mêlant espagnol et guarani. L'un, particulièrement zélé, appelle Stroessner *« l'anti-communiste mondial numéro un »*. Le président sur son siège ne bronche pas. Les yeux bridés par l'âge, le visage couperosé, il ne sort de son impassibilité que pour s'esclaffer en compagnie du ministre de l'intérieur, Sabino Montanaro, qui, le reste du temps, a toujours l'air furibard.

Et puis voici : *« Après Stroessner, un autre Stroessner ! »* A en croire l'opposition, il ne s'agit pas d'un hurrah improvisé. *« Chaque fois que le régime a pris un tournant il l'a d'abord fait claironner par la base »*, explique M. José-Felice Estigarribia, l'un des dirigeants du parti radical authentique » où l'on nourrit, depuis des mois, cette suspicion : Stroessner veut laisser sa succession à son fils aîné, Gustavo, lieutenant-colonel de l'arme de l'air. Pour y parvenir, il suit sa tactique habituelle : de même qu'il est depuis plus de trente ans candidat à la réélection, *« à la demande »* de son parti, son fils lui succédera pour répondre *« à une exigence populaire »*.

Rien ne dit pourtant qu'une telle opération pourrait réussir. Le *« stroessnisme »*, à son crépuscule, n'est plus ce qu'il était. Il ne réunit plus les foules mais des « claques » qui s'effilochent au fil des ans. Le jour du meeting de clôture, il n'y avait guère plus de quarante mille personnes pour lancer ou applaudir les hurrah malgré la mobilisation générale des fonctionnaires, tous colorados par obligation.

« Tous des voleurs »

Dans la rue, les propos sont souvent contestataires. On parle de la *« farce »* électorale, du vieux président *« qui se répète »*, des officiels en Mercedes qui sont *« tous des voleurs »*. Propos inimaginables il y a dix ans, quand la grande majorité des Paraguayens paraissaient terrorisés ou subjugués par le général.

Sur la *place des Héros*, au cœur d'Asuncion, Domingo Laino manifeste avec une poignée d'opposants. Monté sur un muret, le chef du Parti radical authentique harangue ses camarades, profitant de la présence de journalistes étrangers à la veille des élections. De loin, les gens le reconnaissent, l'applaudissent. Avec son visage puissant aux traits légèrement métissés, il est devenu la principale figure de l'opposition depuis son retour d'exil il y a moins d'un an. Il a le contact avec le peuple, dit-on, de même qu'avec les intellectuels qu'il séduit par son « parler vrai ». Quand la police intervient, matraque à la main, les passants protestent et applaudissent ceux qui continuent à crier sous les coups *« A bas le tyran ! »*.

Les Radicaux authentiques sont l'un des nombreux *« groupes irréguliers »* pourchassés par le régime. Il y a huit ans, ils ont signé avec les autres opposants un accord national dont le principal résultat, au dire de Laino, a été *« d'apprendre aux uns et aux autres à se connaître car, auparavant, ils s'ignoraient »*. Divisée, l'opposition compense ce défaut par un activisme redoublé. Le système répond à sa façon, à la fois *« sélective et intelligente »* de l'aveu général. Les uns après les autres, les *« irréguliers »* sont arrêtés, puis relâchés après un court séjour en prison. Pas de tortures, ni de disparitions, qui appartiennent à une autre époque. La manière forte n'est pas dédaignée pour autant. Elle est laissée à *« l'initiative de commandos colorados qui défendent, gourdin à la main, la « paix » et les « institutions »*.

L'opposition exulte malgré tout. Depuis le mois d'août, en effet, le Parti colorado a éclaté. Les « militants » ont chassé les « traditionalistes » et pris les postes de direction. En langage décodé, les inconditionnels du général ont pris la place de ceux qui ne l'étaient pas. A un octogénaire respecté, Ruan Ramon Chaves, a succédé, à la tête du *« coloradisme éternel »* ce *« godillot entre les godillots »* Sabino Montanaro. L'opération a été menée de main de maître avec les méthodes habituelles – fraude et intimidation.

Pour l'opposition, c'est là pain bénit. *« Les traditionalistes étaient majoritaires. Le régime a donc perdu sa base de soutien politique »*, explique Gonzalez Casabianca, chef d'une vieille dissidence du coloradisme, le MOPOCO (Mouvement populaire colorado). Et de spéculer sur ces colorados marginalisés qui pourraient être récupérés pour la bonne cause et avec qui les *« irréguliers »* pourraient signer un pacte pour l'ouverture politique et la démocratie.

« Professionnalisme »

Aldo Zucolillo, directeur d'*ABC Color*, quotidien fermé il y a quatre ans par les autorités, n'est pas aussi optimiste. Il pense que les « colorados » expurgés reviendront les uns après les autres manger dans la main qui les a frappés. *« Stroessner est très habile, très compétent. Il connaît bien ses gens. Son projet, c'est de laisser la classe militaire au pouvoir. Un autre général viendra après lui pour perpétuer un système qui fabrique des millionnaires et qui, grâce à la corruption, bénéficie de complicités dans les pays voisins. »*

Les intérêts stratégiques du principal voisin, le Brésil, expliquent plus que la corruption l'appui apporté à Stroessner. C'est cet appui qui rend aléatoires, selon Aldo Zucolillo, les pressions américaines en faveur de la démocratisation du Paraguay. Les Etats-Unis sont loin en effet et ils ne sont pas le principal partenaire commercial.

« J'ai toujours pensé que leurs intérêts étaient contraires aux nôtres, dit Francisco Vargas, l'un des responsables du Comité des Eglises, organisation humanitaire. *Mais je suis obligé de reconnaître que, chaque fois qu'il y a un prisonnier politique, le seul gouvernement qui intervient, c'est celui des Etats-Unis. Depuis plusieurs années, les Américains ont cessé toute aide économique. On ne peut pas en dire autant de la France. Quand il y avait encore un gouvernement socialiste à Paris, la France a accordé des crédits pour des opérations scandaleuses comme la construction d'un hôpital qui coûtera cinq fois plus cher qu'il ne devrait. »*

Francisco Vargas admet, lui aussi, que Stroessner est un dictateur compétent : *« En tout cas davantage que l'Eglise et le pape*, dit-il. *Le pape doit venir ici en mai. L'Eglise avait prévu qu'il visiterait, entre autres villes, Concepcion, dans le nord. Mais Stroessner a refusé en alléguant des raisons techniques. A ses yeux, le Nord n'est sans doute pas montrable car c'est une région pauvre et un fief de l'opposition. L'Eglise s'est laissé convaincre et le Vatican aussi. C'est pourquoi je dis que Stroessner est plus fort que les deux réunis. »*

Devant tant de brevets accordés au « professionnalisme » du général-président, on se demande si l'opposition peut tellement se réjouir de l'éclatement du parti officiel et spéculer sur le nombre de « colorados » qu'elle pourrait récupérer. Stroessner a sans doute pris dans cette affaire un risque calculé. Après une ouverture en trompe l'œil qui lui a servi à récupérer dans son parti ceux qui avaient des velléités d'indépendance, il a fait la grande purge *« et s'est doté d'un parti tout neuf, kilomètre zéro »*, dit Aldo Zucolillo. Dans quel but ? Pour préparer sa succession comme il l'entend. *« Ceux qui ont été expulsés étaient favorables à Stroessner mais pas à la continuité de la dynastie*, explique José-Félix Estigarriba. *Ils pensaient que c'était au parti, après la mort du chef, à prendre la relève. »* Mais le chef est toujours vivant. Et il en a décidé autrement.

CHARLES VANHECKE.

هكذا من الأصل

La campagne pour l'élection présidentielle

La première journée du candidat Mitterrand

« Enfin ! »

DÉLÉGUÉ national du RPR à la jeunesse, M. Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, est mal taillé pour faire un *« chef d'orchestre clandestin »*. Un borgne l'aurait reconnu, à demi dissimulé derrière un pilier de la Grande Halle de La Villette, au Salon de l'étudiant, lorsque, le mercredi 23 mars, quelques dizaines de jeunes gens ont accueilli le président-candidat aux cris de *« Mitterrand, à Latche ! Mitterrand fous le camp ! »*. D'autant que ces contestataires, aussi pugnaces que l'avait été, la veille au soir, le chef de l'Etat en annonçant sa candidature à la télévision, balançaient par-dessus la tête du président de la République des flopées d'autocollants à la gloire de Jacques Chirac.

Le service d'ordre improvisé de l'UNEF-ID, converti aux traîtrises de la social-démocratie mais pas encore aux douceurs du massage, fut rapidement débordé, bien qu'ayant pactisé avec la police en civil. Dès lors, chacun put vivre ses fantasmes et singulièrement ceux qui, à droite et à gauche, rêvent de se faire une « gueule d'empeigne » dans une mêlée du Tournoi des cinq nations. Seul l'arbitre souriait aux anges. Et pourtant, des anges, il n'y en avait pas beaucoup.

« Le sectarisme n'a pas disparu en une nuit. Mais je me réjouis que la vie soit revenue, le débat, la discussion. C'est plus intéressant qu'avant, reconnaissez-le », dit M. Mitterrand, tandis qu'alentour, s'écroulaient structures de stands et rampes d'éclairage. *« Enfin ! »* s'exclama-t-il en s'essayant à la stabilité dans les 50 centimètres carrés d'espace que lui préservaient un dernier quarteron d'hommes forts ». *« Enfin ! comme quelqu'un qui se relève à l'instant d'une indigestion de brouet consensuel. »* M. Chirac aurait ajouté : *« C'est pas bien de dire ça. »*

En deuxième mi-temps, la première ligne de l'UNEF-ID manifesta que, bien échauffée, elle est redoutable. Le camp adverse, époumoné, se sentant probablement un petit creux à l'estomac, quitta le terrain. L'Institut national polytechnique de Toulouse offrit au président de la République une écharpe assortie à son chapeau de candidat. Des chiraquiens vaincus par jet de l'éponge, M. Mitterrand remarqua : *« Ils sont plus jeunes que moi, mais je suis plus résistant qu'eux. »* Puis il s'en alla déjeuner avec des enseignants et — il l'avait exigé *in extremis* — des étudiants car *« quand on visite une caserne et que l'on ne rencontre que des officiers, on vous dit toujours que la soupe est bonne »*.

L'éducation tient lieu de potage. M. Alain Devaquet serait-il ministre dans un gouvernement nommé par M. Mitterrand ? C'est un homme cultivé, humaniste, certes, répondit le président-candidat ; mais il reste le symbole d'une politique universitaire qui *n'est* pas la sienne. Confier au premier ministre le portefeuille de l'éducation nationale, conformément au rêve de M. Michel Rocard ? M. Mitterrand n'y est guère favorable, mais il veut faire de l'éducation l'un des premiers ministères.

Le dessert fut politique ! Plus disert, M. Mitterrand livra une explication de texte sur son intervention de la veille au soir à Antenne 2. Aurait-il été trop agressif ? Non, vraiment il ne le pense pas. Sans doute un peu sec au début, mais l'ambiance était tendue dans le studio. Il a dit *« ce qu'il pense »*, brutalement peut-être, mais il y a *« des choses qui doivent être dites clairement »*. M. Mitterrand délivra ensuite un cours magistral sur la défense, la dissuasion nucléaire, les négociations de désarmement et la responsabilité de sa fonction en la matière. Il ne souhaite pas transmettre pareille chose à n'importe qui. A droite, quelques-uns sont capables de l'assumer : *« Il y en a. »* Mais, à d'autres ses interlocuteurs ont tous compris qu'il parlait de M. Chirac — il ne *« confierait jamais la bombe »*. A gauche aussi, il *« se méfierait »* de certains. Il n'a pas dit de qui.

M. Mitterrand s'est ensuite rendu au Palais de la découverte dont on célèbre le cinquantième anniversaire. M. Maurice Schumann, sénateur RPR *lui réserva* un accueil fort civil et républicain. Le président-candidat s'intéressa aux pendules couplés et demanda aux petits enfants qui passaient par là comment fonctionne cet étrange appareil. Il compléta également ses connaissances sur les turpitudes des charançons, le bonheur des papillons — *« parfum : sex-appeal »*, indique l'exposition — et enfin sur *« qui fait quoi chez les fourmis »*. Puis il parla de la science, de la recherche et du savoir, cette forme de partage du pouvoir.

Le matin, au conseil des ministres, l'atmosphère avait été, selon les témoins, *« glacée et polie »*. Pendant que le président de la République et le premier ministre s'entretenaient comme chaque mercredi, les ministres, en attendant, s'étaient pourtant bien amusés. Charles Pasqua clamait : *« Charasse va goûter mon café »*, car il redoutait, pour rire, que l'on tentât d'empoisonner, à l'Elysée, un chef de *« bande »* ou de *« faction »*. *« C'est déjà fait »*, répondit M. Michel Charasse, conseiller du président de la République qui connaît son Pasqua par cœur pour l'avoir longuement fréquenté au Sénat. Plaisanterie pour plaisanterie, M. Charasse ajoute : *« S'il veut que je goûte son café, c'est au moins la preuve qu'il a confiance en moi. »*

GÉRARD COURTOIS et JEAN-YVES LHOMEAU.

Les réactions aux déclarations du chef de l'Etat

M. Barre : pas de censure automatique d'un gouvernement désigné par M. Mitterrand

S'exprimant le jeudi 24 mars sur Europe 1, M. Raymond Barre a pour la première fois indiqué quelle serait son attitude en cas de réélection de M. François Mitterrand et de nomination, comme l'a indiqué le chef de l'Etat, d'un nouveau chef de gouvernement dans les vingt-quatre heures. Question : *« Censurerez-vous ce gouvernement ? »* Réponse de l'ancien premier ministre : *« Pourquoi ? Moi, je demande à voir. Le président de la République est élu. C'est donc qu'il a la confiance des Français. A partir de ce moment-là, la donne est tout à fait nouvelle, c'est à lui de décider ce qu'il veut faire. Moi, je suis un citoyen et j'agirai en conséquence. S'il nomme un premier ministre qui vient me proposer de nationaliser de nouveau les entreprises en France, je vous garantis que je vais le censurer tout de suite. »* Question : *« Sinon, vous le laissez vivre un peu ? »* Réponse : *« Oh, oui, encore un instant, monsieur le bourreau ! »*

Cette précision apportée, M. Barre a estimé qu'il se trouvait actuellement *« dans une situation confortable »*. Il ne craint pas *« de se retrouver tout nu »*. *« Si d'autres candidats*, dit-il, *trouvent que ce que je dis n'est pas mal et qu'ils l'utilisent, pourquoi voulez-vous que je m'en formalise ! »*

Il ne s'est senti aucunement visé par les propos de M. Mitterrand contre *« les bandes et les factions »*. Vocabulaire identique au sien lorsqu'il revendique un Etat impartial : *« Ce qu'on pille*, rétorque-t-il pour la forme, *c'est le dictionnaire. »* Sur le fond, le député du Rhône juge qu'il aurait été *« plus d'accord avec M. Mitterrand s'il s'était montré le garant de l'Etat impartial depuis le jour où il est entré à l'Elysée »*. Réaffirmant sa crainte de voir au sommet de l'Etat *« la dyarchie se transformer en duel »*, M. Barre a de nouveau contesté à M. Mitterrand comme à M. Chirac leurs capacités de rassembleur.

« On peut rassembler, a-t-il expliqué, *lorsqu'on dispose d'une certaine crédibilité* [...]. *ce qu'il faut demander aux Français, c'est de juger la crédibilité de ceux qui parlent. Quels sont ceux qui font ce qu'ils disent, qui restent fidèles à leurs conceptions, qui sont capables de ne pas varier jour après jour en fonction de l'évolution atmosphérique* [...]. *Vous ne pouvez pas rassembler lorsque vous êtes un homme de parti. Lorsque tout le monde sait que votre seule ambition, c'est le parti, la conquête du pouvoir pour le parti. Vous ne pouvez pas vous adresser à des gens qui sont sans parti et leur dire : regardez je me suis profondément transformé. Le plomb vil s'est changé en or pur. »*

M. Barre a encore regretté que les grands problèmes ne puissent pas être traités sur la place publique au cours de cette campagne. Les journalistes ont selon lui leur part de responsabilité. *« Aujourd'hui*, s'est-t-il plaint, *il n'y a plus que les échotiers, pour ne pas dire les ragotiers, qui triomphent. »* Enfin, M. Barre a confirmé qu'une nouvelle rencontre était prévue entre lui et M. Chirac, rencontre que le premier ministre avait d'ailleurs qualifié d' *« imminente »* la veille sur TF 1.

M. Chirac : il représente en réalité le passé

M. Jacques Chirac, interrogé lors du journal de 20 heures de TF 1, mercredi 23 mars sur les termes (« bandes », « factions », « clans ») employés par M. Mitterrand, la veille, a répondu :

« Je ne me suis pas senti visé. Je ne reprendrai pas ces termes car je pense qu'ils ont dû outrepasser la pensée de François Mitterrand. Ce ne sont pas des mots que l'on emploie dans une démocratie si on respecte ceux qui ne partagent pas votre sentiment. Je ne me suis pas senti visé par le mot de clans. Dans l'histoire contemporaine française, le seul moment où j'ai eu l'impression que la France était aux mains d'un clan, c'était au moment du congrès de Valence du PS. »

A propos de la mise en accusation de « l'Etat-RPR », il a déclaré : *« C'est une campagne qui est lancée par le PS. C'est un processus classique, pour masquer ce que fut, pendant cinq ans, la mainmise du PS sur tous les rouages de l'État. Nous n'avons pas du tout cette conception des affaires et cette campagne n'a pour objet que de masquer ce qui a été la réalité hier et ce qui pourrait être demain la réalité si le PS reprenait le pouvoir. C'est-à-dire la mainmise sur l'ensemble des charges de l'État. C'est dans leur nature : ils s'assimilent à l'État. »*

M. Chirac a poursuivi : *« Si M. Mitterrand s'imagine qu'il va par je ne sais quelle stratégie, récupérer une partie de la majorité, alors, il se trompe lourdement.*

» Il n'a aucune chance. En revanche, je suis frappé par le caractère extraordinairement agressif à l'égard d'une partie des Français, celle qui n'est pas socialiste, de sa déclaration. Je n'ai pas, jusqu'à présent, le sentiment que la France soit à deux doigts de la guerre civile, comme il l'a laissé entendre. Ce n'est pas bien de faire des choses comme ça. Parce que ça peut provoquer des tensions, des réactions. On ne joue pas avec cela. Je crois qu'il a eu tort. Il y a, dans ce comportement, comme une espèce de sentiment de recherche de revanche.

Le premier ministre a ajouté : *« Nous avons deux approches, deux conceptions tout à fait différentes des choses. Je crois que M. Mitterrand représente en réalité le passé, c'est-à-dire une doctrine qui n'est plus à jour ; et j'essaie, dans la majorité, avec le pragmatisme nécessaire, de nous adapter à ce qu'est le monde de demain. Le monde de demain ne devra pas être paralysé, étatisé. La dignité de l'homme ne pourra se satisfaire de l'assistance généralisée. C'est autre chose. C'est un monde de solidarité, de générosité, de dynamisme. C'est un monde jeune. Et vous ne pouvez pas demander à un vieux parti de concevoir un monde jeune.*

» Je dis un vieux parti, non pas par référence à l'âge de ceux qui le représentent, mais par référence à l'ancienneté de sa doctrine, au caractère inadapté de sa doctrine. »

Il a ainsi conclu : *« Je ne sais pas ce que fera M. Mitterrand à partir du moment où il est candidat. Ce que je peux dire, c'est que, moi, je gouverne, et que je gouvernerai jusqu'au terme du mandat de mon gouvernement. Et il ne faut pas s'attendre, de ma part, à la moindre faiblesse dans ce domaine. Je garderai l'État et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.*

M. Jospin : il n'a pas dramatisé

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 23 mars, a accueilli *« avec joie »*, selon les termes d'un communiqué, la décision du président de la République de se représenter. Le bureau exécutif *« unanime »* invite les socialistes à *« s'engager massivement »* derrière M. François Mitterrand afin que s'exprime *« l'élan qui le conduira, grâce au rassemblement d'une large majorité de Françaises et de Français »*, à la victoire au second tour de l'élection présidentielle.

Le bureau exécutif a décidé de convoquer, dimanche au Palais des congrès de la porte Maillot, une convention nationale extraordinaire *« afin d'apporter le soutien des socialistes à François Mitterrand »*.

Dès l'annonce de la nouvelle candidature de M. Mitterrand, les militants socialistes ont commencé à coller la nouvelle affiche de campagne, qui représente le visage du président, photographié de trois quarts, avec un léger sourire et sous un éclairage qui ne cherche pas à cacher ses rides. La droite de l'affiche, sans autre mention ni sigle, est occupée par un slogan : *« La France unie »*.

De son côté, l'équipe de campagne, dirigée par M. Pierre Bérégovoy, a commencé mercredi à occuper les locaux de l'avenue Franco-Russe à Paris.

Mercredi également, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a évoqué, lors d'une conversation informelle avec les journalistes, les incidents survenus avec de jeunes militants du RPR et de l'UNI, lors de la visite du Salon de l'étudiant, le jour même, par M. Mitterrand.

« Il n'a pas fallu attendre longtemps, a affirmé M. Jospin, *pour que les propos du président de la République [...] sur l'intolérance de groupes, de factions ou de bandes soient vérifiées. »* M. Jospin a soutenu que le président a été, notamment, accueilli par les cris de *« A mort Mitterrand »*. Le premier secrétaire a souligné la présence de M. Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, responsable des jeunes RPR, et a demandé à M. Jacques Chirac s'il désavouait M. Raoult. Invité, le soir même, du journal de TF 1, M. Chirac a affirmé qu'il *« désavoue plutôt M. Jospin »*, car il *« n'imagine pas un seul instant que de tels propos puissent être tenus »*.

« Factions » et non « factieux »

M. Jospin a affirmé que le PS ne sera pas *« mis en veilleuse »* pendant la campagne et s'est employé à justifier les inquiétudes de M. Mitterrand sur la *« paix sociale »* et la *« paix civile »* en France, en déclarant : *« Quand vous pensez à ce que M. Chirac et ses amis [...] font subir à leurs alliés, réfléchissez à ce qu'ils peuvent être tentés de faire à ceux qui ne le sont pas. »* Toutefois, M. Jospin a soutenu qu'en évoquant de façon transparente le RPR à propos de *« factions »*, M. Mitterrand n'a pas voulu traiter M. Chirac de *« factieux »* (1), mot qu'il n'a pas employé. *« Une faction, c'est une chose ; un factieux, c'en est une autre »*, a ajouté M. Jospin (1).

« Vous avez l'air d'oublier [...] a continué le député de Haute-Garonne, *qu'avant que finalement M. Chirac ne change d'avis. M. Pasqua lui a proposé d'utiliser la crise étudiante. [...] Ma thèse, c'est que si François Mitterrand n'avait pas été présent à la tête de l'Etat, n'avait pas dit ce qu'il a dit à Chirac, si nous ne nous étions pas nous-mêmes exprimés comme nous l'avons fait, peut-être aussi si des élections n'avaient pas été aussi proches, je pense que certains avaient la tentation d'utiliser la violence [...] contre le mouvement étudiant pour créer une crise politique. [...] Moi, je n'ai pas entendu de dramatisation hier soir* [lors de la déclaration de M. Mitterrand]. *[...] Enfin, pourquoi le président de la République, dans sa responsabilité, ne ferait-il pas allusion tout haut à toute une série de choses que beaucoup de gens disent tout bas, y compris dans la majorité [...] ? »* Pour M. Jospin, si M. Barre disait tout haut ce qu'il dit tout bas de M. Chirac, ce serait un élément important de *« clarification »* de la vie politique française.

J.-L. A.

(1) NDLR. — Le Larousse en trois volumes définit ainsi le terme factieux : *« qui fomente des troubles : ligues factieuses.* Adj. *Entaché de l'esprit de faction, de sédition : caractère factieux. Des paroles factieuses »*. Une *« faction »* est définie comme un *« parti de gens unis pour une action politique violente : constituer une faction »*.

Devant la presse diplomatique

Pas de négociations d'Etat à Etat en cas de prises d'otages

S'adressant à l'Association de la presse diplomatique française, M. Raymond Barre s'est prononcé, le mercredi 23 mars, contre le principe de *« négociations d'Etat à Etat »* dans le cas de prises d'otages et a estimé, à propos du soutien éventuel à apporter à M. Mikhaïl Gorbatchev dans ses tentatives de réformes en Union soviétique, que *« personne n'a intérêt, sur le continent européen, à ce que des difficultés assaillent une grande puissance du continent »*.

Voici les principales options de politique étrangère définies par le candidat à la présidence de la République au cours de ce déjeuner de presse :

● **Europe** : la progression de l'Europe doit se manifester dans trois domaines essentiels, à savoir la création d'un grand marché unique intérieur, le renforcement du système monétaire européen et le développement de la coopération technologique.

M. Barre a aussi estimé qu'il ne serait *« pas possible d'ignorer les pays non communautaires de l'Europe occidentale — Autriche, Suisse, Scandinavie. — [...] Je vois se dessiner l'espace économique qui couvre l'Europe de l'Est à l'Ouest »*, a-t-il dit.

● **Désarmement** : *« Je ne suis pas un admirateur fanatique de l'option zéro et de l'option double zéro »*, a dit M. Barre, soulignant qu'il ne fallait pas que le désarmement *« se fasse aux dépens des capacités de défense de l'Europe occidentale »*.

M. Gorbatchev : « dans la bonne direction »

La modernisation des armes nucléaires à courte portée, a-t-il dit d'autre part, ne doit pas être présentée *« comme un élément de la course au surarmement, mais comme un moyen d'éviter leur obsolescence »*.

● **Est-Ouest** : les réformes souhaitées par M. Gorbatchev, *« et qui, semble-t-il, vont dans la bonne direction, ne se dérouleront pas sans douleur »*, a déclaré M. Barre. *« Personne n'a intérêt sur le continent européen à ce que des difficultés assaillent une grande puissance du continent. Dans la mesure où elles vont dans le sens souhaitable, il ne faut pas gêner les actions entreprises ! »*

Les « propos tonitruants » de M. Mitterrand n'ont pas convaincu M. Lajoinie

M. André Lajoinie a de la suite dans les idées. *« La vérité finit toujours par se frayer son chemin »*, avait écrit le candidat du PCF à l'élection présidentielle sur le livre d'or de « L'heure de vérité », en octobre dernier. Invité de la même émission d'Antenne 2, le mercredi 23 mars, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a estimé, cette fois, que *« la vérité commence à se frayer son chemin »*.

Dans un mois, au soir du premier tour, le seul qui intéresse présentement les dirigeants communistes, *« la vérité »* défendue avec une honnête abnégation par M. Lajoinie sera mesurable en nombre d'électeurs qui l'auront entendue et faite leur. Le verdict des urnes ne semble pas trop inquiéter *« le seul candidat désigné démocratiquement »* puisque M. Lajoinie situe, actuellement, le niveau d'influence du PCF entre 14 et 15 % des suffrages sur le plan national. Les sondages, dont la Place du Colonel-Fabien ne pense pas grand-bien, lui donnent une place plus modeste. Et l'amélioration est très lente.

De la réceptivité à leurs propositions politiques et de leur crédibilité dans la société, M. Lajoinie et les responsables communistes présents sur le plateau ont pu avoir, pourtant, un aperçu à travers les sondages de la SOFRES commentés en fin d'émission. Victime ni de censure ni d'une supposée déformation de ses propos, le candidat communiste a constaté qu'un quart des personnes interrogées l'ont trouvé *« convaincant »* et se sont déclaré *« d'accord »* avec ses propositions.

Mieux : 42 % ont approuvé la suggestion du PCF de retirer 40 milliards de francs du budget militaire pour les consacrer à l'éducation et à la formation, contre 42 % qui s'y opposent. A une courte tête (29 % contre 27 %), elles ont estimé que le septennat qui s'achève avait marqué, plus un recul qu'une progression, sur le plan social, mais 37 % d'entre elles pensent qu'il n'est ni pire, ni meilleur. Enfin, M. Lajoinie a conforté son image personnelle en passant de 25 % à 30 % de *« bonnes opinions »* au cours de l'émission. Ceux qui ont une *« mauvaise opinion »* sont restés stables à 56-57 %.

Si le député de l'Allier peut se féliciter de cet actif, il y a aussi un passif. Seules 7 % des personnes interrogées estiment « positive » une élection de M. Lajoinie, 62 % la jugent « négative » et 17 % restant indifférentes. Sur les droits de l'homme, la sentence est sévère : 9 % estiment que le PCF les défend *« partout »*, 76 % dans *« certains pays seulement »* et 15 % sont *« sans opinion »*.

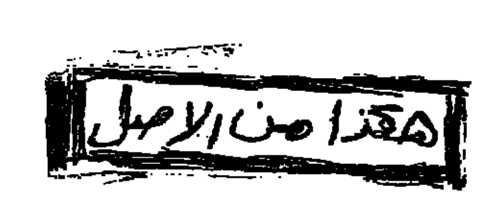
Le langage du patronat

Pour le reste, le candidat du PCF s'est montré fidèle aux critiques que les dirigeants communistes concentrent de plus en plus sur M. François Mitterrand. A-t-il entendu quelque chose de satisfaisant dans la déclaration de candidature du président-candidat ? *« Non »*, répond M. Lajoinie ! M. Mitterrand a-t-il raison de parler de paix sociale ? *« C'est un langage du patronat, un langage ultraréactionnaire. La paix sociale, ça veut dire que les travailleurs doivent baisser la tête. »* Que pensez-vous des *« clans »* et des *« factions »* dénoncés par le chef de l'Etat ? *« Les attaques contre les partis ne sont pas une bonne chose »* car *« ils concourent à l'expression du suffrage »*.

Et le grand marché de 1992 ? Il *« n'y a pas un millimètre de différence »* entre MM. Mitterrand et Chirac sur *« l'Europe américano-germanique orientée contre la France et les travailleurs »*. Mais alors comment qualifier la déclaration de M. Mitterrand ? Pour M. Lajoinie, ce sont des *« propos tonitruants qui ne visent qu'à cacher son projet d'alliance avec la droite »* car, selon le candidat du PCF, le président de la République a *« confirmé qu'il voulait poursuivre la politique actuelle, que Barre et Chirac ont menée »*.

A trente jours du scrutin, ce réquisitoire, qui s'inscrit dans la continuité des deux derniers congrès du PCF, ne peut plus laisser place au doute sur les intentions des dirigeants du PCF. Ne pouvant appeler à voter au second tour pour un candidat qu'ils dénoncent quotidiennement et ne souhaitant pas se réfugier explicitement dans l'abstention, ils prôneront en termes choisis, le conseil de M. Marchais : *« Si vous voulez voter Mitterrand au second tour, eh bien ! faites-le ! »*

OLIVIER BIFFAUD





Politique

Un entretien de M. François Mitterrand publié dans la revue « Pouvoirs »

« Droit, justice, démocratie : cela fait du pain sur la planche »

Le président de la République a accordé à Olivier Duhamel, directeur de la revue Pouvoirs, *un entretien sur les institutions, à paraître dans le prochain numéro de cette revue, et dont nous publions les principaux extraits.*

« Vous avez été élu président de la République au terme de près d'un quart de siècle d'opposition durant la Vᵉ République. Ce que vous saviez et ce que vous imaginiez de la réalité du pouvoir présidentiel a-t-il été confirmé ? Quelles ont été vos surprises ?

– Non, je n'ai pas été surpris. Le président de la République, qui ne faisait pas tout, pouvait tout faire. Rien d'étonnant si le régime, demeuré parlementaire dans son principe, ne trouvait pas son équilibre. Je savais en arrivant à l'Elysée que la recherche de cet équilibre serait l'une de mes tâches principales. J'ai réduit peu à peu l'envahissement quotidien de dossiers qui n'avaient pas à remonter à la présidence. Ce n'était que le début d'une remise en ordre qui continue de me paraître nécessaire.

– Durant les cinq premières années de votre mandat présidentiel vous avez bénéficié d'une majorité absolue de députés disposés à vous soutenir, comme, avant vous, le général de Gaulle et Georges Pompidou. Les constitutionnalistes en déduisent que le présidentialisme dominant s'est poursuivi sans grand changement. Or vous estimez, à l'inverse, avoir amorcé un rééquilibrage des pouvoirs, une modification de la pratique institutionnelle dans vos relations avec le gouvernement.

– Le général de Gaulle et M. Pompidou avaient obtenu la majorité absolue pour la coalition qu'ils dirigeaient. Première dans l'histoire de la République, cette majorité a été conquise en 1981 par un seul parti, le Parti socialiste. Certes, j'ai veillé à la bonne application des engagements que j'avais pris devant le peuple français. Mais les constitutionnalistes dont vous me parlez vont quand même un peu vite dans leurs déductions. J'avais assez réfléchi et écrit sur ce sujet pour être prêt, devenu responsable, à changer la pratique constitutionnelle. Cependant, une trop longue absence du pouvoir et, par là, une certaine inexpérience des ministres ne nous ont pas permis, à Pierre Mauroy et à moi, d'aller aussi vite que nous le souhaitions. J'ai parachevé l'évolution avec Laurent Fabius. Après mars 1986, M. Chirac a souvent cru m'arracher des compétences que j'avais déjà réaménagées.

– Vous êtes le premier président de la Vᵉ République qui ait perdu des élections législatives. Comment expliquez-vous cet échec ? Auriez-vous pu l'éviter ?

– On me pose régulièrement cette question en oubliant que j'ai appartenu pendant près de trente ans à un courant minoritaire dans le pays. L'union de la gauche, indispensable au succès, n'existait pas. J'ai pris la direction du Parti socialiste alors qu'il représentait 11 % de l'électorat. Luttant pour qu'un jour cette minorité devînt majorité, je ne pensais pas que cela se produirait avant longtemps.

Mes 26 % du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 ont battu le record de toute l'histoire du socialisme. La victoire massive de juin 1981 aux élections législatives, un mois après mon élection, risquait de faire illusion. En réalité, les Français avaient voté comme s'il s'était agi d'un référendum, et il n'aurait pas été sage de tabler durablement sur ce raz de marée. La réalité politique de la France ne permet pas ce genre d'illusions. Les choses se font plus lentement. C'était déjà un résultat remarquable pour les socialistes que d'atteindre 32 % des suffrages le 16 mars 1986. Je n'ai donc pas ressenti ce scrutin comme un échec. J'y étais préparé. Il me restait à poursuivre l'effort, là où j'étais.

– Plus précisément, quels ont été les principaux succès, quelles ont été les principales erreurs de la gauche entre 1981 et 1982 ?

– Les historiens se chargeront de trancher ce débat. Nous avons en tout cas rendu l'alternance possible en démontrant que la gauche, au-delà de ses vertus propres, savait gouverner, et dans la paix sociale. Elle sait aussi maintenant que, lorsqu'elle gagne, c'est la France qu'elle prend en charge.

« Le premier ministre est retourné aux habitudes de la IVᵉ République »

– Au lendemain de la victoire de la droite, vous avez appelé Jacques Chirac pour former un nouveau gouvernement. Au regard des prérogatives présidentielles, le choix du président du principal parti de la nouvelle majorité ne crée-t-il pas un précédent discutable ?

– Je me suis posé la question. Mais ce choix, c'était la sagesse, on le voit aujourd'hui. Il eût mieux valu que M. Chirac se démît de ses fonctions de chef de parti. On fait avec ce qu'on a.

– Et la constitution d'un gouvernement composé des dirigeants des principaux partis n'est-elle pas dans la tradition de la IVᵉ République plus que dans celle de la Vᵉ ?

– Vous avez raison. En appelant dans son gouvernement des dirigeants de formations politiques décidés à le rester, le premier ministre est retourné aux plus fâcheuses habitudes de la IVᵉ République. Je l'avais pourtant, et avec insistance, alerté. Il lui était difficile, sans doute, d'interdire aux autres ce qu'il se permettait à lui-même. Ce n'est pas à recommencer.

– Quels ont été les développements de la cohabitation les plus inattendus ?

– De mon point de vue, rien. Tout était prévisible. A la limite, me reportant à votre précédente question, je dirais que je ne pensais pas que les dirigeants de la nouvelle majorité répéteraient aussi vite les erreurs de la IVᵉ République. C'était sans doute leur pente naturelle. Ce n'est pas la mienne.

– Pourquoi avez-vous accepté en certains domaines un repli présidentiel, vous cantonnant parfois en deçà de vos prérogatives constitutionnelles ? Je pense par exemple aux nominations de hauts fonctionnaires...

– En deçà, non. J'ai maintenu ce qui devait l'être. Mais j'ai laissé le gouvernement gouverner, ce qui était aussi mon devoir.

« La trace de la cohabitation sera profonde »

– Le candidat François Mitterrand proposait une modification du mandat présidentiel soit dans le sens du quinquennat, soit dans celui du septennat non renouvelable. Quelles sont vos pensées sur ce point sept ans après ?

– Je souscrirais à celle de ces réformes qui pourrait réunir une large majorité dans les deux assemblées, ce qui n'a pas été réalisable après 1981.

– Quelles seront les principales traces laissées par la cohabitation ou, si vous préférez – mais pourquoi préférez-vous ce terme, – la coexistence institutionnelle ?

– Je préfère cette dernière expression parce qu'elle souligne que la situation ainsi créée n'a pas résulté de ma volonté personnelle mais du seul souci que j'avais de respecter la Constitution, c'est-à-dire la loi commune. La trace qu'elle laissera sera profonde. Chacun des pouvoirs sait désormais qu'il existe et voudra exercer sa pleine compétence, y compris lorsque majorité parlementaire et majorité présidentielle coïncideront de nouveau.

– Lorsque vous parlez d'un nouvel équilibre des pouvoirs, qu'entendez-vous exactement dans le partage du pouvoir entre le président et le premier ministre ?

– Le président de la République exerce à la fois une fonction d'autorité, notamment dans les domaines désignés par l'article 5 de la Constitution, et une fonction d'arbitrage, de conciliation, de conseil en de multiples circonstances. Sa fonction d'autorité ne peut se substituer à celle du gouvernement, et le gouvernement, de son côté, doit se garder d'empiéter sur la fonction présidentielle. Mais la Constitution est là-dessus rédigée de façon très confuse. Témoin l'ambiguïté de l'article 5 et de l'article 20. La République aurait beaucoup à gagner à une répartition claire des tâches, à une détermination plus précise des frontières au sein du pouvoir exécutif. Je trouverais excellent que le peuple, consulté, en décidât.

– Le président doit-il pouvoir révoquer le premier ministre ?

– Le premier ministre, qui met en œuvre la politique de la majorité parlementaire, ne peut être révoqué que par elle.

– La revalorisation du Parlement fait un peu figure de cliché pour campagne électorale, sans grande conséquence. Quels sont les moyens concrets pour permettre à l'Assemblée de jouer un rôle plus utile et plus visible ?

– Vous touchez là l'un des problèmes centraux du système parlementaire, où l'on navigue entre deux écueils : d'une part, l'excès des procédures parlementaires, qui conduit au régime d'assemblée, d'autre part, la soumission aux volontés du gouvernement, qui conduit au système consulaire.

» Afin d'y remédier, je conseille au gouvernement de ne pas se servir que par exception des moyens contraignants dont il dispose et aux Assemblées de montrer une conscience plus fière de leurs droits. Elles devraient à cet égard s'affirmer beaucoup plus rigoureuses pour l'absentéisme qui les discrédite, ordonner plus strictement leurs débats, consacrer au moins deux après-midis par semaine aux questions posées aux ministres, contrôler de plus près leur action.

– Faudrait-il, à terme, aller jusqu'à déconnecter le gouvernement de l'Assemblée, supprimer donc la responsabilité parlementaire du gouvernement pour que, à l'image des Etats-Unis, le Parlement remplisse son rôle de législateur et de contrôleur en toute indépendance ?

– J'entends souvent cette suggestion : pourquoi ne pas adopter carrément le régime présidentiel, à l'instar, comme vous le dites, des Etats-Unis d'Amérique ? Et il est vrai que la démocratie parlementaire n'a pas encore, chez nous, trouvé ses marques. La IVᵉ République, avec son assemblée souveraine est tombée aux mains des partis et a fini dans le désordre. La Vᵉ, avec son président élu au suffrage universel, a trop longtemps cédé aux prestiges du pouvoir personnel.

» Ayant eu à gérer deux alternances, j'ai cherché à concilier la fonction d'arbitrage et la fonction d'autorité dont je vous ai déjà entretenu. Je vous parle donc d'expérience. Je crois possible, dans le cadre de nos institutions, au prix de quelques retouches, de situer le président à mi-distance des deux périls que je viens de souligner. Ni le « président-soliveau » de la IVᵉ, ni le « président commande-tout » de la Vᵉ République ; mais un président qui choisit la route à suivre pour la nation, dans les domaines où se jouent sa sécurité, sa place dans le monde, ses libertés et sa continuité. Quant au système américain, il présente les avantages que vous avez cités, mais aussi de graves inconvénients. Je ne le crois pas adapté à nos traditions et à nos façons de penser. Mais si l'équilibre que je souhaite se révélait, à l'usage, trop instable, il serait impossible d'éluder la question.

– Que penseriez-vous, dans cette hypothèse, de l'instauration d'une vice-présidence de la république ?

– Je ne retiens pas l'hypothèse.

Réfléchir au référendum d'initiative populaire

– Vous vous êtes prononcé à plusieurs reprises pour une extension du référendum. Pourquoi et comment ?

– La Constitution n'autorise le référendum que s'il porte sur un accord international ou sur l'organisation des pouvoirs publics. Pas sur ce que l'on appelle les « problèmes de société ». J'ai proposé en 1984 une révision constitutionnelle pour élargir le champ du référendum. Le Sénat l'a refusée. Cette idée s'imposera pourtant un jour ou l'autre. Il faudra de même réfléchir à l'institution du référendum d'initiative populaire, moyen d'expression intéressant pour les citoyens.

– Admettez-vous que l'article 11, tel qu'il existe, soit utilisé pour une révision constitutionnelle, comme le fit le général de Gaulle, avec succès en 1962, sans succès en 1969 ?

– L'usage établi et approuvé par le peuple peut désormais être considéré comme l'une des voies de la révision, concurremment avec l'article 89. Mais l'article 11 doit être utilisé avec précaution, à propos de textes peu nombreux et simples dans leur rédaction. Sinon, il serait préférable que la population des Français fût éclairée par un large débat parlementaire.

– Que pensez-vous de la multiplication d'autorités administratives indépendantes : Commission des opérations de Bourse, Commission nationale d'informatique et libertés, Commission des sondages, Haute Autorité, CNCL, Comité d'éthique, etc.

– C'est une bonne chose que les domaines qui touchent de près aux libertés publiques soient protégés par des organismes indépendants des engagements et remous politiques. A condition qu'ils soient réellement indépendants et non pas camouflage déshonorant pour ceux qui s'y prêtent, à condition aussi que ce ne soit pas une simple habileté de circonstance pour permettre à un gouvernement d'échapper à ses responsabilités. On ne peut pas dire que la totalité des organismes que vous me citez aient répondu à ces deux exigences. Leur autorité morale en dépend.

– La France a connu ces dernières années un développement démocratique non négligeable. Quels sont les principaux pas que vous aimeriez la voir accomplir d'ici l'an 2000 ?

– Les institutions représentatives doivent être plus vivantes, et je ne pense pas seulement au Parlement ; la décentralisation plus poussée ; l'Etat et son administration moins lourds, moins vexatoires ; la justice plus accessible aux citoyens, moins chère, plus rapide, plus dégagée des pressions du pouvoir politique ; la vie politique plus transparente ; l'information vraiment libre ; les citoyens, les travailleurs consultés sur les grandes questions qui les concernent. Et, par-dessus tout, que soit repris le chemin de l'égalité des chances. Droit, justice, démocratie, ce sont des mots qui se confondent. Bref, cela fait du pain sur la planche. »

Propos recueillis par
OLIVIER DUHAMEL.

L'immuable présidence gaullienne

Une présidence d'un style nouveau, inédit en termes de pratique institutionnelle, est-elle possible ? M. François Mitterrand ne l'a pas seulement souhaité au cours de son intervention du 22 mars. Il est apparu certain de la possible translation de la fonction (*« autorité »* plus *« arbitrage »*) à égale distance du rôle, inconsistant ou réputé l'être, des chefs d'Etat de la troisième et de la quatrième République et du modèle supposé de l'excès inverse : de Gaulle tel qu'en lui-même la tradition le change.

Mais cette évolution souvent décrite au cours de la période récente comme inéluctable, après la cohabitation, mérite-t-elle tant d'honneur et autorise-t-elle tant d'assurance ?

Telle n'est pas l'impression que l'on retire des réflexions de M. Jean Massot, conseiller d'Etat, spécialiste de l'institution présidentielle à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages (1). Dans un article à paraître dans la prochaine livraison (2) de *Regards sur l'actualité*, publication de la Documentation française, ce dernier défend la thèse selon laquelle rien de neuf n'a brillé sous le soleil présidentiel depuis de Gaulle qui aurait *« contraint ses successeurs à calquer leur conduite sur la sienne »*.

« De 1959 à 1969, soutient M. Massot, *le général a fait jouer tous les ressorts du « présidentialisme » à la française. »* Constat qui relativise considérablement l'originalité imaginaire des phases ultérieures, puisque, *« de 1969 à 1986, la présidentialisation a été moins grande qu'on ne l'a reproché à ses successeurs »*, Sans parler de la période mars 1986-1988 : *« Le retour à une lecture parlementaire de la Constitution a été beaucoup plus limité qu'on ne l'a annoncé »*, explique M. Massot.

De Gaulle : non seulement il a *« utilisé ses pouvoirs propres beaucoup plus fréquemment qu'aucun de ses successeurs »*, mais il a *« également pris soin de développer toutes les virtualités de la Constitution dans des domaines où les pouvoirs présidentiels ne peuvent s'exercer qu'avec l'accord du premier ministre, notamment pour affirmer la prééminence de l'exécutif sur le législatif »*.

Quant à l'autre *« prééminence »* souvent décrite, celle de l'Elysée, instaurée sous de Gaulle, elle a, souligne M. Massot, été *« durablement consacrée vis-à-vis de l'appareil administratif, de la classe politique, de l'opinion publique nationale et, enfin, de la société internationale »*.

Que M. Mitterrand ait présenté comme naturelle la fin de cette évidence, qui n'a été battue en brèche, dans une certaine mesure, que depuis mars 1986, n'est pas sans intérêt. Quant à dire aujourd'hui ce qu'il en adviendra après le 8 mai...

Après le départ du général de Gaulle, ses trois successeurs ont-ils pu, comme le reproche leur en fut souvent adressé, *« présidentialiser »* encore un peu plus le régime ? Il n'y a là, souligne M. Massot, qu'un *« pseudo-phénomène »* souvent invoqué au cours de curieuses batailles *« à front renversé »*. Ne vit-on pas le RPR qui menait la vie dure à M. Giscard d'Estaing lui reprocher de se servir des armes très gaulliennes du parlementarisme rationalisé pour éviter la paralysie totale ou l'implosion de sa pseudo-majorité ? Ou l'opposition d'alors reprocher à M. Fabius des recours trop fréquents à l'article 49-3 de la Constitution pourtant si souvent utilisé auparavant ?

Enfin, au cours de la cohabitation, rappelle M. Massot, le comportement de M. Mitterrand *« est resté beaucoup plus fidèle (...) à celui du général de Gaulle qu'à celui des présidents des troisième et quatrième Républiques »*.

Imprimer un cours véritablement nouveau à la présidence d'après le 8 mai, ce serait échapper du même coup à ce tropisme exclusif. Hypothèse d'école à laquelle M. Massot voit mal le prochain chef de l'Etat, quel qu'il soit, donner corps.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le dernier, *l'Arbitre et le Capitaine*, a été publié en 1987 par les Editions Flammarion.
(2) Numéro 139.

هكذا من الأصل

Politique

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL

Les réactions des Français à la candidature Mitterrand

(Suite de la première page)

Non seulement le contenu de sa déclaration est apprécié, mais surtout, en reprenant à son compte les arguments déjà utilisés par M. Barre, qui n'est pas en reste sur la critique de l'*« accaparement »* de l'Etat par le RPR, M. Mitterrand a parfaitement joué, lui aussi, des divisions potentielles entre électeurs barristes et chiraquiens. De surcroît, chiraquiens et barristes se séparent sur l'attitude qu'il conviendrait d'adopter face à un gouvernement formé par M. Mitterrand sur la base de sa majorité présidentielle : les premiers le censureraient, les seconds jugeraient sur pièces.

Selon le sondage commandé par *le Monde* et RTL, l'entrée en campagne du chef de l'Etat est fortement approuvée. Ce n'est pas une surprise. Encore fallait-il que cette approbation fût confirmée. Elle est renforcée par la sincérité et la conviction dont le chef de l'Etat est crédité. En terme de contenu politique, le bilan est plus équilibré. Manifestement, l'opinion n'est pas convaincue de la pertinence des menaces que le président perçoit sur la *« paix civile »* et la *« paix sociale »* du pays. M. Mitterrand est ici désavoué par une majorité de Français (47 % contre 40 %) et, surtout, il n'est pas suivi par une partie non négligeable de son propre électorat (30 %), ainsi que de celui de M. Lajoinie (41 %). Mais le bilan reste positif, car le chef de l'Etat est approuvé lorsqu'il dénonce l'*« intolérance »* des partis de droite.

Division accrue à droite

Au total, M. Mitterrand sort de cet examen de passage avec un soutien à gauche renforcé et une division accrue à droite. Tel était manifestement l'objectif recherché, puisque le président-candidat avait choisi de s'engouffrer dans la brèche ouverte par les barristes. Ainsi, par exemple, 32 % des sympathisants de l'ancien premier ministre ont trouvé le chef de l'Etat convaincant, contre seulement 16 % de ceux de M. Chirac. Cette distorsion se renouvelle à chacune des réponses aux questions posées. Compte tenu de la tonalité de la presse et de la riposte de M. Chirac, M. Mitterrand peut donc considérer qu'il a réussi, mieux qu'on ne l'a écrit sur le moment, ce passage délicat du statut de président à celui de candidat. La question reste toutefois posée de savoir s'il en profitera à terme. Un sondage ne fait pas une élection : celui-ci a été réalisé à chaud, dans la journée de mercredi. Il n'enregistre donc pas l'effet de la riposte majoritaire, dont il n'est pas interdit de penser qu'elle va se durcir et s'amplifier.

Au fond, c'est peut-être André Lajoinie qui, au cours de sa prestation à « L'heure de vérité », a le mieux rendu compte de l'intervention du chef de l'Etat, en dénonçant un discours d'autant plus *« tonitruant »* qu'il est destiné à masquer *« un projet d'alliance avec la droite »*. Si la forme a pris à contre-pied les observateurs, en faisant apparaître un Mitterrand combattant là où l'on attendait un Mitterrand bénisseur, s'il a pris un risque, dommageable, de décalage d'image, le fond est on ne peut plus ouvert : pas une seule référence à la gauche ni au socialisme, pas davantage à d'éventuelles renationalisations ; mieux même, M. Mitterrand, qui est censé incarner le « parti du mouvement », depuis sa première candidature en 1965, s'est en quelque sorte présenté en garant de l'ordre établi.

M. Barre ne s'y est pas trompé : faisant comme s'il devait être présent au second tour face à M. Mitterrand, il prend garde de s'arrimer solidement au centre et professe volontiers que seul lui-même, ou M. Mitterrand, pourront réaliser l'ouverture nécessaire au rééquilibrage de la vie politique, qu'ils appellent l'un et l'autre de leurs vœux. C'est sans doute pourquoi M. Barre se garde bien d'annoncer à l'avance, comme l'a fait M. Chirac, qu'il censurerait un gouvernement nommé par M. Mitterrand, laissant ainsi entrouverte la porte de l'après-8 mai.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● **Sur la façon de justifier sa candidature, *avez-vous trouvé* François Mitterrand convaincant ou pas convaincant ?**

(Ensemble des interviewés qui ont vu M. Mitterrand à la télévision le 22 mars au soir.)

	Ensemble %
Convaincant	53
Pas convaincant	38
Sans opinion	9
	100

● **François Mitterrand vient d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle.**
Approuvez-vous sa décision ou pensez-vous qu'il aurait mieux fait de ne pas être candidat ?

– Approuvent sa décision	61
– Aurait mieux fait de ne pas être candidat	28
– Sans opinion	11
	100 %

● **Au cours de son intervention, M. Mitterrand a dénoncé l'intolérance des partis de droite. Estimez-vous que cette critique est justifiée ou pas justifiée ?**

– Justifiée	43
– Pas justifiée	39
– Sans opinion	18
	100 %

● **Pouvez-vous me dire si vous êtes *d'accord ou pas d'accord* avec les déclarations suivantes de M. Mitterrand ?**

	Ensemble
« Il y a un risque de mise en cause de la paix civile et de la paix sociale »	
– D'accord	40
– Pas d'accord	47
– Sans opinion	13
	100%
« Il n'y a pas eu jusqu'à présent de vrai projet de quelque candidat que ce soit »	
– D'accord	54
– Pas d'accord	34
– Sans opinon	12
	100%

● **M. Mitterrand a annoncé que s'il était réélu il désignerait un premier *ministre issu des forces politiques qui l'auront soutenu. Dans ce cas de* figure, souhaitez-vous que l'Assemblée nationale renverse le nouveau gouvernement ou ne le renverse pas ?**

	Ensemble	Sympathisants de droite
– Renverse le gouvernement	41	46
– Ne le renverse pas	32	31
– Sans opinion	27	23
	100 %	100 %

● ***Au total, êtes-vous devenu plus favorable à l'égard de M. Mitterrand, moins favorable ou ni plus ni moins favorable ?***

	Ensemble des Français	Ont vu l'intervention de M. Mitterrand à la télévision
– Plus favorable	23	25
– Moins favorable	17	18
– Ni plus ni moins favorable	58	56
– Sans opinion	2	1
	100 %	100 %

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

Sondage effectué pour : RTL et le Monde.

Date de réalisation : le 23 mars 1988.

Echantillon national de huit cents personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

Enquête réalisée par téléphone selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

En 1965

La première fois

« Beau garçon, intelligent, astucieux, audacieux, parfois téméraire, éloquent, M. François Mitterrand est, sans conteste, une personnalité marquante de la République. On l'aime ou on ne l'aime pas : il ne laisse personne indifférent. » Le portrait date d'octobre 1958. Il est tiré d'un numéro spécial de la revue *Lectures françaises* dégoulinant *par ailleurs de vitriol, consacré* au député de la Nièvre, hommage peu suspect de complaisance donc, venu d'une droite qui n'aime guère – c'est le moins qu'on puisse dire – le personnage.

Sept ans plus tard, il y aurait peu à ajouter ou à retrancher de cette description, malgré l'œuvre du temps, quand se profile, à l'horizon politique, l'échéance présidentielle de 1965. Ce bémol peut être venu sous la plume d'un journaliste pourtant ami, Pierre Viansson-Ponté, *dans* ces colonnes, en septembre 1965 : *« Impression de malaise (...). Sentiment de gêne. »* La cause : l'affaire dite de l'Observatoire.

Cette réserve justement sort d'un portrait de circonstance. La circonstance, c'est l'annonce, le 9 septembre, dans une déclaration diffusée par l'Agence France-Presse en fin d'après-midi, de la première candidature de François Mitterrand à la présidence de la République : *« ...J'ai donc décidé de solliciter les suffrages des Français et des Françaises le 5 décembre prochain. »*

Ce 9 septembre, les téléscripteurs et les journalistes politiques sont bien fatigués : le général de Gaulle vient de tenir conférence de presse. On s'est *empressé, bien sûr : sera-t-il* quant à lui candidat ? *« Je vous réponds tout de suite que vous le saurez, je vous le promets, avant deux mois d'ici. »*

*Mais à la fin de sa grand-*messe, le général n'a pu s'empêcher de revenir sur le grand sujet : *« La perfection n'est pas de ce monde. Mais, par rapport à ce qu'il était hier, l'Etat français apparaît à présent comme entièrement transformé en fait de solidité et de capacité. Nul ne s'y trompe dans l'univers. Avant trois mois, le pays dira, par ses suffrages, s'il entend revoir les pratiques du passé, ou s'il veut que le régime nouveau assure, demain comme aujourd'hui, la conduite de la vie nationale. Car, chacun le sent et le sait, tel sera bien l'enjeu de l'élection présidentielle. »*

L'explicite mitterrandien bouscule donc l'implicite gaullien. Et, par surcroît, quelques hommes, diverses structures politiques et un certain nombre d'idées reçues. Avant même l'échec avéré (le 25 juin) du projet de candidature de Gaston Defferre, le maire de Château-Chinon a douté des chances de celui de Marseille et il s'est activé. Bien aidé par quelques *proches, dont un certain Charles* Hernu.

Un seul grain de sable

Une fois la – trop ? – vaste fédération rêvée par Gaston Defferre tombée à l'eau, la voie est libre. L'été 1965 voit flotter dans l'air tiède des agitations politiques divers noms de possibles candidats : Antoine Pinay, Maurice Faure... et François Mitterrand.

Le préjugé favorable de Guy Mollet (SFIO) est acquis. Celui de Waldeck-Rochet (PCF) aussi, après des contacts d'abord noués par l'intermédiaire de l'avocat Jules Borker. Même Pierre Mendès France est enthousiaste. Du moins a-t-il fait parvenir une lettre en ce sens. C'est l'essentiel.

Un seul grain de sable se trouvera *sur* la route du redoutable stratège Mitterrand : le PSU ne l'aime pas. Le 8 septembre, dans *le Monde*, dans une tribune signée par l'avocat Pierre Stibbe, membre de cette organisation, est lancée l'idée d'une candidature Daniel Mayer.

Non seulement « les qualités personnelles et politiques » du président de la Ligue des droits de l'homme (qui sera nommé beaucoup plus tard président du Conseil constitutionnel par François Mitterrand) y sont vantées, mais Pierre Stibbe dresse, entre les lignes, un sévère portrait de François Mitterrand que n'auraient pas désavoué *Lectures françaises*.

Qu'à cela ne tienne. A la hussarde, usant auprès de chacun d'un consentement arraché aux autres, François Mitterrand confirme à Daniel Mayer, au cours d'un tête à tête sollicité d'urgence, puis à Guy Mollet qu'il sera, lui, Mitterrand, candidat. Gaston Defferre et Maurice Faure, déboutés pour des raisons différentes, doivent aussi se rendre à l'évidence.

Le 9 septembre l'évidence *prend la forme du fameux com*muniqué. Le polémiste acerbe est toujours là qui souligne *« l'incompatibilité d'humeur* [...] *entre le général de Gaulle et la démocratie »*. Le candidat vient de naître officiellement. Un futur président sommeille-t-il en lui ? Peu nombreux sont ceux qui, ce jour-là, en auraient juré.

MICHEL KAJMAN.

هكذا من الاصل

NOUS IRONS PLUS LOIN ENSEMBLE.

Pour la France, pour chacun de nous, Français, les prochaines années vont être des années de défis.

Défi de l'économie : comment reconquérir les emplois et les marchés perdus ? Défi de la solidarité : comment assurer à chacun d'entre nous et d'abord, aux plus démunis, une vie digne ? Défi de l'Europe, enfin : comment faire l'Europe, sans défaire la France ? Nous avons, ensemble, les moyens de réussir. Réussir l'économie, c'est la liberté des entreprises et le pari sur l'intelligence et la formation. Réussir la solidarité, c'est la famille renforcée, la sécurité sociale sauvegardée et une activité minimum garantie à chacun. Réussir l'Europe, c'est la France unie, forte de son identité, et c'est la France à la première place, fière de son destin.

Françaises, Français, ensemble, depuis deux ans, nous avons bâti les fondations du renouveau. Je vous appelle, aujourd'hui, à relever les défis qui nous attendent. Je vous appelle à aller plus loin, ensemble.



Chirac Président

هكذا من الاصل



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les réactions en RFA à la candidature de M. François Mitterrand

Vive « le roi objectif des Français » !

BONN
de notre correspondant

Le correspondant à Paris d'un journal de province, *l'Augsburger Allgemeine Zeitung*, décrit en ces termes le chef de l'Etat français : *« A l'école des révolutionnaires, il a appris les ruses modernes, domaine dans lequel les jacobins surpassent parfois les nouveaux Loyolas. »* Ces lignes ont, en fait, été écrites le 25 février 1840 par le grand poète Henri Heine, qui présentait le roi Louis-Philippe à ses compatriotes. Elles sont malicieusement reprises par le journal d'extrême gauche *Tageszeitung*, qui se gausse ainsi d'un François Mitterrand *« roi objectif des Français »*, l'un de ces rois qui, comme l'ajoute Heine, sont traditionnellement *« plus renards que lions »*. Et le journal d'extrême gauche de se demander si *« les Français seront un jour majeurs devant le Père »*.

Depuis plusieurs semaines, les milieux politiques de RFA étaient persuadés que M. François Mitterrand allait solliciter un nouveau mandat, et bien peu sont ceux qui mettent en doute l'hypothèse de sa victoire le 8 mai prochain.

Si le principal intéressé, le chancelier Helmut Kohl, se tient sur une prudente réserve et déclare bien connaître les trois principaux candidats et les apprécier tous, il a tenu à cultiver jusqu'au bout le rapport privilégié l'unissant depuis cinq ans au président français, en le recevant sans nécessité politique immédiate le 15 mars dernier dans le pays de Bade. A-t-il recueilli la confidence suprême à cette occasion ? Fort probablement, et il a ainsi pu partir tranquille en Autriche pour ses vacances pascales, qu'il consacre chaque année à une cure d'amaigrissement.

Du côté du ministère des affaires étrangères de M. Hans Dietrich Genscher, on ne fait pas de trop grand mystère : c'est bien évidemment M. Mitterrand que l'on préfère, en raison de l'appui sans réticences du président français au processus de désarmement en cours, et du souci qu'il a manifesté, lors de sa visite d'État en RFA, de comprendre les angoisses des Allemands devant la bombe, et notamment les armes dites à très courte portée qui les menacent seuls...

Chez les sociaux-démocrates, la situation est moins claire. Si l'on sent bien que le maintien au pouvoir d'un président de gauche est essentiel pour l'équilibre politique de l'Europe, on n'a pas encore tout à fait digéré le discours de M. Mitterrand au Bundestag le 22 janvier 1983, appuyant en pleine campagne électorale le stationnement des fusées américaines Pershing, auquel le SPD s'opposait de toutes ses forces. Mais, le temps passant, les contacts se sont renoués entre les deux partis.Signe des temps : le SPD apportera son concours matériel à la campagne pour M. François Mitterrand organisée auprès des Français vivant en RFA par un comité *ad hoc* qui vient d'être créé.

LUC ROSENZWEIG.

Les « propositions » socialistes « pour la France » : priorité à la recherche et à la formation, revenu minimum et impôt sur la fortune

« Le peuple », *« la République »*, *« la démocratie »*, *« l'école »*, *« l'Europe »*... Tous ces mots ne figurent certainement pas par hasard dans le message adressé, le dimanche 20 mars, aux élus socialistes par le président de la République. Ils formeront la trame de sa campagne électorale. Pour le détail, il faut attendre pour en savoir plus. Mais à ses amis du Bourget, M. François Mitterrand a aussi déclaré : *« Fidèle à mes idées, à nos idées. »* Il n'est donc pas interdit de regarder le contenu *« des propositions pour la France »* rédigées par le Parti socialiste, et dont une version résumée est distribuée sous forme de magazine, pour se faire une idée de ce que pourrait être le programme du candidat Mitterrand.

Symboliquement, ce magazine s'ouvre sur un chapitre intitulé *« l'audace industrielle »*. Il s'agit de *« moderniser l'appareil industriel »* tout en *« assurant aux travailleurs une partie des gains de productivité et en interdisant, par une politique des prix, aux revenus non salariaux de croître plus vite que les salaires »*. Pour cela, il faut *« un nouvel équilibre entre l'action de l'Etat et l'initiative privée »*, ne serait-ce que pour *« stimuler l'investissement »* (par une baisse de l'impôt sur les sociétés lorsque les bénéfices sont réinvestis) et parce que *« le secteur public demeure un instrument majeur de l'orientation économique »*. Aussi la composition des noyaux durs des entreprises privatisées sera *« revue par le rachat de gré à gré, le rachat sur le marché ou la loi »* ; de plus, *« aucune privatisation ne doit être considérée comme irréversible »*.

Une priorité sera accordée à la recherche, notamment par la création d'un *« crédit d'impôt-recherche »*, l'objectif étant de porter *« l'effort national de recherche à 3 % du produit intérieur brut »*. Toutefois, les socialistes reconnaissent que, *« aussi forte que soit la croissance, elle ne suffira pas à résorber le chômage »* ; il faut donc aménager et réduire le temps de travail, des avantages fiscaux pouvant être accordés aux entreprises réduisant *« de manière significative la durée individuelle du travail, tout en allongeant la durée d'utilisation des équipements »*.

Il faudra aussi régler le problème de la transmission des PME et *« mettre en œuvre un véritable droit à la conversion »* après les mutations industrielles inévitables. De même, *« une nouvelle législation sera mise en place afin de protéger les salariés »* après la suppression de l'autorisation de licenciement.

Deuxième point fort de ces propositions socialistes : *« le pari de l'intelligence »*. L'objectif est là de *« mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, de ne laisser aucun jeune au bord du chemin, et accueillir deux millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur et de permettre un nouveau départ à ceux qui n'ont pas bénéficié d'une formation initiale solide »*. Cela nécessite *« d'importants moyens matériels et des changements de mentalité des différents acteurs du système éducatif et de formation »*. Il faudra aussi un plan en deux étapes : 1 milliard de francs en 1988, 4 milliards en 1989, et de 1990 à 2000 4 milliards supplémentaires chaque année.

Fidèle à la *« nouvelle citoyenneté »* de M. Pierre Mauroy, les socialistes veulent la faire entrer dans l'entreprise car *« la participation des salariés aux décisions qui les concernent n'affaiblit pas les entreprises, elle les renforce »*. L'accès des travailleurs *« à des droits réels dans la gestion économique et dans l'organisation du travail »* constitue donc *« un impératif pressant pour la modernisation de la France »*. Certes, *« changer la vie sur le lieu de travail est un projet ambitieux qui prendra du temps »*, mais les socialistes proposent que *« dans les sociétés du secteur privé employant plus de cinq cents salariés »*, ceux-ci soient *« représentés »* au conseil d'administration.

Justice et solidarité

Gauche oblige, le PS souhaite *« une société plus juste »*. Pour ce faire, il propose notamment une augmentation significative des crédits d'aides ménagères, de soins à domicile et d'amélioration de l'habitat, et affirme que les retraites doivent augmenter au même rythme que les salaires. S'il refuse *« l'alarmisme »* sur l'avenir des régimes de retraites, il pense qu'il faut *« rendre ces régimes plus justes en harmonisant les contributions, qui sont aujourd'hui inégalement réparties entre les catégories socio-professionnelles. »* Quant aux familles, il faut aider en priorité les *« modestes »*, mais si l'Etat est *« amené à se préoccuper des problèmes qui touchent à la vie des familles, il ne lui appartient pas d'imposer une norme »*. Son action doit donc *« tenir compte de l'évolution de l'emploi féminin, de l'augmentation des familles monoparentales et de celle des naissances hors mariage »*.

Pour assurer la solidarité, la grande idée est la création d'un *« revenu minimum »* qui soit pour *« les défavorisés »* non une *« aumône »* mais un *« droit »*. Son niveau serait de 2 600 francs par mois, financé par l'Etat et les collectivités locales, mais gérés par ces dernières. Il en coûterait 10 milliards par an, soit 16 francs par mois et par Français. Il sera demandé aux bénéficiaires de ce revenu minimum *« de participer à des travaux d'utilité collective ou de suivre des formations »*.

Les socialistes souhaitent aussi réformer la fiscalité : rétablissement d'un impôt sur les grandes fortunes, relèvement des taux d'imposition des plus-values pour *« orienter l'épargne vers l'investissement »*, suppression de certaines mesures facilitant la fraude, comme l'anonymat des transactions sur l'or, modification de la taxe d'habitation pour *« mieux l'adapter aux revenus »*, ainsi que celle sur le foncier non bâti. Pour les prélèvements sociaux serait mis en place *« un prélèvement proportionnel sur tous les revenus qui allégera la charge de ceux qui vivent essentiellement de leur travail, qu'ils soient ou non salariés »*.

Pour améliorer *« les droits du locataire »*, la loi Méhaignerie *« inique »* sera corrigée ; de plus, les socialistes pensent qu'en *« conjuguant les politiques municipales de maîtrise foncière et la mise en œuvre d'un vaste programme de réhabilitation, il est possible d'accroître l'offre de logements »*.

« La France est un Etat de droit », cela veut dire que les décisions des juges *« ne doivent pas être un enjeu du débat politique »* et que la réforme du code pénal préparée par M. Badinter doit être *« poursuivie »*. De même, *« l'immigration est une chance pour la France »*, et il n'y a pas *« trop d'immigrés en France »*. Il faut *« intégrer »* ceux se trouvant en situation régulière, par exemple en assouplissant *« les conditions de la naturalisation »*. Le PS demeure favorable à la participation des immigrés *« aux élections locales »*, mais cette réforme *« devra être précédée d'expérimentations locales »*. Quant à la sécurité, il faudra poursuivre *« le plan de modernisation de la police »*, *« développer l'îlotage »*, car *« la sécurité est l'affaire de tous les citoyens »*.

L'écologie n'est pas oubliée puisqu'elle doit *« devenir une dimension permanente des acteurs économiques et sociaux, des élus »*. Pour cela, un *« grand ministère spécialisé »* sera créé. La communication étant *« la première des libertés »* et la CNCL étant *« discréditée »*, il faudra que *« l'indépendance de la communication soit garantie par la Constitution »*, créer *« une nouvelle autorité distincte du pouvoir politique »*, celle-ci devant *« mettre en œuvre une législation limitant la concentration dans les médias »*. Le PS souhaite aussi que *« les sociétés de rédacteurs participent à la gestion des organes d'information »*. Pour la télévision, il recherchera *« un nouvel équilibre »* entre secteur privé et secteur public, celui-ci étant *« renforcé par le retour de TF 1 »*.

Les socialistes ont, bien entendu, aussi des propositions sur l'Europe et la défense. Mais sur ces deux sujets, le président de la République s'est suffisamment exprimé pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller chercher chez ses amis les idées qu'il va défendre devant les Français.

Malgré l'attitude de sa fédération parisienne

Le MRG sera associé à la campagne du chef de l'Etat

Le MRG avait appelé le 20 février dernier à une nouvelle candidature du président de la République et il s'était engagé à le soutenir. La décision de M. François Mitterrand correspond au souhait du mouvement mais aussi de ceux qui avaient pris quelques distances avec leur formation et qui, de leur côté, avaient lancé, eux aussi, des appels à une nouvelle candidature présidentielle de François Mitterrand.

Sur l'objectif il y a accord. Mais la fédération de Paris a troublé cette unanimité. Son président, M. Jean-Pierre Mattei, regrettant qu'il n'y ait pas de candidature autonome de sa formation a décidé de soutenir... M. Jacques Chirac. Deux secrétaires nationaux, MM. Michel Scarbonchi et Jean-Francis Dauriac, ont été chargés de reprendre en main cette fédération qui dans le passé déjà s'était singularisée par sa proximité avec le maire de Paris.

La direction du MRG, réunie le mercredi 23 mars a confirmé le rôle de M. Dominique Saint-Pierre, député de l'Ain, comme directeur de campagne. De même M. Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, a été confirmé dans ses fonctions de président des comités de soutien, tandis que M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, et M. Scarbonchi occupant les fonctions respectivement de porte-parole et d'organisateur.

Le MRG entend mener campagne avec l'état-major de M. Mitterrand : *« Génération radicale »* fera campagne à côté de *« Génération Mitterrand »*. Le mouvement sera associé aux quatre grands meetings du chef de l'État à Rennes, Montpellier, Lyon et Paris. En outre chaque fédération est appelée à mener une action autonome dans la période qui vient.

Le thème politique central retenu par les radicaux de gauche consiste à insister sur la nécessaire cohésion sociale.

PROPOS ET DÉBATS

M. Gaudin

Pas de censure

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a déclaré, le mercredi 23 mars, qu'il n'était pas favorable à une censure immédiate du gouvernement que formerait M. François Mitterrand en cas de réélection le 8 mai prochain. M. Gaudin a précisé qu'il ne resterait pas *« inerte »*, mais qu'il lui semblait délicat de censurer tout de suite un gouvernement constitué par un homme qui vient de remporter les élections.

M. Balladur

Caricatural

Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a estimé, le mercredi 23 mars à Châlons-sur-Marne (Marne), que la candidature de M. Mitterrand était une *« candidature caricaturale qui prête à sourire (...). M. Mitterrand s'est présenté comme un candidat militant du socialisme. Cela ne m'a pas paru un langage d'arbitre. »*

M. Guichard

Méphisto

« J'aurais parié que le président de la République allait nous demander de le confirmer dans son rôle de « petit père du peuple » [...] *et voilà qu'il se déguise en Méphisto sarcastique et dramatique »*, a ironisé dans un communiqué M. Olivier Guichard. Le député RPR conclut : *« Les Français, éberlués, ont hésité à sortir de chez eux mercredi matin par crainte de ces « bandes » qui menacent notre paix quotidienne. »*

M. Le Pen

Phantasme

L'annonce de la candidature de M. Mitterrand est pour M. Jean-Marie Le Pen une *« mobilisation autour d'un phantasme »*. Car, *« pour se présenter comme l'alternative de la guerre civile, il faut une certaine dose d'imagination »*, a-t-il déclaré le mercredi 23 mars à Amiens (Somme). M. Le Pen a, d'autre part, affirmé que le premier ministre, M. Jacques Chirac, était un *« roseau peint en fer »*.

M. Rossinot

Agression

M. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, a affirmé, le mercredi 23 mars, que si *« M. François Mitterrand espérait faire, mardi, une OPA sur le centre et les radicaux, c'est un échec total [...]. En deux minutes M. Mitterrand a perdu une partie du capital reconstitué par la cohabitation. Il s'est placé dans une optique d'agression et de dramatisation. »*

Ministres UDF

La préférence Barre

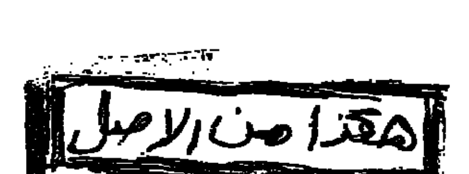
« L'ensemble des ministres UDF » ont tenu le mercredi 23 mars à réaffirmer *« leur préférence »* pour M. Raymond Barre, *« au moment où le chef de l'Etat et le chef du gouvernement sont candidats [...]. Ils entendent marquer leur préférence pour* [celui] *qui leur paraît devoir être le meilleur président de la République pour la France »*, lit-on dans le communiqué publié par le cabinet de M. François Léotard.

M. Juquin

5 %

M. Pierre Juquin a assuré les communistes rénovateurs du nord des Hauts-de-Seine, le mercredi 23 mars, qu'il pouvait *« maintenant atteindre et dépasser, et de loin, la barre des 5 % au premier tour de l'élection présidentielle »*, estimant notamment que, après l'annonce de la candidature de M. Mitterrand, il restait *« le seul représentant crédible pour la gauche »*.

● **Fraude électorale à Bourges.** — La Cour de cassation a rejeté, le mercredi 9 mars, le pourvoi engagé par MM. Alain Gauvin (PCF), adjoint au maire (PCF) de Bourges (Cher), et Jean-Claude Lasnier, employé municipal, à la suite de leur condamnation pour fraude électorale lors des élections cantonales de mars 1985 (*le Monde* du 28 février 1987). L'arrêt de la cour d'appel, qui se trouve ainsi confirmé, avait condamné M. Gauvin à quinze mois de prison avec sursis, 6000 francs d'amende et à cinq ans de privation de ses droits civiques et M. Lasnier à huit mois de prison avec sursis, une amende de 2 000 francs et à deux ans de privation de ses droits civiques. — *(Corresp.)*


هكذا من الأصل

Politique

Digne, ville-test de la campagne

Des barristes conciliants

DIGNE
de notre envoyé spécial

Il n'y a pas plus pacifiques que les centristes de Digne ! Si la guerre doit éclater un jour à Paris entre les partisans de la tortue barriste et ceux du lièvre chiraquien, il ne faudra pas compter sur eux pour brandir en province *l'étendard de la révolte.*

Le couple d'avocats qui se dévoue ici pour défendre la candidature de l'ancien premier ministre conçoit l'action politique comme un sacerdoce. Tous deux membres du CDS, M. et Mme Magnan se refusent à épouser les polémiques qui émaillent les relations entre l'UDF et le RPR au niveau national. Adjoint au maire de Digne, mandataire de M. Barre dans les Alpes-de-Haute-Provence, M. Pierre Magnan a gardé une âme de scout. *« Je n'ai jamais eu d'ambition politique,* dit-il, *je fais de la politique uniquement par philosophie et si nous soutenons M. Barre, c'est parce qu'il recherche le bien de notre pays. Nous ne voulons pas connaître les dessous de la politique politicienne. Nous n'avons jamais fait de la cuisine électorale. »*

Sa femme, Annie, présidente du club barriste, manifeste un tempérament moins contemplatif. Mais, si elle se déclare *« passionnée de Barre »* et si elle apprécie que, dans l'entourage du député du Rhône, *« on parle plus de travail et d'honnêteté que de politique »*, elle n'en demeure pas moins non violente devant *« les manœuvres »* dirigées contre son champion : *« Nous ne polémiquerons pas avec le RPR. Certes, ses militants sont un peu étouffants et ils veulent l'union à condition de la conduire, mais ils ont toujours été comme cela »*, souligne-t-elle d'un ton détaché. *« S'il y a des difficultés, elles ne viennent pas du côté de M. Barre,* ajoute son mari. *Si la majorité ne reste pas unie, elle sera battue. »*

Pas question, en revanche, d'adhésion au projet de M. Edouard Balladur. *« Il y aura toujours en France une droite autoritaire et une droite libérale et je ne pense pas que l'on verra disparaître une de ces deux tendances,* estime M. Magnan. *En tant que démocrate-chrétien, j'aimerais qu'il y ait en France un grand parti social-libéral européen, mais qui s'entende bien avec les autres. Je ne crois pas au projet de M. Balladur. C'est déjà assez difficile comme cela de maintenir l'unité de la seule UDF. Envisager un regroupement plus large ne me paraît pas réaliste. »* Mme Magnan est encore plus nette : *« Un grand parti conservateur ? Très peu pour moi... »*

Appels au secours

Ces deux animateurs locaux du mouvement barriste s'opposent également aux orientations du RPR à propos des perspectives de l'après-8 mai. Ils ne font pas la grimace à l'idée d'un gouvernement qui associerait éventuellement les socialistes aux centristes : *« Nous rejetons toute exclusive,* déclare M. Magnan. *Pourquoi n'y aurait-il pas un gouvernement comprenant des socialistes, des UDF et même des RPR pour diriger ensemble les affaires du pays ? »*

Micro-climat politique ? Point du tout. Le président du comité barriste du département, M. Francis Galizi, maire CDS de la bourgade voisine de Peyruis, confirme que les Magnan expriment le sentiment qui prévaut chez les modérés des Alpes-de-Haute-Provence, tout en admettant que cette attitude facilite l'expansionnisme du RPR. Cet ancien gaulliste de gauche craint surtout que les divisions parisiennes de la majorité n'incitent certains des électeurs à l'abstention ou à voter pour le Front national : *« Je passe actuellement mon temps à dissuader les gens désabusés qui, sans être extrémistes, ont envie de voter pour Le Pen au premier tour, parce qu'ils pensent que ce serait la meilleure façon de pousser le futur président de la République à répondre à leurs appels au secours... »*

ALAIN ROLLAT

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 23 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a publié un communiqué, dont voici des extraits :

● **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER FRANCO-ALLEMAND**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres de la première réunion informelle du Conseil économique et financier franco-allemand, qui s'est tenue à Bonn le lundi 21 mars. Cette réunion a été l'occasion d'une discussion approfondie de la situation et des perspectives économiques en France et en République fédérale d'Allemagne.

Grâce à l'excellente coopération entre les deux pays et aux mesures prises par l'ensemble des pays signataires des accords du Louvre, la crise financière de l'automne 1987 n'a pas eu d'effets notables sur la croissance. L'objectif commun de la France et de la République fédérale est de renforcer le potentiel de croissance de leurs économies. Les autorités françaises et allemandes se sont félicitées de la coopération entre la Banque de France et la Bundesbank, qui a permis de préserver la stabilité du système monétaire européen. Les questions monétaires, en particulier les perspectives d'évolution du système monétaire européen, seront au centre de la prochaine réunion du Conseil économique et financier franco-allemand, qui se tiendra à Paris avant l'été.

● **NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du commerce extérieur ont présenté au conseil des ministres une communication sur l'évolution des négociations commerciales multilatérales.

Le rôle du nouveau cycle des négociations commerciales multilatérales dans le renforcement de la coopération économique international est essentiel. Le succès de ces négociations constitue un enjeu très important : elles ouvrent la voie, en effet, à un élargissement du libre-échange à des domaines nouveaux qui n'étaient, jusqu'à présent, pas concernés par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ; elles appellent les parties concernées à renoncer à toute nouvelle mesure protectionniste et créent un cadre pour régler les conflits par la négociation.

Une réunion informelle des ministres du commerce extérieur de trente pays s'est tenue à Constance, les 19 et 20 mars, sous la présidence du ministre de l'économie de la République fédérale d'Allemagne. Dix-huit mois après le début du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, lancé à Punta-del-Este en septembre 1986, elle a permis de faire le point sur les positions respectives des principaux acteurs du commerce international.

La France a souligné son attachement au succès de ce cycle. Elle a, cependant, réaffirmé sa position : il est nécessaire d'aborder les véritables problèmes posés par la réglementation actuelle du commerce international et la place prise par les nouveaux pays industrialisés ; le succès du nouveau cycle des négociations est subordonné à l'appréciation globale de la négociation. Des discussions qui ont eu lieu à Constance, il ressort une volonté commune de poursuivre les travaux, afin d'obtenir, au terme de ce nouveau cycle, une amélioration sensible du fonctionnement et des règles du commerce international.

● **DROIT DE LA CONCURRENCE**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, de la concurrence et de la participation, ont présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de la concurrence menée, depuis deux ans, dans un contexte de libéralisation générale de l'économie.

En adoptant l'ordonnance du 1er décembre 1986, relative à la liberté des prix et de la concurrence, le gouvernement a créé les conditions favorables au développement de la compétitivité des entreprises. Cette ordonnance a créé un nouvel équilibre des pouvoirs, l'administration s'effaçant pour laisser le Conseil de la concurrence, organisme indépendant, et les tribunaux réprimer les pratiques anticoncurrentielles et déloyales. Elle a simplifié et modernisé notre droit de la concurrence pour le rapprocher de celui qui s'applique chez nos partenaires de la Communauté économique européenne.

Le Conseil de la concurrence a été saisi à cent quarante-sept reprises depuis son installation en février 1987, soit à un rythme cinq fois plus élevé qu'auparavant. Au contentieux, le Conseil de la concurrence a rendu des décisions remarquées sur des pratiques suivies dans des secteurs aussi divers que les marchés publics, ou la distribution des produits parapharmaceutiques, des appareils électroménagers, de la presse ou des carburants. Dans son rôle consultatif, il a donné son avis sur des problèmes de concurrence à la demande des professionnels et des entreprises, des tribunaux et des pouvoirs publics. Ces derniers l'ont saisi sur trois opérations de concentration d'entreprises.

Les entreprises prennent, chaque jour davantage, conscience du bénéfice qu'elles peuvent retirer d'un fonctionnement concurrentiel de l'économie. Celui-ci est d'autant mieux assuré que le gouvernement manifeste sa volonté de promouvoir une politique active de la concurrence. Le gouvernement a, ainsi, amorcé des adaptations de la réglementation dans les activités bancaires et financières, énergétiques, de transports et de télécommunications. Il reste que ces adaptations doivent être relayées par la conviction partagée des différents partenaires économiques, professionnels et consommateurs.

Le Monde
DES LIVRES

John Updike inspecteur de l'infini

Dans Ce que pensait Roger, le romancier américain nous prouve que la vie est un miracle.

ROGER LAMBERT, professeur de théologie dans une verdoyante université de Nouvelle-Angleterre, est un drôle de paroissien. Il aime bien regarder par la fenêtre, rêvasser à tout, à rien, ou plutôt si, toujours à la même chose : à ça. C'est fou ce qu'il y pense, Roger, installé dans son fauteuil douillet, et, s'il n'est plus ministre du culte, on voit très vite vers quels autels il est allé porter ses prières et sa foi. Il a une femme, Esther, *dont il est un peu lassé*, et son esprit vagabonde plutôt vers de blondes étudiantes, quand un importun jeune homme, Dale Kohler, en interrompt le cours sulfureux.

Ce Dale a obtenu un rendez-vous avec Roger, en se présentant comme un ami de Verna, la fille de la demi-sœur de Roger, Edma. Les relations entre Edma, Verna et Roger sont compliquées à souhait et fluctuantes. Nous ne les résumerons pas. Du reste, ce n'est pas vraiment par l'intrigue, les événements, les rebondissements *que le roman nous tient et nous* importe, mais, comme souvent chez Updike, par la profusion de l'accessoire, du décor cannibale, des conversations apparemment superflues, annexes, qui dévorent le « sujet », les personnages, parce que le vrai sujet, c'est cela, la garniture, *« ce que pensait Roger »*.

Au début, il n'est pas emballé de causer avec ce raseur imperturbable qui se prend affreusement au sérieux, lui et ses réflexions profondes. Il faut dire qu'un individu qui fait irruption dans un récit, à la page 21, en déclarant : *« Monsieur, êtes-vous au courant des récentes découvertes de la physique et de l'astronomie ? »*, cela jette un froid.

Prouver Dieu au moyen d'un ordinateur

Le lecteur et même l'auteur s'attendent au pire. Avec raison, car ce personnage arrive sans mollir, sous forme de longs dialogues truffés d'un jargon scientifique auquel le lecteur ordinaire de littérature *ne peut qu'accorder le* bénéfice du doute, dans le genre : *« On l'a constaté, la micro-onde primordiale de trois K, découverte en 1964, était uniforme à un pour dix mille près, mais ici, il s'agit de portions du ciel »*, etc. Certes, la meilleure volonté du monde a quelques difficultés à ne pas sauter une dizaine de pages, d'autant qu'un peu plus loin on s'interroge sur le fait de savoir si *« le neutrino a une masse »*, et que le visiteur annonce tout cru son projet : prouver Dieu au moyen d'un ordinateur.

Pas facile, évidemment. Même pour Updike, qui est pourtant capable de tout ou presque ; de nous faire cinq pages agréables et amusantes sur l'extraction de la racine carrée de 52, par exemple, ce qui n'est pas à la portée du premier venu. Roger suit tant bien que mal les méandres et les délires informatiques de son interlocuteur, mais son attention se relâche par moments, comme la nôtre, et c'est là que se déploie avec le plus d'évidence et de brio le talent d'Updike : dans les apartés, *les digressions, les parenthèses*, avec un humour féroce et une liberté d'allure déconcertante. D'un problème métaphysique on glisse à une promenade en forêt, ou à un souvenir d'enfance cocasse, par une série d'emboîtages *et* de dérapages superbement contrôlés, mais qui donnent l'impression que ce monde est grotesque autant qu'admirable ; tout y est sur le même plan, le dessin d'une étiquette, une querelle de théologiens, une publicité télévisée de nourriture pour chats, une idée obscène, la vitrine d'une *« pâtisserie pour adultes (gâteaux érotiques et bonbons bizarres) »*, et le sentiment de la mort partout à l'affût.



John Updike vu par Dominique Nabokov.

Les deux bouts de la lorgnette

Peu d'écrivains (Nabokov, en tout cas) ont à ce degré le don de nous convaincre que le monde est merveilleux, la vie un miracle sans égal, l'univers tout entier un phénomène prodigieux, enivrant. On trouvera une évocation encore plus lyrique de ces convictions religieuses et enthousiastes dans le bref recueil de poèmes qui vient de paraître chez le même éditeur.

Pour Updike, le roman n'est pas un miroir que l'on promène le long d'un chemin — quoiqu'on le dise trop souvent, il n'est pas le *peintre d'une classe moyenne* américaine, du moins est-il bien plus que cela, par son style précisément, — mais plutôt une loupe, une lorgnette dans laquelle l'écrivain regarde, tout à coup, par les deux bouts, à sa fantaisie, en se déplaçant au long d'un chapitre. Tantôt le paysage se rétrécit et brille *en reflet sur une bille*, le bouton d'un vêtement ; tantôt un petit morceau du réel se voit impitoyablement grossi, disséqué, analysé, scruté dans le détail le plus pointu, avec une obstination maniaque. On n'arrête pas de changer de distance focale, pour emprunter à Dale Kohler une de ses métaphores pseudo-scientifiques, mais commodes. C'est ce qui fait la beauté des descriptions d'Updike, la singularité de son génie et la difficulté de juger paisiblement de son œuvre.

Tout à la joie de jongler avec ses instruments d'optique sur tel ou tel aspect de l'existence, l'auteur se garde bien de nous suggérer une claire vision, morale et bien lisible, de la vie, ni même de nous donner un point de vue unique. *« Elles sont si rares les choses qui, lorsqu'on les contemple, ne s'ouvrent pas comme de fragiles trappes sous le poids de notre attention, pour nous précipiter dans l'insondable puits qui bée en contrebas. »* Et visiblement, le détective est trop amoureux de son enquête pour la conclure à jamais.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **CE QUE PENSAIT ROGER, de John Updike, traduit de l'anglais par Maurice Rambaud, Gallimard, 394 p., 100 F.**

★ **LA CONDITION NATURELLE, de John Updike, poèmes, traduits de l'anglais par Alain Suied, Gallimard, 125 p., 75 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Jean Genet, la vie écrite, de Jean-Bernard Moraly

Le pouvoir du Beau

TOUTE biographie vaut intrusion. Dans le cas de Genet, la fouille du passé tourne à la descente de police dans les hôtels borgnes, avec genou sur l'estomac : alors, comme ça, on a moins fauté qu'on ne le prétendait, et davantage lu ? On se vantait dans le pire, non ? Et pourtant il faut y aller voir, confondre le prévenu. Non pour que lumière et justice soient faites, la belle affaire ! Mais parce qu'ici le fameux rapport vie-création, comme tout le reste, est inversé. Ce n'est pas le vécu qui a nourri *l'œuvre*, mais la création *qui a retenti dans* l'existence, inspiré l'action, et tenu lieu de *croyance ; une croyance exclusive*, bien au-delà de l'extrémisme politique, dans les vieux pouvoirs ambigus de la Beauté.

Peu d'écrivains ont à ce point brouillé les *pistes et encouragé les légendes sur leur* compte. L'Assistance, la maison de correction, la Légion étrangère, les travestis espagnols, les prisons d'Europe, Pigalle, l'errance, les valises portées aux terroristes : tout, de cette vie de cavale, a pris en mythes, à cause des romans d'allure autobiographique *(Miracle de la rose, le Journal du voleur, Notre-Dame-des-Fleurs, Pompes funèbres)* et par la grâce des protecteurs augustes, Cocteau puis Sartre, qui y avaient intérêt.

Jean-Bernard Moraly propose une première mise à plat de ces falsifications. Moraly est docteur en *études théâtrales, aujourd'hui* professeur à Jérusalem, et auteur de pièces — *les Catcheuses, Sissi en enfer, le Tombeau des poupées, Strip*. Il a retrouvé des lettres, des témoins, des traces. Il s'en sert d'une manière qui aurait plu à Genet : sans brutalité, en connivence avec ce qui compte d'abord chez un poète, ses œuvres.

DONC Genet ment comme il respire ; entendez : comme il écrit, puisque c'est tout un chez lui. Il ment-écrit pour se sauver. C'est au point qu'une fois sorti de prison, à l'en croire, il fut *« perdu pour l'écriture »*.

La naissance sans père ni mère (en 1910), cela est vrai. De même, la buraliste du Morvan qui le recueille, la première communion. *Mais le départ à quatorze ans entre deux* gendarmes, le Mal choisi pour se conformer aux *soupçons et échapper à la mort sociale d'un* métier comme tout le monde, cela c'est déjà de la broderie. Sartre authentifiera la légende parce qu'elle l'arrange, lui aussi ; elle conforte sa philosophie de la liberté.

La réalité est autre. Genet s'emploie à *Paris chez un chansonnier aveugle. S'il se* retrouve en prison et au pénitencier de Mettray, c'est probablement pour avoir voyagé sans billet... entre Meaux et Paris ! L'œil du copain crevé avec un canif, ce sera un des beau-passages du *Miracle de la rose* et un thème repris plusieurs fois, mais sans qu'on sache ce qu'il en fut au juste. En taule, la mémoire des hauts faits est à tout le monde, *Papillon* en profitera. On met bien en commun la pire promiscuité ; pourquoi pas les coups fumants ?

A METTRAY, Genet n'est pas *si malheureux, ni si révolté. Il dévore* des livres. Dans le Morvan, déjà, il lisait sans cesse. Dès 1942, Jean Marais et d'autres seront éblouis par son érudition, de Ronsard à Dostoïevski et Proust, lesquels vont beaucoup influencer *Notre-Dame-des-Fleurs*. Mais Genet mettra une constante coquetterie à nier sa passion de la lecture, de même qu'il dira avoir écrit son théâtre sur commande *et dans l'ennui. Motif probable :* nous, les ennemis, les représentants de *l'ordre haï, nous n'avons pas à connaître son* plaisir, à nous *« pencher amoureusement »* sur l'accusé ainsi qu'il sera reproché à Gide.

(Lire la suite page 20.)

Les démons du nazisme

Le vigoureux débat des intellectuels allemands sur « ce passé qui ne veut pas passer ».

VOICI fort bien traduits, avec une célérité à laquelle l'édition française ne nous habitue guère, les textes du violent débat qui a mobilisé historiens et philosophes d'Allemagne fédérale depuis le printemps de 1986. Avec une intensité qui l'apparenterait, en France, à quelque affaire Dreyfus, il a nourri dans ce pays — qui a lutté depuis quarante ans, il faut le rappeler, contre l'oubli et le refoulement avec une exceptionnelle pugnacité civique et pédagogique — une nouvelle réflexion collective, très orchestrée par des médias libres, sur le nazisme, sa nature, la place de ses douze années tragiques dans la vie politique d'outre-Rhin. En ce sens, ce débat est à l'honneur de *la démocratie de Bonn. Il* marque, en outre, une nouvelle entrée en force des intellectuels dans le paysage national : l'intelligence française, qui a déserté le forum, pourrait puiser au passage, à leur exemple, tout sujet utile de méditation...

La bataille ne fut pas érudite dans ce pays d'érudition. Comme le souligne Karl Bracher, aucun élément scientifique nouveau n'a été avancé, aucune archive n'a été découverte, qui auraient brutalement modifié, en 1986, une vision *historique du nazisme* qu'un exceptionnel travail de recherche avait affinée depuis quarante ans en Allemagne fédérale et ailleurs. Cette bataille ne fut pas davantage « révisionniste », au sens que voudrait donner à l'adjectif la secte internationale des négateurs des chambres à gaz. Nolte, Hillgruber, Hildebrandt, Stürmer ou Fest, tous artisans d'une relecture de la singularité nazie de l'extermination des juifs, n'ont jamais *nié la matérialité du crime*, gazages compris. Ici, pas de *« détail »*. Quand Ernst Nolte, par exemple, refuse de considérer les massacres du III[e] Reich comme un phénomène isolé, qu'il les flanque de ceux de Staline ou des Khmers rouges, qu'il remet même en selle les pires leitmotive de l'extrême droite allemande sur cette *« juiverie internationale, »* assez *« judéo-bolchevique »*, qui aurait déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939, il prend grand soin de circonscrire les ravages de cette affabulation dans le *« cerveau délirant »* de Hitler. Et il convient toujours de l'*« aspect exceptionnel »* de la technique du gazage. Qu'il y ait chez ces nouveaux croisés un refus de penser plus longtemps la Shoah comme point oméga du nazisme, c'est l'évidence. Mais ils ne la nient pas.

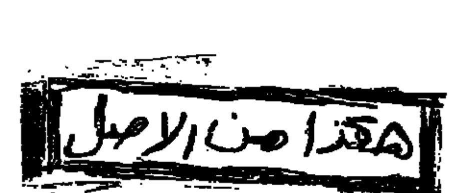
Les faux pas du chancelier

Au vrai, comme le dit Joseph Rovan dans son excellente introduction, le contexte politique du moment explique en bonne part la vigueur de l'affrontement. La droite est revenue au pouvoir *depuis 1982*, après treize années de règne social-démocrate. Elle pense que l'heure a sonné, avec la relève des générations, de délivrer l'Allemagne de son auto-humiliation et d'accélérer un retour à la normale historique, loin de l'ombre paralysante du III[e] Reich. C'est ainsi qu'il faut lire les petites phrases et les faux pas du chancelier Kohl ou de Franz-Joseph Strauss, *jusqu'à* cette évocation à Bitburg le 8 mai 1985, en compagnie du président Reagan, du souvenir de soldats de la Wehrmacht et de SS. Le tollé qui accueillit, aux Etats-Unis et dans le monde, cette cérémonie a ému les milieux conservateurs allemands. L'âme de ce pays serait-elle à jamais entachée pour cause de génocide ?

C'est derechef un quotidien conservateur estimé, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, édité notamment par Joachim Fest, l'auteur d'une biographie à succès de Hitler, qui lance l'offensive, avec des articles de Nolte, un ancien élève de Heidegger devenu grand spécialiste du fascisme, puis de Hillgruber et de Stürner, qu'on ne peut pas soupçonner de complaisances nazies, mais qui sont fort proches du chancelier Kohl.

JEAN-PIERRE RIOUX.

(Lire la suite page 22.)



A LA VITRINE

ANTHOLOGIE

Un monument à la littérature corse

Présentée en quatre volumes, *l'Anthologie des écrivains corses* est une réédition refondue et mise à jour d'un ouvrage en deux tomes que Hyacinthe Yvia-Croce fit paraître en 1932. Poète, écrivain et historien, cet érudit, mort en 1981, avait consacré plus de trente années à compléter cet ouvrage depuis longtemps épuisé.

Le premier volume, qui rassemble les œuvres publiées entre le quinzième et le dix-huitième siècle, s'ouvre sur l'historien Giacomo Bracelli, qui écrivait en latin. L'originalité corse et le sentiment d'une véritable identité nationale font leur apparition au dix-huitième siècle, exaltés par de nombreux écrivains. Ceux-ci, pour la plupart polémistes et pamphlétaires, sont rassemblés autour de l'impressionnante personnalité du capitaine Paoli, ardent défenseur de la Corse, qu'une longue guerre (1729-1769) oppose à la République de Gênes. Le dix-neuvième siècle, que couvre le deuxième volume de cette anthologie, est celui de la publication des premiers recueils de poésies populaires. Un grand nombre d'œuvres sont rédigées en dialecte corse. Le troisième tome présente ou évoque les œuvres de plus de deux cents auteurs d'expression italienne ou française du vingtième siècle, celle de Paul Valéry par exemple, dont le père était né à Bastia. Enfin, le dernier tome regroupe les plus éminents des écrivains contemporains dont les ouvrages sont rédigés en dialecte corse. Un appareil remarquable de notices biographiques et bibliographiques, ainsi que de nombreux fac-similés, accompagnent les extraits d'œuvres présentées dans leur langue originale.

VALÉRIE CADET.

★ **ANTHOLOGIE DES ECRIVAINS CORSES, de Hyacinthe Yvia-Croce, éditions Cyrnos et Méditerranée, 3, rue Docteur-Versini, Ajaccio ; quatre volumes reliés en peau, 3 400 F ; normal, 2 200 F.**

ROMANS

La langue ensoleillée de Roland Bacri

Le livre de Roland Bacri, est un roman historique et familial. La famille : celle des Bacri dont l'un de ses membres, Roland, quatorze ans, rapporte les mille et une petites histoires de leur vie quotidienne, à Alger avant 1962. L'histoire : celle des ancêtres « les rois d'Alger », immortalisés dans un livre incunable *La Bacriade*, poème héroï-comique de 1827 *« moitié l'Iliade et l'Odyssée, moitié Racine et Corneille »*, que le grand-père garde sous une pile de draps dans son armoire. Il en lit parfois des passages à ses petits-fils. Il y est beaucoup question de l'affaire Bacri, véritable drame diplomatique à ne surtout pas prendre au sérieux.

On voue une tendresse particulière aux livres qui nous font rire. Le roman de Roland Bacri est de ceux-là. L'auteur s'amuse de tout ce qui passe, des riens et des gens. Il rit de tout, de lui-même, des religions, des coutumes, du livre qu'il est en train d'écrire, du langage. Bacri ne décrit pas. Il explose. Il fait éclater — de rire — la vie, les disputes, les cris, le soleil, les bruits d'Alger. Il fait résonner des voix et des accents.

Les scènes qu'il donne à voir relèvent du burlesque le plus décapant. Que ce soit à l'école (on pense beaucoup au *Petit Nicolas* de Goscinny), au marché de Bab-el-Oued, à l'Opéra, le dialogue vire à l'insulte ou à la bagarre, la promenade en course-poursuite, le silence en vacarme. Le style enfin… comme le reste : drôle et foisonnant. L'auteur joue avec les différents niveaux de langage (parlé, phonétique, littéraire), mais reste fidèle à une langue ensoleillée. On ressort de son roman comme après un film des Marx Brothers : pimpant et guilleret.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ **LES ROIS D'ALGER, de Roland Bacri, Grasset, 293 p., 88 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIBLIOGRAPHIE

● MARIA GREEN : *Bibliographie et documentation sur Max Jacob.* — Par une universitaire canadienne, une recension complète de tout ce qui a été écrit sur l'auteur du *Cornet à dés*, arrêté par la Gestapo en février 1944 et mort au camp de Drancy quelques jours plus tard. (Cet ouvrage est diffusé par les Editions Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, en vente à la librairie le Pont traversé, 62, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 130 p., 95 F.)

CIVILISATION

● OUVRAGE COLLECTIF : *numéro spécial de la revue Etudes arméniennes sur Haïg Berberian.* — De Georges Dumézil à Dickran Kouymjian en passant par Claude Cahen, Marius Canard, André Grabar et quarante autres auteurs d'une dizaine de pays, tout ce qui compte en orientalisme, arménologie et ethnographie s'est donné rendez-vous dans cet *in memoriam* pour l'érudit éminent que fut Haïg Berberian, mort à Paris en 1978, à quatre-vingt-onze ans après une vie consacrée à tous les domaines de la recherche arménienne (Ed. de la Fondation Gulbenkian, distribué par Samuélian, Paris, 900 p., 280 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● HANS ROBERT JAUSS : *Pour une herméneutique littéraire.* — Quelles sont les limites et les tâches d'une herméneutique littéraire ? Dans quelle mesure celle-ci peut-elle contribuer à la compréhension esthétique des textes littéraires ou poétiques ? Dans la lignée des travaux de Gadamer, Hans Robert Jauss interroge un vaste champ, qui va de l'*Ancien Testament* à *la Nouvelle Héloïse*, à *Werther* et surtout à Baudelaire, pour répondre à ces questions. Traduit de l'allemand par Maurice Jacob (Gallimard, 458 p., 155 F).

HISTOIRE

● MICHEL CARMONA : *les Diables de Loudun.* — Michel de Certeau s'était penché, à partir de 1970, sur cet épisode fameux et spectaculaire de l'histoire religieuse, mais aussi politique, du Grand Siècle. Michel Carmona s'est surtout attaché à ce second aspect, dominé par les figures contrastées de Richelieu et d'Urbain Grandier (Fayard, 392 p., 98 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● MIRCEA ELIADE : *les Moissons du solstice. — Mémoires II 1937-1960.* — Ce volume fait suite aux *Promesses de l'équinoxe*, premier tome des Mémoires, paru en 1980. De l'historien des religions, mort en 1986, Cioran écrivait : c'est *« un esprit ouvert à toutes les valeurs spirituelles, à tout ce qui résiste au morbide et en triomphe »*. Traduit du roumain par Alain Paruit (Gallimard, 280 p., 120 F).

LITTÉRATURE

● VASQUIN PHILIEUL : *Laure d'Avignon.* — Pierre Lartigue et Jacques Roubaud ont exhumé cette traduction d'une partie du *Canzoniere* de Pétrarque parue en 1548. En adaptant et en réorganisant cette œuvre célèbre depuis la fin du quinzième siècle, Philieul inaugurait l'histoire du sonnet en France. Ce volume est le premier d'une nouvelle collection, « Les originaux », reproduisant avec beaucoup de soin les présentations typographiques anciennes. Un deuxième « introuvable » paraît en même temps : *la Sylphe, poésies de feu Ch. Dovalle*, avec une lettre-préface de Victor Hugo. Charles Dovalle, poète mineur épris de classicisme avec quelques élans romantiques, est mort au cours d'un duel, à vingt-deux ans, en 1829, un an avant la parution du recueil (Actes Sud-Papiers, respectivement 124 p., 140 F et 226 p., 125 F).

POÉSIE

● JULES ROY : *Chant d'amour pour Marseille.* — Après avoir cédé ses archives à cette ville qui marqua son enfance pied-noir, lors de vacances en « métropole », Jules Roy a composé pour Marseille un superbe poème en prose où la cité phocéenne se reflète dans son histoire et dans le cœur de l'écrivain (Ed. Jeanne Laffitte, Marseille, 30 pages grand format, 250 F).

PSYCHANALYSE

● FRANÇOISE DOLTO : *Inconscient et destins.* — Réalisé avec Jean-François de Sauverzac, ce volume constitue le troisième volet du *Séminaire de psychanalyse d'enfants* et une étape de plus dans l'œuvre déjà abondante de la vaillante doyenne des psychanalystes français (Seuil, 254 p., 95 F). Paraissent en même temps, chez le même éditeur, un recueil collectif, *Quelques pas sur le chemin de Françoise Dolto*, avec des contributions de Michèle Montrelay, Denis Vasse, Jenny Aubry… (254 p., 99 F) et, dans la collection de poche « Points-Seuil », un recueil d'études de Dolto qui porte le titre *Au jeu du désir* (nº 192).

THÉATRE

● SHAKESPEARE : *Hamlet.* — Traduite et présentée par André Lorant, une nouvelle version — donnée ici en bilingue — de la célébrissime tragédie de *Hamlet prince de Danemark* (Aubier, 430 p., 110 F). De Shakespeare également paraît *le Conte d'hiver*, dans la traduction de Bernard-Marie Koltès, qui a été mise en scène par Jean-Luc Bondy et qui est actuellement à l'affiche au Théâtre des Amandiers (Ed. de Minuit, 126 p., 49 F).

Ballade pour un enfant défunt

« Arrachez une fleur dans la prairie, vous changerez la marche des astres » : la métaphore du poète persan se charge d'une pertinence funèbre et devient complainte lorsqu'il s'agit de la mort d'un enfant. Certes, personne ne peut expliquer la raison de l'injustice essentielle ; on se demande, à juste titre, combien d'astres ont explosé ou disparu au fond des trous noirs, chaque fois qu'un enfant a été tué par la faim, jeté dans une chambre à gaz, écrasé sur la route, achevé par la maladie dans ce cosmos mu par les lois du hasard aveugle et de l'incompréhensible nécessité. Cette interrogation tragique qui s'impose à l'humanité déchirée entre la foi et le doute, depuis les tourments de Job jusqu'à l'imprécation lancinante de Wiesel, nous la retrouvons dans un très beau texte de Henri Danon, écrivain et psychiatre, auteur de trois autres romans et d'une pièce de théâtre aux titres révélateurs (1).

Les personnages d'*Une rue à traverser* arrivent d'univers différents, mondes en collision qui émergent peu à peu de la nébuleuse initiale d'un récit sans doute décousu et confus à dessein, au début, pareil à la confession hachée sur le divan d'un analyste. Joëlle Le Guern, dont le père et le frère sont tous deux médecins, vient de Bretagne, Marc Malaucène, lui, du faubourg Saint-Antoine. Fils d'une juive résistante, qui a survécu à l'extermination, il épouse Joëlle, et ils auront un enfant, Benoît. Celtitude et judéité font rarement bon ménage…

Chapitre après chapitre, tantôt à la première personne, tantôt à la troisième, Marc et Joëlle se dévoilent alternativement. Très vite le malaise s'installe, et le lecteur s'achemine vers un rendez-vous terrible. Laissons-lui le soin de découvrir les sortilèges de cet amour ultime et l'aboutissement d'un itinéraire commun, abrupt et douloureux.

EDGAR REICHMANN.

★ **UNE RUE A TRAVERSER, d'Henri Danon, Liana Levi, 221 p. 89 F.**

(1) *Il*, Ed. Clément, Amsterdam ; *le Chemin de tout le monde*, Robert Morel ; *Vertiges*, Galilée ; *Le Festin du cannibale*, Papiers.

HISTOIRE

La seconde « guerre de Cent Ans »

Pierre de la Condamine a déjà signé plusieurs livres historiques. Etabli à Saint-Molf (Loire-Atlantique), il préside la Société des Amis de Guérande, et, à ce titre, édite les *Cahiers du pays de Guérande*, dont il a fait une revue régionale très appréciée.

Après ses ouvrages sur le marquis de Pontcallec, sur le « combat des Cardinaux », sur la bataille de Saint-Cast (Le Bateau qui vire édit., Cahélais en Saint-Molf, 44350 Guérande), P. de la Condamine poursuit une œuvre attachée à la Bretagne (et à la mer) en publiant un gros volume où il relate cette espèce de « guerre de Cent Ans maritime » (1660-1760) qui mit aux prises Français et Anglais.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

★ ***FRANCE-ANGLETERRE,* LE GRAND CORPS A CORPS MARITIME, de Pierre de la Condamine, éditions France-Empire, 390 p., 120 F.**

● EN POCHE

● Voici les 2 400 premières pages de l'océanique série romanesque de Jules Romains *les Hommes de bonne volonté*, parue en vingt-sept volumes, de 1932 à 1947. Cette réédition, qui comportera quatre volumes (les deux premiers paraissent aujourd'hui), publiée chez Robert Laffont, dans la collection « Bouquins », est présentée par Olivier Rony. Lise Jules-Romains a établi une biographie chronologique de l'écrivain.

● Dans une nouvelle collection de poche, « Fortunio », aux éditions de Fallois, paraissent les quatre volumes des *Souvenirs d'enfance* de Marcel Pagnol et les deux tomes de *l'Eau des collines* — *Jean de Florette* et *Manon des sources* — récemment adaptés au cinéma.

● Deux ouvrages de la série « Qui êtes-vous ? » à la Manufacture, sur des femmes écrivains de langue anglaise : *Mary Shelley* (nº 37), l'auteur de Frankenstein et femme du poète Percy B. Shelley, par Cathy Bernheim ; *Katherine Mansfield* (nº 36) — dont on fête cette année le centenaire de la naissance, par Michel Dupuis.

● D'Ernst Jünger, en « 10/18 », *Une dangereuse rencontre* (nº 1910), un récit paru en 1985, et un livre de réflexions, *le Problème d'Aladin* (nº 1909). Ces deux ouvrages sont traduits par Henri Thomas.

● *L'Autre Rive* : sous ce titre, Evelyn de Smedt présente un deuxième volume de *Textes fondamentaux du Zen*, commentés par Mº Taisen Deshimaru, dans la collection « Spiritualités vivantes », chez Albin Michel (nº 67).

● *L'Un et l'Autre Sexe*, essai de Margaret Mead, publié en 1948 (traduit de l'anglais par Claudia Ancelot et Henriette Etienne), et le célèbre ouvrage de Roger Caillois *l'Homme et le Sacré* sont réédités en « Folio-essais » (nºs 85 et 84).

● Toujours parmi les essais, le Livre de poche (nº 4082) reprend le livre d'Anne Martin-Fugier sur *la Femme au temps de Paul Bourget, triomphe de la Bourgeoise*.

● Citons enfin quelques rééditions de romans récents : *la Goutte d'or*, de Michel Tournier (« Folio » nº 1908) ; en « Points » au Seuil, sont repris : *l'Ile atlantique* de Tony Duvert (nº R301) ; *la Vie fantôme*, de Danièle Sallenave (nº R299), *le Manège espagnol* de Michel del Castillo (nº R303 ; et *l'Enfant de sable*, de Tahar Ben Jelloun (nº R296).

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'admirable lyrisme de Bobrowski

Paul Celan ne faisait pas de différence entre un poème et une poignée de main. Tristesse à l'égard de celui qui ne verrait là qu'une mièvre banalité et ne voudrait pas entendre l'exacte définition d'une position éthique absolue ! Loin d'être accessoire ou accidentelle, la présence de l'autre — l'ami, l'étranger, l'adversaire même… — est requise. Cette présence fait être le poème, l'irrigue de vie, signe sa nécessité.

Le très beau choix de textes de Johannes Bobrowski, traduit par Ralph Dutli et Antoine Jaccottet aux éditions de L'Alphée, qui permettra aux lecteurs français de découvrir ce poète allemand né en 1917 à Tilsit, mort à Berlin-Est (où il s'était installé après une longue période de captivité en Union soviétique) en septembre 1965, témoigne de cet impératif moral. L'admirable lyrisme, l'ouverture du regard et de la parole sur le proche et le simple, la présence tangible du paysage, des lieux du souvenir, la langue enfin, dont la traduction a su restituer le rythme et la respiration singulière, placent Bobrowski au plus haut. Il faut saisir l'occasion que ce volume nous donne de découvrir cette œuvre bouleversante.

P. Ke.

★ **CE QUI VIT ENCORE, de Johannes Bobrowski, traduit de l'allemand par Ralph Dutli et Antoine Jaccottet, *édition bilingue*, L'Alphée, 102 p., 69 F.**

MYTHOLOGIE

La gloire des « forçats de la route »

A chacun ses mythologies. Celle qui hante le souvenir d'Olivier Dazat repose rigoureusement sur la réalité. Les hommes qu'Albert Londres nomma *« les forçats de la route »* la peuplent. Cela nous vaut un livre admirable (texte, photos) à la gloire du cyclisme où passent des noms de légende, d'Anquetil à Hinault, de Coppi à Merckx. Ce n'est pas un hasard si peintres et écrivains demeurent fascinés par l'épopée d'un sport populaire pour qui l'extraordinaire est monnaie courante. A chaque page, Olivier Dazat le montre avec ferveur.

LOUIS NUCERA.

★ **SEIGNEURS ET FORÇATS DU VELO, d'Olivier Dazat. Calmann-Lévy. 172 p., 200 F.**

● EN BREF

● **Le prix Jean-Freustié a été décerné à *ANGELO RINALDI* pour son roman *les Roses de Pline* (Gallimard).**

● **LA LIBRAIRIE MARTIN FLINKER, spécialisée dans la littérature de langue allemande, annonce sa réouverture, près de deux ans après la mort de son fondateur et continue selon la tradition. Elle est ouverte du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. (68, quai des Orfèvres, 75001 Paris. Tél. 43-54-48-60.)**

● **L'université Paul-Valéry et la ville de Montpellier prévoient d'organiser une série de manifestations pour célébrer en mai 1989 le centenaire de la naissance de JEAN COCTEAU. (Renseignements, auprès de P. Caizergues, université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex.)**

● **Le prix Chrétienté d'Orient, récompensant un ouvrage mettant l'accent sur l'histoire et la condition des minorités au Proche-Orient, a été décerné à ANNIE LAURENT et ANTOINE BASBOUS pour *Guerres secrètes au Liban* (Gallimard, « le Monde des livres » du 15 avril 1987).**

● **Le prix des Ecrivains croyants a été décerné à DENIS DESFORGES pour son roman *le Pacifique* (Albin Michel).**

● **FRANS VAN WOERDEN a reçu le prix Martinus Nijhoff de la fondation Prince Bernhard pour ses traductions en néerlandais des œuvres de Céline. Le lauréat a tenu à distinguer chez l'écrivain français *« le psychopathe auteur des méprisables pamphlets racistes et l'écrivain génial, maître de l'humour noir… »*.**

● **La revue *Sépia*, revue littéraire, poétique et artistique, organise, comme chaque année, un PRIX DE POÉSIE *contemporaine* (classique ou moderne), qui sera décerné en octobre 1988. *Renseignements* : Revue *Sépia*, Jean-Charles Lomé, 128, *rue de Belleville*, 75020 Paris ; tél. : 43-66-16-43.**

● **Le septième CONCOURS DE LA NOUVELLE de la revue *la France* est ouvert. Demander le règlement à la France, 7, rue de Molitg, 66500 Prades. Date limite d'inscription : 15 juillet.**

● **Pour sensibiliser les jeunes français et québécois à l'avenir de leur langue et de leur culture, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, à l'occasion de son vingtième anniversaire, organise un CONCOURS DE NOUVELLES D'ANTICIPATION. *Les candidats* devront répondre aux normes d'âge de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (dix-huit à trente-cinq ans) et déposer leur *manuscrit*, quinze feuillets minimum, en double exemplaire, à l'OFQJ, à Paris, avant le 31 mai. Le jury est présidé par Tahar Ben Jelloun. Le règlement et le dossier du concours sont disponibles sur demande à : OFQJ, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17. Tél. : (1) 47-66-04-76.**

DU LIBRAIRE

● BANDES DESSINÉES

Les feux de l'humour

BONNE NOUVELLE ! Après avoir célébré le retour de la grande aventure et annexé des genres nouveaux comme le reportage ou l'autobiographie, les *comics* se souviennent de leur vocation première : *ils redeviennent drôles. Ainsi voit*-on Futuropolis, éditeur à la production généralement austère, inaugurer en fanfare une nouvelle collection dédiée au rire. Son nom seul, « Gros Nez », est tout un programme, que ne démentent pas les deux premiers titres parus.

Dans *les Vieux Copains pleins de pépins,* Harry Mickson, le héros fétiche de Florence Cestac, promène son béret, son bleu de travail et sa dégaine avachie en compagnie d'un ancien pote de lycée, le dénommé Laplume. Ensemble, ils partent à la recherche d'un troisième larron, roi des combines foireuses et des « coups » pas nets. Cette quête fournit le prétexte à une véritable traversée sociale où, de charcuterie moderne en studio d'enregistrement, en *passant par un boîte gay et une auberge nor*mande, la France des années 1980 se décline tout entière. Avec cet album (le premier où elle se risque à manier les pots de couleurs), Cestac opte pour un registre qui devrait lui valoir un nouveau public : celui de la comédie de mœurs, primesautière et sans méchanceté, plus proche de Truffaut que de La Bruyère. Enveloppées par un pinceau qui swingue, les formes rebondies et flasques peuplant son univers exercent, en ces temps marqués par le retour de l'académisme, une séduction qui est celle de la vie même.

Gendarme Gédéon, honte de la maréchaussée française, était déjà la vedette d'un album paru en 1986 aux Humanoïdes associés. *Son créateur, Weismüller, lui confie une* nouvelle conquête : *Gendarme Gédéon et l'aérochien.* En dépit de son œil glauque, de son estomac qui ballonne, de sa tenue négligée, de sa lâcheté atavique et de sa confiance aveugle dans un chef hystérique (*« Les ordres ont une signification que le simple gendarme ne peut comprendre. C'est un bien, car il est souhaitable pour la discipline que l'autorité se voile d'un certain mystère »),* cet indigne représentant de l'ordre se singularise par une qualité qui rachète tout le reste : l'innocence. On le verra assister, *impuissant, au déchaînement de la fureur* humaine dans une plaisante bourgade où sévit un égorgeur de la race canine.

*Principaux acteurs du drame : une prin*cesse sur le retour et un biologiste fou déguisé en coiffeur pour chien. Le scénario est passablement confus, et culmine dans une apothéose dantesque où Satan lui-même fait une apparition. L'humour, ici, passe surtout par les dialogues, et par le mixage de références qui vont de Marinetti à *l'Assiette au Beurre* en passant par le cinéma expressionniste et l'école graphique du magazine espagnol *El Vibora.* Les dessins de Weismüller manquent encore d'homogénéité (et son lettrage de régularité) ; cependant, dès qu'ils se laissent investir par la frénésie ou qu'ils touchent à l'allégorie, ils deviennent très convaincants. Dès à présent, un auteur à surveiller. *(Les Vieux Copains pleins de pépins,* de Florence Cestac, 44 p. coul. ; *Gendarme Gédéon et l'aérochien,* de Weismüller, 44 p. NB, Futuropolis, coll. « Gros Nez », 45 F chacun.)

Don Martin ou le langage comique des corps.

∴

Miguel Angel Prado s'est fait connaître outre-Pyrénées par ses *Fragmentos de la Enciclopedia delfica,* une série de science-fiction dessinée au lavis, récompensée en 1985 par le Prix du meilleur album espagnol de l'année. Après avoir composé un second album en noir et blanc, *Stratos,* il a publié dans Comix Internacional les récits complet en couleurs qui nous valent aujourd'hui de le découvrir en France.

Chienne de vie impose d'abord Prado comme un graphiste de première force. Déformant les visages, tordant les perspectives, son trait gracile et élégant traduit une sorte de perception mi-onirique, mi-éthylique. *Les couleurs, lumineuses mais un peu pâtis*sières, donnent du volume et de la présence à des formes le plus souvent en déséquilibre. *Elles délimitent aussi le bord extérieur des* cases, qui ne sont pas encadrées. A la lecture, on est saisi par la noirceur, la férocité et la misanthropie de ces fables qui dépeignent un monde caractérisé par la démission et l'incompétence des autorités, un monde où la médiocrité, la mauvaise foi et l'injustice triomphent, où le pire est toujours à craindre.

La méthode de Prado est fort semblable à celle de Francis Masse : pousser la logique d'une situation paradoxale jusqu'à ses conséquences ultimes, l'élargir aux dimensions d'un cauchemar métaphysique — et prendre le parti d'en rire. Est-ce un hasard s'il est encore question de chiens dans la meilleure histoire du *recueil, Hot Dogs,* où les cynophiles sont à ce point cyniques qu'ils vous dégoûteraient à jamais du meilleur ami de l'homme ? (*Chienne de vie,* de Miguel Angel Prado, les Humanoïdes associés, 56 p. coul. 55 F.)

∴

Don Martin et Théo Van den Boogaard (avec son scénariste Wim Schippers) sont des vedettes déjà consacrées de l'humour graphique, qui partagent un même goût pour la démesure et le grotesque. Longtemps pilier du magazine satirique américain *Mad, Don Martin n'avait cependant jamais eu* d'album publié en France. C'est chose faite avec *Les singes rient,* anthologie de quelques-uns de ses meilleurs gags parus dans les années 50 et 60. Il s'agit de sketches courts, où le langage des corps l'emporte sur celui du verbe. Des personnages simiesques (qui n'ont pas seulement l'air idiot mais qui le sont réellement) y évoluent dans un monde en délire, où n'importe quel objet peut devenir une arme redoutable, où l'action la plus banale peut être source d'un processus insolite. Si certains gags sont *d'authentiques trouvailles comiques, c'est* surtout par leur gestuelle très originale que les héros de Don Martin provoquent une irrépressible hilarité.

La gesticulation est aussi l'activité la plus saillante de Léon la Terreur, ce quinquagénaire cataclysmique dont l'inépuisable énergie s'emploie à faire déraper la machine sociale, à briser toutes les convenances et à plonger tous ses interlocuteurs dans une égale stupéfaction. Vrai fou ou mystificateur de génie, c'est en tout cas un personnage d'une rare puissance, peut-être le seul héros *de BD à qui rien ne paraisse interdit. Il est* dommage que, si la mise en images de Van den Boogaard est toujours aussi virtuose, *Wim Schippers n'opère plus guère de sélec*tion parmi des idées d'inégal intérêt, et se contente parfois d'un simple mot d'auteur. S'agissant d'une série qui ne dédaigne pas la scatologie, oserai-je écrire qu'on y trouve à boire et à manger ? (*Les singes rient,* de Don Martin, Glénat, coll. « Humour », 64 p. NB, 59 F ; *Léon la Terreur fait des vagues,* de T. Van den Boogaard et W. Schippers, Albin Michel, 42 p. coul., 49 F.)

THIERRY GROENSTEEN

LA VIE LITTÉRAIRE

Des chiffres et des livres

Au printemps dernier, les responsables des chaînes télévisées réfléchissaient : comment inventer une émission littéraire attractive, nouvelle, qui ne dût rien au modèle obligé en ce domaine, l'inévitable « Apostrophes ». (Voir *le Monde Radio-télévision* du 12 13 juillet 1987). La *réflexion fut longue,* ardue, douloureusement courbée sous les sondages et les taux d'écoute. Elle le reste, sauf pour TF 1, la grande chaîne privée qui, elle, a trouvé.

Cela dure une dizaine de minutes, tous les lundis vers 23 h 30, met face à face, dans un décor de fausse bibliothèque, Joseph Poli et Jacques Duquesne (qui présente des livres le matin sur la même chaîne), et cela s'appelle « *Livres en tête* ». Mais attention de ne pas tomber dans le piège que ce titre vous tend ! La « tête » dont il est ici question n'est nullement le siège de quelque esprit. Cette « tête », c'est celle des sondages, du « Top 50 » des livres, critère absolu de *qualité et de valeur,* comme chacun sait ! Pour célébrer cette tête, TF 1 s'est associé à l'institut IPSOS et à l'hebdomadaire *le Point,* dont Jacques Duquesne est le PDG. Le « panel représentatif » des librairies donne aux classements ainsi établis une fiabilité irréprochable.

Romans, livres de poche, essais et biographies sont cités par les deux animateurs, qui commentent l'évolution des classements, comme on le ferait de la Bourse. S'ils sont parfois brièvement racontés, les livres, les seuls cinq *livres de chaque classement,* ne sont évoqués qu'au titre de leur taux de vente.

Que la logique commerciale soit dominante et s'impose à toute autre considération, il n'y a plus beaucoup de motifs pour espérer le contraire. « *Livres en tête* » — émission auprès de laquelle « Apostrophes » apparaît comme profondément élitiste, aristocratique... — en intégrant cette seule logique, en la faisant sienne, achève de nous en persuader.

P. Ke.

L'intime exposé

La librairie Flammarion 4 du Centre Georges-Pompidou a voulu *consacrer un mois — il s'achève* le 27 mars — au « Domaine privé », celui des écrits de l'intime et du *secret.* Dix mille ouvrages ont été rassemblés dans le forum du Centre Pompidou : correspondances, Mémoires, journaux intimes, autobiographies, entretiens. Des carnets intimes d'Henry Miller au *Journal* de Kafka, de Teilhard de Chardin à la *correspondance Ponge-Paulhan,* c'est tout un domaine de l'histoire des lettres qui est ainsi mis en valeur, accompagné d'une galerie de portraits d'écrivains par les photographes de l'agence Magnum.

La librairie Flammarion 4 *a eu* l'excellente idée, à cette occasion, de publier les « bonnes feuilles » du *journal* de Charles Juliet, *à paraître* l'an prochain aux éditions POL. Ce cahier de douze pages grand format, en noir et blanc, avec une très belle mise en page, est en vente à l'exposition.

S. T.

La mort de Bison ravi

Le poète québécois Bison ravi est mort à Montréal, le 6 mars, à l'âge de cinquante-trois ans. L'ouverture du bar Le Blues clair, à Montréal, en novembre 1987, avait constitué pour lui une manière de consécration. Non seulement l'enseigne de l'établissement empruntait le titre de l'un de ses recueils de poèmes, *mais, de plus, on y exposait en per*manence ses ouvrages, et une table lui était réservée avec son nom gravé dans le bois.

Né à Paris en 1934, Bison ravi, de son vrai nom Patrick Straram, avait émigré au Québec en 1959 pour ne pas avoir à combattre en Algérie. Son pseudonyme de Bison ravi — l'anagramme de Boris Vian — *ne devait donc rien au* hasard et aux Indiens mais représentait une sorte de salut à l'auteur du *Déserteur.*

Homme de radio, critique de cinéma et poète, Bison ravi fut d'abord et surtout un homme qui refusait de voir sa vie s'endormir sous ses pas. Sa générosité, son *refus de la gloriole poétique, ses* colères et sa manière bien à lui de transformer toute nuit blanche en poème, lui valurent d'être surnommé l'« *André Laude québécois* ». Bison ravi attendit le début des années 70 pour publier, mais fut aussitôt considéré comme un authentique poète québécois. Il utilisait tous les moyens (collages de citations, références musicales et cinématographiques, fragments d'autobiographie, etc.) pour expri*mer la rage qui l'habitait. Quelques* livres : *Irish Coffees au No Name Bar, Vin rouge Valley of the Moon* (L'Obscène Nyctalope/L'Hexagone, 1972), *4 x 4/4 x 4* (Les Herbes rouges, 1974), *Bribes 1/Pré-textes et lectures* (L'Aurore, 1976), *Bribes 2/Le Bison ravi fend la bise* (L'Aurore, 1976), *Blues clair* (Les Herbes rouges, 1983 ; Le Noroît, 1984) — *témoignent de la quête de* ce poète qui, jamais, ne renonça à cueillir, dans une prairie imaginaire, « *le premier long cri d'amour* ».

La revue franco-québécoise *Levée d'encre* (BP 23, 77241 Cesson Cedex) consacrera une part importante de sa prochaine livraison à ce Bison ravi parti vers d'autres horizons.

P. Dra.

● ROMANS

La solitude du médecin

Marie Didier a écrit un nouveau roman « de la pauvreté et de la mort »

LA *médecine* n'est pas un théâtre dont Marie Didier nous ferait visiter les coulisses. Dans *Contre-visite*, son premier livre, le médecin qui écrit – Marie Didier elle-même – ne tient pas un rôle, fût-il le principal. La réalité, ici, ne se joue pas sur quelque scène éloignée.

Ce que décrit Marie Didier, c'est précisément une proximité entre le médecin et l'homme ou la femme en souffrance qui s'adresse à lui ; une proximité qui est comme l'envers de la saine distance thérapeutique, maintenue lors de la « visite » du malade. A la médiation de l'art médical, des savoirs – ou non-savoirs – technique et psychologique répond ici l'intimité d'une relation simplement personnelle, humaine.

Cet espace intime, dont Marie Didier a tiré les pages de son livre, à partir duquel son écriture s'est formée, n'est cependant pas celui d'une confusion : le praticien n'exhibe pas à son patient ses propres maux et angoisses, n'échange pas avec lui quelques confidences ou maladifs secrets. *« Ne pas oublier d'être seul »*, en inscrivant pour elle-même ce rappel à l'ordre et à la mémoire, Marie Didier définit la nature réelle de cette intimité. Le *« mouvement »*, *« voisin de celui de l'amour »*, qui porte le médecin *« à la rencontre des malades »* doit se conclure, se comprendre, dans la solitude.

L'hôpital, le cabinet de banlieue, les visites aux plus pauvres : de tous ces lieux d'où montent une *« plainte ressassée »*, les accents d'une misère quotidienne, physique autant qu'affective ou sexuelle, morale aussi bien que matérielle, Marie Didier n'est pas sortie indemne. *« C'est le courage, c'est la lumière qui manquent pour traverser cette épaisseur. »* Mais, même dans les moments de plus grand découragement, une force parvient à se reconstituer. *« Je me sens présente sans fissure à tout ce qui vient à moi »*, écrit Marie Didier, qui cite, pour la prendre à son compte, cette injonction de Tchekhov : *« C'est travailler qu'il faut, travailler et que tout le reste aille au diable. L'important, c'est d'être juste, le reste viendra de surcroît. »*

Ce *« livre de la pauvreté et de la mort »*, l'auteur de *Contre-visite* l'a écrit avec son expérience quotidienne, sans effets inutiles, sans élever la voix, en s'efforçant simplement de rester *« juste »*. Racontant, chez une femme, la hantise (bavarde et dérisoire) de vieillir ou bien la dignité de cette autre, au bord de l'agonie, c'est toujours le mouvement de la vie que retrouve Marie Didier, mouvement assez puissant pour venir à bout de toutes les fatigues, de tous les ennuis.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ CONTRE-VISITE, de Marie Didier, Gallimard, 168 p., 75 F.

Cette étrange lenteur des souvenirs

Jean-Noël Pancrazi à la recherche de son enfance algérienne.

DANS la qualité de l'émotion que peut nous procurer un roman, la notion de vitesse, encore que difficilement appréciable, est sans doute déterminante. La vitesse d'un roman n'est pas tant fonction de la succession des événements qui en forment l'intrigue, de leur caractère précipité ou, au *contraire*, de leur *rareté*, que d'une certaine animation de l'écriture elle-même.

Ainsi, *le Passage des princes* de Jean-Noël Pancrazi est un roman qui doit beaucoup de sa beauté et du pouvoir d'évocation qu'il exerce à son étonnante lenteur. Il s'y passe pourtant beaucoup de choses, entre un récit de voyage dans un Orient rêvé, sensuel, violent, meurtri, mais nimbé aussi de couleurs, d'odeurs et de formes *immémoriales*, et le passé que cet étrange périple fait ressurgir dans la mémoire du narrateur : celui de l'Algérie des Aurès, telle que l'a vécue un jeune pied-noir au cours de ces terribles années qui ont précédé l'indépendance, le départ, l'exil. L'Algérie de l'enfance et d'une certaine douceur de vivre, mais aussi celle de la menace permanente, de la peur, de la soldatesque, des bombes qui explosent au milieu des fêtes, des villes qui flambent, des amis morts, des hébétudes du chagrin, du passé que l'on jette dans une petite valise avant d'être déversé dans l'inconnu.

Entre ces deux plans du récit, celui d'un présent qui se dissout dans l'irréalité des mythes orientaux et celui de la mémoire qui frappe, au contraire, par sa brutale réalité, Jean-Noël Pancrazi a encore introduit d'autres plans, clairement empruntés, ceux-là, à la machinerie de la fiction : scènes de *représentations* théâtrales, morceaux de décors peints qui ont pour fonction de démultiplier encore la course du récit, d'introduire entre les jeux du présent et les cruelles évocations du passé quelques-uns de ces espaces flous dont on ne sait jamais trop s'ils appartiennent à la réalité ou à l'imaginaire, au théâtre de la mémoire ou à la mise en scène de nos angoisses.

Comme le « ralenti » au cinéma

Tout est donc fait pour que la relation présent-passé (voyage oriental initiatique-voyage forcé vers l'exil) ne soit pas placée sous le signe de l'opposition, du clair-obscur, de l'antagonisme douloureux, mais au contraire sous celui de la fusion progressive, de l'intégration, *de la réconciliation*. Le titre du roman de Pancrazi l'indique clairement : son livre est celui d'un passage. Passage d'une terre natale à une autre patrie, bien sûr, mais aussi passage de l'enfance – l'espace des princes – à l'humanité *ordinaire*, passage de la tendresse des caresses à la déstabilisation du désir.

Dans cette stratégie du passage, attentive, tendue, aiguë, *la* lenteur joue un rôle capital. Il convient que l'écriture ne soit pas viol, déchirement, arrachement, précipitation, mais qu'elle donne aux images, à la puissance évocatrice des mots, à leur charge de poésie ou d'*émotion*, *tout le temps* d'imprégner la narration, de désarmorcer la violence de l'histoire, de frapper d'une certaine *irréalité* l'insoutenable – comme le fait précisément le « ralenti » au cinéma. Cette étrange et envoûtante *lenteur*, *cette beauté* de cérémonie d'où émanent tout à la fois la grandeur et l'émotion la plus intime, la plus personnelle, proviennent à la fois de la richesse de l'écriture et de son impeccable rigueur.

Une rigueur janséniste

La richesse, celle des évocations de lieux, des *multiples* notations de couleurs, de parfums, de textures, de lumières, celle des images superbes prélevées sur notre imaginaire de l'Orient ou arrachées aux paysages des Aurès ; celle encore de la prodigalité des sentiments et des désirs (qui transgresse toutes les frontières) a pour effet d'immobiliser le *temps*, de l'*éterniser*, de *le* saturer d'imaginaire. Mais cette profusion – on le voit bien dans les romans de Grainville par exemple – tourne vite au bric-à-brac et, pour le lecteur, à l'indigestion, si elle n'est pas guidée par l'économie de style la plus maîtrisée.

Jean-Noël Pancrazi écrit avec une rigueur quasi janséniste, sans le moindre empâtement, sans se *permettre le moindre effet* : une parfaite transparence, une exactitude sans faille, une impassibilité stylistique de *classique* qui donnent toute leur chance et toute leur puissance d'émotion aux figures du drame, à cette ample cérémonie de passage au cours de laquelle un homme consent à devenir lui-même, en se réconciliant avec l'*insoutenable* douleur de son passé.

PIERRE LEPAPE

★ LE PASSAGE DES PRINCES, de Jean-Noël Pancrazi, Ramsay, 334 p., 110 F.

Les terres d'enfance de Jean Cau

A CEUX qui aiment le Jean Cau *polémiste*, l'ancien secrétaire de Sartre, devenu l'un des chantres de *la droite « musclée »*, *on* ne saurait trop déconseiller la lecture des *Culottes courtes* : ils *n'y retrouveront pas leur héros*. Mais à tous ceux qui se sont désolés de voir un tel talent passer au *service d'une pensée* sans générosité, il faut au contraire recommander la lecture et *la relecture de ce livre* émouvant, plein de nostalgie, de chaleur, de tendresse, et qui, en trente-deux histoires très *brèves, fait revivre* un village du sud-ouest de la France dans les années 30.


BERENICE CLEEVE.

Jésus ne vas pas au catéchisme

Ce petit bout de Midi, ce sont les terres d'enfance de Jean Cau. Il dit, avec verve et humour, la vie d'avant la télévision et le *repli sur soi*, haute en couleurs et en coups de gueule : la préhistoire, ou presque, pour ceux qui ont aujourd'hui dix-huit ans et que ces récits devraient ravir, comme un vieux film ou *un album de famille aux photos* un peu jaunies.

C'était le temps où les petites filles, comme Elise, *avaient peur d'avoir leurs règles* parce que « maman » n'avait rien osé leur dire et que, *soudain, un tache de sang venait* réveiller d'ancestrales terreurs. C'était l'époque où les doux *dingues n'avaient pas à aller sur le divan des psychanalystes.*

*Elles sont pleines de person*nages qu'on aurait envie d'avoir pour voisins, les nouvelles de Jean Cau, du baron tombé dans la dèche à Mimi *qui* veut mourir parce qu'il ne prend pas de poissons, en passant par Bichette, qui ne veut pas *« être enfant unique »*, Riton, qui *« est toujours le premier en dessin »*, ou Jésus, qui ne va pas au catéchisme *parce que son père* est un communiste espagnol réfugié en France. Ne pas aller au catéchisme avec un nom pareil ! *Pensez donc ! « Aussi incroyable que si M. le curé, en pleine messe, s'était mis à chanter* Viens poupoule ! *»*.

Dans *les Culottes courtes*, *les femmes se font faire des « indéfrisables »*, et celles qui se mettent du rouge à lèvres se font remarquer ; les petits garçons bricolent leurs bécanes pour leur donner l'allure de *« vélos de course »* ; une fille se *prend pour une poule, une autre* pour une chèvre ; l'autorité est détenue par le garde-champêtre, l'instituteur et le curé. Quand Jean Cau *rêve* à son enfance, il est délicat, subtil, tout en nuances et en sourires *attendris. Mais pourquoi* donc l'homme qu'il est devenu cherche-t-il tant à cacher tout cela ?

Jo. S.

★ LES CULOTTES COURTES, de Jean Cau, le Pré aux clercs, 262 p., 95 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le pouvoir du Beau

(Suite de la page 17.)

Certaines anecdotes, comme celle du fortin construit à Damas sous les ordres du général Gouraud et effondré au premier tir, on dirait que Genet les répète et les modifie à volonté, *pour avoir la paix tout en nous narguant*. Si la désertion de l'armée est avérée, le périple qui suit, à travers l'Europe, est flou. Le voyageur triche sur *la durée des escales* et *la gravité* des expédients qui le font vivre. Trafique-t-il du faux zloty ? A-t-il vraiment des faiblesses pour l'Allemagne nazie ? Comment savoir, *avec quelqu'un pour qui le mensonge et* la provocation sont sanctifiés d'avance !

Ce qui est sûr, c'est que les lettres amicales des années 40 débordent de délicatesse, de finesse érudite, et de renseignements sur sa vocation littéraire. Le choc Rimbaud est décisif,... comme chez Claudel (*tant il est vrai que les mêmes causes, en art,* ne donnent pas les mêmes effets). *Crime et châtiment* comptera au point que Raskolnikov *lui paraîtra plus vivant que Léon Blum. Proust,* enfin, modèle souverain et tu ! Sur *A l'ombre des jeunes filles en fleurs,* Genet a ce mot magnifique, valable pour toutes les lectures capitales : dès la première phrase, il a *« su »* qu'il irait *« de merveilles en merveilles »*.

IL *n'est pas douteux que* Genet *fait de* la prison en 1943, mais pour avoir volé un Verlaine à l'étalage, non pour les cambriolages mirobolants *que ses* romans *lui* attribueront. On le verra très souvent en liberté. Peut-être n'a-t-il purgé que des peines mineures, plus bouquiniste que gangster, et bientôt curiosité mondaine, dans le sillage de Cocteau (1943-1949).

Les années qui suivent (1950-1953) marquent *une mauvaise passe. Est-ce* la faute du livre de Sartre sur lui – *Saint Genet,* – le texte le plus dense de Sartre ? *« Sartre m'a dépouillé »,* se *plaindra-t-il en 1964.* Plus tard, il me dira (vidéocassette « Témoins »), mais avec un sourire de pure malice : *« Sartre ? Je ne l'ai pas lu ! »* Il ne serait pas le *premier* artiste, *ni le dernier, qu'une* glose, même aimante, stérilise. Une autre crise surviendra lors des *Paravents* (1967). Peut-être le *succès l'affole-t-il ? C'était* un principe, chez cet homme à principes, il l'avait objecté à Cocteau : le poète doit rester dans l'ombre, inconnu, nulle part.

De fait, la dernière période (1967-1986) le verra *« en fuite »,* au service de causes extrêmes. On le croise en 1968 à la Sorbonne, *« devenue belle de ses profanations ».* Il sera vite déçu par la *« dentelle humaniste »* où sombre l'émeute, mais il aura perçu dans *ces rêves révolutionnaires clos sur eux-mêmes* un écho de son *Balcon*. Ses engagements militants suivent d'ailleurs ses éclats de dramaturge : d'une certaine façon, la campagne pour les Black Panthers procède des *Nègres,* et le soutien à l'OLP des *Paravents.*

A*U terme de son enquête, moins poli*cière que de critique génétique, Jean-Bernard Moraly reconstitue une espèce d'*« agenda imaginaire »* qui fait légère*ment double emploi mais situe* bien les périodes successives, les découragements, le détail des rencontres, publications et spectacles. (*Sur le montage des Nègres, créé* en 1959 au Théâtre de Lutèce par Roger Blin et repris ces jours-ci en Aquitaine, on se reportera à *les Nègres au port de la lune,* dossier *riche, notamment, des notes au metteur* en scène.)

D'autres documents sont attendus prochainement : *une nouvelle version de Haute Surveillance* écrite pour Michel Dumoulin, réalisateur de grandioses *Bonnes* pour la télévision, des fragments de pièces, des lettres à Chan*tal Darget et Antoine Bourseiller, devenus* des amis très proches lors de la reprise du *Balcon* à Marseille en 1969, le gros scénario sur Mettray (1).

Mais le premier tri de Jean-Bernard Moraly a le mérite d'arracher Genet aux légendes et de dégager l'axe de ses convictions. Celles-ci *se révèlent moins politiques qu'esthétiques.* Parlant des *Panthères noires* à Michèle Manceaux, et refusant d'évoquer son théâtre, il affirmait *sombrement en 1970 : « Je crois que Brecht n'a rien fait pour le communisme, que la Révolution n'a pas été provoquée par* le Mariage de Figaro, *de Beaumarchais. Que plus une œuvre est proche de la perfection, plus elle se renferme sur elle-même. Pis que ça, elle suscite la nostalgie. »*

Et pourtant, Genet aura poursuivi toute sa vie – et il continue de nous recommander – l'exploration des pouvoirs du Beau ; comme s'il n'avait pas eu le choix de s'en détourner.

★ JEAN GENET, LA VIE ÉCRITE, de Jean-Bernard Moraly. La Différence, 366 p., 138 F.

★ LES NÈGRES AU PORT DE LA LUNE, *Genet et les différences*. La Différence, 288 p., 120 F.

(1) Pascal Fouché et Albert Dichy publieront, au cours du mois d'avril, un *Essai de chronologie de Jean Genet* pour les années 1910-1944, la partie la moins connue de la vie de l'écrivain, ce travail sera édité par la Bibliothèque de littérature française contemporaine de Paris VII.

● CIVILISATIONS

Le bonheur est une idée ancienne au Japon

***D'Edo à Tokyo**, de Philippe Pons : le livre d'un « citadin promeneur » sur un pays « où la vie est bonne ».*

UN Japon *qui ne soit plus* celui des statistiques, ni de la puissance marchande. Derrière le Japon officiel, *tout* un pays qui ne se laisse connaître que de longue expérience : un peuple qui trouve ses raisons de vivre non dans le succès mais dans la vie même, dans la douceur du quotidien. Cent fois, la télévision nous a montré la mégalopole affairée, les tours de verre et de béton du capital accumulé, les grands et petits chefs, les robots de fer et de chair, les foules s'écoulant du train au travail, l'immense bourdonnement de la plus efficace quincaillerie du monde. Mais un pays ne se réduit pas aux chiffres qui *le* mesurent, ni aux stratégies que son Etat poursuit. En dernière instance, une société n'a de raison d'être que dans l'agrément d'être ensemble.

Le bonheur : notion confuse, *insaisissable.* Et *pourtant, toute* politique sera jugée non par la puissance qu'elle vise, mais par le bonheur qu'elle permet. Que vaudrait le Japon s'il n'était pas d'abord un pays où la vie est bonne ? De ce Japon, l'amitié seule peut parler comme il convient. C'est cet accent d'amitié qu'on reconnaît d'emblée dans les pages de Philippe Pons que *publient aujourd'hui les éditions* Gallimard.

D'Edo à Tokyo : livre riche, copieux, varié, vagabond, livre d'historien et de sociologue, mais d'abord de promeneur, de citadin. Pendant bien des saisons, ce *véritable paysan de Tokyo a parcouru* son domaine : il en connaît les détours, les recoins, les ressources, la faune et la flore ; il y a ses racines, c'est-à-dire ses souvenirs. Mais la mémoire aimante ne va jamais sans nostalgie. Cette ville, entièrement détruite par la nature en 1923 et par la guerre en 1945, est aujourd'hui la proie des contraintes économiques ; la spéculation *foncière consume chaque* jour, çà et là, quelques détails du passé.

Ce qui reste ici du passé n'a rien d'assuré, rien de monumental ; c'est une présence légère, dispersée, menacée, d'autant plus *attachante qu'on la sent précaire.*

La mémoire des mœurs

Civilisation du bois, non du marbre – résignée toujours à l'impermanence. Tokyo n'érige pas ses souvenirs en édifices, et ses rues ne célèbrent pas les noms *notables d'une histoire.* Où donc subsiste ce qui mérite de demeurer ? Dans le corps : ce qui doit s'apprendre, qu'on l'apprenne par cœur et par corps. Très tôt poli par les usages, bien entraîné à sa tâche, assoupli à toute la symbolique de la vie commune, le corps vivant est le plus fidèle témoin de cette civilisation sans statues, sans monuments, sans héros, et sinon sans *passé du moins sans commémoration.*

Les capitales d'Occident se plaisent à afficher leur urbanisme, et l'Etat tente d'éterniser l'histoire qu'il veut se donner : ainsi nos deux Napoléon taillant *dans la chair de Paris les avenues* de leur pouvoir, le *« long ennui de vos haussmanneries »*, disait Verlaine. Il suffit de suivre à pied la rue de Rivoli pour apprécier, par contraste, l'aimable incohérence de ces quartiers de Tokyo, Shinjuku, Shibuya, Ikebukuro, qui se sont construits sans aucune préméditation. On conçoit l'utopie d'une ville, dont Tokyo donne l'avant-goût, qui se développerait spontanément, avec humour et fantaisie, qui écarterait ce que les plans d'urbanisme ont d'emphatique et de rigide, *préférant* à l'urbanisme l'urbanité, substituant aux volontés d'Etat la civilisation des mœurs.

Les trajets que trace Philippe Pons dans le tissu de Tokyo, si *divers qu'ils soient, se nouent tou*jours fermement à deux axes qui charpentent son livre. Sur l'axe horizontal se déploient les thèmes diachroniques de la tradition et de la modernité ; et sur l'axe vertical, la stratification sociale est mise en perspective : depuis les couches dirigeantes jusqu'aux classes populaires étagées dans la profondeur du corps social. C'est cette profondeur qu'il est bon d'explorer : on y trouve cet autre Japon dont on ne parle guère, le Japon calme et lent des plaisirs simples qui font le bonheur de *vivre.* A l'écart des bourgeoisies figées et des foules sans visage, ce Japon que les innovations n'altèrent pas *demeure tel qu'il fut jadis,* détendu, souriant, cordial, comme pétri et poli par des siècles de savoir-vivre. C'est lui qui leste le navire.

morale et de religion, il ne garda que ce qui est utile au bonheur de chaque jour. Il ne fut jamais jaloux du pouvoir politique : la richesse, avec les plaisirs qu'elle permet, suffisait à ses rêves. Et lorsque, au milieu du dix-neuvième siècle, sous la pression des puissances étrangères, le temps des épreuves arriva, ce fut assez pour lui d'être le spectateur de la révolution : sans aucune lutte des classes, toute une société de classes fut détruite et bouleversée de fond en comble – au moment même où Marx, à 15 000 kilomètres de là, parachevait et propageait sa théorie de l'histoire humaine comme incessant conflit de classes *antagonistes !*

La classe des guerriers de naissance avait disparu, mais les valeurs martiales, soudées à la religion impériale, se diffusaient



F. HUGUIER/VU

L'hédonisme des fils d'Edo.

dans toute la société. Les citadins de Tokyo ne tentèrent pas de contester l'idéologie dominante, qui pourtant était aux antipodes de leurs traditions. Dans leur immense majorité, ils furent les dupes et bientôt les victimes du *national-impérialisme.* La catastrophe de 1945 les fit citoyens, tardifs mais sincères démocrates.

Dans sa recherche d'une permanence en profondeur, Philippe Pons a soin d'éviter la pente culturaliste : il ne postule pas un invariant qui transcende l'Histoire, une japonité immuable de naissance. Nombreux sont les « traités de japonité » *(Nihonjinron)*, parfois empreints d'un racisme naïf, qui veulent définir la nature essentielle de l'être japonais. Question occidentale : qui suis-je ? Question japonaise : qui sommes-nous ? Ce que le peuple de Tokyo *peut avoir de permanent* n'échappe pas à l'Histoire, mais y renvoie : c'en est la sédimentation. Les façons d'être encore vivantes malgré l'érosion du modernisme : fêtes de quartier, formes de religiosité, coutumes de voisinage et de solidarité, divertissements, manières de table, bains publics, gestes reçus, valeurs acceptées – tout cela se comprend à la lumière d'Edo, de cet Edo de la basse ville *(shitamachi)* dont plus rien n'est resté, sinon cette mémoire des mœurs.

Deux siècles et demi de paix sous le règne hautain des Tokugawa : le peuple de la cité (la plus grande ville du monde dès le XVIIIe siècle) eut tout loisir de s'approprier une culture authentique, l'une des plus brillantes et des plus harmonieuses, et de s'en imprégner. Sur cette base, les importations occidentales de Meiji purent être *assimilées rapidement* sans compromettre une identité bien acquise. De leurs dirigeants, les citadins d'Edo ne pouvaient attendre au mieux qu'un bienveillant mépris. Cette condition subalterne les laissait jouir d'une liberté d'enfance, faite d'insouciance, de vitalité, de gaieté.

Le citadin d'Europe, fier de ses chartes et de ses remparts, conscient des traditions civiques d'Athènes et de Rome, se fit bourgeois et citoyen, s'aventurant à mener une guerre de classes qui lui donna le pouvoir politique. Sa conception de la liberté implique *révolte et contestation. La liberté* du fils d'Edo ne fut jamais que ludique, mineure, inoffensive. Il n'eut pas à endosser la pesanteur bourgeoise, il abandonna aux *samurai* le sérieux, la rigidité. De

Des coutumes fragiles

Les vertus de diligence et de frugalité que le confucianisme leur prêchait depuis trois siècles trouvèrent alors leur plein usage dans cette capitale ruinée, anéantie. Aujourd'hui, à l'heure du rapport Maekawa et du yen lourd, s'il est un don que l'esprit des citadins d'Edo peut faire au nouveau Japon, c'est l'hédonisme de bon goût. Dans ce monde flottant où s'écoule, dit la sagesse d'Edo, la seule vie qui nous soit donnée, tout est si précaire que le bonheur n'est pas moins déchirant que délicieux : comme il serait inhumain de ne pas tolérer le plaisir de *l'éphémère ! Pardonnons* aux riches, il n'est pas si facile de savoir l'être avec chic *(iki)*. Du moins les fils d'Edo, si souriants dans la pauvreté, si braves dans le total dénuement, étaient habiles, quand la fortune leur venait, à en faire le plus bel emploi, le plus inutile, le plus généreux.

La culture ancienne du peuple de la ville ne subsiste aujourd'hui qu'en coutumes ténues et *fragiles.* Servira-t-elle de levain à de nouvelles formes de bonheur, à l'exigence d'une vie de qualité ? Etroite est la voie que cette tradition populaire doit se frayer entre une culture bourgeoise compassée, *figée*, conformiste (les fleurs, le thé, le golf) et l'avilissement de la culture uniforme des masses (magazines puérils, décervelage *télévisuel, base-ball*). *Bonne* chance au peuple de Tokyo dans l'invention nécessaire de bonheurs non indignes de tous ceux qu'il sut jadis et naguère se donner.

MAURICE PINGUET.

★ D'EDO A TOKYO, de Philippe Pons, Gallimard, 458 p., 150 F.

La France, un beau sujet pour géographes

Armand Frémont refuse d'examiner les Français « comme des fourmis sur une plaque de verre ».

SINGULIER *ouvrage* que celui proposé aujourd'hui par Armand Frémont, géographe et recteur de Grenoble : *France, géographie d'une société.* La simplicité, voire l'évidence, de son titre cache un essai peu banal dans lequel, au-delà d'une *description et d'une analyse* de la société française, se révèle toute une conception de la géographie. Le lecteur pressé pourrait être *étonné par un découpage a priori* peu original qui commence par les communes, les départements et les régions, pour se continuer en une partie intitulée « Société : les Français, les classes, le changement » et se terminer par « Espaces : la capitale, les frontières et la province ».

Mais l'originalité du propos est ailleurs : Armand Frémont écrit : *« La France reste un beau sujet pour géographes parce que les 55 millions de personnes qui y vivent ne se comportent pas encore exactement comme des fourmis sur une plaque de verre, mais bien comme des sujets actifs, divers, étonnants de créativité dans l'invention de leur espace de vie, inégalement aptes à se mouvoir, à s'émouvoir, plus ou moins attachés aux lieux de leurs origines.* » Et on reconnaît là la prose de l'un de ceux qui ont le plus contribué, avec bonheur, à ouvrir la géographie à d'autres disciplines, en particulier la sociologie et la psychologie sociale.

De ce point de vue, le lecteur ne sera pas déçu par cet essai où foisonnent les exemples concrets, sous forme parfois de véritables petites monographies où les hommes sont mis en situation dans leur *« espace vécu »*... Certains seront même surpris (agréablement on l'espère) par la présence de passages de Tournier ou de Le Clézio... Voilà donc une géographie très personnelle, une géographie d'auteur.

On se trouve donc loin d'une géographie dont Armand Frémont semble se défier au plus haut point, une géographie qu'il qualifie de *« quantitative »* et qui ferait la part trop belle à de nouvelles méthodes réductrices et susceptibles de *« caricaturer »* la réalité. *Certes le danger existe*, à n'utiliser que statistiques et ordinateurs, de réduire les Français aux *« fourmis »* dont il est parlé plus haut... Peut-on suggérer cependant à l'auteur qu'il ne s'agit peut-être que de nouveaux outils et que ceux qui les utilisent ont probablement pensé qu'il fallait les « maîtriser » ?

A Armand Frémont, certains lecteurs, partisans d'un plus grand didactisme, pourraient faire le reproche d'un certain subjectivisme. L'auteur répond lui-même : *« Pour cet essai, j'ai été* (...) *de la même plume résolument impressionniste et raisonnable à la fois. »*

P. V.

★ FRANCE, GÉOGRAPHIE D'UNE SOCIÉTÉ, d'Armand Frémont. Flammarion, coll. « Géographes », 294 p., cahier photo noir et blanc, 109 F.

UN ENTRETIEN AVEC ARMAND FRÉMONT

« La photographie d'une société »

– Votre essai sur la France est aussi, d'une certaine manière, un essai sur la géographie. Que faut-il entendre par « géographie d'une société ? »

– Mon livre est bien un essai. Un essai sur la France assurément. Un essai sur la géographie d'une certaine manière. Mon propos consiste à aborder les changements *contemporains* de la société française du point de vue du géographe, c'est-à-dire par les rapports qui existent entre les hommes vivant en société et leur espace. Le géographe peut ainsi reconnaître des territoires et des structures d'une étonnante permanence : les trente-six mille communes auxquelles les Français semblent tenir comme à leur propre liberté, les quatre-vingt-seize départements de l'impossible égalité républicaine par exemple. Mais la géographie permet aussi de mieux analyser de très profonds changements comme l'émergence timide des régions ou l'ouverture encore assez limitée à l'Europe et au monde. Surtout, la substitution du territoire des classes moyennes à la terre des paysans ou à l'espace social des ouvriers.

» En écrivant *Géographie d'une société*, j'ai voulu tenter quelque chose comme la « photographie d'une société ». Ma géographie opère telle une photographie dont la plaque sensible serait l'espace social, territoire des hommes.

– A vous lire, on a parfois le sentiment que vous craignez un débordement de la géographie dite « quantitative » ?

– La géographie « quantitative » a beaucoup apporté à la géographie française au cours des vingt dernières années. Il était sans doute grand temps. Une discipline ne peut se développer valablement si elle ne reconnaît que l'empirisme comme méthode et l'autosatisfaction comme mode d'évaluation. Pour mieux maîtriser l'étude des répartitions des hommes et des choses sur la terre, ce qui n'est pas une mince affaire, sans doute valait-il mieux apporter quelque esprit critique dans les manières de faire, établir des problématiques rationnelles et utiliser les immenses moyens offerts par l'informatique, la cartographie automatique, la télédétection spatiale... l'apport de la géographie « quantitative » est donc considérable.

» *Les débordements existent.* La statistique ou l'informatique sont des pièges lorsqu'on prend l'outil pour l'objet. Mais les plus lucides des géographes « quantitativistes » ne sont jamais tombés dans ce piège, au point que la plupart refusent l'expression « quantitativiste ».

» Pour ma part, par goût, je ne me limite pas à la seule source des grands nombres. La géographie s'inscrit dans une vieille tradition littéraire. Personnellement, je ne souhaite pas m'en détacher.

– Y a-t-il un renouveau de la géographie ?

– Le renouveau vient de loin, mais il a été très longtemps masqué. L'école française de géographie a été l'une des plus prestigieuses dans le monde pendant un demi-siècle. Un tel héritage peut être lourd à porter, c'est ce qui s'est produit pendant une bonne trentaine d'années.

– Pourtant, sans bruit, beaucoup de géographes français allaient leur chemin. Nous avons parlé de l'apport « quantitatif ». D'autres, ou les mêmes, apportaient leur contribution à l'aménagement du territoire, à l'analyse du sous-développement, à la connaissance de l'environnement. Le monde contemporain, parce qu'il change sans cesse, renouvelle et inspire les découvertes des géographes, comme le faisait jadis l'ouverture de nouveaux espaces connus. C'est ce qui se passe autour de la revue *Hérodote* d'Yves Lacoste ou dans la grande entreprise Reclus que dirige Roger Brunet. C'est ce que j'essaie de faire avec la collection « Géographes ».

Propos recueillis par PIERRE VALLAUD.

L'Algérie, l'espace et l'histoire

L'OUVRAGE de Marc Côte est fondé sur un des concepts-clefs de la géographie : celui d'espace ; l'espace comme support de l'hisoire, mais aussi comme production permanente de la société qui l'habite. De ce point de vue, l'Algérie apparaît comme un lieu privilégié. Son long passé si contrasté, de l'Antiquité à la période contemporaine en passant par la domination ottomane et la colonisation française, est à la source de *la création d'un espace tout à* fait original dans lequel coexistent les traces (les séquelles parfois) de créations historiques, aux logiques diverses, voire antagonistes.

Le bouleversement le plus grand, qu'étudie l'auteur est celui provoqué par la colonisation, à propos duquel Marc Côte dit qu'il a donné lieu à un véritable retournement (comme on retourne un gant) de l'espace algérien. Le colonisateur lui a imprimé les marques d'une civilisation totalement étrangère (« exogène »). L'indépendance a remis en cause cette construction, obligeant les Algériens à tenter de se réapproprier leur espace non sans de grandes difficultés.

L'ouvrage de Marc Côte, par son angle d'attaque principal, est tout à fait original dans la déjà vaste production consacrée à l'Algérie. La rigueur de la démarche permet de mieux saisir, non seulement l'Algérie d'aujourd'hui, mais aussi ce qu'à été, *en profondeur*, la colonisation.

P. V.

★ L'ALGÉRIE OU L'ESPACE RETOURNÉ, de Marc Côte, Flammarion, coll. « Géographes », 366 p., 135 F.

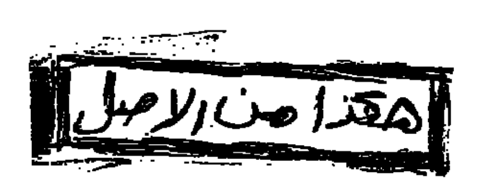
Cartes et mode d'emploi

AVEC son dernier numéro, *Mappemonde,* revue trimestrielle internationale de cartographie, éditée par le groupement d'intérêt public Reclus, tient bien le pari qu'elle s'est fixé il y a déjà deux ans : *« donner des cartes et leur mode d'emploi »*. Ici, la carte est à la fois instrument de représentation et de communication. *« Elle met en mouvement tout un monde de questions : tris, comparaisons, interprétations, simplifications, grossissements, proportions, rapports, filtres perceptifs, symboliques et esthétiques. »*

La dernière livraison est consacrée au *« paysage »*. Un travail tout à fait original qui montre comment le paysage, *« espace visible »* est cartographique, comment aussi, la *« pratique du paysage »* s'apprend. Comme à l'accoutumée, ce numéro permet d'utiliser les techniques nouvelles et d'apercevoir leur évolution rapide et fructueuse.

P. V.

★ MAPPEMONDE, Maison de la géographie, 17, rue Abbé-de-l'Épée, 34000 Montpellier, tél. : 67-72-46-10.



● ESSAIS

Chasse à l'homme dans la jungle technologique

L'homme devient-il plus humain grâce au développement des techniques ? Lucien Sfez est un adepte du « oui, mais », Jacques Ellul du « non » franc et massif

INFORMATION, communication... Les mots glissent sous la plume des économistes, des sociologues, des techniciens, des journalistes, pour un oui pour un non. C'est devenu l'une des deux étiquettes favorites de notre société. A force de répéter ces vocables, ils finissent – phénomène classique de physique *incantatoire* – par se vider de leurs sens. Et Dieu sait s'ils en ont ! Alimentant notre moulin à prières de la modernité, ils permettent d'ouvrir des portes sans qu'on ne sache plus très bien ce qu'il y a derrière.

Cette sorte de vertige se renforce à la lecture du dernier livre de Lucien Sfez, *Critique de la communication*, qui a voulu aller le plus loin possible dans une réflexion sur le thème, en rencontrant en Californie et à Tokyo les plus pointus des experts de la discipline, et surtout, en posant lui-même des jalons nouveaux.

Quelle bonne idée d'avoir commencé par la fin, comme dans les films où enquête l'inspecteur Columbo. La démarche était d'autant plus nécessaire que Lucien Sfez ne fait pas de cadeau au lecteur en n'essayant pas de lui simplifier la tâche, une fois qu'il a posé le point où il voulait en venir. Qu'il s'agisse de linguistique, d'« intelligence artificielle » ou plus généralement de « science cognitive », il jongle sans filet avec les notions les plus abstraites, dégagées par lui-même ou ses émules.



NIEPCE-RAPHO

Un simple instrument, la technique, est devenu roi...

Un changement de statut

Beaucoup de puristes s'irritent que l'on écrive « technologie » là où « technique » suffirait. Encore un anglicisme, grondent-ils. Non, répond Lucien Sfez, ce changement de vocabulaire est capital : il traduit un changement de statut. Un simple instrument, la technique, est devenu roi, un discours supérieur *« qui prétend surplomber la société et mesurer à son aune technique l'efficacité de toutes les activités du monde terrestre »*...

Une fois opéré ce constat, Lucien Sfez propose une distinction fondamentale en trois volets selon les rapports que l'homme entretient avec la machine. Ou bien il vit *avec* elle mais reste fondamentalement libre. L'outil qui lui permet d'accomplir une action plus aisément assume là une fonction de représentation ; ou bien il est jeté *dans* le monde fait d'objets techniques qu'il subit, dans un « organisme » où l'idée de maîtrise s'efface pour laisser la place à celle d'adaptation ; ou enfin, l'homme existe *par* la technique qui lui assigne ses limites et détermine ses qualités : c'est le « modèle Frankenstein », et son concept, forgé par Lucien Sfez, est celui de *« tautisme »*, composé subtil qui contracte « autisme » et « autologie », tout en évoquant la « totalité », le « totalitarisme ».

Tout le livre va être consacré à lutter contre ce dernier avatar de la communication, contre les délires de tous ceux, Américains et Japonais notamment, qui prétendent construire des machines pensantes, l'homme n'étant plus qu'un « processus d'information », avec comme modèle l'« ordinateur digital ». Si Lucien Sfez sauve à juste titre les systèmes-experts, il retourne avec délices sur le gril les Herbert Simon, Newell, Turing et autres Minsky, prêtres d'un nouveau culte, celui de la « science cognitive », *« science autistique, car sourde aux événements du monde extérieur ; tautologique, car elle reproduit à l'infini sa propre structure ; totalisante, car elle enferme dans sa circularité, dans son « harmonie » ; totalitaire car elle décide qu'il n'y a pas d'autre mode de connaissance que celui qui consiste à rapporter à l'ordinateur tout objet pensant »*.

Serons-nous étouffés par ces nouveaux gourous ? Lucien Sfez ne le croit pas, car l'homme dispose d'une arme terrible : le bon sens, le sens commun. On serait presque déçu d'en arriver là au bout de trois cents pages, si l'on ne *comprenait* qu'en effet c'est la plus simple conversation, toute pétrie de sous-entendus, d'habitudes culturelles, de présupposés, d'implicite, d'interprétations conscientes ou non, qui ne sera jamais traduisible par l'ordinateur à l'intelligence... artificielle la plus développée. L'idéologie *« cognitive »* butera toujours sur le sens, qui n'apparaît pas seulement à travers les signes, la grammaire, la syntaxe (1).

Dans la jungle technologique, la chasse à l'homme s'arrête de fait à ce petit détail, celui du « sens » qui devrait rassurer aussi Jacques Ellul (cité par Lucien Sfez), qui vient de publier son dernier livre, *le Bluff technologique*. Mais cet auteur a le cuir plus dur. C'est avec une obstination farouche que, depuis plus de trente ans, il s'emploie à dissiper les mirages de la technique dans des volumes qui ont fait date, plus encore à l'étranger qu'en France. Assez solitaire au début de sa « campagne », il se trouve aujourd'hui beaucoup de disciples qui souvent, au reste, ne le reconnaissent pas, sans doute parce qu'ils ne veulent pas endosser toutes les implications de ses jugements.

Un nouveau pamphlet

Sans se démonter, Jacques Ellul poursuit sa route d'intransigeance avec un nouveau pamphlet. Ce qui l'irrite, ce n'est pas que la technique aille son chemin avec la vigueur que l'on sait, mais que le discours sur la technique, c'est-à-dire expressément la technologie, soit présenté aujourd'hui comme un remède à tous nos maux collectifs (chômage, misère du tiers-monde, crise, etc.) ou individuels (santé et même sens de la vie).

Il est salubre également de glisser – comme l'avait fait Lucien Sfez – des peaux de bananes sous les pas des professeurs qui n'hésitent pas, comme Herbert Simon (Prix Nobel), à proclamer qu'un ordinateur puisse un jour écrire l'équivalent de l'œuvre de Proust, de fustiger les Bouvard et les Pécuchet de la modernité et de poser la question fondamentale : l'homme devient-il plus humain grâce aux techniques ?

Où les vieux démons de Jacques Ellul réapparaissent, c'est quand il se gausse des perfectionnements mis à la disposition de l'homme de consommation, qui tout de même n'est pas une espèce en voie de disparition. A quoi sert d'avoir une *montre* à quartz qui vous assure l'heure exacte sans varier d'une seconde en un an, *demande notre* auteur, ou un disque compact, ou un magnétoscope ? *« Vous ne passez déjà pas suffisamment de temps devant la télévision ? »* : on retrouve là le Georges Duhamel des *Scènes de la vie future*, qui pensait que le cinéma était un divertissement pour *« ilotes ivres »* ! Personne ne critiquera son prochain de préférer la vie contemplative à la société, *mais, si l'on a choisi de* rester au milieu de ses semblables, pourquoi cracher sur les facilités et les *vrais* progrès apportés à la communauté par l'ingéniosité des hommes ? Combien *Jacques Ellul serait plus* écouté – comme il le mérite – s'il avait compris que, lorsque la sphère des besoins s'élargit, *nous* n'entrons pas forcément dans un monde perverti.

PIERRE DROUIN.

★ CRITIQUE DE LA COMMUNICATION, de Lucien Sfez, Le Seuil, 400 p., 169 F.

★ LE BLUFF TECHNOLOGIQUE, de Jacques Ellul, Hachette, 494 p., 178 F.

(1) Lire également, sur ce sujet précis, « *les Machines à penser*, de Jacques Arsac, aux éditions du Seuil (*le Monde*

Les démons du nazisme

(Suite de la page 17.)

En retour, avec le philosophe Habermas, puis des historiens libéraux ou marxistes, des écrivains et des pasteurs, la gauche a relevé le défi, au nom d'une Allemagne des Lumières fidèle à la Loi fondamentale de 1949, qui est la Constitution de la RFA, et qui devrait toujours assumer sa part de responsabilité dans les déchaînements criminels du nazisme. D'un côté, on voudrait en finir avec *« ce passé qui ne veut pas passer »*. De l'autre, réplique-t-on, *« celui qui ne reconnaît pas sa faute perd son passé »*.

Circonstancielle et politique à l'origine, la querelle est donc devenue proprement nationale, dans un assaut de mémoire et d'identité collectives. D'autant qu'au même moment les communistes de RDA ont récupéré à leur profit tout ce qui passait à leur portée, un Luther qui ne devrait plus rien aux analyses vengeresses de Engels, une Prusse du grand Frédéric qu'avait pourtant fustigée le Rhénan Karl Marx. D'autant que le pacifisme vert a eu d'étranges amnésies face aux risettes de Gorbatchev. Et que renaît la tentation romantique d'une Allemagne à réunifier, qui saurait un jour régir un Centre-Europe.

Comment donc ne pas craindre un réveil des vieux démons de l'histoire allemande ?, crie Habermas. Oui, mais *« tout est possible dans un pays sans mémoire »*, rétorque Stürmer : c'est à l'histoire, aujourd'hui, qu'il revient de réinterpréter le passé, mais sans démons.

Dans ce flot de textes parfois inégaux, mais toujours noués aux tripes (on fera, de nouveau, toute comparaison avec nos débats français), on retient surtout deux points saillants.

Bataille pour l'innocence

Le crime des crimes, celui commis contre les juifs, fut une *réaction* défensive face à un totalitarisme stalinien qui aurait tout inventé à l'exception des chambres à gaz, soutient Nolte. En bref, le péché originel est au Goulag et non à Auschwitz. De son côté, Hillgruber fait un lien entre les *« deux anéantissements »* de 1945, celui du Reich et celui des juifs. La rage de l'extermination fut décuplée pendant l'hiver 1944-1945, rappelle-t-il. Mais c'est pour mieux souligner que, dans le même temps, la Wehrmacht aurait protégé héroïquement les populations de l'Est contre *« les orgies vengeresses de l'armée rouge »*.

Ces deux semi-absolutions par l'antécédence communiste ne sont fondées, répétons-le, sur aucun document. Leur véhémence trouve sans doute son explication dans une crise de légitimité latente du système politique actuel de la RFA, note Hans Mommsen. Ce débat *« post-nazi »* en forme de bataille pour l'innocence bute néanmoins toujours sur cet indicible *qui* donne *toute* sa force à ce livre d'histoire exceptionnel. On peut s'empoigner pour établir, *ou non, un lien* de causalité entre l'assassinat des juifs par Hitler et ceux commis par les bolcheviques, sous réserve d'en fournir la preuve. Mais aurait-on même établi ce lien que demeurerait l'inouï, qu'Eberhard Jäckel résumait ainsi dans *Die Zeit*, en septembre 1986 : *« J'affirme que l'assassinat des juifs par les nazis a été quelque chose d'unique, parce que jamais encore auparavant un Etat n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité, les vieux, les femmes, les enfants et les nourrissons inclus. »*

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ DEVANT L'HISTOIRE. *Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des juifs par le régime nazi.* Editions du Cerf, collection « Passages », 353 p., 118 F.

Le pessimisme actif de Serge Moscovici

Dans* la Machine à faire des dieux, *la sociologie classique vole en éclats.

par Alain TOURAINE

VOICI un livre *important*, mais son auteur, Serge Moscovici, a tellement voulu s'éloigner des *débats* à la mode qu'il a placé entre son lecteur et lui des écrans qui risquent de masquer *ses intentions*. Il semble nous inviter à défendre la psychologie contre un sociologisme envahissant ; mais quelle est la sociologie qui ne se définit pas par la relation qu'elle établit entre le système et l'acteur ? Ce que Moscovici rappelle fort bien par les exemples de Durkheim, Weber et Immel. En réalité ce livre est un de ceux qu'il faut lire en commençant par la fin. Formulons donc ici plus directement que l'auteur lui-même le problème qu'il pose et la réponse qu'il apporte, car l'un et l'autre sont de grande actualité.

L'idée de société n'est ni neuve ni intemporelle ; elle est une application de l'idée générale de modernité. Ceux qui ont fondé la sociologie ont pensé que les *ensembles sociaux*, loin de reposer sur un principe extérieur à eux, la volonté divine ou la nature humaine, par exemple, n'avaient d'autres finalités qu'eux-mêmes, chaque partie remplissant une *fonction indispensable* à l'intégration et à la survie de l'ensemble. Cette conception a été nommée *fonctionnaliste ; en fait*, elle est la sociologie classique. On la retrouve même dans le « gauchisme » *sociologique* qui donne de cette fonctionnalité une interprétation critique : plus une *société est moderne, dit Foucault*, plus elle exerce un contrôle serré sur son fonctionnement au profit *d'un pouvoir de plus en plus omniprésent*.

C'est cette conception classique, dans sa version optimiste à la Durkheim et à la Parsons, comme dans sa conception pessimiste, qui vole en éclats. *Débordée* de deux côtés, dit Moscovici. D'un côté, parce que les problèmes centraux des sociétés hypermodernes ne sont plus ceux de leur décollage et de leur croissance mais ceux de leur place *dans un environnement* à la fois cosmique et psychologique. L'auteur de *l'Histoire humaine de la nature* avait déjà défendu l'idée que la « question naturelle » remplaçait aujourd'hui la question sociale. Mais c'est de l'autre côté que se tourne aujourd'hui Moscovici.

Notre société hypermoderne n'a plus de structures car elle est tout entière changement, *et il en* tire la conclusion (p. 437) : *« Si notre seule donnée est la genèse, une coalition des sciences est une exigence pratique. »* Ce qui retrouve un courant permanent des sciences sociales, l'*interactionisme*, qui ne croit pas à la force des normes du système social et qui voit *dans* les *conduites* un réseau lâche et changeant d'interactions vaguement réglées par la nécessité de *s'accommoder* à des changements constants de l'environnement. Ce qui peut même rapprocher la *vie sociale* du modèle explicatif du marché.

Le témoignage de l'homme juste

Moscovici ne va pas jusque-là, mais il refuse avec force et avec raison le postulat central de la sociologie classique selon lequel les conduites correspondent aux normes et deviennent déviantes, *méritant d'être sanctionnées*, quand elles s'en éloignent. Ses remarquables travaux sur les minorités actives lui avaient appris que conduites et normes, acteurs et systèmes, vivent en conflit aussi souvent qu'en accord. Cette critique de Moscovici correspond mieux qu'il ne le pense lui-même à l'air du temps, qui rejette les grands systèmes, refuse les mobilisations politiques et idéologiques, est plus sensible aux changements qu'aux structures, se laisse même tenter par le *thème de la postmodernité*, justement parce qu'il est flou et peu contraignant.

Mais Moscovici lui-même choisit un chemin personnel plus solitaire. Il ne croit pas ou plus aux acteurs qui transforment la société, non pas pour la rendre plus rationnelle mais d'abord pour se défendre contre le pouvoir subi, et a davantage confiance, en cette période où rien d'autre que le vide n'a succédé aux catastrophes du milieu du siècle, dans le témoignage courageux de l'homme juste, de Socrate. C'est ici que j'hésite à le suivre, car l'hypermodernité n'est peut-être pas pur changement ou pure contrainte : entre les problèmes de l'espèce et ceux des acteurs du changement, n'existe-t-il pas ce monde sans cesse élargi de la production de la société par elle-même et de ce qui fut le thème le plus central de la société industrielle, celui des luttes des acteurs sociaux pour la direction de l'industrialisation ?

Ces conflits ne prennent-ils pas aujourd'hui des formes nouvelles, plus diversifiées, et n'est-ce pas dans cette généralisation des enjeux culturels et des conflits sociaux qu'il faut chercher la *vraie réunification de la psychologie* et de la sociologie, du système et des acteurs, puisque le système social n'est plus qu'un *ensemble* d'enjeux que se disputent les acteurs ?

Mais peut-être parler ainsi anticipe-t-il sur les pratiques collectives observables... Restons-en aujourd'hui au pessimisme actif de Moscovici, car ses critiques contribuent à nous délivrer de l'idée de société, clé de voûte de la sociologie classique et devenue depuis longtemps l'entrave principale à la renaissance d'une sociologie des acteurs sociaux.

★ LA MACHINE A FAIRE DES DIEUX, de Serge Moscovici, [illegible] 496 p., 150 F.

● D'AUTRES MONDES – *La chronique de Nicole Zand*

Pastiches de Khazarie et d'ailleurs

★ LE DICTIONNAIRE KHAZAR, ROMAN-LEXIQUE, de Milorad Pavic, traduit du serbo-croate par Marie Bezanovska, Pierre Belfond éditeur, 260 p., 98 F.

★ PASTICHES ET POSTICHES, d'Umberto Eco, traduit de l'italien par Bernard Guyader, Messidor, 190 p., 90 F.

CI-GIT le lecteur
Qui n'ouvrira jamais ce livre.
Ici, il est mort pour toujours.

Est-ce une malédiction que l'auteur adresse à ceux qui ne liront pas son livre ? Est-ce la peur du mauvais œil qui expliquerait que *le Dictionnaire khazar* s'est vendu à 50 000 exemplaires en langue serbe ?... Décidément, les incitations à la lecture empruntent parfois des voies tortueuses.

Et pourtant, ce livre bizarre – on n'a pas l'idée, d'ordinaire, de traduire des dictionnaires ! – a tout pour intriguer : *« roman-lexique en cent mille mots »* qui peut être lu en commençant par le commencement, par la fin, en diagonale ou en désordre. *« L'idée d'écrire* le Dictionnaire khazar *m'est venue en regardant avec quel plaisir mes enfants fouillaient dans les lexiques et les encyclopédies,* explique Milorad Pavic. *Un neuropsychiatre m'a dit une fois que l'affection pour les dictionnaires est un trait infantile dans le caractère de l'homme mûr, je pense que cela est juste. Rien de plus beau qu'un livre qui ne vous mène pas exclusivement du commencement vers la fin, qui ne cultive pas cette manière de lire consacrée depuis des siècles. »*

Professeur de littérature serbe à l'université de Belgrade, spécialiste du baroque, né en 1929, Milorad Pavic, un inconnu jusque-là hors de la Yougoslavie, a publié trois recueils de poésie, huit volumes d'essais et des nouvelles. Depuis la parution du *Dictionnaire khazar* en 1984, il est devenu mondialement célèbre. Il existait déjà une traduction en hongrois, en slovène, en slovaque et en allemand quand Pierre Belfond, à la Foire de Francfort 1987, a eu le coup de foudre et a immédiatement acquis les droits mondiaux de cet étrange lexique. Une dizaine de traductions sont en cours.

SI l'on veut se documenter sérieusement sur les mystérieux Khazars et la Khazarie, royaume puissant du septième au dixième siècle, des steppes eurasiatiques entre la mer Noire et la Caspienne, il vaut mieux chercher ailleurs. Le propos de l'auteur est clair : il ne s'agit pas de faire l'histoire des religions, mais de la littérature. Du roman, au meilleur sens du terme. En utilisant toutes les ressources de l'imagination, de la légende, de la mystique, du folklore, de l'érudition – qu'importe qu'elle soit vraie ou inventée ! – dans une construction savante et ludique. Il faut la considérer comme une sculpture. Ou comme un de ces jeux de rôles qui semblent laisser au lecteur l'initiative et le rôle principal. Ce « dictionnaire », qui n'en est pas un, c'est un peu « un livre dont vous êtes le héros »... Mais construit en trois parties : chrétien, juif, musulman.

Les Khazars, peuplade de barbares évangélisés – slavisés – par Cyrille et Méthode, auraient pu dominer le monde s'ils n'avaient été anéantis entre 965 et 970 ; leur capitale, sur les bords de la Caspienne, fut détruite par les Russes en 943 ; leur langue a disparu et l'on ne sait rien de leur histoire, sinon qu'ils abandonnèrent leur antique croyance pour se convertir à l'une des trois grandes religions monothéistes. Mais laquelle ? Au neuvième siècle, le « kaghan », *le chef khazar, décida, nous* dit-on, d'adopter, avec tout son peuple, la croyance du sage qui interpréterait son rêve. Il convoqua trois délégués : un derviche musulman, un rabbin juif, un moine chrétien qui, chacun, donnèrent leur point de vue. Cette « polémique khazare » a donné lieu à d'innombrables débats, chacun s'efforçant de faire croire qu'il l'avait emporté.

Dans ses trois parties sous le signe de la Croix, du Croissant, de l'Etoile – Livre rouge chrétien, Livre vert musulman, Livre jaune hébraïque, – *le Dictionnaire khazar* donne des versions contradictoires. *On se souvient que dans la Treizième Tribu* (1), Arthur Koestler avait été

L'homme originel – ni homme ni femme – selon Pavic (reconstitution).

traité d'affabulateur parce qu'il avait voulu prouver que la population juive actuelle ne serait pas d'origine hébraïque *mais descendrait de ces Khazars caucasiens* convertis au judaïsme. Ce que réfutent violemment les tenants de la tradition rabbinique comme ceux du caraïsme non talmudique.

CET ouvrage de Milorad Pavic se donne comme la *« seconde édition reconstituée et complétée »* d'un lexique dû à un imprimeur polonais judéo-chrétien, Joannes Daubmannus. Publié en 1691, détruit sur l'ordre de l'Inquisition, sauf deux exemplaires : un livre empoisonné imprimé avec une encre vénéneuse et fermé par une serrure d'or, et un livre de contrôle à serrure d'argent. Ceux qui osaient lire le dictionnaire interdit s'exposaient donc à un danger mortel et mouraient à la neuvième page en lisant les mots *« Verbum caro factum est »* (Le Verbe s'est fait chair), tandis que l'exemplaire à serrure d'argent mentionnait : *« Lorsque vous vous réveillerez sans ressentir aucune douleur, sachez que vous n'êtes plus parmi les vivants... »* Mais dans ses remarques liminaires le lexicographe bienveillant *« assure le lecteur qu'il ne sera pas condamné à mourir après avoir lu, comme ce fut le sort de ses prédécesseurs »*...

Chacun des articles pourra être pris comme un élément de connaissance ou comme un conte qui se suffit à lui-même, les mystères dus au monde khazar se perpétuant jusqu'à aujourd'hui (la dernière Khazare aurait un passeport israélien !) pour se résoudre dans des énigmes pseudo-policières régies par des alphabets symboliques, des chiffres mystérieux, des destins échangés, des rivières qui portent deux noms (*« Car dans le même lit, un courant coule de l'est vers l'ouest et l'autre de l'ouest vers l'est »*), d'enfants belges assassins, de chasseurs de rêves qui savent entrer dans les rêves d'autrui et déverrouiller les songes, comme les pirates de logiciels...

Au fur et à mesure de la lecture, une myriade d'histoires se forment et se déforment pour composer un tout où il y a toujours quelque chose qui vous échappe : l'autre sexe, peut-être...

C'EST *un autre joueur, maître de* l'humour, docteur ès manuscrits empoisonnés dans un Moyen-Age d'opérette, grand connaisseur de la *kabbale et du millénarisme. l'Italien* Umberto Eco, que nous évoque le Serbe Pavic. Grand pasticheur devant l'Eternel, aussi. Justement, les éditions Messidor nous donnent un panaché divertissant, désopilant, d'écrits de l'auteur du *Nom de la rose*, échelonnés sur une vingtaine d'années et qui, encore mieux qu'un long roman, rappellent son intelligence brillante, la variété de son talent et son exceptionnelle virtuosité linguistique.

Intitulé *Pastiches et postiches*, ce volume est composé d'articles publiés à partir de 1959 dans la revue *Il Verri* sous le titre de « Journal minimum » et de *réflexions extravagantes et parodiques* de tout genre qui sont, à leur manière, une critique déguisée mais plus gaie. Editeur lui-même, chez Bompiani, Eco a dû alors rédiger de nombreux rapports de lecture négatifs avant de se livrer à la parodie de la rubrique intitulée « Nous sommes au regret de ne pouvoir publier votre ouvrage... ».

Il aurait refusé la Bible (*« Manuscrit plein d'action où on trouve tout ce que le lecteur demande aujourd'hui à un livre d'évasion : du sexe (beaucoup), avec des adultères, de la sodomie, des meurtres, des incestes, des guerres, des massacres »*); il aurait plutôt été tenté par *l'Odyssée* d'Homère (*« On le lit plus facilement d'une traite que le premier livre du même auteur, trop statique, ennuyeux par la surabondance de péripéties »*), mais s'inquiète des complications juridiques (*« impossible de retrouver l'auteur. Ceux qui l'ont connu disent que, de toute façon, c'était une corvée épuisante que de discuter avec lui. L'avait-il écrit lui-même ou n'était-il qu'un prête-nom ? »*) ; il refuse *Don Quichotte* (*« J'ai le sentiment que ce livre est la typique œuvre unique : l'auteur est à peine sorti de galère ; il est tout à fait mal en point. Je ne sais plus si on lui a coupé un bras ou une jambe, mais il n'a vraiment pas l'air de vouloir écrire autre chose »*).

Il nous donne aussi une note sur *Histoire d'O* sous l'angle des détails de la toilette souvent ignorés (anneaux de fer, *marbrures au fouet, etc.*) et ce petit chef-d'œuvre intitulé *Nonita*, la passion d'un tout jeune homme, Umberto Umberto (!), pour une octogénaire ; ou encore ces films à faire (*« Faites votre Antonioni vous-même »*) ; ou votre Godard ; ou votre Visconti (*« Au plus fort de la fête, elle se déshabille complètement et révèle qu'elle est un homme, puis s'émascule »*) avec des dizaines de situations possibles. Il sait tout faire : les scénarios, les dialogues, les parodies du nouveau roman, la lettre d'un père (*« Cher Stefano, je t'offrirai des fusils. Et je t'apprendrai à jouer à des guerres très compliquées... »*).

Décidément, la culture mène à tout. Même au best-seller. L'essentiel, c'est de savoir jouer. Gravement.

(1) Calmann-Lévy, 1976.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

John Fuller le magicien

Le Moyen Age, un monastère, des disparitions :* le Nom de la rose ? *Non,* l'Envol pour nulle part. *Un roman en forme de rêve.

JOHN FULLER est, comme le dit la formule consacrée, *« un poète apprécié dans son pays »*, l'Angleterre, où il a publié une dizaine de recueils ; et puis, en 1983, dans une petite maison d'édition d'Edimbourg, son premier roman, *l'Envol pour nulle part*. Coïncidence, ce livre vit le jour en même temps que la traduction anglaise du *Nom de la rose*. Et comme Eco, Fuller raconte une histoire du genre *« enquête sur des disparitions en milieu moinillon époque Moyen Age »*.

Mais nous nous retrouvons cette fois sur une île au large du pays de Galles. Et Fuller, lui, travaille à l'économie. Son récit est très court (une centaine de pages) et, surtout, son style, ses préoccupations, sont à mille lieues de ceux du « scribe » italien.

Le siège de l'âme

Il n'y a pas à vrai dire de héros dans l'*Envol*, roman organisé à la manière de ces plateaux de théâtre qui ne cessent de pivoter pour présenter de nouveaux décors. Il existe cependant un fil conducteur en la personne de Vane, l'émissaire d'un évêque venu enquêter sur la disparition d'une vingtaine de pèlerins. Ces derniers se sont rendus sur ce coin de terre planté au milieu de l'océan, attirés par la présence d'une fontaine prétendument miraculeuse. Depuis leur départ du continent, nul ne les a revus.

Vane se persuade très vite que les occupants du monastère de l'île en savent certainement bien plus qu'ils ne veulent le dire. A leur tête, un drôle d'abbé dont le passe-temps favori consiste à disséquer des cadavres pour essayer de trouver en eux le siège de l'âme. Voilà pour le début de l'intrigue. Le reste, c'est du roman. Un roman d'une densité et d'une richesse vraiment surprenantes. De nouveaux éclairages, de nouvelles combinaisons surgissent constamment : entre la narration (qui respecte les règles de l'investigation) et les personnages, entre les personnages eux-mêmes, enfin entre les lieux et les symboles.

Mais la langue de Fuller, ciselée, minutieuse, nous porte bien au-delà des petits récits à thèses taillées sur mesure. Fuller, c'est un magicien. Poète, il sait dire par les images de la langue la magie d'un lieu, d'une scène, d'un instant. Romancier, il mêle le mystère à l'horreur, la réalité de l'intrigue à ses cheminements souterrains. Et tout cela, à l'intérieur d'un espace narratif très réduit symbolisé ici par l'île, langue de terre qui, à l'image de nos vies, pourrait se prendre pour le centre du monde, ultime frontière avant l'infini. C'est une morale, ça ? Non, un rêve. Un magnifique rêve d'*Envol*. Pour nulle part.

BERNARD GENIÈS.

★ L'ENVOL POUR NULLE PART, de John Fuller, traduit de l'anglais par Robert Davreu, Robert Laffont, 136 p., 75 F.

Les Bouvard et Pécuchet d'outre-Rhin

CHRISTIAN MORGENSTERN (1871-1914) écrivit le second volume de ses *Chansons du gibet* (1) en 1910. Il y mettait en scène deux bourgeois, Palmström et von Korf. Ces sortes de Bouvard et Pécuchet d'outre-Rhin font face à l'absurdité des situations qu'ils créent, ou qu'ils subissent, par des comportements tout aussi absurdes. C'est ainsi que, pour se protéger du tumulte de la ville, Palmström installe chez lui un réseau de canalisations au vacarme plus intense que les bruits des rues alentour. De même, toujours soucieux de son repos, il invente une lampe qui, quand on l'utilise, fait la nuit en plein jour.

Ces deux compères, dont l'humour n'aurait pas déplu à Erik Satie et Alfred Jarry, ne cherchent pas à améliorer la vie quotidienne mais à la subvertir. Ils rivalisent d'esprit poétique et trouvent des solutions à tout. Palmström et son ami ne sont véritablement maîtres que dans l'art de la paresse : ils se coulent avec délectation dans le sommeil et ne comprennent pas très bien pourquoi leurs *contemporains* tiennent tant à les voir debout.

Aux bonnes gens de leur ville, qui s'inquiètent de la bonne marche des affaires du monde, nos deux experts conseillent de lire *« le journal d'après-demain »*. *« Si le printemps voit les diplomates s'agiter, on prend simplement une feuille de l'automne en main et on voit, par là, comment tout s'est terminé »*, disent-ils aussi, dans ces textes de dérision qui influencèrent les jeunes gens en colère du mouvement Dada.

PIERRE DRACHLINE.

★ LES CHANSONS DU GIBET 2 – PALMSTROM, de Christian Morgenstern, édition bilingue, traduit de l'allemand et préfacé par Jacques Busse, Obsidiane, 104 p., 72 F.

(1) *Tome I – Die Galgenlieder*, traduit et présenté par Jacques Busse, Obsidiane, 1982.

Le défi de Juan Luis Cebrian

Directeur du quotidien espagnol* El Pais, *il publie* la Russe. *Journaliste, il croit aux vertus de la fiction.

TOUT sourit à Juan Luis Cebrian. A quarante-trois ans, il incarne la plus belle réussite de presse des dix dernières années en Europe : le quotidien espagnol *El Pais*, qui doit beaucoup au *Monde* dans sa conception, mais dont *le Monde*, aujourd'hui, a de quoi être jaloux. Vice-président de l'institut national de presse espagnol, auteur de quatre essais, Cebrian est l'un des personnages importants du pays depuis le retour à la démocratie.

Son dernier livre, publié en 1986 en Espagne, et qui vient de paraître en français sous le titre *la Russe*, est un roman, ce qui étonne chez un homme qui dit lui-même à quel point il est *« très controversé, notamment parce qu'*El Pais *a joué un rôle très concret dans la transition politique »*. Dans un roman, on s'expose beaucoup plus que dans un essai, surtout quand *on affirme d'emblée*, comme Cebrian, qu'on ne s'est pas laissé aller à un divertissement, à une fantaisie anodine et passagère, mais qu'on souhaite faire une carrière littéraire et qu'on croit au pouvoir de la fiction. *« La littérature n'est certainement pas une passion inutile*, précise-t-il, *d'autant que beaucoup de choses ne peuvent être dites que par la fiction. Par exemple, au moment où est sorti mon livre en Espagne, en 1986, seul un roman pouvait parler des négociations entre les autorités et l'ETA. Toute information de cette nature aurait été démentie et jugée comme scandaleuse. »* Dans *la Russe*, qui met en scène une personnalité politique en vue, Juan Altamiro, et une femme qu'Altamiro appelle Baltrouchka, on évoque ces négociations avec l'ETA, mais ce n'est pas ce qui intéressait Juan Luis Cebrian au premier chef.

Il voulait faire un roman d'amour, et il n'a pas tout à fait osé, sans doute parce qu'il dirige un journal, il l'admet : *« Oui, j'ai comme plaqué une trame policière sur mon récit, j'en ai fait une histoire facile à suivre, mais qui n'est pas encore selon mon désir. Ce n'est pas pour autant un roman à clés, c'est une vraie fiction, qui est en même temps une biographie de ma génération. »*

L'élégance du débutant

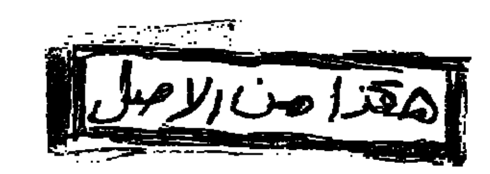
Cebrian accepte volontiers d'être traité, en littérature, comme le débutant qu'il est. Il a même eu l'élégance – assez rare – de laisser publier dans son journal une critique sévère de son livre. *La Russe* se lit avec facilité et sans déplaisir, comme toute histoire bien ficelée, mais on est un peu frustré du roman que Juan Luis Cebrian a craint d'écrire, le récit d'une folle *passion où il aurait révélé, sans* doute, une sensibilité et une fragilité, le « domaine réservé » qu'un directeur de journal se doit, croit-on, de tenir secret.

Cebrian, contrairement à bien d'autres, est prêt à relever le défi. Son pari, outre qu'il est courageux, suscite la sympathie quand on sait en quel mépris la plupart de ses confrères tiennent la fiction, eux qui croient que la politique ou l'économie procèdent du seul réel.

C'est pourquoi on attend avec curiosité le second roman que le directeur d'*El Pais* se dit bien décidé à écrire. Du reste, on ne saurait trop recommander aux Français d'être un peu plus attentifs à leurs brillants voisins européens car l'« horizon 92 », comme on dit, n'est plus très loin...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA RUSSE, de Juan Luis Cebrian, traduit de l'espagnol par François Maspero, Denoël, 206 p., 98 F.



Société

FAITS DIVERS

L'enlèvement et l'assassinat de Hervé Tondu

La police diffuse le portrait-robot d'un suspect dont la voiture a été retrouvée

LYON
de notre bureau régional

L'enquête judiciaire sur l'enlèvement et l'assassinat de Hervé Tondu, dix-neuf ans, fils du gérant d'un magasin Intermarché à Gaillard, près d'Annemasse (Haute-Savoie), a considérablement progressé au cours de la journée du mercredi 23 mars (*le Monde* des 23 et 24 mars).

Deux jours après la découverte du corps du jeune homme, lundi, dans un chemin creux de Ruy-Montceau, à 10 kilomètres de Bourgoin-Jallieu (Isère), les policiers du SRPJ de Lyon et de ses antennes d'Annecy, Chambéry et Grenoble recherchent un « suspect numéro un » : un homme d'environ vingt-cinq ans, mince et brun, mesurant moins de 1,70 mètre, dont le portrait-robot, diffusé mercredi, a été réalisé à partir de plusieurs témoignages concordants.

Des voisins de la famille Tondu, domiciliée à Vétraz-Monthoux dans la banlieue d'Annemasse, avaient en effet signalé la présence prolongée de cet inconnu à proximité du lieu supposé de l'enlèvement au cours de la matinée du dimanche 20 mars, en précisant qu'il se trouvait au volant d'une R 5 blanche, immatriculée dans le Rhône.

Des familiers de la victime ?

La fiabilité de cette piste a été confortée, mercredi, par la découverte du véhicule abandonné sur la place de la gare de Bourgoin-Jallieu. Il s'agit d'une voiture volée quelques jours auparavant dans le département de la Drôme, dont tout laisse penser qu'elle a été utilisée par les ravisseurs et meurtriers d'Hervé Tondu.

Les recherches opérées aux alentours du lieu où fut retrouvé le corps du jeune homme, tué de deux balles de petit calibre dans la nuque tirées à bout touchant, ont d'autre part permis de retrouver les deux sacs en jute que M. Guy Tondu, père de la victime, avait utilisés pour transporter la rançon – 350 000 F représentant la recette dominicale de l'Intermarché – à l'endroit indiqué au téléphone par les ravisseurs.

Ces éléments, versés au dossier instruit par M. Didier Paris, juge d'instruction à Thonon-les-Bains, ne contredisent pas la conviction des enquêteurs d'avoir affaire à un ou des familiers de la victime ou de ses parents. Les circonstances de l'enlèvement et de la demande de rançon, témoignant d'une connaissance parfaite des lieux, des horaires et de certains détails d'ordre privé, ont amené très tôt les autorités judiciaires à retenir cette hypothèse, excluant virtuellement la participation de professionnels du grand banditisme.

L'autopsie de la victime, pratiquée mardi 22 mars à l'institut médico-légal de Lyon, n'a pas encore permis de déterminer précisément l'heure du crime, mais certains indices matériels semblent démontrer qu'il a été commis dans le chemin de terre de Ruy-Montceau, où le corps a été retrouvé. Le ou les tueurs connaissaient-ils cette zone boisée et déserte, distante de plus de 150 kilomètres de l'agglomération annemassienne, ou s'y sont-ils rendus pour échapper aux recherches et aux contrôles systématiques mis en place dès la fin de l'après-midi de dimanche ? Une porte de sortie, située à l'est de Bourgoin-Jallieu, sur l'autoroute A-43 – reliant Bourgoin à Lyon – a été forcée dans la journée de dimanche.

Sans apporter de certitude, cette constatation, faite par l'escadron de gendarmerie chargé de la surveillance autoroutière, permet d'envisager que les ravisseurs – utilisant leur voiture comme bélier – ont ainsi trouvé le moyen d'éviter la barrière du péage de L'Isle-d'Abeau, étroitement surveillée. Ayant déjà pris possession de la rançon, ils avaient sans doute entrepris de trouver un lieu isolé pour se débarrasser d'un otage qui les connaissait ou aurait pu ultérieurement les accuser.

ROBERT BELLERET.

● **M. Guy Tondu : « J'ai agi selon ma conscience. »** – M. Guy Tondu, le père du jeune Hervé, dix-neuf ans, enlevé et assassiné dimanche près d'Annemasse (Haute-Savoie), a affirmé, mercredi 23 mars, avoir agi selon sa conscience en versant la rançon.

Dans une interview à Europe 1, M. Tondu a expliqué : « *Devant les sommations, je n'ai pas pu résister (...). J'ai dû agir seul et très vite (...). J'ai cru en leur parole puisque la vie de mon fils était en danger.* » « *Avec le recul, je voudrais savoir quel père de famille digne de ce nom n'aurait pas fait la même chose, c'est-à-dire se voir échanger son fils contre des billets* », a-t-il ajouté. « *J'ai agi en mon âme et conscience, à chacun d'en faire autant* », a-t-il conclu.

Lundi 21 mars, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, avait déclaré notamment : « *Il ne faut jamais céder au chantage (...). On ne discute pas avec les criminels* » (*le Monde* du 23 mars).

L'affaire Mecili

Les amis de l'avocat assassiné en appellent au bâtonnier de Paris

Un an après la mort d'Ali Mecili, avocat français d'origine algérienne assassiné le 7 avril 1987, ses amis, groupés au sein du comité Mecili, estiment que la justice comme la police n'ont pas manifesté une persévérance suffisante pour faire aboutir l'enquête. Militant des droits de l'homme et avocat de l'opposition algérienne en exil, Ali Mecili, selon toute vraisemblance, a été assassiné sur ordre des services spéciaux algériens. La police en est d'ailleurs aujourd'hui convaincue, même si elle a relâché, avec accord du juge d'instruction, le suspect numéro un, Abdelmalek Amellou, expulsé de France dès la fin de sa garde à vue (*le Monde* du 1er octobre 1987) sur ordre de M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Aucune des démarches effectuées par le comité Mecili pour comprendre les motifs de cette attitude comme pour hâter le cours de l'enquête n'a donné de résultat.

Au cours d'une conférence de presse réunie, mercredi 23 mars, au siège parisien de la Ligue des droits de l'homme, Me Yves Lachaud, avocat de Mme Annie Mecili, a observé : « *Chaque fois que nous avons parlé on nous a manifesté de la sympathie mais aucun acte positif n'a été accompli.* » M. Aït Ahmed, dirigeant algérien aujourd'hui en exil, ami personnel et politique d'Ali Mecili, a pour sa part, fait état de lettres envoyées à M. François Mitterrand et à M. Jacques Chirac : « *Pendant de longs mois, nous n'avons pas obtenu de réponses*, a-t-il précisé. *Lorsqu'elles nous sont parvenues, il s'agissait de simples accusés de réception.* »

Avocat, Ali Mecili a même été négligé par les siens. Aucun représentant du bâtonnier n'assistait à ses obsèques, contrairement à la tradition. « *Il faut mettre en demeure l'ordre des avocats de faire quelque chose*, a insisté Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, qui dirigeait la réunion. *Il n'est pas admissible que l'Ordre n'intervienne pas.* »

Tel était également le sens de l'appel aux avocats et aux magistrats lancé par Mme Annie Mecili, leur demandant de « *manifester leur solidarité* » par la création d'un comité de juristes. Le bâtonnier de l'ordre des avocats sera sollicité pour en assurer la présidence.

Absent à la réunion, M. Pierre Vidal-Naquet y a fait lire un message posant deux questions en ces termes : « *L'une s'adresse à tous les candidats à la présidence de la République, dont l'un préside toujours le conseil supérieur de la magistrature : est-il tolérable que la justice soit dans ce pays outragée à ce point ? Est-il admissible que ceux qui ont toujours à la bouche une belle phrase pour saluer l'indépendance du pouvoir judiciaire soient aussi ceux-là mêmes qui, le moment venu, grugent les juges avec, le cas échéant, la complicité à demi avouée des juges ? La seconde s'adresse à la presse : dans le tumulte électoral, existe-t-il encore une place pour la justice, ses droits, ses devoirs, ses défaillances éventuelles, les menaces qui pèsent sur elle ? Notre avenir à tous dépend, pour une part, des réponses qui seront données à ces deux questions.* »

G. M.

● **Saisie d'armes et de munitions en Alsace.** – Une centaine d'armes de chasse et de guerre et 200 kilos de munitions ont été saisis dans plusieurs communes d'Alsace par des policiers et des gendarmes de Metz et de Strasbourg qui ont aussi procédé à l'interpellation de vingt-sept personnes. Ces opérations avaient été décidées après une vingtaine d'agressions à main armée commises contre des personnes âgées de la région.

JUSTICE

Le procès de trois membres présumés du GAL

Deux témoins accablent Jean-Philippe Labade

Après deux jours d'audience devant la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, l'organisation du Groupe antiterroriste de libération (GAL) se dessine de plus en plus clairement. Pièce après pièce, le président Robert Cordas reconstitue méthodiquement le puzzle, et la nébuleuse terroriste prend forme. Dans les affaires précédemment jugées, n'apparaissaient que des seconds rôles, petits malfaiteurs à la dérive, manipulés par des commanditaires tout aussi intéressés par la mort de cibles désignées (des réfugiés basques espagnols) que par l'arrestation des tueurs, leur évitant ainsi de les payer. Rien de commun avec le trio – Jean-Philippe Labade, Patrick de Carvalho et Roland Sampietro – qui siège aujourd'hui dans le box des accusés. « *Des sujets absolument normaux, parfaitement sains de corps et d'esprit* », selon l'expert psychiatre.

PAU
de notre envoyé spécial

Malgré les longues audiences quotidiennes, les pièges tendus par les parties civiles et l'avocat général, M. Jean-François Lorans, malgré le harcèlement du président, les trois accusés ne se départissent guère du système de défense qu'ils ont adopté dès l'ouverture du procès. Roland Sampietro, ancien boxeur, serviteur zélé de son ami de toujours, Patrick de Carvalho, continue de nier sa participation à l'attentat à la moto piégée du 15 juin 1984 à Biarritz (*le Monde* du 23 mars). Défense d'autant plus facile que de Carvalho ne manque pas une occasion de mettre son compagnon hors de cause.

A l'inverse, de Carvalho reconnaît les faits qui lui sont reprochés et les explique par la croisade anti-terroriste dans laquelle il dit s'être engagé après l'attentat du Drakkar à Beyrouth.

Crise de nerfs

Il n'en va pas de même de Labade, qui continue de nier malgré la multiplicité des éléments réunis contre lui. Mais deux témoins vont l'accabler.

Sa maîtresse d'abord, Mme Marie-Jeanne Cassiède, qui ne comprend toujours pas pourquoi il s'est tant confié à elle. « *Ses activités me déplaisaient et je n'avais pas envie d'y être mêlée.* » Menacée de mort à plusieurs reprises, elle est venue à la barre escortée par un policier.

En apprenant la nouvelle de l'attentat du 15 juin 1984, elle aura une crise de nerfs dans le magasin où elle travaille. Car elle savait qu'il était déjà mêlé à la mort de deux réfugiés basques : Rafael Goikoetxea, le 3 mai près de Saint-Etienne-de-Baïgorry, et Xavier Perez de Arenaza le 23 mars à Biarritz : « *Quelques jours auparavant, il m'avait dit d'éviter le quartier où a eu lieu l'attentat. Ce jour-là, alors que nous écoutions à la radio la nouvelle de l'assassinat, il m'a quittée pour aller récupérer le tueur.* »

Mme Cassiède était aussi au courant de la tentative de meurtre, le 10 mai, contre un autre Basque espagnol travaillant à la polyclinique de Biarritz, qui devait être tué avec un fusil à lunette. Mais l'action avait échoué. Labade avait alors demandé un supplément financier à ses commanditaires espagnols : « *Il les rencontrait soit à Irun, soit au col d'Ibardin*, raconte-t-elle. *A ce qu'il m'avait dit, c'étaient des policiers, dont l'un, Michel de son prénom, parlait français.* » Il pourrait s'agir de Michel Dominguez Martinez, ressortissant espagnol, né à Chambéry, adjoint au commissaire de Bilbao, M. José Amedo-Fouce, avec qui Labade entretenait des relations. « *Il m'a dit qu'il devait recruter des tueurs à gages et que chacun toucherait 250 000 F.* »

« Le chef du réseau »

Autre témoignage redoutable, celui de M. Maurice Nicolas, recruté par Jean-Philippe Labade pour faire du renseignement sur les réfugiés habitant l'arrière-pays. « *Pour moi, Labade est le chef du réseau*, déclare-t-il aux policiers qui l'interpellent le 17 juin. *Il travaille pour les Espagnols.* » Il est laissé en liberté. Une communication téléphonique venant d'Espagne tente de le « réactiver », alors qu'il souhaitait prendre ses distances (*le Monde* du 11 octobre 1984). Prévenus, les policiers interceptent la communication. La bande enregistrée a été écoutée à l'audience. Le correspondant, dans un bon français, mais avec un fort accent espagnol, essaie de convaincre Maurice Nicolas de reprendre du service, lui assurant qu'il n'est pas suspecté par la police française. Au cours de la communication, il mentionne le nom de « *Philippe* », « *arrêté au mois de juin parce qu'il a trop parlé à sa bonne amie* ». Mais Labade continue de nier qu'il s'agisse de lui.

Maurice Nicolas a, depuis, quitté le Pays basque. Son refus de collaborer avec les commanditaires espagnols a mis fin à la première période du GAL, qui aura duré de décembre 1983, date de l'enlèvement de M. Marrey, dont Labade connaît au moins deux des auteurs, à juin 1984, avec son arrestation. Six mois après, fuyant en Andorre après sa libération conditionnelle, il y rencontre un ancien de l'OAS, M. Christian Hitier, arrêté au début du mois de mars 1988 en Belgique et à qui il aurait passer le relais pour organiser plusieurs « opérations » de mars à septembre 1985. On retrouvera la trace de Labade en février 1986, lors de l'arrestation d'un commando de Portugais qu'il serait allé recruter à Lisbonne, selon le commissaire Maurice Boslé, qui a enquêté sur toutes ces affaires (*le Monde* du 24 mars) et pour qui, « *depuis la guerre d'Algérie, aucun groupe terroriste n'aura fait en France autant de morts* ».

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Aux assises de l'Hérault

La passion immodérée d'un octogénaire

« *C'est aimer froidement que n'être point jaloux.* » L'histoire ne dit pas si Manuel Gallego avait lu Molière et *les Fâcheux*. Elle dit seulement que cet octogénaire aux origines espagnoles, épris de Dolorès Douay, âgée, elle, de soixante et onze ans et rencontrée dans un bal, avait finalement désespéré de la convaincre de la sincérité et de l'étendue de sa passion. Certes Dolorès n'avait jamais vraiment éconduit Manuel. Elle entendait seulement disposer d'un minimum de liberté. Dans les bals de Montpellier, semblables à celui où ils s'étaient connus, elle invitait pour une valse ou un tango, un paso-doble ou une java, qui bon lui semblait. Ce pouvait être, bien sûr, Manuel. Mais pour elle cela ne signifiait pas que tel ou tel autre danseur lui soit indifférent.

Manuel Gallego vécut ainsi des heures affreuses, jusqu'au jour – ce fut le 16 février 1986 – où, armé d'un couteau, il frappa mortellement cette trop inconstante ou inconsciente compagne.

Devant la cour d'assises de l'Hérault, qui vient de le juger et de le condamner à cinq ans de prison, Manuel Gallego n'a pu que répéter ce qui lui fut insupportable : « *Elle s'ingéniait, Monsieur le président, à allumer d'autres hommes et à les inviter à danser. Je voulais seulement la punir pour le mal qu'elle m'a fait.* »

● **Appel en faveur des membres d'Action directe.** – Plusieurs intellectuels ont lancé, le mercredi 23 mars, un nouvel appel en faveur des quatre grévistes de la faim d'Action directe, demandant que soit mis un terme « *aux violences inacceptables des méthodes employées [à leur encontre] par l'administration pénitentiaire* ». Etienne Balibar, Claude Castoriadis, Françoise D'Eaubonne, Félix Guattari, le professeur Milliez, Guy Hocquenghem et Gilles Deleuze figurent parmi les nombreux signataires du texte qui circule depuis le 20 mars. Tous estiment que « *rien n'interdit de satisfaire les revendications* » des militants d'Action directe et que les traitements qu'ils subissent ne peuvent être considérés que « *comme une vengeance préventive* ».

« Le Canard enchaîné » condamné

L'envers de M. Le Pen

Lorsqu'il se trouve soumis à la justice, un conflit est nécessairement examiné avec sérieux. M. Jean-Marie Le Pen l'entendait bien ainsi en demandant, le mardi 22 mars, à la première chambre du tribunal civil de Paris, de condamner *le Canard enchaîné* à lui verser 500 000 F de dommages et intérêts. Il s'agissait de réparer le préjudice créé au président du Front national par la publication dans le numéro du 17 juin 1987, qu'il avait tenté sans succès de faire saisir, d'une photographie le représentant de dos, nu des pieds jusqu'à la taille, changeant de maillot de bain sur une plage de Nouvelle-Calédonie, en 1985, lors d'un voyage officiel. A côté figurait une photo de l'ex-épouse du candidat à la présidence de la République, extraite de la série publiée par *Play-Boy*, un rapprochement qui autorisait l'hebdomadaire satirique à titrer : « Le fesse-à-fesse du couple infernal ».

A l'audience, on a donc parlé du droit à l'image, et, pour Me Olivier Samyn, la révélation de l'envers de M. Le Pen, « *grotesque, indécente et obscène* », ne visait qu'à déconsidérer son client, atteint non seulement dans sa « *pudeur physique* » mais dans sa « *pudeur morale* ».

Evoquant aussi le droit à l'intimité de la vie privée, l'avocat demanda : « *Cette photo représente-t-elle un aspect de la vie publique de M. Le Pen ?* » Implicitement, le défenseur du *Canard enchaîné*, Me Christine Courrégé, lui a répondu par l'affirmative. « *Nous étions à l'époque où l'ex-épouse de M. Le Pen posait nue pour* Play Boy *et où lui-même déballait ses affaires privées sur la place publique* », explique l'avocate, en présentant à la présidente, Mme Le Foyer de Costil, une photo, prise très officiellement celle-ci, où M. Le Pen posait seulement vêtu d'un minuscule maillot. Son adversaire avait soutenu que *le Canard enchaîné* n'aurait pas eu la même attitude envers un autre homme politique, et Me Courrégé l'a rejoint sur ce point en avouant que, malgré tous ses efforts, elle ne parvenait pas à imaginer M. Raymond Barre dans le même accoutrement.

Mais il fallait bien faire du droit, et l'avocate a conclu en rappelant la jurisprudence selon laquelle « *la satire comme la caricature, manifestation de la liberté de critique, permettent des exagérations, des déformations et des présentations gravement ironiques* ».

Par jugement rendu le 23 mars, *le Canard enchaîné* a été condamné à verser 100000 F de dommages et intérêts à M. Le Pen. Le tribunal a estimé que « *la satire, comme la caricature, qui autorise des exagérations et des présentations, même gravement ironiques, ne doit pas atteindre une outrance telle que la personne concernée se trouve excessivement atteinte* ».

M. P.

En marge de l'affaire Grégory

Un journaliste est inculpé de diffamation envers des policiers

Auteur d'un article publié le 19 février dans lequel il était affirmé que la police judiciaire de Nancy avait usé de procédés déloyaux pour obtenir des aveux de Christine Villemin au cours de l'enquête sur le meurtre du petit Grégory, un journaliste du *Républicain lorrain*, M. Jean-Claude Hauck, a été inculpé, mercredi 23 mars, de diffamation envers la police. Cette inculpation est consécutive à la plainte déposée par les quatre fonctionnaires du SRPJ de Nancy mis en cause dans l'article qui parlait de « manipulation de témoins », de scellés trafiqués et de « machination ».

De son côté, *le Figaro-Magazine* avait publié, dans son numéro du 20 février, un article comparable et ses auteurs, Mme Catherine Lévitan et M. Michel Serres, étaient convoqués jeudi 24 mars au palais de justice de Nancy.

● **Nominations de magistrats.** – Par décret publié au *Journal officiel* du 17 mars, sont nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Jean-Claude Peyre, Ivan Zakine et Nestor Milleville, Mme Micheline Pasturel. Sont nommés présidents de tribunaux de grande instance : à Nîmes, M. Charly Babou ; à Dijon, M. Léopold Lambotte ; à Clermont-Ferrand, M. Olivier Aimot ; à Annecy, Mme Odile Falletti, épouse Haenel ; à Saint-Nazaire, Mme Françoise Gondre, épouse Trouvat ; à Bastia, M. Elie Peyron ; à Marmande, M. Pierre Crabol ; à Ajaccio, M. Gilles Rolland ; à Compiègne, M. Christian Pers ; à Gap, Mme Annie Sabatier. Sont nommés procureurs de la République près les tribunaux de grande instance : à Niort, M. Jean-Pierre Fredericksen ; à Vienne, M. Jean-Paul Gandolière ; à Fontainebleau, M. Philippe Ingall-Montagnier.

● **Inculpation d'un gendarme.** – Le gendarme de la section de recherches d'Aix-en-Provence, M. Michel Lacan, qui avait tué au cours d'une perquisition un suspect recherché pour meurtre, Jean-Jacques Amoureux (*le Monde* du 24 mars) a été inculpé d'homicide involontaire et placé sous contrôle judiciaire par M. François Badie, juge d'instruction au tribunal de Marseille.

Pour un bon usage du code électoral

La ténacité des Verts contre le RPR

« *Affaire numéro 20 : MM. Chirac, Toubon, Galley, d'Ornano, Ferrus.* » En faisant ainsi l'appel de « *l'affaire suivante* », lundi 23 mars, l'huissier de la douzième chambre correctionnelle de Créteil savait déjà que ces cinq personnes ne s'étaient pas déplacées pour répondre à la citation directe délivrée par vingt-trois candidats de la liste L'écologie - Les Verts du Val-de-Marne aux élections régionales du 16 mars 1986 qui leur reprochent des infractions au code électoral. Seuls leurs avocats étaient présents.

S'agissant d'une audience de pure forme, le seul débat porta sur la date du procès que le président Jean-Pierre Collomb a fixé au 1er juin à 13 h 30 en précisant qu'il lui semblait nécessaire de consacrer la totalité de l'après-midi à cette affaire.

Engagée par Me Pierre-François Divier, cette poursuite constitue la dernière en date des procédures intentées par les Verts contre le RPR. Lors des élections législatives de 1986, les écologistes constataient que des affiches portant le slogan « *Demain se joue sur un seul tour* », signées par une Association pour l'information des citoyens (APIC), étaient apposées sur des emplacements publicitaires. En principe cette affichette émanant d'une association encourageant les électeurs au civisme n'avait rien de répréhensible puisque seuls les partis politiques sont visés par les textes qui interdisent l'usage de placards publicitaires pendant la campagne officielle en limitant l'affichage au panneau électoral.

Mais les Verts Paris-Ecologie ont trouvé une étrange ressemblance avec l'affiche utilisée jusqu'à la date limite, qui comportait notamment le texte « *Vivement demain avec le RPR* » et, le 1er juillet 1987, la cour d'appel de Paris consacrait cette « *similitude précise dans les couleurs et le graphisme* » en sanctionnant l'imprimeur après avoir relevé l'usage « *d'un même trait courbe tricolore* » dans une affiche portant la répétition du mot « *demain* ». Dès le 12 mars 1986 les Verts avaient déposé une plainte pour « *manœuvre frauduleuse ayant porté ou tenté de porter atteinte à la sincérité d'un scrutin* », un délit puni notamment par la privation des droits civiques.

L'enquête devait révéler que l'APIC, inconnue à son siège social déclaré, n'avait été constituée que pour servir d'écran au RPR (*le Monde* du 27 novembre 1987).

Plaintes multiples

Malgré la multiplication des plaintes des Verts l'instruction menée par M. Claude Grellier s'est heurtée à de nombreux écueils. M. Paul d'Ornano, sénateur RPR et président de l'APIC, a été inculpé en juillet 1987, mais le Sénat décidait, le 15 décembre 1987, de voter la suspension des poursuites. M. François Ferrus, ancien directeur général de la Société de développement et de publicité, qui avait commandé les affiches, a été lui aussi inculpé. Mais les écologistes réclament l'inculpation de M. Robert Galley, à l'époque PDG de cette société, et de MM. Jacques Toubon et Jacques Chirac en tant que responsables du RPR au moment des faits.

Si la justice n'a pas la réputation d'être rapide, Me Divier considère que, dans le cas précis, le parquet ne s'est pas montré particulièrement empressé dans la rédaction des actes de procédure qui lui incombent. En outre, la qualité des personnes susceptibles d'être poursuivies constitue un frein supplémentaire, car les textes imposent au dossier un cheminement compliqué lorsqu'il s'agit d'un élu, et l'immunité parlementaire exige de n'agir qu'entre les sessions de l'Assemblée. Aussi Me Divier a-t-il voulu doubler son action en choisissant la voie de la citation directe devant le tribunal correctionnel. Il n'est pas certain qu'elle soit plus rapide et le 1er juin il est probable que les juges devront d'abord statuer sur une série de conclusions de nullité et d'irresponsabilité soutenues par les avocats de la défense. Pourtant Me Divier reste optimiste en supposant que, d'ici-là, l'instruction aura peut-être progressé et certaines situations pourraient avoir changé.

MAURICE PEYROT.

Société

MÉDECINE

L'expérimentation sur les « comas dépassés »

L'Académie de médecine réagit à l' « affaire Milhaud »

L'Académie nationale de médecine a officiellement réagi, le mercredi 23 mars, à l' « affaire Milhaud », du nom de ce spécialiste d'anesthésiologie du CHU d'Amiens – aujourd'hui suspendu – qui a réalisé en janvier dernier, à l'occasion du procès de Poitiers, une expérimentation sur l'organisme d'un malade en état de « coma dépassé ». L'Académie reproche notamment au professeur Milhaud la « *désinvolture* » dont il a fait preuve en étendant les dispositions concernant les prélèvements d'organes à d'autres formes d'intervention sur les « *dépouilles particulières* » que sont les organismes en coma dépassé.

« *Les morts doivent être respectés, même s'ils ont fait, de leur vivant, don de leur corps à la science* », estime l'Académie de médecine. Elle ajoute, par ailleurs, que « *si de telles interventions devaient être tolérées, la justification ne pourrait en être établie qu'après le consentement de la famille et l'avis favorable d'un comité d'éthique* ».

Concernant l'expérimentation sur l'homme sain, l'Académie de médecine réitère sa recommandation de recourir, avant toute expérimentation sur autrui, à l'auto-expérimentation. Cette mesure traditionnellement respectée par le plus grand nombre de chercheurs doit pouvoir être recommandée par les comités d'éthique, précise l'Académie.

Le tribunal de Créteil dissout la dernière association de mères porteuses

La 1re chambre civile du tribunal de grande instance de Créteil a dissous, le mercredi 23 mars, l'association de mères porteuses Sainte-Sarah. Cette dissolution a été prononcée pour « *non-respect de la disponibilité du corps humain, violation du droit de filiation* [puisque la mère biologique ne reconnaît pas, volontairement, son enfant], *non-respect de l'autorité parentale et précarité de la situation légale de l'enfant issu d'une mère porteuse* ».

Les responsables de l'association Sainte-Sarah ont décidé de faire appel de cette décision. Selon Me Marie-France Giraud, avocat de l'association, « *le jugement de Créteil n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. On n'empêchera pas les femmes de s'entraider à satisfaire leur désir d'enfant. On n'empêchera pas les pères de reconnaître et de remplir leur devoir à l'égard de leur enfant* ».

Après la décision du tribunal de Créteil, il n'y a plus, en France, aucune association de mères porteuses ayant une existence légale.

Le docteur Philippe Lagarde a été remis en liberté

NICE
de notre correspondant régional

Incarcéré depuis le 12 février à la maison d'arrêt de Nice, le docteur Philippe Lagarde, quarante-huit ans, l'un des deux médecins des Alpes-Maritimes inculpés d'escroquerie et d'exercice illégal de la biologie et de la pharmacie (*le Monde* du 16 mars), a été remis en liberté, le mercredi 23 mars, sur décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Son collègue, le docteur Augustin Roquette, trente-huit ans, radiothérapeute à Nice, n'avait été maintenu en détention que jusqu'au 17 février et remis en liberté à cette date contre le versement d'une caution de 100 000 F.

Libéré sans caution le docteur Lagarde s'est toutefois vu signifier l'interdiction de pratiquer à titre onéreux le test d'Heitan de dépistage du cancer, non reconnu scientifiquement. Il lui est également interdit d'exercer des responsabilités dans l'association Cancerespoir qu'il avait fondée, en décembre 1987, pour financer un traitement expérimental utilisant un nouveau médicament, l'Interleukine II.

G. P.

Accidents de la circulation

Les personnes âgées dans le combat de la rue

M. Adrien Zeller secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale a clôturé, mercredi 23 mars, une semaine des retraités intitulée « Cité bleue ». Y furent notamment évoqués les problèmes rencontrés par les personnes âgées face à la circulation automobile.

Les retraités et les personnes âgées paient un lourd tribut aux accidents de la circulation. En 1986, 1626 d'entre eux y ont laissé la vie et 17 824 ont été blessés. Les automobilistes de plus de soixante-cinq ans font pourtant moins de kilomètres au volant que les actifs : 30 % à 40 % de moins selon un rapport établi par l'OCDE et prenant en compte les dix-neuf pays industrialisés membres de cette organisation. Les anciens sont prudents, roulent à vitesse modérée, et en cas d'accident leur responsabilité est faible. Néanmoins, leur taux de mortalité est élevé, quel que soit le pays considéré : 14 à 33 décès pour 100 000 habitants contre 6 à 22 pour 100 000 habitants en moyenne.

Ce qui est vrai chez les conducteurs âgés, l'est plus encore chez les piétons. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (1), sur 1 639 piétons qui ont été tués en France au cours d'un accident de la circulation, 602 dont près de 37 % avaient dépassé l'âge de la retraite, alors que leur proportion n'est que de 18 % sur l'ensemble de la population. Autrement dit les accidents de la circulation provoquent toutes proportions gardées, deux fois plus de morts chez les piétons âgés que parmi la moyenne des Français circulant à pied.

C'est pourquoi une loi de juillet 1985 sur les victimes d'accident de la circulation, dite loi Badinter (alors ministre de la justice), a prévu pour eux une protection renforcée.

La nouvelle législation, appliquée depuis 1986, oblige d'abord les compagnies d'assurances à accélérer le règlement des dossiers : elles ont huit mois, pas davantage. Elles doivent surtout indemniser à 100 % toute personne de plus de soixante-dix ans, blessée dans un accident de la circulation, et ce quel que soit son degré de responsabilité. A quatre conditions toutefois : qu'un véhicule soit clairement impliqué, que l'accident ait eu lieu sur la voie publique, que la victime n'ait pas commis une « faute inexcusable », qu'il ne s'agisse pas d'une tentative de suicide (2).

Une affaire collective

Malgré la baisse spectaculaire du nombre des accidents de la circulation (90 000 de moins qu'en 1980), la protection renforcée des anciens n'a pas été inutile. Elle permet d'indemniser totalement plus de 7 000 personnes âgées supplémentaires chaque année. La facture pour les assurances est lourde : 360 millions de francs en 1987. C'est pourquoi les compagnies portent maintenant une attention accrue à la prévention des accidents frappant les retraités. Elles font une large publicité aux recommandations formulées sur ce point par le rapport de l'OCDE (3). Réduire la vitesse notamment en ville, clarifier la circulation aux carrefours, améliorer la signalisation, telles sont les premières conditions de la sécurité des anciens.

Aux services de la voirie incombe aussi l'entretien des arrêts de bus, des trottoirs et des passages protégés. Aux sociétés de transport en commun, il appartiendrait de soigner les accès de leurs véhicules, de protéger les voyageurs qui restent debout dans les bus et même de modifier les pare-chocs de ceux-ci pour les rendre moins meurtriers en cas d'accident.

Réduire le nombre de personnes âgées tuées ou blessées chaque année dans nos villes est une affaire collective. Comme toujours en matière de sécurité, chacun a ici un rôle à jouer.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) CDIA : 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

(2) *Pour en savoir davantage* consulter son assureur.

(3) Synthèse des recherches de l'OCDE en *matière de sécurité routière*, 1986.

SCIENCES

La maintenance des équipements

Les centrales nucléaires françaises sous surveillance

Petit à petit les centrales nucléaires françaises « *s'acheminent vers l'âge adulte* » au point qu'Electricité de France peut s'enorgueillir aujourd'hui de la bonne disponibilité de ses réacteurs (79 % pour les tranches de 900 mégawatts et 73 % pour celles de 1 300 mégawatts), qui « *ont produit, en 1987, quelque 250 milliards de kilowatts-heure et permis ainsi d'économiser 15 milliards de francs de devises destinées à l'importation de produits pétroliers.* »

Certes, on note un certain tassement de cette disponibilité – moins de 4 % – par rapport aux trois années précédentes, dû pour l'essentiel aux travaux importants qu'EDF a été amenée à réaliser sur ses centrales. Mais le bilan reste satisfaisant pour M. Lucien Bertron, chef du service de la production thermique d'EDF. Il estime que « *si la disponibilité de notre parc électronucléaire* (1) *était du même ordre de grandeur que celle du parc américain, il nous manquerait aujourd'hui cinq tranches nucléaires* ». Ces fameuses cinq tranches que certains experts considèrent comme un suréquipement inacceptable de notre parc de centrales.

Reste que les centrales nucléaires ne sont pas éternelles et que, suréquipement ou non, il faut songer à la maintenance de ces outils, dont on pense aujourd'hui qu'ils fonctionneront pendant trente-cinq ou quarante ans. « *Les plus anciens de nos réacteurs ont déjà 70 000 heures de fonctionnement. C'est encore le bel âge*, note M. Bertron, *si l'on considère qu'ils sont sans doute capables de tourner au total de l'ordre de 200 000 à 250 000 heures. Mais*, ajoute-t-il, *à 70 000 heures, commencent à se poser, comme dans toute installation industrielle, certains problèmes de maintenance liés à l'usure du matériel ou à certaines défectuosités qui apparaissent sous l'effet des diverses agressions auxquelles ils sont soumis.* »

Corrosion et fuites

Quatre exemples traduisent bien les contraintes de cette « *maintenance préventive* » qui va prendre de plus en plus d'importance (elle représentera les deux tiers des activités de ce type) et risque, faute d'une programmation bien préparée, de perturber le futur plan de charge des centrales EDF. C'est ainsi qu'il est apppardu que les générateurs de vapeur de certains réacteurs de 900 mégawatts ne tiendraient pas pour la durée de l'installation et devraient donc être remplacés. Les tubes de ces pièces énormes – il y en a trois par réacteur – présentent en effet des défauts (phénomènes de corrosion sous tension) dans les zones où les contraintes sont élevées.

Résultat : des fuites du circuit primaire que l'on colmate en bouchant le tube défaillant. Mais quand la maladie atteint 15 à 20 % des tubes, le remplacement pur et simple de la pièce doit être envisagé comme cela est actuellement le cas pour les vingt-quatre premières tranches du parc français. Coût de l'opération : 330 millions de francs par réacteur auxquels s'ajoutent quelque 170 millions de francs supplémentaires concernant des études portant sur l'ensemble de ce programme. Selon M. Bertron, les générateurs de vapeur de Dampierre-1 « *devraient faire l'objet d'un tel remplacement dans les trois à cinq ans à venir, suivis de près par ceux de Bugey-5* ». Quant aux autres centrales de 900 mégawatts, les services techniques d'EDF espèrent s'en tirer par « *des opérations de durcissement des tubes* » par projection de microbilles sur le métal ou pose d'un manchon sur les parties les plus faibles qui permettraient de prolonger la durée de vie de ces matériels (2).

Autre problème qui préoccupe les responsables d'EDF : l'apparition de défauts – toujours la fameuse corrosion sous tension – sur les rotors basse pression des turboalternateurs. Les premières anomalies ont été détectées vers la fin de 1986 lors des arrêts pour rechargement de certaines centrales. Enquête faite, il apparaît que dix-neuf rotors présentent de tels défauts, constatés par ailleurs aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, et que des mesures devront être prises pour réparer ces pièces en liaison avec la société Alsthom. *Là encore sont concernées par* ces opérations, qu'EDF s'est refusée à chiffrer, les vingt-quatre premières tranches de 900 mégawatts du parc français, soit un total de 72 rotors à réparer. D'ores et déjà, M. Bertron estime que ses équipes pourront dès 1989 programmer le remplacement de six rotors par an tout « *en conservant une réserve pour d'éventuelles urgences* ».

Derniers problèmes enfin : le remplacement de broches des tubes guides de certaines unités et celui du condenseur de certaines autres en bordure de rivière, dont les pièces présentent, elles aussi, des fissures. Coût de l'opération : de 25 à 40 millions de francs par réacteur. Autant dire que la maintenance préventive des centrales nucléaires françaises va être une partie importante des activités d'EDF et des industriels qui lui sont associés dans cette aventure. D'autant qu'il ne sera pas simple de maintenir le même taux de disponibilité des réacteurs tout en effectuant ces travaux, alors que le conseil d'administration d'EDF s'apprête à déclasser pour raisons économiques ses quatre vieilles centrales graphite-gaz.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *A l'origine, les ingénieurs* avaient visé un taux de disponibilité de 60 %.

(2) *Les générateurs de vapeur des* 1300 mégawatts ne devraient pas être affectés par ce phénomène.

La fin des réacteurs graphite-gaz

Le conseil d'administration d'EDF devrait examiner, vendredi 25 mars, *le déclassement* de ses réacteurs nucléaires graphite-gaz, qui furent développés en France dans les années 60 avant d'être abandonnés au profit des réacteurs à eau pressurisée (REP) mis au point par les Américains. Cette éventualité fait suite, selon M. Lucien Bertron, « *aux réflexions qu'EDF mène actuellement sur les centrales classiqes ou nucléaires les plus anciennes du parc français, qui pourraient atteindre plus rapidement que prévu l'obsolescence économique* » du fait des résultats des REP. Sont donc visés par cette mesure les réacteurs graphite-gaz de 500 mégawatts de Chinon A-3, mise en service en 1986, Saint-Laurent A-1 (1969), Saint-Laurent A-2 (1971) et Bugzey-1 (1972).

Espace

Deux satellites indiens pour Ariane

La société Arianespace lancera deux satellites indiens de communication en 1990 et 1991. Un accord commercial en ce sens a été signé, mercredi 23 mars, à Bangalore (Etat de Karnataka) entre Arianespace et l'ISRO (Organisation de recherche spatiale indienne).

Les deux satellites, Insat-2 A et Insat-2 B, pesant chacun 1 906 kilos, seront lancés à partir du centre de Kourou (Guyane) par des lanceurs Ariane-4 en octobre-novembre 1990 et 1991.

Le montant du contrat est de 120 millions de dollars. Un premier contrat avait été signé en 1986 pour le lancement du satellite Insat-1 C, prévu pour juin prochain. – (*Corresp. New-Delhi.*)

DÉFENSE

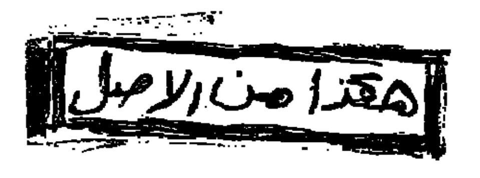
M. Giraud : « Un espace européen de sécurité prend forme devant nous »

La France est prête à examiner favorablement de nouvelles initiatives européennes allant dans le sens d'une édification d'un pilier européen de l'alliance atlantique. C'est en substance ce qu'a expliqué le ministre français de la défense, M. André Giraud, lors d'une conférence, mardi 22 mars, devant l'Institut royal des affaires internationales à Londres. « *Dans la perspective du rendez-vous de 1992* [allusion à l'instauration, à cette date, d'un marché unique européen], a-t-il précisé, *il s'agit désormais pour les Européens de se mettre progressivement en mesure de dissuader ou de briser une agression extérieure.* »

« *La dissuasion nucléaire française*, a déclaré M. Giraud, *attachée à la défense de nos intérêts vitaux, doit prendre en considération, dans la définition de ceux-ci, les liens politiques, économiques et culturels qui l'unissent à ses voisins : une menace peut ainsi intervenir en avant de nos frontières et, par là même, notre propre dissuasion nucléaire peut être concernée dans les mêmes conditions.*

» *Plus le temps passe, plus nos relations économiques, culturelles et politiques sont étroites; et plus ce qui touche à la vie de nos voisins européens nous touche. Telle est la définition même de l'interdépendance. La conception des intérêts vitaux de chacun est de moins en moins limitée à son strict cadre géographique national. Un espace de solidarité et de sécurité européen prend forme devant nous.* »

Le ministre français de la défense a souhaité que la Grande-Bretagne soutienne, avec la France, l'idée d'un élargissement de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et la candidature de l'Espagne et du Portugal à cet organisme.



Sports

FOOTBALL : Coupe d'Afrique des nations

Un vivier pour les pêcheurs d'« espoirs »

Le Cameroun et le Nigéria se sont qualifiés, le mercredi 23 mars, pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations, qui aura *lieu le dimanche* 27 mars à Casablanca. L'Algérie et le Nigéria n'ayant pu se départager au terme d'un match terne (1 à 1), il fallut une série de onze tirs au but pour que les inattendus « Aigles verts » nigérians l'emportent. Dans l'autre demi-finale, d'un meilleur *niveau technique* mais émaillée d'incidents violents, le Maroc, favori de l'épreuve, a dû s'incliner devant son public face aux « Lions indomptables » camerounais (0 à 1).

RABAT
de notre envoyé spécial

Deux nations du Maghreb contre deux d'Afrique noire, dont une anglophone, *les demi-finales ont* offert un échantillon équilibré du football africain. Le « must » d'une vitrine devant laquelle de nombreux recruteurs européens se sont arrêtés depuis l'ouverture de la compétition le 13 mars.

On a vu Pierre Garonnaire, inévitablement. Mais d'autres « envoyés spéciaux » ont fait plus discrètement le déplacement. « *J'ai rencontré un imprésario belge, un portugais et quelques représentants de clubs français*, dit Lucidio Ribeiro, *mais beaucoup ne viendront que pour la finale.* » Ce Portugais de quarante-deux ans est lui aussi au Maroc pour raison professionnelle ; c'est un expert en recrutement. « *Ni imprésario, ni intermédiaire, mais plutôt chasseur de têtes* », rectifie-t-il en comparant sa société, dont le siège est à Lisbonne, à « *un cabinet de conseil en recrutement* » spécialisé dans le football. Pour preuve de sa respectabilité, il explique : « *Nous n'avons jamais demandé un centime à un joueur, ni prélevé un pourcentage sur un transfert, nous facturons forfaitairement aux clubs nos frais et nos honoraires.* »

Rompu aux négociations par une formation juridique et commerciale, cet ancien directeur de supermarché de la région parisienne a peu à peu étendu son champ d'action à toute la planète foot grâce à un réseau international de correspondants. Mais, après les pays de l'Est – notamment *la Bulgarie, – il s'est fait une spécia*lité du football africain. C'est lui qui gère les affaires de l'Algérien Madjur (annoncé au Bayern de Munich) et du Marocain Bouderbala (*en passe d'être recruté* par le Matra-Racing). « *Au total, j'ai une vingtaine de footballeurs africains sous contrat, soit un bon tiers des joueurs dont je m'occupe* », dit-il.

Sur les cent soixante quatorze joueurs qui ont participé à cette Coupe d'Afrique, quarante-huit sont professionnels en Europe. A voir le nombre de sergents recruteurs en coulisse, l'engouement des clubs européens pour les footballeurs de ce continent n'est pas près de s'éteindre. « *La demande est énorme*, confie Lucido Ribeiro. *Même si l'Italie commence à s'y intéresser, plusieurs clubs du Calcio attendent des dossiers de ma part.* »

Commandes précises

Contrairement à certains, Lucidio Ribeiro n'est pas venu avec le vague espoir de découvrir la perle rare. Ses contacts en Afrique, il les entretient tout au long de l'année : « *En dehors de l'arrière droit marocain Tijani, seule révélation du tournoi à mon avis, je connaissais presque tous les joueurs.* »

Non, il est venu « *avec des commandes précises* ». Tel club lui a demandé un numéro dix, tel autre un numéro neuf. « *Les bons liberos et les bons gardiens sont aussi très convoités* », précise-t-il. Cette Coupe d'Afrique des nations aux scores étriqués a d'ailleurs davantage mis en évidence les défenseurs centraux et les gardiens que les buteurs et les artistes. Dans ce domaine, l'homme d'affaires portugais n'est pas pris au dépourvu : « *Avec le Camerounerais Jacques Songo'o, j'ai le futur meilleur gardien du monde,* annonce-t-il. *Trois clubs français m'ont contacté à son sujet.* » Avec les frères François Oman-Biyik (Laval) et André Kana-Biyik (Metz), il pense avoir fait également un placement d'avenir.

Mais en Afrique aussi, les prix flambent. « *Les Algériens sont devenus trop chers* », estime-t-il. Alors, il faut prospecter, au-delà des terrains de cette Coupe d'Afrique, des jeunes joueurs encore inconnus. Présent en Afrique pour le compte du club de Charleroi, un recruteur belge, René Taelman, avoue ne plus s'intéresser qu'aux footballeurs de seize ou dix-sept ans...

Pour Lucidio Ribeiro, « *l'exportation des joueurs africains n'en est qu'à sa phase de démarrage. Les clubs africains commencent à s'organiser et cherchent eux aussi à recruter des joueurs étrangers* ». Des Nigerians jouent à l'Africa Sport d'Abidjan, et les responsables du Diamant de Yaoundé se sont ouverts à Lucidio Ribeiro de leur désir de recruter hors du Cameroun. « *Même ici au Maroc*, ajoute-t-il, *des clubs m'ont dit être intéressés par des joueurs d'Afrique noire pour tenter des mélanges.* » Un marché international s'entrouvre à l'intérieur de l'Afrique.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 8/01/88)
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
0	2580	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8280	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	01610	Balance	50 000
		autres signes	5 000
	22080	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
1	21	tous signes	200
	0251	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2141	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5401	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	07171	Lion	50 000
		autres signes	5 000
2	672	tous signes	400
	5822	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7232	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7882	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	12152	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
	24282	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
3	263	tous signes	400
	703	tous signes	400
	2363	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	00803	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
	19643	Bélier	5 000 000
		autres signes	150 000
4	44	tous signes	200
	4834	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	7244	Vierge	10 200
		autres signes	1 200
4	8424	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
5	3825	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5405	Lion	10 000
		autres signes	1 000
6	456	tous signes	400
	3736	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	03736	Verseau	51 000
		Cancer	15 000
		autres signes	6 000
7	3587	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6547	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	06097	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
	12207	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	0888	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	7498	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8878	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	12458	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	15488	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
9	0809	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1729	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	2279	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	9049	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	22379	Vierge	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
VERSEAU GÉMEAUX LION GAGNENT 100,00 F

88 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 23[e]
TIRAGE DU MERCREDI 23 MARS 1988

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **3 5 7 2 1 7** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 0 5 7 2 1 7, 1 5 7 2 1 7, 2 5 7 2 1 7, 4 5 7 2 1 7, 5 5 7 2 1 7, 6 5 7 2 1 7, 7 5 7 2 1 7, 8 5 7 2 1 7, 9 5 7 2 1 7 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
307217	350217	357017	357207	357210	10 000,00 F
317217	351217	357117	357227	357211	
327217	352217	357317	357237	357212	
337217	353217	357417	357247	357213	
347217	354217	357517	357257	357214	
367217	355217	357617	357267	357215	
377217	356217	357717	357277	357216	
387217	358217	357817	357287	357218	
397217	359217	357917	357297	357219	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7217	4 000,00 F
	217	400,00 F
	17	200,00 F
	7	100,00 F

LOTO N° 12 TIRAGE DU MERCREDI 23 MARS 1988
1 16 20 29 30 34 — 45 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 30 ET SAMEDI 2 AVRIL 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 23 MARS 1988 24[e]

Les « Bleus » battent l'Espagne (2-1)

L'équipe de France de football a confirmé, le mercredi 23 mars à Bordeaux, toutes ses qualités dans les rencontres sans enjeu, en dominant l'équipe d'Espagne (2-1) en match amical. Sans autre ambition que de préparer les éliminatoires du Mundial de 1992, les tricolores – éliminés sans gloire de l'Euro 88 la saison dernière – ont retrouvé, pour un soir, le jeu séduisant qui avait fait le succès de leurs aînés.

Après six minutes de jeu, les quinze mille spectateurs du parc Lescure pouvaient pourtant craindre le pire à la suite du but de l'Espagnol Ramon Caldere, *qui avait repris une balle dégagée* par le gardien Joël Bats. Mais Gérald Passi égalisait de la *tête trois minutes plus tard*, puis Luis Fernandez donnait l'avantage à la France grâce à une *reprise* de volée à la vingt-sixième minutes. « *Cette équipe jeune a pris conscience de ses possibilités,* estime le capitaine Fernandez, *il ne fallait pas la condamner trop tôt.* » Les éliminatoires de la Coupe du monde, qui commencent au mois de juillet, *doivent permettre de vérifier* les dires du capitaine.

TENNIS : Tournoi de Key Biscayne

Noah-Wilander en demi-finale

Après un rodage difficile (cinq sets au premier tour), le Français Yannick Noah n'a cessé de s'améliorer sur les courts de Key Biscayne (Floride) où se dispute, depuis le 14 mars, le tournoi organisé par les associations de joueurs (ATP et WITA) *sur le format des épreuves* du grand chelem. Mercredi 23 mars, il s'est qualifié pour les demi-finales, stade de la compétition qu'il avait déjà atteint dans ce tournoi l'an passé.

Au *meilleur de sa forme*, Noah a épuisé son adversaire, le Soviétique Chesnokov, tête de série n° 16, contraint de courir d'un bord à l'autre du court sans pour autant arriver à contrôler les coups du Français.

Noah s'est imposé en trois manches (6-1, 6-4, 6-4) contre ce joueur qu'il *rencontrait pour la première* fois. En revanche, ce sera sa onzième confrontation avec le Suédois Mats Wilander, *contre lequel* il doit s'aligner vendredi 25 mars en demi-finale. Tête de série n° 1, *Wilander a également disposé* facilement de l'Américain Aaron Krisckstein (6-1, 6-2, 6-0).

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Jean FALCK et M[me],
née Marie-Anne Perrilliat,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 18 mars 1988, à Paris.

M. et M[me] Falck,
38, boulevard Ornano,
75018 Paris.

– M[me] Jeanne LAFFONT,
M[me] Laurence BOUCHE,
M. Jacques-Marie LAFFONT et M[me],
née Geneviève Bouche,
Sophie et Marie-Alice LAFFONT,
partagent avec leurs parents et amis la joie d'annoncer la naissance de

Xavière,

le 17 mars 1988.

23, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

Décès

– M[lle] Mireille Flory
a la douleur de faire part du décès de sa sœur,

M[me] CARREGA,
née Lucienne Flory,

survenu le 18 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M[me] Eugène Coëffic,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
font part du décès de

M. Eugène COËFFIC,
trésorier-payeur général honoraire,

survenu le 19 mars 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-du-Parc de Royan, le 22 mars 1988.

– Alain et Catherine Fauvet,
Marie-France et Jacques Berthelot-Fauvet,
Anne-Dominique Fauvet,
ses enfants,
Marc-Alexis, Guillaume, Vincent, Jean et Pierre Fauvet,
ses petits-enfants,
Suzanne Fauvet,
sa sœur,
M[me] Theobald Fauvet,
sa tante,
Les docteurs Jean-Marie Fauvet et Michel Faugeron,
ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean FAUVET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chef de service honoraire
de l'Institut Gustave-Roussy,

survenu à Paris, le 19 mars 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse suivie de l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Vous êtes priés d'assister aux obsèques du

lieutenant-colonel
Joël HOUDMON,

rappelé à Dieu dans sa quarantième année.

La cérémonie aura lieu le samedi *26 mars, à 10 h 30*, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Armentières (Nord).

De la part de
La famille Houdmon,
La famille Ruyant,
La famille Guegan.

67, boulevard Lefebvre,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M[me] Georges Huisman,
sa grand-mère,
M[me] Daniel van Steenkiste,
sa *belle-grand-mère,*
M[me] Philippe Huisman,
sa mère,
M[me] Olivier Huisman-Colardyn,
sa femme,
Aurélien et Amandine,
ses enfants,
M. Daniel Colardyn,
M. et M[me] Raemdonck de Angeli,
ses beaux-parents,
M. Christian Colardyn,
son beau-frère,
Denis et Marie-Françoise Huisman,
Monique et Jean-Claude Huisman,
Jacqueline et Vladimir Altovski,
Roland et Madeleine Colardyn,
Gisèle et Jacques Thiriez-Huisman,
ses oncles et tantes,
Bruno, Drina, Colas, Emmanuelle et *Bruno Perrin,*
Dominique, Sophie-Caroline, Elsa, Violaine, *Raphaël* Huisman,
Yvonne Beunier,
ses cousins,
Odette Martineau,
ont le chagrin de faire part de la mort accidentelle de leur petit-fils, fils, mari, père, beau-frère, neveu et cousin,

M. Olivier HUISMAN,
docteur ès sciences,
directeur de recherche à l'INRA,

survenu le 24 mars 1988, dans sa trente-neuvième année, à Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi *26 mars*, à 11 heures, dans le caveau de famille du cimetière de Courances (Essonne), près de Milly-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.
48, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
13, square de Port-Royal,
75013 Paris.
79, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le 21 mars 1988, à Las-Boudées-Monblanc (Gers), du

général de corps d'armée (CR),
Moïse-Germain JOUSSE,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le *mercredi 23 mars, en* la chapelle de la Lahillère, à Monblanc.

[Né le 20 novembre 1896 à Coulaines (Sarthe), Moïse-Germain Jousse participe, comme jeune officier d'infanterie, à la première guerre mondiale. *Il est chef de bataillon (commandant)* au 3[e] bureau du commandant en chef en Afrique du Nord, *à Alger, lorsque la seconde guerre* mondiale éclate. Dès décembre 1940, il orga*nise la résistance nord-africaine et lance un plan* de mobilisation clandestine dans la perspective *d'un débarquement allié en Afrique du Nord.* A ce titre, il participe à la conférence secrète de Cherchell, en octobre 1942, quelques jours avant le débarquement allié du 8 novembre. Pour cette raison, il sera déchu de la nationalité française par le gouvernement de Vichy.

Avec le grade de colonel, Moïse-Germain Jousse entre à l'état-major particulier du général de Gaulle en 1943. Il travaillera notamment avec les services spéciaux de la France libre et sera fait compagnon de la Libération, le 30 octobre 1943, au titre de la Résistance intérieure.

Promu général de brigade (1944), puis général de division (1946), Moïse-Germain Jousse sera l'adjoint du commandant des Forces françaises en Allemagne en 1948, avant de commander *la 5[e] région militaire à Toulouse (1950).*

En 1962, le général Jousse sera juge suppléant, *appelé par le général de Gaulle à siéger* au Haut-Tribunal militaire, pour le procès du *général Edmond Jouhaud, l'un des auteurs de la* tentative de putsch en Algérie, en 1960.

Il était grand-croix de la Légion d'honneur.]

– M[me] Jean Merlin,
Denis Merlin
et sa fille Rafaëlle,
Catherine et Bernd Weidemann
et leurs fils Christoph et Oliver,
Françoise Merlin, Dominique Willaume
et leurs enfants Marie et Martin,
Pierre Merlin
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MERLIN,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 23 mars 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année, en son domicile, 70, rue de Miromesnil, Paris-8[e].

L'inhumation aura lieu vendredi, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits au bénéfice du Centre René-Huguenin, compte spécial 10032.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

M. Louis MONTAIGU,
artiste peintre,
lauréat de l'Ecole nationale
des beaux-arts de Nancy,
sociétaire
du Salon des artistes indépendants,
salons et galeries de Paris,
médailles et musées,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'argent de la ville de Berck,

survenu à Berck le samedi 19 mars 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 22 mars, à 15 heures, en l'église de Berck-Plage, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de
M[me] Montaigu-Carpentier,
son épouse,
Et toute la famille.

50, rue du Docteur-Calvé,
62600 Berck-Plage.

Anniversaires

– M[me] Maurice Varsano,
M[me] Vitalis Varsano,
M. Serge Varsano,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Daniel VARSANO,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.



HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 26 MARS 1988

S. 3. – Tablx abstraits. M[e] ROGEON.
S. 8. – CURIOSA, 11 h estampes, livres, 14 h Extrême-Orient, photo, peintures, objets. – M[e] LOUDMER.

LUNDI 28 MARS

S. 2. – Faïences, porcelaines anciennes. – M[es] PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Vandermeersch, expert.
S. 4. – Dessins, Tablx anciens, meubles 18[e], beaux bijoux, Art 1900. – M[es] LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5 et 6. – Dessins et tableaux des XIX[e] et XX[e], art contemporain (exposition publique : salle 5 et 6, samedi 26 mars de 11 h à 18 h). Les tableaux sont visibles à l'étude jusqu'au 24 mars sur abonnement uniquement. – M[es] ADER, PICARD, TAJAN. MM. Pacitti, de Louvencourt, Maréchaux, M[me] Marie-Aline Prat.
S. 7. – Tablx, bibelots, meubles. – M[e] BOISGIRARD.
S. 13. – Bons meubles, objets mobiliers. – M[es] ADER, PICARD, TAJAN.
S. 16. – Meubles, objets, tablx, bibelots. – ARCOLE, M[es] OGER, DUMONT.

MARDI 29 MARS

* S. 12. – Timbres. M[e] BONDU.

MERCREDI 30 MARS

S. 9. – Livres, objets d'art et d'ameublement. M[es] PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. M. Blanchong, expert.
S. 15. – *Meubles et objets d'art. – M[e] LOUDMER.*

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

CINÉMA

« Sammy et Rosie s'envoient en l'air », de Stephen Frears

L'opération du saint pétard

Le réalisateur de My Beautiful Laundrette *se défend de viser le scandale. Son dernier long métrage prend pour cible... madame Thatcher.*

Par un vol régulier, un bourgeois indien ordinaire, bien vêtu, grisonnant, bedonnant, Rafi de son prénom (le grand Shashi Kapoor, déjà vu dans *Chaleur et Poussière*), débarque dans sa bonne ville de Londres, où naguère il fit ses études. Il vient voir son fils Sammy (Ayub Khan Din) et sa compagne Rosie (Frances Barber) qui vivent en concubinage notoirement aéré, dans un quartier autrefois paisible. Dès son arrivée Rafi découvre une jungle urbaine déchaînée où les poubelles volent, où les bobbies ne mollissent pas de la matraque et fracturent tous les os importants qui leur tombent sous la main, tandis que les « gens de couleur » — du moins ceux qui ne sont pas en train de saigner un policeman — pillent les magasins avec la candeur sereine d'un enfant cueillant des cerises. On m'a changé *ma ville, pense Rafi, l'aurait-on* jumelée avec Beyrouth ? « C'est dur, pour un touriste comme moi. »

Il n'est pas au bout de ses surprises. Son grand Sammy est un expert-comptable très décontracté qui prend de la coco comme d'autres des cachous, s'envoie en l'air avec quantités de jeunes et jolies filles, sans que cela trouble Rosie qui n'est pas en reste de ce côté. Rosie fait d'ailleurs une thèse sur le baiser, dans son contexte érotico-sociologico-culturel, tout à fait passionnante. Elle en donne un échantillon à un superbe Noir, Danny (Roland Gift), sympathique squatter qui se noue d'amitié avec Rafi et lui explique que tout ça n'est pas si grave. Les émeutes sous ses fenêtres ? *Banal bruit de fond. Les partouzes*, la dope ? Il faut bien que tout se fasse. Restons *cool*, cher Rafi. Soit, Rafi s'habitue à tout, retrouve Alice (Claire Bloom, exquise) qu'il aima en Inde, l'invite à une « party » chez Sammy et Rosie, où de doux camés croisent de légers dingues, des homosexuels des deux bords, des déviants divers et de



Frances Barber et Ayub Khan Din

toutes races, délectable concentré d'un *cauchemar de Margaret* Thatcher.

La comédie frôle le bizarre, devient triste ou mélancolique quand deux lesbiennes féroces poussent *Rafi au suicide, peut-être avec* raison. Et la jalousie vient gâcher toutes les fêtes, les bulldozers des *spéculateurs rasent gratis* les derniers coins de liberté. Avec sa délicieuse et coutumière insolence, Stephen Frears trace le portrait attendri, impertinent, d'un petit monde touchant parce que fragile et déjà démodé, hélas ! Il était doux le temps où l'on croyait à la révolution sexuelle, à la transformation des esprits par l'opération du saint pétard et du pavé. Ne vous y trompez pas, vous dit Frears, les idéaux anarchistes sont tout juste les meilleurs des moins mauvais. Guère plus.

MICHEL BRAUDEAU.

Un entretien avec le réalisateur : « Un monde en train de se démolir »

Au Festival de Cannes 1984, à la Quinzaine des réalisateurs, *The hit*, polar insolite, fait connaître le nom de Stephen Frears. On apprend que, depuis 1971 et son premier long métrage *Gumshoe*, ce réalisateur anglais a beaucoup travaillé pour la télévision. Et puis, on n'y pense plus. A la fin de l'été 1986, nous arrive *My beautiful laundrette*, comédie sur la *lutte des classes et le racisme* à Londres, à partir d'une histoire d'amour entre un jeune Anglais néo-facho et *un jeune Pakistanais*. Quelques mois plus tard est présenté en sélection officielle, au Festival de Cannes 1987, *Prick up your ears*, histoire scandaleuse de Joe Orton, auteur dramatique homosexuel dans l'Angleterre encore puritaine des années 50-60. Le nouveau film de Stephen Frears, *Sammy et Rosie s'envoient en l'air*, écrit par Hanif Kureishi, déjà scénariste de *My beautiful laundrette*, reprend le thème des affrontements sociaux et raciaux.

Stephen Frears est né à Leicester comme Joe Orton mais c'est l'effet du hasard. Il porte une quarantaine solide. Il n'a rien de « british », de ce qu'on appelle « british » chez nous.

« Dans My beautiful laundrette, *ce qui m'intéressait, c'était l'aspect économique et politique des rapports entre les communautés, et la violence qui en résulte. L'histoire de Joe Orton était une histoire vraie présentée dans un contexte social de médiocrité et d'hypocrisie. Mais, d'une certaine façon, l'Angleterre d'aujourd'hui, l'Angleterre de Margareth Thatcher est pire que celle-là. Dans* Sammy et Rosie, *une Anglaise est mariée à un Pakistanais. Ils croient former un couple libéré, mais s'aperçoivent que ce n'est pas la bonne solution aux problèmes de société.*

» Les personnages sont des intellectuels. En Angleterre, le terme est péjoratif. Pas pour moi bien sûr. L'humour et l'attitude intellectuelle révèlent les comportements. La liberté sexuelle existe et, dans ce milieu, on la pratique beaucoup, mais un leurre. Sammy et Rosie sont au bord d'un échec parce qu'ils ont oublié les sentiments.

» Rafi, le père de Sammy, en arrivant à Londres provoque un déséquilibre. Ce Pakistanais, ami de Mao, a été à la fois un homme de gauche et un tortionnaire. Il a une conception traditionnelle de la Grande-Bretagne où il se réfugie, de la famille, du mariage, du rôle des femmes. Evidemment, il va de surprise en surprise en découvrant le racisme, le désordre, la violence et le délabrement de la société anglaise. A cause de ses réactions, Sammy et Rosie, ces « intellectuels progressistes », prennent vraiment conscience des problèmes qu'ils ont à affronter.

» Kureishi, le scénariste, avait un oncle pakistanais qui est venu un jour en Angleterre pour voir le palais de Westminster et la reine. Il l'a emmené dans les rues où il y avait des émeutes. Vous imaginez... Sammy et Rosie *a beaucoup de rapports avec* My beautiful laundrette *mais c'est un film essentiellement politique.*

» Il y a, dans le film, un humour absurde, très anglais, qui débouche sans transition sur les choses les plus graves, les plus inquiétantes. Je ne sais pas si cela tient à ma personnalité. Tous les gens que je connais font, comme moi, des blagues, et en racontent. Mais ce que je filme vient de la réalité. Dans le quartier de Brixton, des troubles ont eu lieu il y a cinq ou six ans. Nous nous en sommes souvenus, mais nous avons tourné les scènes d'émeute dans un autre quartier, très bizarre, très charmant, avec un côté pastoral et une population noire. Au moment du tournage des bagarres et des incendies, nous avions bouclé une rue et mis des protections autour d'une institution pour aveugles qui se trouvait dans le secteur. Le soir, tous les aveugles sont sortis pour promener leurs chiens et sont tombés au milieu du chaos. Dans Sammy et Rosie, *j'ai peint un monde en train de se démolir. C'est un film très triste, un film « en colère » même si l'on rit de situations saugrenues. »*

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

« Eclair de lune », de Norman Jewison

Après Shakespeare, Bergman, Woody Allen, Botho Strauss (la liste n'est certainement pas exhaustive), Norman Jewison offre une variation sur les effets de la pleine lune. Il place l'action chez les Italiens de Brooklyn, gens conviviaux, extravertis, ancrés dans un très fort esprit de famille, axés sur la vendetta et fans d'opéra.

C'est en allant écouter *la Bohème* avec le frère ennemi (Nicolas Cage) *de son fiancé* (Dany Aiello) que Cher, veuve depuis sept ans, va retrouver les plaisirs du sexe. La lune brille toute ronde dans le ciel opaque de Brooklyn, et les couples de parents eux-mêmes se sentent tout guillerets. Seul échappe à la contagion le grand-père, Fedor Chaliapine, et le fils, qui n'est pas chanteur. Un vieillard pittoresque, qui promène ses chiens et contemple tout ça avec un certain mépris désabusé.

Norman Jewison mise sans ambiguïté sur le folklore de la gaieté italienne — comme on dit l'humour juif. *Eclair de lune* est une fable morale sans moralité — sinon qu'un mari jeune et vigoureux, malgré une main amputée, vaut mieux qu'un vieux fils à maman. Mais le film manque de légèreté, est dénué de magie. Les acteurs ont tout au moins une scène à jouer et jouent gros, Nicolas Cage plus encore que tous les autres réunis.

Cher n'a aucun mal à emporter le morceau dans son personnage de veuve trop sage qui se dévergonde, se fait teindre les cheveux, s'achète une robe rouge et les escarpins assortis. Ce n'est pas qu'on y croit, et ce n'est pas fait pour. Mais Cher bouge bien, vibre et vit malgré sa beauté figée. Elle est nommée aux oscars pour ce rôle, c'est logique.

C. G.

MODE

Fin des collections automne-hiver

Saint Laurent : simple, si simple !

Cent vingt modèles. Des trenchs, des tailleurs, de longues capes ivoire, camel, des étoles enroulées sur des pantalons de flanelle, et puis des robes noires. La quintessence du « style » Saint Laurent, « la collection de prêt-à-porter du siècle » ? En tout cas, d'une exceptionnelle pureté.

Peu de maquillage, peu d'accessoires. Juste, çà et là, une pépite de quartz, un rectangle de métal plié sur l'oreille, un gant en suède mauve, une ceinture en daim bleu nuage.

Les couleurs ne claquent pas, elles s'épousent : une blouse de crêpe lourd, rose ibis, avec un manteau de satin cuir chocolat ; l'ivoire se mêle au blanc et au gris perle. Le jeu des contrastes se fond dans une opposition de matières à la fois brutes et précieuses (cape de drap safran doublée de taffetas framboise, brodée de paillettes et de cuir or), de couleurs à peine distantes, d'éclats subtils, de petites touches impertinentes : corselets de guipure à manches de mousseline.

De près, tout se complique : dans un boléro noir, il y a plusieurs noirs : celui de l'ottoman, du velours, du grain de poudre... La veste de daim est surfilée de cuir. Mais rien ne défait la ligne.

Le point de départ, c'est le pull, le tee-shirt, la chemise, qui, comme par magie, deviennent blouse, robe de cocktail, smoking. Le plaisir naît de la surprise : patchwork à effet vitrail sur une veste de satin, bouton rouge sur une veste rose, six pompons de renard forment le col d'un cardigan en laine torsadée.

Il y a des soirs très parisiens avec des plumes de paradis ou d'autruche rose. D'autres plus sobres, abrités sous de longs burnous de cachemire.

LAURENCE BENAIM.

JACQUES DUBUSSY

Saint Laurent Rive gauche

THÉATRE

« Good », de C.P. Taylor, à la Renaissance

La déchirure

C.P. Taylor, auteur de *Good*, mis en scène et interprété par Jean-Pierre Bouvier à la Renaissance, est un juif anglais comme Pip Simons, et comme lui hanté par cette aberration : les orchestres de déportés à Auschwitz. A partir de là, Pip Simons avait arraché de lui une farce vertigineuse et désespérée : *An die Musik*. Taylor, c'est autre chose. Il déroule un récit autour d'un intellectuel allemand plutôt libéral (Jean-Pierre Bouvier) qui, par dandysme autant que par intérêt, devient nazi. A chaque tournant de son existence, il imagine un orchestre insolite en train de jouer. Jusqu'au jour où, envoyé à Auschwitz, il découvre l'insolite horreur de la réalité, cet orchestre enfin réel.

Un jeu intellectuel

La pièce s'arrête à ce moment charnière, à ce trop tard, après que le héros a quitté sa femme (Hélène Arié) pour un amour romantique, détaché des contingences, avec une jeune fille (Sophie Barjac). Après avoir refusé d'aider à fuir son ami juif (Sam Karmann, également adaptateur de la pièce). Après s'être engagé avec les SS au point de porter l'uniforme noir.

Il a cru pouvoir se servir du mouvement nazi, en tirer un profit professionnel et intellectuel. Pour lui c'était un jeu où il pensait être le plus fort puisqu'il était lucide. Sa lucidité a servi d'alibi à sa veulerie, jusqu'à ce que la réalité d'Auschwitz le force à sortir du jeu dans lequel il s'est piégé lui-même. Après avoir prononcé sans y croire les formules nazies, il avait fini par agir comme il disait.

Cet intellectuel, un écrivain, pourrait être le frère du *Mephisto* de Klaus Mann, qu'Ariane Mnouchkine a fait connaître. Ici aussi on voit bien que certains épisodes sont inspirés de faits réels, ici aussi il s'agit de montrer que la lucidité ne suffit pas et de dénoncer les « petites lâchetés quotidiennes ».

Seulement, si pour parler de *Good* on est amené à évoquer d'autres spectacles, c'est que la *pièce apparaît elle aussi comme un* jeu intellectuel, et la mise en scène accuse ce parti pris de distance. Les comédiens, assis en demi cercle, se lèvent quand c'est leur tour, déambulent, se placent dans des faisceaux de lumière. Dialogues et fragments de monologue intérieur alternent. Tout est impeccablement réglé, réalisé. Les acteurs s'intègrent bien au style du spectacle : les personnages deviennent abstraits. Certains sont des caricatures (l'officier nazi ne peut qu'aboyer). On ne croit pas au SS qui écoute du jazz en cachette (Henri Deus). Le grand et solide Jean-Pierre Bouvier fait pas immédiatement penser à un intellectuel désinvolte. Mais, si le spectacle manque un peu de violence, c'est peut-être que l'auteur (par pudeur) ne s'est pas assez engagé personnellement.

COLETTE GODARD.

★ *Théâtre de la Renaissance*, 20 h 30.

● **La première du « Martyre de saint Sébastien » est reportée.** — *Un incident technique ayant* entraîné la chute d'un élément du décor, les représentations du *Martyre de saint Sébastien,* mis en scène par Bob Wilson à Bobigny, sont annulées les 25 et 26 mars en matinée et en soirée. La première est reportée au lundi 28 mars à 20 h 30.

COULISSES

Palmarès du Festival des films de femmes

Le Xe Festival international des films de femmes s'est terminé le 20 mars à Créteil. Cent quinze films projetés, soixante réalisatrices présentes, trente mille entrées en huit jours.

Le prix du jury a été attribué au film de Lezli-Ann Barrett (Grande-Bretagne), *Les affaires continuent* ; le prix spécial à *la Légende du livre et de l'épée,* d'Ann Hui (Hongkong) ; le prix d'interprétation à Jackie Burrough dans *Un hiver au soleil* (film collectif canadien). L'Association des femmes journalistes a attribué son prix à *Classified People,* de Yolande Zauberman (France) avec une mention à *Parler à son ennemi,* de Mira Hamermesh (Grande-Bretagne), qui reçoit également le prix du documentaire, attribué par le public. Le public, qui d'autre part a couronné *Marée haute,* de Gillian Armstrong (Australie) et deux courts métrages, *Zot café zouzou,* de Véronique Micret (France) et *le Regard de Myriam,* de Clara Riascos (Colombie).

La Cinémathèque Beaubourg a programmé, pour le samedi 26 mars, *Marée haute,* à 15 heures ; *Parler à son ennemi,* à 17 heures. Pour le 27 mars, *Les affaires continuent,* à 15 heures ; *Classified People,* à 17 heures.

VARIÉTÉS

Serge Gainsbourg au Zénith

Le vieil homme et ses « p'tits gars »

L'auteur de la Javanaise *fête ses soixante ans. Ce sont les jeunes qui l'applaudissent.*

Sur fond bleu nuit ou rouge feu, les ruines métalliques d'un hangar embourbé dans la baie d'Hudson. Pantalon et chemise de jean délavé, barbe de trois nuits, allumant cigarette sur cigarette, Serge Gainsbourg annonce la couleur aux six mille spectateurs de dix-huit à vingt-cinq ans (autant de filles que de garçons) qui lui ont fait une *standing ovation* dès son arrivée : *« J'ai soixante balais le 2 avril prochain... Ça va, les p'tits gars ? Vous pourriez être mes gamins... »* Et d'enchaîner aussitôt avec *You're under arrest : « Un soir que dans le Bronx, j'étais on ne peut plus anx/ieux de retrouver Samantha / Entre Thelonious Monk / Quelques punks aussi Brons/ki Beat giclant de mon Aïwa / You 're under arrest / Cause you are the best. »*

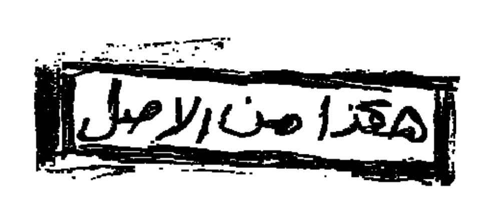
Avec la complicité des musiciens new-yorkais de Billy Rush — ceux-là mêmes qui l'accompagnaient au Casino de Paris il y a trois et qui ont joué avec lui dans les deux derniers disques, — Gainsbourg a souhaité célébrer son soixantième anniversaire au Zénith. Pari fou. Gagné somptueusement : on a dû ajouter des séances. Et vogue le triomphe pour ce fils d'émigré qui se sent d'ailleurs et de nulle part, pour cet homme du présent qui regarde peu en arrière, sinon vers l'enfance, pour ce mystificateur et ce marginal *démystifiant qui traque les mots* et arrache leur masque, qui aime le rapport sensuel au langage et manipule constamment l'humour, l'ironie, la dérision.

Micro HF à la main, étonnamment présent sur l'immense scène du Zénith, Serge Gainsbourg chante la plupart des chansons *« pas dégueus »* de son dernier album : *Five Easy Pisseuses, Baille baille Samantha, Suck Baby Suck, Aux enfants de la chance,* où il met en garde ses jeunes fans contre la drogue : *« Touchez pas à la poussière d'ange. Surtout n'ayez pas l'impudence de vous foutre en l'air avant l'heure dite. »* Et encore *Gloomy Sunday,* autrement dit le fameux mélodrame *Sombre dimanche* chanté autrefois par Damia, et *Mon légionnaire,* autre goualante réaliste interprétée dans les années 30 par Marie Dubas. Gainsbourg, à présent, semble vouloir substituer le vocal chanté — autant que faire se peut avec sa voix travaillée par l'alcool, le tabac et les nuits blanches — au style parlé *talk over* adopté depuis de nombreuses années. Il chante même pleinement le début de *la Javanaise* que l'ensemble du public reprend aussitôt et que Gainsbourg écoute alors, tout en dirigeant d'un bras le chœur spontané. Chaque chanson reçoit une ovation folle. Il y a l'immense tendresse — un peu amusée, — le cœur à cœur d'un public jeune pour un vieil homme apparemment toujours libre, disponible, et qui pousse le jeu de la dérision jusqu'à chanter une chanson sur une orchestration antillaise.

« Quand j'aurai disparu, lance au moins quelques orties sur ma tomb, mon p'tit Lulu », dit Gainsbourg en guise de préface d'une chanson dédiée à son fils de deux ans. Aujourd'hui, en tout cas, Serge Gainsbourg est bien vivant. Et actuel.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Au Zénith, jusqu'au 26 mars, 20 h 30. Album Philips.



Culture

ARCHITECTURE

Inauguration dans le Marais du Centre d'accueil des Archives

Variations néo-subjectives

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a inauguré mercredi 23 mars le Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales, dont le bâtiment, rue des Quatre-Fils, à Paris, a été réalisé par l'architecte Stanislas Fiszer.

Le nouveau Centre d'accueil et de recherche, qu'on s'accoutumera à appeler par son *abréviation*, CARAN, n'est, selon les mots mêmes du ministre de la culture, qu'une « *étape* », dans l'évolution et la modernisation de cet outil considérable, protéiforme et multipolaire que sont les Archives nationales. On est loin des vieux papiers mythologiques gérés par des conservateurs sentant la poussière. L'heure est à l'ordinateur, aux microfiches, aux disques numériques, techniques qui sont ici à la fois instruments de gestion mais également les supports mêmes d'une large partie des informations conservées. Entre le parchemin et la bande magnétique, l'archiviste fait désormais le grand écart, gère et brasse une mémoire qui semble soudain relever, non plus du seul passé, mais d'un pari conscient sur le *futur*.

Le bâtiment du CARAN, rue des Quatre-Fils, est l'image la plus juste de cette gymnastique du temps. Passons sur l'intégration de fonctions aussi diverses que la salle de lecture, les services de sigillographie et d'onomastique (1), de topographie parisienne, les salles des inventaires ou de consultation des microfilms... pour ne nous intéresser qu'à l'architecture de Stanislas Fiszer, à la façon dont ce dernier est parvenu à concilier les fonctions d'accueil et de recherche, la symbolique mystérieuse des archives et l'irruption d'une technologie de pointe sur un terrain diablement périlleux, en plein cœur du Marais.

Première réussite, les polémiques vont bon train. Beaucoup qui ont longtemps eu raison de s'offusquer des destructions du vieux Paris ont conservé un réflexe de rejet si fort qu'il n'ont pas noté la naissance d'une nouvelle architecture française, gentiment citadine et parfois inspirée, comme ici. Il faut avoir de sacrées œillères, ne pas réaliser quelles proportions modérées et urbaines le CARAN oppose au grand bâtiment aveugle que le dix-neuvième siècle a posé à l'angle de la rue des Quatre-Fils et des Archives. Le nouveau venu, dont la façade n'est sans doute pas exempte de reproches, ici sèche, là maniérée, retrouve en tout cas la continuité d'une rue qui a souffert de bien plus graves tourments que le style Fiszer.

Au centre de cette façade, qu'il fait d'ailleurs heureusement vivre, un grand bronze d'Ivan Theimer indique secrètement que l'architecture aussi a désormais sa « nouvelle subjectivité », selon l'expression, croyons-nous, de Jean Clair, à moins qu'elle ne soit de son double, Gérard Régnier. Le *terme*, appliqué aux arts plastiques, pourrait se résumer par le sous-titre d'un des ouvrages du premier : *le Retour de la scène de genre dans la peinture de la fin du siècle* (2). Appliqué à l'architecture, il pourrait s'agir de « post-modernisme », si cette expression populaire ne désignait en général la réutilisation pataude et quelquefois inculte de stéréotypes formels. Rien de cela chez Fiszer, *mais une* extraordinaire attention à l'histoire, à sa variété, et à la façon dont elle *peut perdre ses repères*, les percuter ou même les inverser. Il est d'ailleurs probable qu'un bâtiment comme le CARAN est d'ores et déjà plus chargé de passé, plus proche de l'hôtel de Rohan, de l'esprit du Marais, que ne le sont les grands dépôts construits sous Napoléon III (3).

Fiszer, pourtant, a été manifestement gêné, peut-être obnubilé par l'entourage de son bâtiment. D'où le caractère un peu (groupe) scolaire de la façade sur rue, d'où la sauvage glaciation de la façade arrière, ou plutôt son « *absence* », pour reprendre l'expression choisie par l'architecte lui-même. D'où des contacts amorcés mais finalement inaboutis entre l'*intérieur de l'îlot* et la rue. Le dégagement sur la façade de Rohan reste un vœu contourné par un méchant passage de plexiglas — le même qui, pratiqué de l'intérieur, deviendra une exquise *surprise*. A l'autre bout, côté Napoléon III, l'entrée reste indécise, secondaire, *transitoire*, mal signalée par une rotonde qui paraît un obstacle.


GASTON BERGERET
Entrée du petit CARAN

Il faut pourtant entrer pour comprendre ce que ces critiques peuvent avoir de relatif. Onomastique ou sigillographie, archives ou microfiches, *tout prétexte sera bon pour* voir comment un architecte, même en France, sait terminer son bâtiment, travailler jusqu'à la perfection les détails, murs, sols ou plafonds, meubles ou vitrines, et bien sûr réinventer chacune des salles, chaque espace et chaque communication, *réservant sans cesse la surprise*, assignant à chaque lieu, parfois à chaque recoin, une personnalité, qui est sans doute sienne, subjective, mais qui devient vite celle, autonome et fière, du bâtiment lui-même.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Sigillographie : étude des sceaux. Onomastique : étude des noms propres.

(2) Jean Clair, *Nouvelle Subjectivité*, Ed. Lebeer Hossmann, 1979.

(3) Jean-Pierre Babelon. *Du palais Soubise au CARAM. Le siège des Archives nationales*, Ed. Archives nationales, 48 F.

M. Léotard et les conservateurs

A l'occasion de l'inauguration du centre d'accueil des archives, M. Léotard a répondu à la manifestation *silencieuse et courtoise* des conservateurs présents, notoirement sous-payés au regard de leur qualification : *« J'ai proposé au gouvernement*, a-t-il dit, *une série de mesures pour revaloriser substantiellement les conditions de carrière et les rémunérations des conservateurs d'archives et de bibliothèques qui, j'en suis convaincu, ne devraient pas tarder à se traduire dans les faits »*... Il a enfin annoncé la création d'un conseil supérieur des archives, *« instance de réflexion et d'orientation pour la politique scientifique et culturelle des archives »*, dont la présidence a été confiée à l'historien René Remond.

Communication

Eurimage, MEDIA, « Télévision sans frontières », Eurêka

L'Europe à la reconquête de ses images

On l'avait oublié 1988 est l'Année européenne de la télévision et du cinéma, tant pour les Douze de la CEE que pour les pays du Conseil de l'Europe. Deux événements, cette semaine, viennent nous le rappeler. Huit ministres et des représentants d'une quinzaine d'Etats seront à Paris le vendredi 25 mars, aux côtés de MM. François Léotard et André Santini, pour porter sur les fonts baptismaux Eurimage — c'est un nom provisoire, — nouveau « *mécanisme multilatéral de soutien aux industries de programmes cinématographiques et audiovisuels européens* ». Douze ministres examinaient à Bruxelles, mardi 22 mars, le projet de directive « Télévision sans frontières » proposé par la Commission et approuvé par le Parlement de Strasbourg en janvier dernier (*le Monde* du 21 janvier). L'Europe de l'image avance. Modestement et à pas comptés, et non sans divergences ni rivalités.

A situation critique, remède... Le Vieux Monde, si fier d'avoir donné naissance au cinéma et — partiellement — à la télévision, est aujourd'hui à la traîne. Téléviseurs et magnétoscopes viennent de plus en plus souvent de Singapour et du Japon. Quant aux programmes, c'est pis encore. D'un côté, les Etats-Unis et le Canada réalisent près de 80 % des exportations *mondiales*, et de l'autre, l'Europe occidentale totalise la moitié des achats. Bref, comme le souligne une récente étude du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) *« plus de 40 % du commerce mondial* [de l'image] *sont constitués par des achats européens de programmes américains »* (*le Monde* du 1er octobre 1987).

La raison en est simple : fabriquer ici revient dix fois plus cher que s'approvisionner outre-Atlantique, où les produits audiovisuels sont préalablement amortis sur un marché intérieur de plus de deux cent cinquante *millions d'habitants*. Cet état de fait n'étant pas culturellement sans inconvénients, les pays européens ont timidement réagi, et ce dans trois directions : la coopération technologique, la dynamisation de la création et la constitution d'un vaste espace où les images circuleraient sans entraves ».

« La coopération technologique doit au moins donner à l'Europe le minimum d'indépendance nécessaire, dit-on au ministère français des affaires européennes. *L'objectif est de relever le défi américano-japonais de la télévision haute définition. »* Le choix d'une norme unique de diffusion pour la télévision par satellite — *« bénéfice de l'harmonisation communautaire »*, souligne-t-on — a mis fin à des décennies de lutte entre les systèmes PAL (allemand) et SECAM (français). Et Bosch, Philips, Thomson et Thorn-EMI travaillent déjà, dans le cadre d'un projet Eurêka, à l'étape suivante : la haute définition européenne. Las ! les difficultés des satellites franco-allemands TDF 1 et TVSat, qui devaient jouer un rôle moteur dans l'essor du D2 Mac Paquet, viennent jeter une ombre sur l'ensemble de la filière.

Côté programmes, harmonisation et dynamisation restent à faire. La Commission de Bruxelles a pris les devants en lançant, début 1987, le programme MÉDIA. Mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle (*le Monde* des 11-12 janvier 1987). Ses objectifs ? Favoriser, espèces sonnantes et trébuchantes à l'appui, le développement des nouvelles images, de la production télévisuelle, de la distribution européenne de films, du multilinguisme — par le doublage et le sous-titrage notamment —, ainsi que la recherche de nouvelles formes de crédits pour l'audiovisuel. Pas moins ! Une dizaine de projets pilotes ont été sélectionnés, que les animateurs du programme MEDIA espèrent financer dès 1988 à hauteur de 5,5 millions d'ECU (38,5 millions de francs). Si le conseil des ministres et le Parlement européens donnent leur feu vert.

« Sur ce principe, et sous bénéfice d'inventaire, nous sommes pour », affirme-t-on au cabinet de M. Bernard Bosson, ministre français aux affaires européennes, mais sans cacher toutefois que ce programme, financé pour l'instant — à titre expérimental — sur les seuls fonds propres de la Commission de Bruxelles, a peu de chances d'être définitivement adopté. Ses péchés ? Etre critiqué par certains professionnels — français notamment, — qui lui reprochent son éparpillement, s'inscrire ensuite dans le cadre rigide de la CEE alors que les Douze, en matière de politique culturelle, ne marchent pas tous au même pas.

Cinq grands projets

Ce cadre rigide, c'est justement ce que le gouvernement français actuel s'est efforcé de contourner, lorsqu'il a repris à son compte l'idée émise dès 1985 par M. Jack Lang d'un mécanisme multilatéral de soutien aux industries de programmes.

Calqué sur le système d'aide existant ici, ce fonds *« apportera son concours financier aux montages de coproductions rassemblant au moins trois pays participants, afin de les faire bénéficier d'un véritable marché européen »*. Treize pays ont déjà accepté d'y participer : ceux de la CEE, moins la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, dont la défection est compensée par l'adhésion de trois Etats non membres, la Suède, la Suisse et l'Autriche. Avant, peut-être, une hypothétique extension à la Yougoslavie — intéressée — puis à d'autres pays de l'Est.

« Le montant minimum de ce mécanisme multilatéral devrait être, en 1988, de 30 millions de francs, explique-t-on au ministère de la culture et de la communication, *la France apportant à elle seule, la moitié de cette somme. Ce sont donc cinq grands projets qui pourront être aidés dès cette année, à hauteur de 10 ou de 15% de leur devis. »* S'ajoutera encore un soutien à la distribution des films — aide au doublage ou au sous-titrage, évaluée à 3 millions de francs. La gestion du tout, enfin, sera confiée au Conseil de l'Europe, dont sont membres, pour l'instant, tous *les Etats* participants.

Europe à la carte ou à plusieurs vitesses, l'initiative — modeste, mais vraie première tout de même — n'a pas été sans quelques grincements de dents. A Bruxelles d'abord, mais aussi au Parlement européen, inquiet de voir un pan de la politique audiovisuelle européenne délaisser le cadre de la CEE. L'Assemblée strasbourgeoise s'en était émue lors de l'adoption en première lecture du dernier volet de l'action communautaire dans *le domaine télévisuel* : le projet de directive « Télévision sans frontières » défendu depuis plus de deux ans par la Commission de Bruxelles et examiné pour la première fois, le mardi 22 mars, par le conseil des ministres européens.

Objectif de la directive ? Réaliser un véritable marché commun de la télévision en faisant en sorte que les émissions d'un Etat membre puissent être reçues et transmises sans restriction — par câble et par satellite — dans les autres pays de la *Communauté*. Une politique qui n'est pas sans danger.

Qu'un Etat européen impose une réglementation minimale, et le risque serait grand de voir s'y installer massivement des sociétés de télévision diffusant en réalité, sur les pays voisins. *« Voilà qui explique*, dit-on au ministère français des affaires européennes, *la nécessité d'instituer des règles minimales européennes afin d'éviter que ne se généralise une concurrence sauvage nivelant tout par le bas. Plusieurs Etats membres, dont la France, ont estimé que l'approche proposée par la Commission était trop centrée sur l'aspect économique de la télévision et pas assez sur sa dimension culturelle. »*

Il n'empêche. Tous les Etats membres sont loin d'être sur la même longueur d'onde. Si la France espère bien obtenir de ses partenaires le retrait des dispositions *extrêmement contestables prévues* en matière de droits d'auteur, elle s'est retrouvée en opposition avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, pour défendre la nécessité d'un quota de 60 % d'œuvres communautaires sur les télévisions européennes. Et Paris s'est vu totalement isolé pour plaider une nécessaire hiérarchisation des médias dans le temps (priorité à la salle de cinéma pour l'exploitation d'un film, puis à la vidéo, enfin à la télévision cryptée puis en clair).

Le chemin sera décidément long avant de refaire de l'Europe une grande puissance de l'audiovisuel.

PIERRE-ANGEL GAY.

Crise à la revue « Cinéma »

La revue *Cinéma*, créée il y a trente-quatre ans par la Fédération française de ciné-clubs, et qui appartient depuis l'an dernier au groupe des Editions de *Témoignage chrétien* (ETC), traverse une crise. Quatre membres du comité de rédaction de la revue sur sept ont démissionné en indiquant dans une lettre qu'ils s'opposaient à la nomination d'un rédacteur en chef adjoint (François Quenin, titulaire de la rubrique cinéma à *Témoignage chrétien)*, et à la suppression de noms de collaborateurs dans l'encadré qui présente la rédaction (« l'ours »). Le rédacteur en chef de *Cinéma*, Jean Rabinovici, a déclaré que *« la revue gardait son orientation rédactionnelle, mais voulait s'ouvrir à un public plus large »* (*Cinéma* diffuse actuellement 20 000 exemplaires par abonnements). Les démissionnaires, dont la lettre d'explication n'a pas été publiée par *Cinéma, ont reçu l'appui* du Syndicat français de la critique de cinéma et de la Fédération internationale de la presse cinématographique.

L'éditeur américain juge la proposition de rachat insuffisante

Grolier rejette l'OPA d'Hachette

Le conseil d'administration de la maison d'édition américaine Grolier a rejeté à l'unamité, le 23 mars, l'offre publique d'achat (OPA) *émanant* du groupe *Hachette*. Déjà détenteur de 4,8 % du capital de l'éditeur américain, Hachette avait proposé d'en acquérir la totalité restante pour 2,3 milliards de dollars. La banque d'investissement, qui conseille Grolier, la First Boston Inc., a déconseillé d'accepter cette offre, *« qui ne répond pas aux intérêts de la compagnie et à ceux des actionnaires »*.

Hachette était prêt, la semaine dernière, à acheter l'action de Grolier au prix de 21 dollars, une proposition alors supérieure au cours habituel (15 dollars). Mais depuis l'OPA le prix de cette action oscille entre 24 et 27 dollars à Wall Street. Grolier a d'ailleurs indiqué que d'autres groupes qu'Hachette seraient intéressés par son acquisition mais n'en a pas dévoilé l'identité. Aux Etats-Unis, les noms de MM. Robert Maxwell et Rupert Murdoch *comme* celui de Simon and Shuster, deuxième éditeur mondial, sont les plus fréquemment cités.

En cas de proposition insuffisante, Grolier envisagerait un rachat par ses salariés ou une réorganisation financière du groupe. Cependant, malgré l'appétit déclaré d'autres candidats, sa porte n'est pas fermée à Hachette. Une nouvelle offre serait en effet *« favorablement considérée »*. Du côté du groupe de communication français, on se borne à indiquer que l'offre à 21 dollars faite la semaine dernière (*le Monde* du 15 mars) était *« juste »*, mais que le groupe de M. Jean-Luc Lagardère *« étudiait avec attention la déclaration »* de Grolier.

● **Apostrophes ouvre un nouveau chapitre avec le parrainage.** — Antenne 2 vient de signer un contrat de parrainage pour son émission littéraire « Apostrophes ».

C'est la marque de stylos Dupont qui aura dorénavant droit de figurer au générique de début et de fin de l'émission de Bernard Pivot. Ce dernier a affirmé que sa « liberté n'est en rien entravée, ni la dignité de l'émission ». La deuxième chaîne compte poursuivre cette politique de parrainage autour notamment de « Champs-Elysées » et des événements spéciaux comme le Tour de France.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ENFIN BENUREAU. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) 20 h 30.

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51) 19 h 30.

LA DEMANDE EN MARIAGE, LE MARIAGE FORCÉ, LE PLAISIR DE ROMPRE. Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02) 21 h.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◊ Just a Joke : 21 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30. Salle *Louis Jouvet.* ◊ Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). *Volpone ou le Renard : 20 h.*

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◊ Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◊ Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. ◊ L'Autre : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-96-88-32). ◊ Stèles pour l'empereur de Chine : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◊ Le Transsexuel : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◊ La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're a Good Man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◊ Fando et Lis : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. ◊ Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◊ A la rencontre de Marcel Proust : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le mariage forcé, le plaisir de rompre : 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). ◊ Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Le Petit Prince :* 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. ◊ L'Ile des chèvres : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h, 14 h, 15 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappeport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◊ Le *Réveil : 21 h.*

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◊ La valse a mille ans : 18 h 30. ◊ Mistero Bouffo : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). ◊ Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◊ Spectacle obligatoire : 19 h.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

Jeudi 24 mars

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Don Juan : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. ◊ *Le Tragique Destin d'un héros de verre :* 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◊ Anacaona : 20 h 30. Théâtre Gémier (avec la collaboration du Goethe Institut). ◊ *Cannibales : 20 h 30.*

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

THÉÂTRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◊ L'Etalon or : 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ Martiny : 18 h 30. Il était temps que j'arrive : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : *20 h 30.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◊ Rodogune : 14 h 30 et 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). ◊ La Route des chars : 21 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉÂTRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). ◊ Andromaque : 14 h 30.

ENGHIEN (THÉÂTRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ◊ La Comédie des erreurs : 20 h 45.

GENNEVILLIERS (THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). ◊ Hécube : 20 h 30.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN *HOUDREMONT) (48-38-92-60). ◊ Le* Bouc : 20 h 45.

MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45). ◊ L'Essuie-Mains des pieds : 20 h 30.

NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. le Conte d'hiver : 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Cabaret de l'œuf brisé : 20 h 30.

ROSNY-SOUS-BOIS (THÉÂTRE DU PLATEAU) (48-94-86-02). ◊ La Fissure : 21 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉÂTRE JEAN VILAR) (46-82-84-90). ◊ Asthemnes ou la révolte des femmes : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Gargousse (1938), d'Henry Wulschleger, 16 h ; Androclès et le Lion (1952, v.o.s.t.f.), de Chester Erskine, 19 h ; Pygmalion (1938, v.o.), d'Anthony Asquith et Leslie Howard, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Vivre ensemble (1973), d'Anna Karina, 15 h ; la Femme seule (1981, v.o.), de *Agnieszka Holland, 17 h 15 ;* le Piège du diable (1961, v.o.s.t.f.), de Frantisek Vlacil, 19 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Cour de pharaon (1985, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 14 h 30 ; Requiem por un campesino espanol (1985, v.o.), de Francesc Betriu, 17 h 30 ; la Vieja Memoria (1977, v.o.), de Jaime Camino, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République : Affaire Stavisky : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 14 h 30 ; Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 17 h ; Affaire d'Etat : l'Affaire Dreyfus (1965) de Jean Vigne, la Troisième République (1970) de E. Cailland, 18 h ; Illusions : la Décade de l'illusion (1975) de P. Desfons, Bande annonce : les Années folles, la Banquière (1980) de Francis Girod, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, 21 h ; le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont *Alésia, 14e* (43-27-84-50).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f. : Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : *Hollywood Boulevard, 9e* (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01) ; Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-*Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *L'Entrepôt, 14e* (45-43-41-63).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nor*mandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RUNNING *MAN* (*) *(A., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-*93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ;* Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e *(42-78-47-86)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-*56-31) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

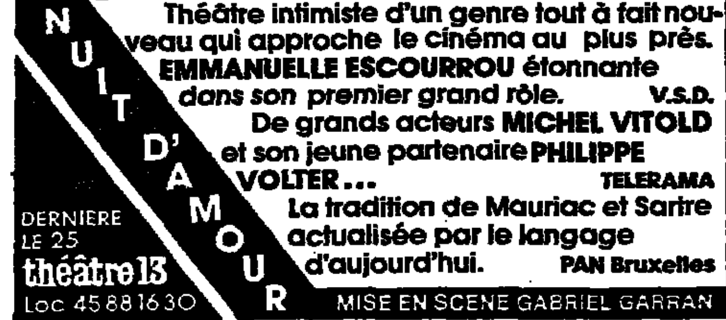
LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).





LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ;* UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-*05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE FESTIN DE BABETTE. Film danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS. *Film américain de J.-*Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-*36-83-93) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MARIN DES MERS DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

36 FILLETTE. (*) Film français de Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont *Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; *Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gau*mont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 MARS

« Dans l'hôtel Guénégaud, l'art de la chasse », 14 h 30, 60, rue des Archives.

« L'Arc de triomphe et son musée », 15 heures, entrée passage souterrain, en haut des Champs-Elysées, côté pair.

« Le Musée Christofle », 15 heures, 12, rue Royale (Monuments historiques).

« Versailles : le théâtre Montansier et l'hôtel de Madame de Pompadour », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« Peinture flamande et hollandaise », 14 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« Le coût de la Révolution française », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

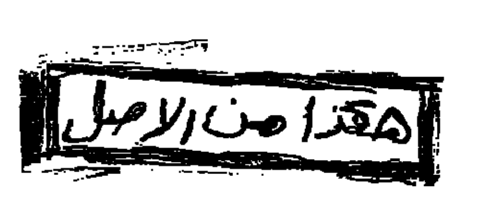
« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

CONFÉRENCES

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Quelques pas avec un maître soufi : Pir Vilayat », par Claude Hulot (L'homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La lumière sur le sentier ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 mars

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Invité : Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget. 22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. Le tireur. 23.05 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes. Spécial polar. 23.35 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport.

A 2

20.35 Cinéma : Revanche à Baltimore □ Film américain de Robert Ellis Miller (1980). Avec James Coburn, Omar Sharif, Bruce Boxleitner, Ronee Blakley. 22.05 Patinage artistique. Championnat du monde à Budapest : libre danse. 23.25 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 Cinéma : les Proies ■■ Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Geraldine Page, Elizabeth Hartman, Jo Ann Harris. 22.20 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques. The store, de Frederick Wiseman. Chronique d'un grand magasin de luxe américain. 0.40 Musiques, musique. Semaine avec Philippe Lacarrière, quintette. Pourquoi pas ?, par Gilles Clément et All the things you are, par Jérôme Kern.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Ile des adieux ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : The Verdict ■■ Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason (v.o.). 0.20 Cinéma : Rêves sanglants (transmission de cauchemar) ■ Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. 1.45 Série : Le retour de Mike Hammer. 2.35 Documentaire : Galapagos.

LA 5

▶ 20.30 Cinéma : la Planète des singes ■■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1968). Avec Charlton Heston, Kim Hunter, Linda Harrison. 22.30 Série : Capitaine Furillo. 23.25 Série : Mission impossible (rediff.). 0.15 Série : Kojak (rediff.). 1.20 Série : La grande vallée (rediff.). 2.30 Aria des rêves.

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. L'invulnérable. 20.50 Série : Devlin connection. Arsenic et vieux caviar. 21.40 Magazine : M 6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Sommaire : Sir Richard Attenborough ; Cinéma du réel. 22.10 Six minutes d'informations. 22.20 Série : Hawaii, police d'État. Le roi de la colline. 23.10 Série : Starsky et Hutch. Cover girl. 0.00 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : L'oiseau de fer, de Clarisse Nicoidski. 21.30 Profils perdus. Eugène et Marie Jolas. 22.40 Nuits magnétiques. Polynésie. Légendes et symboles. 0.05 Du jour au lendemain. Avec Vilma Fuentes, Jacques Belfroid et Gustavo Morales. 0.50 Musique : Coda. Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 janvier au Grand Auditorium) : Les Troyens (Chasse royale et Orage), Harold en Italie, symphonie pour alto principal et orchestre, op. 16, de Berlioz ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. John Nelson ; 1er violon : Jacques Prat, sol. : Jean-Baptiste Brunier, alto, et François-René Duchable, piano. 23.07 Club de la musique contemporaine. Œuvres de Radulescu, Bussotti, Scogna, Feldman, Vivier, Ambrosini, par Ex-Novo Ensemble Di Venezia, dir. : Claudio Ambrosini. 0.30 Orphée la nuit. Œuvres de Knieper, Handke, Gorecki, Jobson, Paert, Hölderlin, Fomine, Cocteau.

Vendredi 25 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Téléfilm : Un jour sombre dans la vie de Marine. De Josyane Serror. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi. 16.45 Club Dorothée. 17.10 Série : Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Bébêtes show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et



Tapis vert. 20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La haie d'honneur : les sportifs français des Jeux olympiques de Séoul. Coups de cœur à Joël Weiss et l'enfance délinquante et aux enfants atteints de maladie de moelle osseuse. Variétés : Mireille Mathieu, Patrick Sébastien, Joe Cooker... 22.45 Magazine : Bonsoir. De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. Grand talk-show-spectacle, en direct de Marseille, avec Michel Hidalgo, Bernard Tapie, Edmonde Charles-Roux, Yvan Levaï, Franck Fernandel, César, Marcel Maréchal, Pierre Arditi, Les Ballets de Roland Petit, Arroyo. 0.15 Journal. 0.20 La Bourse. 0.25 Magazine : Minuit Sport. Patinage artistique : Championnat du monde. 1.10 Série : Les envahisseurs.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Si j'étais vous. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Si j'étais vous (suite). 15.25 Magazine : Fête comme chez vous. 16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus. 16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Alf. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère. *Amours, châteaux, maîtresses... Une comédie.* 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Pub ! », sont invités : Marcel Bleustein-Blanchet *(Mémoires d'un lion)*, Philippe Olivier *(le Zappeur se rebiffe)*, Alain Roumagnac *(Mes coups en or)*, Thierry Saussez *(le Challenger)* et les trois publicitaires participant aux campagnes de communication des trois candidats à l'élection présidentielle. 22.50 Journal. ▶ 23.00 Ciné-club : Huit et demi ■■■ Film italien de Federico Fellini (1963). Avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée, Sandra Milo, Claudia Cardinale.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. 14.00 Magazine : Océaniques. Wiseman-USA (rediff.). 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. 16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Graine d'ortie. 18.25 Magazine : Flash mag. 18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. Les produits allégés. 20.30 Série : Marlowe, détective privé. De l'eau dans le gaz, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Australie : les fous du surf. 22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle. Exodus (17 juillet 1947-naissance d'Israël). *Précieuse encyclopédie des images du siècle. Grâce aux archives Gaumont.* 23.30 Musicales. Spécial Musicora. Invités : Nathalie Stutzmann (contralto) et François René Duchable (piano). 0.25 Modes d'emploi 3 (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Bons baisers de Russie ■■ Film anglais de Terence Young (1964). Avec Sean Connery. 15.50 Cinéma : la Dernière Image ■ Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina (1986). Avec Véronique Jannot, Merwan Lakhdar Hamina, Michel Boujenah, Jean-François Balmer. 17.40 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Trois jours à vivre ■ Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Aimé Clariond, Lino Ventura. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Hold-up ■ Film français d'Alexandre Arcady (1985). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. 0.30 Cinéma : Même heure l'année prochaine ■ Film américain de Robert Mulligan (1978). Avec Ellen Burstyn. 2.25 Cinéma : The Verdict ■■ Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason (v.o.). 4.30 Téléfilm : Danger imminent. 6.05 Série : Mister Gun. 6.25 Documentaire : Thérion stratagème.

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal/Images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les ordres et la loi. De Jud Taylor, avec Tommy Lee Jones, Annette O'Toole. 22.10 Série : Mission impossible (rediff.). 23.00 Magazine : Bains de minuit. De Thierry Ardisson. 0.45 Série : Thriller Possessions. 1.35 Série : Lou Grant (rediff.). 2.40 Aria de rêve.

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Les têtes brûlées. (rediff.). 15.15 Documentaire : Grandes chasses et pêches. Chasse en Angola. 15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. Le destin d'Usumbu. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. A la découverte du monde. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle (rediff.). 0.10 Magazine : Médiator (rediff.). 0.40 Boulv'hard. Actualité de la musique rock. Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le sourire de l'ange. 21.30 Musique : Black and blue. Le jazz en verve. 22.40 Nuits magnétiques. Polynésie. Le mythe de la vahiné. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 octobre 1987 au Grand Auditorium) : Métamorphoses symphoniques, de Hindemith ; Duo concertant pour clarinette, basson et orchestre à cordes de R. Strauss ; Symphonie nº 3 en la mineur, op. 56, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Sawallish ; sol. : Guy Dangain, clarinette, Régis Poulain, basson. 22.20 Premières loges. Roger Bourdin, à la salle Favart. Extraits de La Tosca, de Puccini, de Don Quichotte, de Massenet. 23.07 Club de la musique ancienne. Œuvres de Gilles, Campra. 0.30 Archives.

Audience TV du 23 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.7	Santa-Barbara 20.7	Actual. région. 10.6	Actual. région. 4.8	Nulle part 5.3	Porte magique 8.5	Ile fantastique 3.2
19 h 45	54.3	Roue fortune 25.0	Maguy 7.4	Actual. région. 3.7	Nulle part 8.0	Boul. Bouvard 6.9	Ile fantastique 2.7
20 h 16	70.2	Journal 29.8	Journal 20.7	La classe 9.6	Nulle part 4.3	Journal 3.2	Espion modèle 2.7
20 h 55	77.1	Football 28.7	Heure vérité 13.3	Théâtre 6.4	Ciné salles 6.4	Paradis requins 19.1	Dynastie 4.3
22 h 08	70.2	Football 24.5	Heure vérité 14.4	Théâtre 4.3	Pouss. d'ange 5.3	Loi Los Angeles 21.3	Hawaii police 1.1
22 h 44	42.0	Pirates 8.9	Caméra cachée 20.7	Océaniques 2.7	Journal intime 2.1	Loi Los Angeles 9.0	Libre et change 1.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 mars à 0 h TU et le vendredi 25 mars à 24 h TU.

Vendredi et samedi, le temps sera encore très médiocre : nuages, pluies et averses seront au rendez-vous, ainsi que du vent fort sur la moitié nord, mais une amélioration sensible, quoique temporaire, nous intéressera pour la journée de dimanche.

Vendredi : douceur et humidité.

Sur la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie, le Nord et la Champagne, la journée débutera sous la pluie. Dans la matinée, des éclaircies apparaîtront. L'après-midi, les passages nuageux poussés par de forts vents d'ouest alterneront avec des périodes ensoleillées. Au nord de la Seine, on risquera l'averse. En fin d'après-midi, il pleuvra à nouveau en Bretagne.

Sur les Pays de Loire, les Charentes, le Centre, le nord du Massif Central, le Lyonnais et les régions du nord-est, il pleuvra une grande partie de la journée. Dans l'après-midi, le soleil fera de rares apparitions.

Plus au sud, de l'Aquitaine au sud des Alpes, les nuages seront abondants mais les précipitations se limiteront à quelques bruines en cours d'après-midi.

Seules les régions proches de la Méditerranée bénéficieront d'un bon ensoleillement. Les vents de nord-ouest souffleront forts près des côtes.

Les températures matinales resteront très douces. Elles seront partout comprises entre 6 et 10 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera 10 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 degrés sur la moitié sud.

Samedi : temps pluvieux.

Le matin, le ciel sera couvert et il pleuvra sur une grande moitié nord de la France. Sur le sud, les nuages seront aussi abondants, excepté toutefois, près du littoral méditerranéen.

Dans l'après-midi, les pluies gagneront les Pyrénées, l'Auvergne et les Alpes, épargnant encore le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte d'Azur.

Quant à la moitié nord, le ciel restera très nuageux et les éclaircies seront de courte durée. Des averses, localement accompagnées de grêle et d'orages, affecteront le Nord, la Normandie, le Bassin parisien, la Champagne, les Ardennes et la Lorraine. Le vent soufflera encore assez fort.

Les températures minimales seront de l'ordre de 7 à 10 degrés sur l'Ouest, de 4 à 6 degrés dans le Nord-Est, de 8 à 12 degrés près de la Méditerranée, et comprises entre 5 et 8 degrés ailleurs.

Les températures maximales évolueront entre 9 et 14 degrés sur la moitié nord et entre 14 et 18 degrés sur la moitié sud.

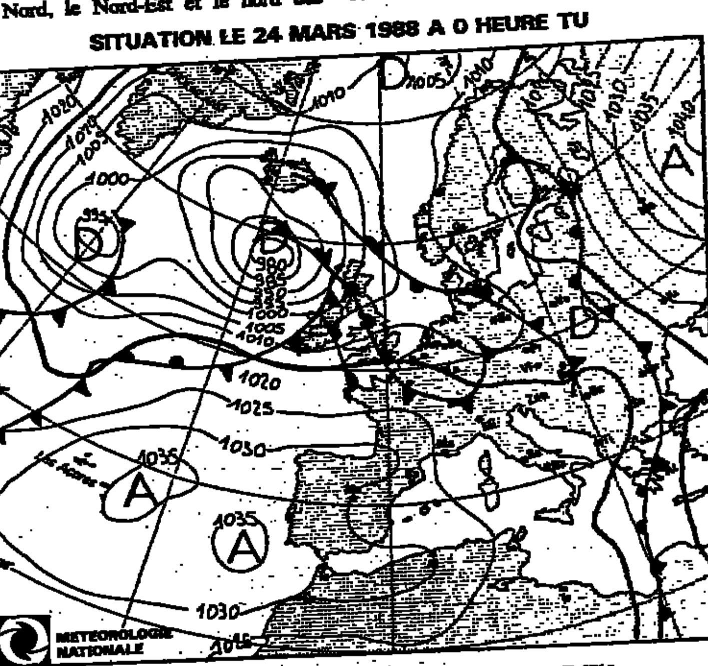
Dimanche : nette amélioration.

Le matin, les averses persisteront sur le Nord, le Nord-Est et le nord des Alpes. Les nuages bas seront encore nombreux sur les régions près des côtes de la Manche et le Bassin parisien. Sur les Pyrénées et la Corse, le ciel sera encore couvert et on pourra avoir de petites bruines.

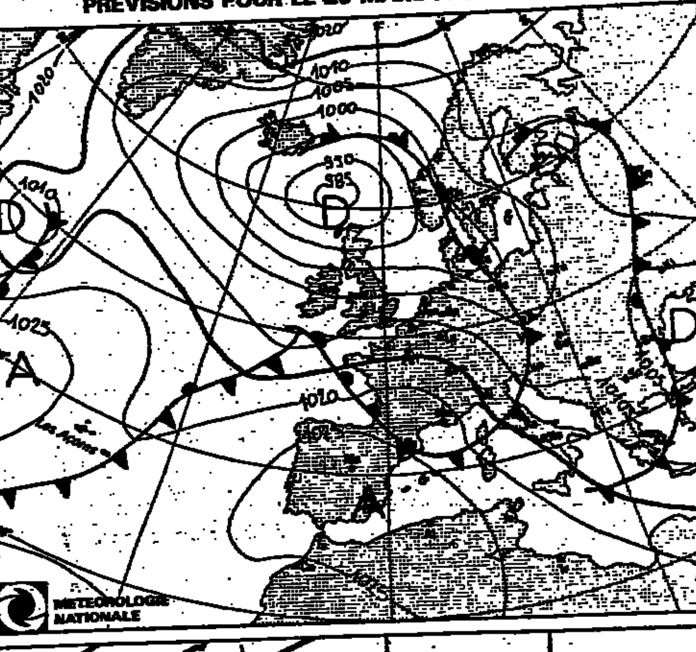
Dans l'après-midi, de belles éclaircies se développeront sur la plupart des régions.

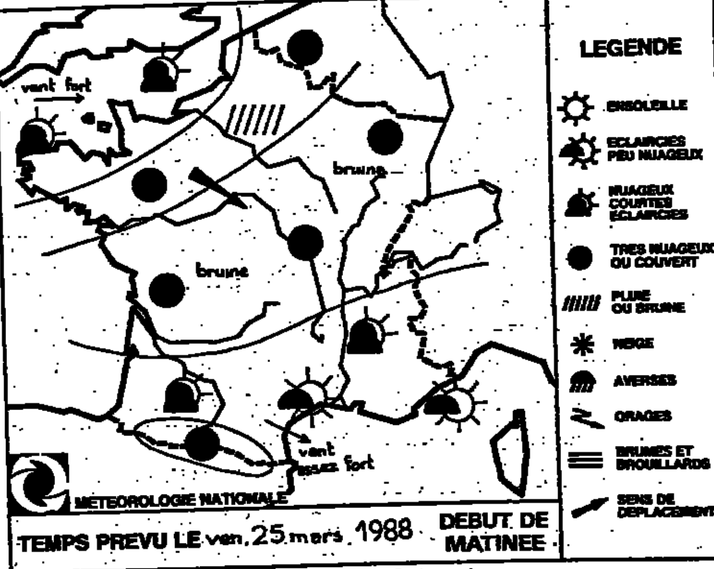
Les températures minimales seront en baisse d'environ 3 à 4 degrés.

SITUATION LE 24 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-3-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-3-1988 à 6 heures TU et le 24-3-1988 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	5	N
BIARRITZ	14	7	N
BORDEAUX	15	8	N
BOURGES	12	8	C
BREST	13	10	P
CAEN	12	8	P
CHERBOURG	10	9	P
CLERMONT-FERR.	16	8	N
DIJON	14	8	P
GRENOBLE St-M-H	15	7	P
LILLE	11	6	P
LIMOGES	11	7	P
LYON	16	10	C
MARSEILLE-MAR.	20	8	D
NANCY	12	6	P
NANTES	15	10	P
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS.	13	8	C
PAU	15	3	N
PERPIGNAN	21	10	D
RENNES	16	10	P
ST-ÉTIENNE	16	7	N
STRASBOURG	12	4	O
TOURS	14	8	P
TOULOUSE	16	7	C
POINTE-A-PITRE	30	18	N
ÉTRANGER			
ALGER	19	4	D
AMSTERDAM	9	5	N
ATHÈNES	17	13	C
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	18	8	D
BELGRADE	11	2	D
BERLIN	7	4	C
BRUXELLES	10	5	N
LE CAIRE	22	12	N
COPENHAGUE	5	0	P
DAKAR	27	19	D
DELHI	33	18	D
DJERBA	20	15	D
GENÈVE	12	6	P
HONGKONG	18	16	C
ISTANBUL	14	10	P
JÉRUSALEM	14	5	D
LISBONNE	19	10	D
LONDRES	13	7	P
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	8	3	N
MADRID	21	2	D
MARRAKECH	24	9	D
MEXICO	26	11	O
MILAN	18	7	C
MONTRÉAL	6	−7	O
MOSCOU	4	−4	C
NAIROBI	30	17	P
NEW-YORK	9	−2	C
OSLO	3	−4	*
PALMA-DE-MAL.	21	4	D
PÉKIN	10	0	*
RIO-DE-JANEIRO	28	21	D
ROME	18	4	D
SINGAPOUR	30	25	P
STOCKHOLM	2	−4	B
SYDNEY	21	16	C
TOKYO	18	6	D
TUNIS	19	14	N
VARSOVIE	2	0	B
VENISE	15	6	N
VIENNE	13	5	P

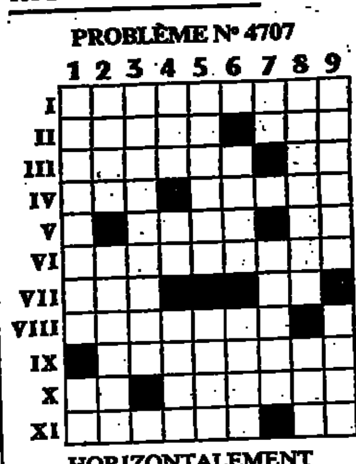
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4707



HORIZONTALEMENT

I. Resté bien bas parce que n'ayant pas été dressé. – II. Poussé vers la sortie. Un gain de place ne peut lui être que profitable. – III. C'est elle qui peut nous faire marcher quand on veut la mettre en boîte. Bon pour la « morgue ». – IV. Sans intérêt pour celui qui voit grand. Innombrables sont ceux qui y sont heureux comme des poissons dans l'eau. – V. Reste en place quand on débarrasse le plancher. Pronom. – VI. Souvent consommées en prenant un pot. – VII. Est visible sur des tirelires. Est porté à l'emporter. – VIII. Un homme qui peut travailler à la chaîne. – IX. Sont placés près d'un releveur. – X. Qui arrive donc à suivre. Tels qu'on a réglé des comptes. – XI. Inspira le respect. Facilite la tâche.

VERTICALEMENT

1. Sont inutiles pour croquer de l'argent. A arraché beaucoup d'herbe. – 2. Ajoute au charme du pays de Léon. Actions qui mettent fin à l'action. – 3. Etait tenu au secret de la confession. – 4. A fait accomplir de belles choses. Pronom. Une arrivée entraîna son départ. – 5. A la tête dure. Est obtenu en prenant du galon. – 6. La part de chacun. Gâtés par les événements. – 7. Etait beau comme un astre. Faire pencher la balance. – 8. Susceptibles de faire mal au ventre et de donner envie de vomir. Est souvent là dans les cas où ça va chauffer. – 9. Sont régulièrement placées devant un banc. Ce qu'on y plante finit souvent par être taillé.

Solution du problème nº 4706

Horizontalement

I. Elections. – II. Notion. Oô. – III. Nié. Tiret. – IV. Us. Dit. – V. Dépit. – VI. Cœurs. – VII. Invité. Et. – VIII. Do. Mes. Té. – IX. Encan. For. – X. Ecriteau. – XI. Sait. Ru.

Verticalement

1. Ennui. Idées. – 2. Lois. Enonça. – 3. Eté. Cri. – 4. Ci. Décimait. – 5. Totipotent. – 6. Initiées. Eu. – 7. Tu. Fa. – 8. Noël. Retour. – 9. Sot. Aster.

GUY BROUTY.

Education

Le troisième Salon de l'étudiant

La conquête méthodique d'un marché

Après l'inauguration animée, mercredi 23 mars à midi, par le président de la République *(lire page xx)*, le Salon de l'étudiant était prêt à accueillir jusqu'au 27 mars dans la grande Halle de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, *quelque cent vingt à cent trente mille visiteurs.*

Impressionnant succès escompté pour cette grande foire aux formations, ce supermarché des études et des emplois, créé, il y a trois ans, par le mensuel *l'Etudiant.* Quelque six cents exposants pourront distribuer aux lycéens, aux étudiants ou à leurs parents, leurs tonnes de documentation, des conseils avisés et des offres de service. Il y a là, dans un brouhaha incessant, des grandes – et des moins grandes – écoles (encore largement majoritaires), des universités (de plus en plus nombreuses), des entreprises (une trentaine cette année), des ministères, des organismes d'information et d'orientation, l'ANPE, des banques et des compagnies d'assurance, sans oublier l'armée de l'air et la Marine, une grande radio périphérique et une bonne escouade de pompiers.

Les visiteurs pourront se gaver de conférences et d'animations : *« Que faire avec un bac G ou B ? » « Comment choisir son BTS ou sa fac ? » « S'inscrire en droit, pour quoi faire ? » « Comment financer l'enseignement supérieur ? »* Les métiers de l'informatique ou de la vente, de l'audiovisuel ou du tourisme, etc. Au total, une cinquantaine de conférences, des jeux et des concours comme « Scoop en stock », le concours national des journaux lycéens dont la finale aura lieu samedi et dont le palmarès sera proclamé dimanche. Et des nouveautés, comme l'Atelier *premier emploi,* l'Atelier *curriculum vitae* ou l'Atelier d'orientation, qui permet, pour 190 francs, de passer un test de motivation professionnelle. Avec à la clef 1 500 stages en entreprise.

Pour *l'Etudiant,* ce troisième salon n'est qu'une étape. Déjà l'an dernier, *il s'était décentralisé* à Toulouse. Cette année, Toulouse, Lille et Lyon ont accueilli des manifestations du même type depuis deux mois. L'an prochain, ce pourraient être Bordeaux et Marseille.

Après la presse (qui reste la vitrine du groupe, mais ne représente plus que 40 % du chiffre d'affaires), après l'édition (30 % du chiffre d'affaires) et les Salons, *l'Etudiant* va lancer, à l'automne prochain, un ambitieux service télématique rassemblant toutes les informations publiées par le journal sur les formations et leurs débouchés. L'étape suivante sera l'ouverture à Paris et dans plusieurs grandes villes de province des « centres d'information et d'orientation » *destinés à la fois aux lycéens qui* cherchent une formation supérieure et aux étudiants qui s'interrogent sur leurs débouchés. Depuis le début, *l'Etudiant* se construit sur les lacunes ou les défaillances... du ministère de l'éducation nationale.

GÉRARD COURTOIS.

CAMPUS

Remous dans la géographie tropicale

La nomination du nouveau directeur du Centre d'études de géographie tropicale (CEGET), M. Singaravelou, provoque la colère de sept des dix chercheurs de cet organisme, soutenus par une partie des trente-trois autres salariés et de leurs syndicats, affiliés à la CGT et à la FEN. A leurs yeux, ce professeur de géographie tropicale à l'université de Bordeaux-III, qui était l'unique candidat, ne présente pas le profil scientifique souhaité.

La direction du CNRS n'a pas, disent-ils, respecté la procédure classique et l'appel préalable à candidature, et tenterait d'imposer l'homme de son choix, *« dans une manœuvre précipitée avec l'appui de Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur ».* Selon certains chercheurs, M. Singaravelou aurait *« des supporters encombrants »* en la personne de leurs collègues de Bordeaux, très proches du RPR et récemment nommés au comité national du CNRS.

Cette instance a donné son accord à la nomination de M. Singaravelou, contre l'avis défavorable du conseil de laboratoire du CEGET. Avis renouvelé le 19 mars, devant M. Jacques Lautman, directeur scientifique du CNRS pour les sciences humaines et qui assure la direction provisoire du laboratoire bordelais en remplacement de M. Pierre Usselman, dont le mandat n'a pas été renouvelé. M. Singaravelou se défend d'être *« un candidat parachuté ou parrainé par quiconque ». « Il y a quatre ans,* dit-il, *j'étais déjà candidat à ce poste ; on veut aujourd'hui me faire porter le chapeau des tensions au sein du CEGET, qui ont débouché sur une crise scientifique réelle. Il faut désormais accélérer l'ouverture du centre dans un sens pluridisciplinaire, restructurer les programmes, moderniser les techniques et les concepts. »* – *(Corresp.)*

G. de M.

● Management hôtelier

Le Centre international de management des entreprises, du groupe ESC Nantes, lance, à la rentrée prochaine, un mastère de *« management hôtellerie et tourisme international ».* Cette formation, mise en place avec l'université de Houston (Etats-Unis), doit préfigurer la future Ecole internationale de management hôtelier et touristique que compte ouvrir la région.

(Groupe ESC Nantes, 8, route de la Jonelière. BP 72 44003 Nantes Cedex-01. Tél. : 40-29-44-55.

● Langues vivantes

Le congrès national de l'Union des professeurs de langues étrangères des grandes écoles aura lieu, les 26 et 27 mai, au CERAM-Sophia Antipolis. Thème choisi : « Approches culturelles et langues vivantes dans la perspective du marché européen ouvert 1992 ». Renseignements : tél. 93-95-45-45.

● Plantes carnivores

Les élèves-ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture organisent, du 15 au 17 avril, dans le Potager du Roy à Versailles, une exposition consacrée aux orchidées et aux plantes carnivores. Des panneaux didactiques, des films et des diaporamas ainsi que des conférences traiteront de leur multiplication, de leur condition de culture et de leur entretien.

Association Vivre l'horty, 4, rue Hardy, 78009 Versailles. Tél. : 39-50-60-87.

ENVIRONNEMENT

Bilan mitigé pour l'année européenne

L'année européenne de l'environnement, lancée en grande pompe au printemps 1987, vient de s'achever. M. Carignon, au nom du gouvernement français, et Mme Simone Veil, au nom du comité français, en ont dressé le bilan, le 22 mars à Paris, tout en soulignant qu'il ne s'agissait que d'un début. Cette année européenne, *« lente à démarrer »,* selon Mme Veil, devrait, en effet, marquer le début d'une ère nouvelle dans les relations entre gouvernements, industriels et associations préoccupées par la défense de l'environnement.

Plus de trois cents entreprises ont participé à des opérations liées aux manifestations de l'année européenne, soit un total de 20 millions de francs versés au titre du parrainage. M. Carignon s'est vivement félicité de la naissance de ce nouveau partenariat, appelé, selon lui, à un grand développement.

Il est difficile, pour l'instant, d'évaluer la portée des opérations lancées à cette occasion. Des 30 millions de francs consacrés à l'année européenne de l'environnement en France (20 millions provenant des entreprises, 5 millions de la CEE et 5 millions du ministère de l'environnement), on aperçoit surtout les effets visibles pour ne pas dire voyants, comme les expositions, concours et parrainages publicitaires qui se sont succédé. La France a participé aux opérations « Pavillons bleus » (plages propres) et « Ports bleus » (ports dépollués), comme ses partenaires européens. *Mais* elle ne s'est *pas* lancée dans des actions spécialement originales. Seule, la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) a innové avec son opération « Mille communes pour l'environnement ». *Mais, là aussi,* le démarrage a été laborieux. Une dizaine de communes, jusqu'à présent, ont signé des contrats de coopération avec les associations pour améliorer leur environnement. On est loin de l'objectif – ambitieux – du millier.

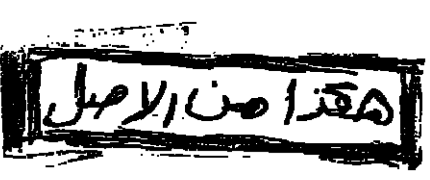
Pour M. Carignon, qui confond volontiers le bilan de l'année européenne et son bilan de deux ans au ministère de l'environnement, l'initiative européenne aurait été décisive pour accélérer l'action de ses services. C'est, selon lui, à cet aiguillon que l'on doit le récent classement de la baie du Mont-Saint-Michel, des caps Blanc-Nez et Gris-Nez, de la pointe du Raz, du nord de l'île de Ré, du balcon du Mont-Blanc et le classement imminent des gorges du Verdon. Il est plus étonnant, en revanche, d'entendre le ministre déclarer que *« l'année 1987 restera d'abord celle de l'avènement de la voiture propre »* au lendemain d'une réunion à Bruxelles où le problème n'a pu être réglé. *« Il le sera très bientôt,* affirme M. Carignon. *Ce n'est plus qu'un point de détail ».*

ROGER CANS.

★ FR 3 diffusera un film de plus d'une heure intitulé « L'environnement, c'est notre vie », le samedi 2 avril à 15 h 25.

● **Les chasseurs créent un « fonds de promotion de la chasse ».** – L'Union nationale des fédérations de chasseurs, réunie en congrès à Paris les 22 et 23 mars, a décidé de créer un « fonds national de promotion de la chasse ». Ce fonds, alimenté par une participation fixée à 3 francs par chasseur, servira à redresser l'image de la chasse et des chasseurs. *« Nous perdons des points lentement mais sûrement auprès de l'opinion publique »,* ont constaté les représentants des chasseurs.

Le congrès a, d'autre part, approuvé une proposition visant à relever le seuil des dégâts du gibier remboursés aux agriculteurs.



Economie

SOMMAIRE

Si les négociations antidumping n'aboutissent pas

La CEE envisage des mesures de représailles contre les chantiers navals japonais et sud-coréens

La Commission européenne va engager des négociations avec la Japon et la Corée du Sud pour discuter d'une réduction concertée des capacités de production des chantiers navals ainsi que d'un relèvement des prix de vente des navires. Faute de parvenir à de tels arrangements, Bruxelles menace d'arrêter des mesures de représailles à l'encontre des constructeurs asiatiques, dont les prix de dumping mettent en péril l'existence même des chantiers européens.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

C'est un véritable cri d'alarme qu'adresse la Commission aux Etats membres. Il est, souligne-t-elle, absolument nécessaire de réagir si l'on veut éviter la « *quasi-élimination de la construction navale dans la CEE* », une perspective inacceptable pour des raisons stratégiques et technologiques, sans parler des conséquences sur l'emploi. Alors qu'en 1960 les onze pays de la Communauté producteurs de navires assuraient 55 % de la construction mondiale, cette part n'est plus aujourd'hui que de 13 %. Ce recul résulte de l'arrivée sur le marché de pays comme le Japon ou la Corée du Sud, qui y ont fait une percée spectaculaire, puisque la part du Japon est passée de 21 % en 1960 à 47 % en 1987 et celle de la Corée du Sud de 0 % à 17 %.

La Commission constate que la construction navale est l'un des secteurs de l'industrie lourde qui ne bénéficient, à l'heure actuelle, d'aucune protection : les navires et les plates-formes de forage échappent aux droits de douane. Il n'est pas possible non plus de leur appliquer des droits antidumping. Par ailleurs, les aides publiques accordées par les Etats membres de la CEE pour maintenir en vie les chantiers ne compensent pas les différences de prix résultant des offres faites par les constructeurs d'Extrême-Orient.

La Commission semble vouloir aller vite. Elle souhaite que les pourparlers avec les Japonais et les Coréens aient lieu d'ici l'été. Des négociations officielles suivraient durant le second semestre et, en cas de désaccord, les contre-mesures pourraient être arrêtées dès 1989.

Elle encouragerait la perception de droits lors du chargement ou du déchargement dans la Communauté de navires acquis auprès de chantiers pratiquant des prix très bas. Ces taxes d'un nouveau genre seraient appliquées quel que soit le pavillon du navire. Le porte-parole de la Commission a affirmé, mercredi 23 mars, qu'une telle mesure, inédite, de défense commerciale est compatible avec les règles du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international).

Le Japon et la Corée du Sud se prêteront-ils aux tentatives de stabilisation, c'est-à-dire, en fait, de partage du marché ? Rien n'est moins sûr. Lors de précédents contacts sur cette affaire, les Coréens, qui sont actuellement les plus agressifs sur le marché, ont fait valoir qu'ils avaient beaucoup investi pour moderniser leurs chantiers, qu'ils avaient emprunté à des taux élevés pour se forger un nouvel outil, et qu'il leur fallait maintenant rentabiliser cet effort d'équipement.

PHILIPPE LEMAITRE.

La Commission européenne est hostile à toute augmentation des prix agricoles

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne vient de proposer le gel des prix agricoles applicables en 1988-1989. Déception pour Paris, elle n'a même pas cru opportun de proposer la suppression des montants compensatoires monétaires (MCM) encore appliqués par la France, à savoir 3,5 % pour les céréales, les produits laitiers et le sucre, 1 % pour la viande bovine. Leur élimination aurait permis d'accroître dans les mêmes proportions les prix établis en francs. « *On ne pouvait pas, en proposant maintenant des hausses de prix, gommer l'effet des décisions prises par le conseil européen afin de mieux maîtriser la production agricole* », a expliqué, mercredi 23 mars, M. Frans Andriessen, commissaire chargé des affaires agricoles. Le renforcement de la politique de rigueur ainsi voulu par Bruxelles sera d'autant plus mal accueilli par les exploitants que le revenu agricole dans la Communauté, comme l'a admis M. Andriessen, a déjà diminué en moyenne de 3,5 % en 1987.

Les mesures d'assainissement arrêtée par le conseil européen en février affectaient principalement les céréales, les oléagineux (colza et tournesol) et les protéagineux. Elles devraient se traduire par des baisses significatives des prix au cours des cinq années à venir. S'agissant des céréales, la Commission préconise maintenant la réduction de moitié du nombre de majorations mensuelles. Celles-ci sont accordées aux exploitants pour les inciter à stocker et à ne pas mettre sur le marché dès le début de la campagne l'essentiel de leur production. Selon M. Andriessen, la réduction du nombre des majorations mensuelles devrait se traduire par des baisses de prix se situant entre 1,5 et 2 %, selon les régions de la CEE.

Plus positivement, la Commission suggère d'accroître l'aide accordée aux petits producteurs de céréales, à savoir, précise-t-elle, ceux dont la surface cultivée est inférieure à 20 hectares. Il s'agit de compenser, au profit des petits exploitants, la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de céréales. Il est logique d'accroître l'aide dans la mesure où le système de stabilisation approuvé par le conseil européen prévoit une augmentation de la taxe.

La Commission, conformément à l'orientation donnée par les chefs d'Etat et de gouvernement, prévoit l'octroi de primes pour favoriser l'incorporation des céréales communautaires dans les aliments du bétail. Le montant auquel pourrait être fixée cette prime n'est pas encore indiqué. Une telle incitation à l'utilisation des céréales produites en Europe répond à une demande incessante de la France.

La Commission propose des aménagements techniques qui se traduiraient, s'ils étaient approuvés, par une nouvelle diminution des prix d'achat de la viande bovine par les organismes d'intervention. La Commission entend que, désormais, ces achats publics de soutien ne se fassent jamais à un prix supérieur au prix du marché dans une région donnée. En 1987, plus de 500 000 tonnes de viande excédentaires sont ainsi entrées dans les entrepôts frigorifiques de la CEE. La Commission estime qu'il faut freiner ce mouvement en rendant l'intervention moins attrayante. Les ministres de l'agriculture commenceront à débattre de ces propositions lors de leur prochaine réunion, les 28 et 29 mars.

Ph. L.

BILLET

Nationalisations et privatisations

La pause selon M. Mitterrand

« Je ne pense pas qu'il faille s'engager dans une bataille sur de nouvelles nationalisations. On le verra bien en cours de route. Et il faut en finir aussi avec cette sorte de contagion des privatisations. Ni l'une ni l'autre de ces réformes ne peut être d'actualité. » La philosophie de M. Mitterrand, telle qu'il l'a succinctement exposée le 22 mars sur Antenne 2, est celle du double gel des nationalisations et des privatisations. L'horizon 1992 exige *« une telle énergie, un tel rassemblement, une telle union des Français »* que ces batailles doivent être arrêtées.

En réalité, le secteur public pourra néanmoins « respirer », c'est-à-dire céder ou acquérir des filiales, indique-t-on à l'Élysée. M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre socialiste des finances, a proposé de créer une ou des holdings publiques qui regrouperaient l'ensemble des participations d'État du secteur concurrentiel non encore privatisé (compagnies d'assurances, banques, groupes industriels). Ces holdings pourraient elles-mêmes réaliser des emprunts en France ou à l'étranger, voire être introduites en Bourse en tout ou partie, pour y lever de l'argent et ainsi moins dépendre des dotations budgétaires. Elles devront être gérées avec indépendance vis à vis de l'État. Elles pourront céder des actions ou ne pas participer des augmentations de capital des entreprises : des privatisations progressives de 100 % à 51 %, voire en deçà, ne sont donc pas interdites.

En sens inverse, des « nationalisations » nouvelles seront envisageables. Ainsi les groupes nationalisés pourront acquérir des filiales nouvelles — ici rien de neuf puisqu'ils n'ont cessé de le faire — mais les holdings elles-mêmes pourront le faire pour sauver des entreprises de la faillite ou même participer à la création de nouvelles entreprises, tâches que font trop mal les banques et les groupes financiers comme Suez et Paribas. Voici la nouveauté. *«Nous nous étions interdit de nationaliser Creusot-Loire, c'était pourtant la solution la meilleure pour la sauver,* indique un socialiste, *demain il faut que ce soit possible.» «Seul l'Etat, parce qu'il peut investir à long terme, peut recoudre des parties menacées du tissu industriel et boucher les trous béants de notre balance commerciale.»*

Ce schéma Bérégovoy sera-t-il repris par le candidat Mitterrand ? Oui, dans sa philosophie de pragmatisme. Mais dans la méthode, celles des holdings, *«ça n'est pas encore décidé»,* précise-t-on à l'Elysée où l'on ne veut pas que cette proposition soit interprétée comme le retour d'une vieille idée — abandonnée en 1982 — de banque nationale d'investissement.

E.L.B.

La croissance de l'économie américaine a été de 4 % en 1987

Malgré le krach boursier du 19 octobre, la croissance américaine est restée très forte au quatrième trimestre 1987. Le département du commerce a en effet indiqué, mercredi 23 mars à Washington, que le produit national brut (PNB) des Etats-Unis avait finalement progressé au cours du dernier trimestre de l'année écoulée à un rythme annuel de 4,8 %. L'administration américaine a ainsi révisé pour la seconde fois à la hausse ses estimations de croissance. La dernière évaluation était de 4,5 %.

Pour l'ensemble de 1987, le PNB américain a ainsi progressé de 4 %. Il s'agit d'une performance remarquable, le plus fort taux de croissance aux Etats-Unis depuis 1984 (plus 5,1 %) et l'un des taux les plus élevés de ceux enregistrés dans les grands pays industrialisés.

L'analyse des moteurs de la croissance, au quatrième trimestre, confirme le rééquilibrage déjà mis en évidence par d'autres données statistiques : le dynamisme de la consommation s'essouffle, moins cependant que prévu initialement. Les dépenses des consommateurs ont accusé une baisse de 2,5 % au dernier trimestre (au lieu de 3,1 % estimés en février), les investissements des entreprises ont progressé de 1,6 %, mais surtout les exportations ont été plus fortes que prévu, enregistrant une progression de 15,9 % en volume (au lieu de 15,1 %).

Ce dynamisme a profité aux entreprises américaines. Malgré un ralentissement au quatrième trimestre, leurs bénéfices nets ont progressé de 8,4 % l'an dernier, d'après les chiffres également publiés mercredi par le département du commerce. Ils avaient baissé de 1 % en 1986.

EN BREF

● **M. Ivan Boesky, emprisonné.** — M. Ivan Boesky, au centre du scandale d'initiés de 1986, le plus retentissant de Wall Street, s'est présenté aux autorités pénitentiaires pour purger la peine de trois ans d'emprisonnement à laquelle il avait été condamné en décembre 1987. Les autorités fédérales lui avaient donné jusqu'au 24 mars au plus tard pour se constituer prisonnier. Il sera probablement transféré dans une prison de Californie, comme l'avaient demandé ses avocats.

● **Mandat d'arrêt contre l'ancien directeur financier de Guinness.** — Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'ancien directeur financier de la brasserie anglo-irlandaise Guinness, M. Thomas Ward, qui pourrait être accusé d'avoir reçu plus de 5 millions de livres de commission lors de l'OPA du groupe sur Distillers en 1986. La nouvelle direction de Guinness avait déjà obtenu, en mars 1987, la mise sous séquestre provisoire des propriétés et avoirs de M. Ward et de l'ancien président de la brasserie, M. Ernest Saunders. Six personnes, dont M. Saunders ont déjà été arrêtées depuis que l'affaire a éclaté.

Géré par une société privée

Un fichier national des chèques volés pourrait être mis en place sur minitel

Un décret interministériel, encore controversé, pourrait bientôt autoriser police et gendarmerie à communiquer à des tiers leurs informations sur les chéquiers volés. Ce décret ouvrirait la voie à Mantis, une société privée qui propose de gérer un fichier national consultable par minitel.

Chaque année, près de deux cent trente mille chéquiers sont volés (6 % de la criminalité générale). A raison de quatre à cinq formules utilisées par chéquier, les auteurs des vols – rarement identifiés à ce stade – causent un préjudice évalué à 1,5 milliard de francs. Autant dire que les commerçants, qui subissent l'essentiel de ce préjudice, sont demandeurs de sécurité, plus que les banques, par exemple, qui préfèrent consacrer leurs investissements aux cartes de crédit ou de paiement.

Des expériences de recensement des chéquiers volés ont vu le jour à Toulouse ou Strasbourg par exemple, soutenues notamment par les chambres de commerce et les banques. Mais, dans l'esprit du ministère de l'intérieur, une dissuasion efficace passe par un fichier national quasi exhaustif et consultable facilement. Aussi accueille-t-il favorablement deux commerçants qui frappent à sa porte en 1986. Les frères Imbert, qui dirigent les Fourrures de la Madeleine, se proposent de créer et gérer un tel fichier avec Mantis, une société dont ils détiendraient 38 %, laissant 35 % au premier acheteur d'espaces publicitaire français, le groupe GGMD des frères Gross, et 27 % à la SEGIN, leur partenaire télématique.

Mantis repose sur le minitel : les cinq mille gendarmeries et les deux mille commissariats français alimenteraient (confidentiellement, grâce à des mots de passe ou un cryptage par carte à mémoire) un serveur vidéotex recensant toutes les caractéristiques des chéquiers volés. Un second serveur parallèle, accessible par le kiosque télématique 3616, permettrait aux trois cent mille commerçants concernés de déterminer si les chèques qui leur sont remis sont douteux.

Vers un élargissement des services offerts

Les promoteurs de Mantis voient grand : à raison de 4,7 millions d'appels hebdomadaires du commerce traditionnel, et de 2,8 millions de consultations quotidiennes de la grande distribution, il leur faudrait un serveur de six mille « portes » télématiques, le double des plus gros serveurs existants. Outre les 200 millions de francs de ce serveur et de ses logiciels (la saisie des données étant faite gratuitement par policiers et gendarmes), Mantis compte financer la fabrication de lecteurs automatiques de chèques, vendus environ 3 000 F aux commerçants. Au total, près de 600 millions de francs à réunir. En contrepartie, les promoteurs toucheraient la part reversée par France Telecom, 0,61 F sur les 0,98 F par minute perçus à chaque consultation (estimée à une minute par chèque avec un minitel simple, 15 secondes avec un lecteur automatique).

« Nous sommes incapables d'acheter ce matériel sur nos budgets, et nous n'aurions pas le droit de le rentabiliser en faisant payer les consultations », plaide M. Claude Guérin, conseiller technique du ministère de l'intérieur, pour justifier le recours au privé. Et il explique que le projet répond aux conditions posées par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) : le commerçant n'a pas accès à des informations nominatives mais aux seuls numéros de chèques présumés volés, les plaignants doivent donner leur accord lors du dépôt de plainte, et le fichier constitué ne peut être vendu.

Apparemment, tout le monde ne partage pas la hâte que manifeste la place Beauvau de voir ce dossier aboutir. Le ministère des finances, intervenant plus récent dans le débat, aurait fait évoluer le projet : dans sa dernière mouture, c'est la Banque de France qui serait propriétaire du fichier, et concéderait son exploitation pour quelques années à Mantis. L'Association française des banques observe une forme de « neutralité bienveillante ». Car, appuyé sur le service public – dont il remplirait une mission avec une exclusivité de fait, sinon formelle, – Mantis peut évoluer vers d'autres formes de services liés aux moyens de paiement. C'est même la logique d'un système qui, s'il réussit, s'autodétruit commercialement : la délinquance baissant, les consultations et donc les recettes suivraient la même pente. C'est alors, dans une deuxième phase, que Mantis pourrait exploiter son expérience pour élargir son service, par exemple vers la centralisation des oppositions bancaires. Ce qui, outre les problèmes de libertés publiques (que fait un commerçant face à un porteur de chéquier douteux ?), reposerait le débat de la concurrence. D'autres organismes privés lancent en effet des systèmes sur des marchés proches, comme celui de la garantie des chèques.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Inflation : ralentissement en février

La hausse des prix à la consommation aux Etats-unis a été en février de 0,2 %, après une progression de 0,3 % en janvier, a indiqué, mercredi 23 mars, à Washington le département du travail. Sur les deux premiers mois de l'année, l'inflation s'élevait en rythme annuel à 3,2 % (elle avait été de 4,4 % pour l'ensemble de l'année 1987). Ce ralentissement de l'inflation outre-Atlantique a été favorisé en février par une diminution des prix des produits alimentaires (– 0,3 %) et de ceux de l'énergie (– 0,6 %). Les prix des produits hors énergie et alimentation sont restés sages : ils n'ont progressé que de 0,2 % en février (contre une hausse de 0,5 % en janvier).

100 %

FRAMATOME UNE SOLUTION A 100 % CLAIRE POUR 100 % DES ACTIONNAIRES DE LA TELEMECANIQUE

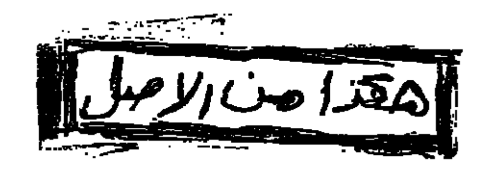
Aujourd'hui, Framatome propose la seule solution qui respecte à 100% l'égalité des Actionnaires de la Telemecanique.

En s'engageant à racheter 100% des Actions qui seront présentées à l'offre au prix de 4500 F, Framatome prend un engagement qui témoigne de sa détermination et surtout de sa volonté d'apporter toute la sécurité nécessaire à ceux qui ont fait confiance à la Telemecanique.

FRAMATOME

LE FUTUR EN TÊTE

Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Télémécanique Electrique (visa COB n° 8863 en date du 26/02/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.
Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre des titres présentés est inférieur à 610.000, Framatome se réserve la faculté de se porter acquéreur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.



Économie

TRANSPORTS

Le gouvernement accepte le principe d'une desserte TGV par Amiens

Amiens aura son TGV. Un jour. Sans qu'il soit possible de préciser la date d'inauguration d'une liaison réclamée à cor et à cri par tous les élus locaux et régionaux. Le premier ministre s'est réservé, le 23 mars, le plaisir de le promettre à une délégation conduite par M. Gilles de Robien, député (UDF) de la Somme.

Certes, le tracé de la ligne de train à grande vitesse Nord reste celui qui avait été retenu par un comité interministériel du 9 octobre 1987 : Paris-Roissy-Chaulnes (à 40 km à l'est d'Amiens) – Lille. Mais M. Chirac a estimé qu'une deuxième ligne de TGV, se débranchant à la hauteur de Senlis et plus directe vers Calais et l'Angleterre, serait un jour nécessaire. Dans un communiqué, il a précisé : *« La future ligne à grande vitesse de Paris à Calais passera par Amiens, lorsque sa construction sera économiquement justifiée. »*

Pour l'heure, cette liaison ne s'impose pas, car elle coûte 4 milliard de francs et déséquilibrerait l'exploitation de la ligne principale. En revanche, rien n'empêche en effet que les collectivités locales anticipent en finançant elles-mêmes la section qui reliera Amiens à cette dernière et qui sera l'amorce de la liaison Paris-Calais. Le coût de ce « barreau » est évalué à un milliard de francs.

Selon le communiqué de Matignon, la SNCF prendra des *« dispositions constructives, de façon à permettre la réalisation ultérieure de ce raccordement »* et *« les procédures de déclarations d'utilité publique pourraient suivre l'achèvement des acquisitions foncières sur le tracé principal »*.

Satisfaisante à l'horizon de la fin du siècle pour les Amiénois, cette décision, prise dans un contexte électoral, ne soulèvera guère leur enthousiasme puisqu'ils devront apporter leur écot à un projet très lointain.

AL. F.

AFFAIRES

La Bourse, cinq mois après le krach

Les OPA ne font pas le printemps

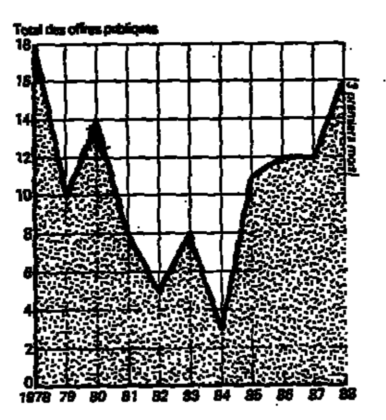
Cinq mois après le krach d'octobre et au terme du premier trimestre de 1988, les investisseurs sont à l'image des enfants qui viennent d'éprouver les sensations fortes des montagnes russes : ils sont hébétés, mal à l'aise, mais soulagés d'en être sortis sans dommages...

Si depuis le début 1988 la Bourse de Paris a regagné près de 5 %, cette progression n'a pas été linéaire. Certains la jugent fragilisée par une série de soubresauts spectaculaires. Le 29 janvier, le baromètre de la place, l'indice CAC, tombait à son plus bas niveau (251,3), effaçant plus de deux ans de hausse et ramenant le marché au niveau de décembre 1985. Quelques jours plus tard, les cours des valeurs s'envolaient, et le mois de février s'achevait sur un gain de 18,43 %. Un record quasi historique, pulvérisant celui de décembre 1985, où les valeurs s'étaient appréciées de 16,55 %.

Dans le même temps, le volume des transactions, qui était tombé au niveau de 850 millions de francs par jour sur le marché à règlement mensuel au début de janvier (*le Monde* du 15 janvier), faisait plus que doubler, allant même jusqu'à dépasser les 2 milliards de francs. Simple éclaircie ? Les transactions retombaient dès la mi-mars à moins de 800 millions de francs. A l'origine de cette amplification, l'étonnante vague de convoitises se portant sur les entreprises cotées, vague qui a tiré le marché de la léthargie due aux effets du krach, pendant plus de trois semaines.

Pas moins de dix-sept projets d'OPA ou d'OPE (offres publiques d'achat ou d'échange) ont été déposés depuis le début 1988, soit presque autant que le nombre record de dix-huit atteint pendant toute l'année 1987. Autres faits nouveaux : la moitié des propositions de reprise proviennent de groupes étrangers, principalement européens (suisse, sritannique, allemand) ; les batailles boursières, rares jusqu'alors, se succèdent, atteignant une ampleur démesurée.

En 1987, les enchères entre quatre groupes étrangers avaient porté jusqu'à 580 millions de francs le montant à verser pour la prise de contrôle de Duffour et Igon. Le résultat de cette OPA avait alors été jugé disproportionné par rapport à la valeur de la société. Moins d'un an plus tard, en février 1988, le canadien Seagram verse plus de 5 milliards de francs pour acquérir la maison de cognac Martell, l'arrachant ainsi au britannique Grand Metropolitan. Dans le même temps, le groupe italo-suisse Martini et Rossi se déclare prêt à mettre près de 1 milliard de francs sur la table pour sauver Bénédictine des « griffes » de Rémy et Associés. Quant à Bolloré, il est prêt à consacrer 500 millions de francs à la prise de contrôle du distributeur de combustibles Rhin-Rhône. Ce n'est qu'un début, il devra sans doute majorer son offre pour battre Elf-Aquitaine. La palme revient actuellement à Schneider, qui, à force de surenchérir sur Framatome, n'hésite pas à valoriser à 8,8 milliards de francs la Télémécanique. Le cours proposé pour son OPA capitalise plus de vingt-six fois le bénéfice par action alors que le niveau moyen du marché est de onze.



Une réglementation renforcée

L'ampleur des moyens financiers que sont capables de mobiliser de nombreux groupes pour tenter d'acquérir des entreprises a entraîné deux types de réactions. L'une de protection de la part de la firme convoitée, l'autre de défense de la part des salariés. La Compagnie du Midi, se sentant visée par un raider italien, a lancé une gigantesque OPE afin d'absorber l'ensemble de ses filiales pour grossir et ainsi se rendre plus difficilement attaquable. Paribas, dans le souci de conforter son noyau dur d'actionnaires, a procédé également à une OPE sur deux de ses filiales.

L'agressivité des prédateurs a dans plusieurs cas dérouté les salariés : chez Télémécanique, Rhin-Rhône et, pour une moindre part, Bénédictine. En réagissant ouvertement pour la première fois en France, ils ont contraint indirectement les pouvoirs publics à intervenir, en demandant un renforcement de la réglementation des offres publiques d'achat.

Tous ces événements ont modifié le comportement des investisseurs boursiers. Impressionnés au départ par les moyens financiers disponibles, ils ont investi dans de nombreuses valeurs dites « opéables », espérant une envolée du cours. D'où le gonflement des transactions qui n'a, toutefois, concerné qu'un nombre modéré de titres. Puis, au fil des jours, se rendant compte que l'issue de certains raids était incertaine, ils ont reculé prudemment.

D'autant qu'ils craignent à présent les modifications de la réglementation sur les OPA. Trop restrictives, elles pourraient ralentir le mouvement de rachat.

La vague des hausses fondées sur les reprises de firmes n'ayant pas trouvé de relais d'ordre économique, les opérateurs institutionnels et étrangers sont sortis du marché. Ils préfèrent également laisser passer la période préélectorale et ses turbulences.

« N'oubliez pas que le krach n'est pas loin et que peu d'éléments fondamentaux ont changé », ne cessent de répéter certains gérants à ceux qui observent avec satisfaction le redressement des marchés boursiers dans le monde. A Tokyo, le Kabuto-cho a retrouvé, dès le 17 mars, son niveau du 16 octobre. Mais il ne faut pas oublier que cette place fonctionne à part, stimulée principalement par les investisseurs nationaux. A New-York, Wall Street est revenu, à la même date, à son niveau du lundi 19 octobre, mais n'a pas encore atteint celui qui était le sien à la veille de la crise boursière. Les nombreuses OPA sont à l'origine de ce redressement, tout comme à Londres, où l'indice FT est cependant inférieur de 19 % à celui enregistré la semaine précédant la crise. Sur les places d'Europe continentale, le rattrapage est également lent en raison de l'absence des investisseurs étrangers. Le niveau de la Bourse de Paris est inférieur de 19 % à celui noté à la veille du krach. En Allemagne, l'écart est beaucoup plus prononcé faute d'OPA. Il dépasse les 25 %... Les places boursières européennes demeurent fragiles et redoutent une tension excessive sur les taux d'intérêt qui pourrait les tirer à nouveau vers le bas. La convalescence n'est pas de tout repos...

DOMINIQUE GALLOIS.

Amélioration des résultats de la SCIC

La hausse des loyers à nouveau contestée dans la région parisienne

La SCIC, filiale immobilière de la Caisse des dépôts, redresse peu à peu sa situation. Pour des honoraires de 560 millions de francs, elle a encore enregistré en 1987 une perte de 116 millions de francs. Elle espère en 1988 réaliser un résultat net de 20 millions de francs, grâce notamment au succès de ses activités de diversification. Le résultat net de la promotion immobilière devrait en effet doubler, passant de 14 millions à 30 millions de francs, et celui des activités de service, comme l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, passant de 10 millions à 28 millions de francs. Autre facteur positif, la réduction des pertes de gestion locative, qui ont été ramenées de 327 millions de francs en 1986, à 140 millions, pour une masse de loyers de 1,9 million de francs en 1987, et devraient seulement atteindre 38 millions de francs en 1988, pour une masse de loyers de 2,2 milliards. La SCIC, qui gère 152 700 logements, en a vendu 2 865 en 1987, mais en a mis en chantier 2 800 (1).

L'essentiel des difficultés de la SCIC, qui n'aura gommé entièrement son passif qu'en l'an 2000, si elle parvient à tenir ses objectifs, tient à la gestion de son patrimoine locatif, uniquement composé de logements sociaux (HLM ou financés par des prêts spéciaux), dont les loyers se sont tassés au fil des ans. La moyenne des loyers des 152 000 logements (dont 105 000 sont situés en région parisienne) est de 1 250 F par mois, dans une fourchette allant de 600 F à 2 000 F.

Pour redresser la situation, il ne suffit pas de renégocier les dettes des sociétés propriétaires, ni de diminuer les charges locatives grâce à des travaux économisant l'énergie, il faut également procéder à des hausses de loyer. En région parisienne, un peu plus de 7 000 logements se trouvent vides chaque année, et le loyer est alors librement fixé. Mais cela ne suffit pas. Malgré de significatifs travaux de réhabilitation (700 millions de francs en 1987, dont 500 millions en région parisienne), la pilule est amère pour les locataires en place, dont le bail arrive à renouvellement (soit 45 000 logements par an). Et les locataires éprouvent à nouveau la nécessité de se grouper en associations (2).

L'une d'entre elles, la CNL, accuse la SCIC de *« rétablir ses comptes sur le dos des locataires »* et reproche aux travaux entrepris de n'être que des travaux d'entretien, qui auraient dû être régulièrement assurés, et non de vrais travaux d'amélioration. D'autres s'élèvent contre des augmentations à la fois trop brutales et trop importantes. M. Dominique Figeat, responsable de ce secteur à la SCIC, assure que la hausse des loyers (répartie sur six ans et non sur trois ans, comme le prévoit la loi Mehaignerie), n'excède pas 10 % par an pour un loyer de départ de 700 F par mois.

Par ailleurs, il fait remarquer que des locataires sont présents dans tous les conseils d'administration des sociétés civiles immobilières gestionnaires (ce qui n'est pas obligatoire). Cela leur donne accès à tous les documents comptables et leur permet de participer à l'élaboration de la politique des loyers.

Sur le terrain, des référendums sont organisés auprès des locataires, qui, jusqu'ici, ont donné majoritairement leur accord dans 80 % des cas. Lorsque des situations difficiles se présentent, elles sont soumises à une *« commission de suivi »* paritairement composée de représentants de la municipalité, de la société gestionnaire, de locataires et de fonctionnaires. Celle-ci décide au coup par coup d'une aide sociale ou d'un étalement plus large de la hausse...

[Il semble que dans l'organisation de cette concertation les gestionnaires prennent insuffisamment en compte l'existence d'associations de locataires, soucieuses d'être parties prenantes sur le terrain, aussi bien des hausses de loyer que des travaux entrepris. Il est vrai que certains locataires de la SCIC en région parisienne jouissent d'une véritable rente de situation, avec des loyers très faibles si l'on tient compte de leurs revenus. Il est vrai aussi que des locataires qui ont, en raison même de la faiblesse de leurs loyers, investi des sommes importantes dans leur logement (carrelages, salles de bains, cuisines) prennent très mal le fait qu'une « réhabilitation » lourde vienne bouleverser et abîmer leur ouvrage. Il est vrai, enfin, que pour ceux qui sont touchés par le chômage, la maladie, parfois par les deux, le doublement, bien qu'à terme, d'un loyer même très bas représente une véritable catastrophe, malgré le bon vouloir d'une « commission ». Si elle veut conserver son rôle de gestionnaire du logement social, la SCIC devra trouver le moyen de protéger vraiment ses locataires les plus pauvres, tout en redressant ses comptes. Pas simple. – J. D.]

(1) Elle a également mis en chantier 2 246 logements destinés à la vente et 16 000 mètres carrés de bureaux.

(2) Selon les ensembles immobiliers, ces associations se rattachent à une organisation nationale, comme la Confédération nationale du logement (CNL), la Confédération générale du logement (CGL), la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), la Confédération syndicale des familles (CSF).

● **Lufthansa achète quarante Boeing-737.** – La compagnie ouest-allemande Lufthansa achète vingt Boeing-737 et prend des options sur vingt autres. Ces appareils seront de types 300 (110 places) et 500 (100 places). Ils seront équipés de réacteurs franco-américains CFM-56. Les livraisons devraient intervenir en 1990 et 1991. Ces avions remplaceront d'autres 737 de conception technologique plus ancienne.

ENERGIE

L'OPEP sauve les meubles

(Suite de la première page.)

En ouvrant simplement la possibilité d'une éventuelle réaction, l'OPEP paraît donc avoir évité le pire, alors qu'à l'inverse un attentisme prolongé risquait de précipiter une crise redoutée par tous les membres de la communauté pétrolière, qu'il s'agisse des compagnies, gênées par des prix trop bas, des producteurs membres ou non de l'OPEP, financièrement épuisés, de leurs banques – la situation mexicaine est critique – ou des grands pays comme les Etats-Unis ou l'URSS, sans parler des producteurs d'énergies concurrentes (*charbon, nucléaire, etc.*), clairement menacés par le niveau actuel des prix des produits pétroliers.

Réactions des « NOPEP »

Fait nouveau, significatif du risque encouru : pour la première fois dans l'histoire, les principaux producteurs non-membres de l'OPEP – les « NOPEP » – ont collectivement réagi à la menace. Réunis à Londres pendant plus d'une semaine à l'initiative de l'Egypte et du Mexique, neuf pays (2), dont la Chine et l'URSS, se sont entendus pour faire un geste de soutien à l'égard de l'OPEP et du marché, reconnaissant ainsi implicitement leur responsabilité dans la crise actuelle.

On attend, assure-t-on de source vénézuélienne, que les « NOPEP » annoncent, avant ou en même temps que l'organisation, une diminution collective de leur rythme d'extraction, de 350 000 à 400 000 barils/jour. Bien que relativement faible, puisqu'elle ne représenterait qu'environ 5 % de la production du groupe, cette baisse constituerait, si elle est confirmée, un événement majeur et une victoire pour l'OPEP qui se bat depuis des années jusqu'ici sans succès pour ne plus être le seul défenseur des prix du pétrole.

La réaction des « NOPEP » a sans doute pesé lourd dans la décision de l'OPEP de « sauver les meubles ». Depuis des semaines, les treize étaient en effet profondément divisés sur la conduite à suivre. Tandis que le Venezuela et l'Algérie pressaient leurs partenaires de convoquer le comité des prix et une conférence extraordinaire afin de décider une baisse de la production pour rééquilibrer le marché, l'Arabie saoudite, soutenue par le Koweït et le Nigéria, refusaient toute initiative pouvant laisser penser que l'organisation avait une fois de plus accepté de porter seule le fardeau de la défense des prix. *« Nous avons déjà fait un effort en plafonnant notre production au minimum supportable, c'est aux autres de réagir si cela ne suffit pas »*, disaient en substance les Saoudiens, refusant de jouer le rôle de producteur d'équilibre chargé *in fine* d'assainir le marché.

Dans cette optique, l'initiative prise par les « NOPEP » constituait à l'évidence un préalable important à tout changement de l'attitude saoudienne. Ce n'est probablement pas le seul facteur qui a joué. Outre les pressions exercées par les pays les plus menacés par la chute des prix – Venezuela, Equateur, Algérie, Iran, mais aussi à l'extérieur de l'OPEP Mexique, Egypte, URSS, et ... Etats-Unis, – il apparaît que les prix avaient atteint ces dernières semaines les limites acceptables par Ryad. *« L'Arabie saoudite veut défendre en priorité son quota de production et sa part actuelle du marché mais seulement aussi longtemps que le prix reste dans des limites acceptables »*, notait un important responsable vénézuelien. *« Tout le problème est de savoir quel est le point bas de leur fourchette »*, concluait-il.

En soutenant la convocation du comité des prix de l'OPEP, le royaume a montré qu'il ne souhaitait pas lui non plus un véritable effondrement des cours. Reste à savoir s'il sera prêt à accepter en avril d'éventuels sacrifices supplémentaires. Et si l'OPEP peut se permettre de réunir au sein d'une conférence extraordinaire l'Iran et l'Irak compte tenu de la situation militaire qui prévaut actuellement dans le Golfe... Le pire semble bel et bien avoir été évité, mais le meilleur n'est apparemment pas encore pour demain.

VÉRONIQUE MAURUS.

(2) Egypte, Mexique, Angola, Chine, Colombie, Brunei, Oman plus, à titre d'« observateurs », URSS et Norvège.

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENELFI-BRETAGNE

Le conseil d'administration d'Enelfi-Bretagne, réuni le 21 mars 1988 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un bénéfice net de 26,74 millions de francs contre 25,87 millions en 1986, dont 10,94 millions de francs de résultat net d'activité courante contre 10,72 millions.

Les plus-values réalisées à l'occasion de la cession à DMC de la participation dans la SAIC-Velcorex conservée après l'opération de rapprochement de l'année précédente et de l'apport au Club Méditerranée de la participation dans la Société immobilière de la mer, propriétaire de villages de vacances au Maroc, se sont élevées à 30,35 millions de francs, avant la provision que l'évolution des cours de Bourse a amené à constituer en fin d'année sur les actions reçues en rémunération de cet apport, et à 16,15 millions après provision et impôt.

La situation nette comptable au 31 décembre 1987, hors plus-values latentes et compte tenu de l'affectation prévue des résultats de l'exercice, ressort à 160,32 millions de francs contre 144,44 millions de francs et la situation consolidée, part du groupe, à 209,85 millions de francs contre 195,29 millions. La valeur estimative consolidée à la même date était de plus de 350 millions de francs, soit 400 francs par action, sur la base des cours moyens de décembre des titres cotés et des valeurs comptables d'acquisition des participations étrangères non cotées, notablement inférieures à leurs valeurs de rendement.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 7 juin 1988, de fixer le dividende à 12,50 francs net par action (18,75 francs avoir fiscal compris) contre 12 francs au titre de l'exercice précédent, soit une distribution de 10,86 millions de francs.



Au cours d'une réunion d'information le 22 mars 1988, M. Jérôme Monod, Président de la Lyonnaise des Eaux, a fait le point sur les développements du Groupe et ses investissements, et donné des précisions sur l'émission d'obligations convertibles en cours, d'un montant total de 1 200 MF. (La note d'information mise gratuitement à la disposition du public a reçu le visa 88-86 de la COB et a été publiée au BALO du 21 mars 1988.)

Le prix d'émission de l'obligation convertible est de 1 300 F et le taux d'intérêt de 6,65 %. Les actionnaires ont une priorité de souscription du 21 au 30 mars, dans la proportion de 2 obligations pour 11 actions. La période de souscription du public s'étendra du 31 mars au 8 avril 1988.

Au cours de cette réunion, ont été données les indications suivantes concernant les comptes consolidés provisoires du Groupe, qui seront examinés le 20 avril prochain par le conseil d'administration :
- Chiffre d'affaires de 16 865 MF, en augmentation de 7,4 %.
- Bénéfice net, part du Groupe, 439 MF, en augmentation de 19 %.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT s'est tenue le 23 mars 1988, sous la présidence de M. Bertrand Daugny, et a approuvé les comptes de l'exercice 1987, arrêtés par le conseil d'administration du 19 février 1988.

L'année 1987 s'est caractérisée par une progression du chiffre d'affaires, qui a atteint 3 712 MF HT (4 304 MF TTC) contre 3 173 MF HT (3 673 MF TTC) en 1986.

Le résultat net après impôt atteint 141 MF en 1987, contre 133 MF en 1986.

Les investissements de la société pour 1987, en immobilisations corporelles, s'élèvent à 150 MF, auxquels il faut ajouter 205 MF d'investissements incorporels correspondant aux études autofinancées par l'entreprise et amorties entièrement dans l'exercice.

La capacité d'autofinancement de la société s'élève, pour 1987, à 478 MF.

La situation de trésorerie est positive (153 MF de disponibilités et d'effets en portefeuille).

Les encours sur marchés notifiés (2 446 MF) ont pour contrepartie des avances clients (2 336 MF) sensiblement équivalentes.

Les commandes prises au cours de l'exercice 1987 s'élèvent à 3 460 MF HT (3 951 MF TTC) et le carnet de commandes au 31 décembre 1987 a atteint 7 200 MF HT (8 150 MF TTC), représentant près de deux années de chiffre d'affaires 1987.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 23 mars 1988 a approuvé le paiement d'un dividende global de 49,4 MF. Ce dividende, appliqué à un nombre d'actions augmenté de 20 % par suite de l'attribution gratuite, en juin 1987, d'une action nouvelle pour cinq actions détenues, conduit à un dividende unitaire brut 1987 de 16,20 F, dont 5,40 F de crédit d'impôt, identique à celui de 1986.

Après distribution du dividende, les capitaux propres de l'ESD s'élèveront à 637 MF, couvrant largement les 474 MF du montant net de l'actif immobilisé.

Les membres du personnel de l'entreprise qui ont bénéficié de 192 343 options de souscription d'actions au titre du plan d'option de 1985 avaient, au 31 décembre 1987, levé des options représentant 74 714 actions. Aucune levée d'options afférente au nouveau plan d'option du 15 décembre 1987 (79 998 options) ne pouvait être exercée durant l'exercice 1987.

L'Assemblée générale ordinaire a procédé au renouvellement du conseil d'administration, avec nomination de nouveaux administrateurs. Le nouveau conseil d'administration est composé de :

MM. Serge Dassault ; Bertrand Daugny ; Bernard Labey ; Jean Climaud ; Mattéo Connet ; Laurent Dassault ; Bernard Diethelm ; Yves Thiriet ; Jean-Marc Vernes ; Bernard Capillon (nouvel administrateur) ; René Massing (nouvel administrateur) ; Bruno Revellin-Falcoz (nouvel administrateur).

Enfin, le président Bertrand Daugny a tenu l'assemblée informée de la décision de la Commission des opérations de Bourse (COB) concernant l'admission de l'action Electronique Serge Dassault à la cote officielle, marché à règlement mensuel (RM) de la Bourse de Paris.

L'action Electronique Serge Dassault sera donc cotée sur le marché à règlement mensuel en continu informatisé (CAC) à partir du jeudi 24 mars 1988.

COMPTES DE L'EXERCICE 1987

ÉLECTRO BANQUE : BÉNÉFICE EN HAUSSE DE 11 %.

Le Conseil d'Administration d'Électro Banque (filiale de la CGE), réuni le 16 mars 1988 sous la présidence de M. Philippe DARGENTON, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un bénéfice net de 50 462 867 francs contre 45 584 567 francs pour l'exercice précédent (+ 11 %).

Il sera proposé à l'Assemblée Générale, convoquée pour le 11 mai 1988, de fixer le dividende net par action à 19 francs (28,50 francs avec l'avoir fiscal) contre 18 francs (27 francs avec l'avoir fiscal) l'année précédente. Compte-tenu de l'augmentation du nombre d'actions rémunérées, la distribution globale progresserait ainsi de 9,30 %. Il sera proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions.

Au cours des derniers mois, le Conseil a enregistré la démission de deux de ses membres, la Compagnie des Lampes représentée par M. Maurice DAUBRESSE, et M. Daniel DEGUEN ; d'autre part, M. Claude ALPHANDERY, dont le mandat viendra à expiration à cette prochaine Assemblée, a souhaité ne pas en solliciter le renouvellement. Après avoir exprimé ses remerciements à chacun des administrateurs sortants, le Conseil a fait appel, pour les remplacer, à M. André WETTSTEIN, Directeur Général Adjoint de la Compagnie Générale d'Électricité et à M. René BARBIER de la SERRE, Directeur Général du Crédit Commercial de France dont les nominations, faites par le Conseil, seront soumises à la ratification de l'Assemblée Générale, et à M. Pierre LE ROUX, Directeur Financier d'Alcatel NV, dont la nomination sera proposée à la même Assemblée.

Enfin, le Conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour lui soumettre deux modifications statutaires rendues possibles par la loi du 5 janvier 1988 ainsi que le renouvellement de diverses autorisations de nature financière.

CGE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de SOGERAP s'est réuni le 21 mars 1988.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 1987 font ressortir un bénéfice net de 63,5 millions de francs contre un bénéfice net de 108,9 millions de francs en 1986. Ce résultat comprend une diminution de 36,7 millions de francs des revenus courants résultant de la baisse des dividendes reçus des participations liées à l'activité pétrolière. Les opérations en capital ont dégagé un résultat de 25,8 millions de francs contre 34,6 millions de francs en 1986.

En conséquence, le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 16 F par action, contre 22 F par action l'année précédente. Le revenu global s'élèvera à 22,5 F par action, compte tenu d'un avoir fiscal de 7,5 F, contre 33 F l'année précédente.

Les actionnaires de SOGERAP seront convoqués le vendredi 6 mai 1988 à 10 h 30 au siège social, d'abord en Assemblée générale ordinaire, afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice, ensuite en Assemblée générale extraordinaire, afin de simplifier et d'actualiser les statuts de la société.

ASTORG

Compagnie d'investissements

Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1988 sous la présidence de Monsieur Gérard Worms, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le bénéfice net s'élève à 12,9 MF. Le résultat net courant est de 21,6 MF. Les opérations en capital dégagent un résultat négatif de 8,7 MF, provenant essentiellement de l'excédent des provisions nettes de 68,7 MF sur les plus-values nettes de 62,3 MF.

Les provisions sur titres ont été calculées sur la base d'une évaluation ligne par ligne en retenant, pour les titres cotés, les cours moyens de décembre 1987.

La situation nette comptable au 31 décembre 1987 est de 864 MF. Compte tenu des plus-values latentes, la situation nette réévaluée s'élève à 945 MF au 31 décembre 1987. Sur la base des cours de Bourse au 18 mars 1988, cette évaluation ressort à 975 MF, soit 296 F par action.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 13 juin 1988, le paiement d'un dividende maintenu à 7,80 F par action ancienne, soit un revenu global de 11,70 F, et de 3,90 F par action émise avec jouissance du 1er juillet 1987, soit un revenu global de 5,85 F par action, avoir fiscal inclus.

Économie

SOCIAL

De la journée d'action à l'élection présidentielle

La CGT et la « pétition nationale » du 24 avril

A un mois du premier tour de l'élection présidentielle, la CGT organisait jeudi 24 mars ce que son numéro 2, M. Louis Viannet a appelé *« une puissante journée nationale et interprofessionnelle de lutte, marquée par des grèves nombreuses et des rassemblements massifs »* sur les salaires – et notamment le SMIC à 6 000 F – et les libertés syndicales.

A Paris, une manifestation devait avoir lieu à 15 heures de la Nation à la République. Des préavis de grève avaient été lancés à la SNCF et à la RATP, mais les perturbations étaient limitées. Les sections syndicales d'Air France à Roissy avaient appelé à une grève de vingt-quatre heures tandis que des arrêts de travail étaient attendus dans la métallurgie, les PTT, les hôpitaux et chez les personnels communaux.

En poursuivant sa stratégie de harcèlement, à coups de journées d'action à répétition (mais d'ampleur très inégale), en pleine période électorale, la CGT ne manque pas d'atouts. Après sa relative bonne tenue aux élections prud'homales du 9 décembre dernier, elle fait état d'une progression de 1 % en moyenne des suffrages qu'elle a obtenus aux élections professionnelles en 1987 à partir de son propre échantillon d'entreprises. Mais cette amélioration électorale n'est, dans bien des entreprises, qu'un rattrapage partiel des pertes accumulées au cours des dernières années, tandis que le niveau des effectifs continue de baisser. En second lieu, elle peut s'appuyer sur un certain regain revendicatif, particulièrement autour de la question des salaires, que l'on a perçu récemment dans les grèves des marins de la Transmanche, du personnel ouvrier de la centrale thermique de Carling en Moselle (1), de la SNECMA ou de Renault-Cléon...

Cette journée interprofessionnelle devait permettre à la centrale de M. Henri Krasucki, comme elle le fait depuis de nombreux mois, de mettre l'accent sur les atteintes aux libertés syndicales. A partir d'exemples « symboles » pris d'abord chez Renault puis chez Ducellier, elle a ouvert des *« cahiers de lutte pour les libertés »*. *« Jamais sur le lieu de travail*, écrivait *la Vie ouvrière* du 21 mars, *libertés individuelles et syndicales ne furent autant remises en cause, bafouées, piétinées. »* Sur ce terrain, la CGT agit en étroite convergence avec le PCF. Sur les salaires et sur sa revendication du SMIC à 6000 F, elle se retrouve également en complète osmose avec M. André Lajoinie.

Au moment où M. Gérard Gaumé, membre du comité directeur du PS et de la commission exécutive de la CGT, appelle à voter pour M. Mitterrand, la journée de la CGT risque surtout d'apparaître comme une étape supplémentaire dans l'engagement de la direction de la centrale en faveur de la candidature de M. Lajoinie. Dans *la Vie ouvrière* du 14 mars, M. François Duteil, secrétaire de la CGT, écrivait, à propos de la revendication du SMIC à 6000 F : *« Le fait qu'André Lajoinie, candidat aux élections présidentielles, ait mis le problème au cœur de sa campagne a permis de donner plus de force à cette exigence et sa possibilité. Si les luttes sont une condition pour que cela se concrétise, les élections présidentielles permettent également que le bulletin de vote constitue une vaste pétition nationale pour exiger le SMIC à 6000 F, pour donner plus de poids encore à cette nécessité. »*

Le bureau de la fédération de la métallurgie, dans une déclaration sur l'élection présidentielle, est encore plus net : *« Aucun des syndicats de la métallurgie, à partir des actes, des faits, des déclarations, ne peut ignorer les problèmes graves qui nous ont opposés, et nous opposent dans les luttes concrètes, importantes et dures, aux gouvernements socialistes, à celui de Chirac, à la droite, au patronat mais aussi à l'actuel président de la République »*. Ainsi, les *« convergences »* qui *« sont le fait du Parti communiste français, de ses organisations et représentants »*, sont *« autant d'éléments de soutien, d'élévation et de prolongement aux luttes des salariés de la métallurgie »*.

Quant à l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, sans aller aussi loin dans la formulation, elle dresse un bilan négatif du septennat et, après avoir choisi la gauche, rejette implicitement le PS : *« L'enjeu c'est bien ou la poursuite de l'austérité, quelles qu'en soient la dose et la cadence, ou une politique progressiste de mesures significatives s'attaquant aux causes et conséquences de la crise. »* Action syndicale ou « action-pétition » ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Cette grève, entamée le 15 mars dernier, a pris fin le 23 mars.

Diminution du temps de travail dans la fonction publique en RFA

La durée hebdomadaire du travail va être ramenée, en deux étapes, de quarante à trente-huit heures trente, d'ici à 1990, dans la fonction publique ouest-allemande. Cet accord, conclu le mercredi 23 mars, ne concerne formellement que les 2,3 millions d'ouvriers et d'employés de l'Etat fédéral, des Laender (Etats régionaux) et des communes, mais il s'appliquera *de facto* à tous les personnels ayant le statut de fonctionnaire. Cette réduction du temps de travail interviendra sans diminution de salaire. Les rémunérations des personnels concernés augmenteront de 2,4 % en 1988 avec effet rétroactif au 1er mars, de 1,4 % en 1989 et de 1,7 % en 1990.

Pour l'essentiel, cet accord correspond aux recommandations faites par le médiateur Hermann Hoecherl, un ancien ministre de l'intérieur social-chrétien (CSU, conservateur), qui avait été chargé du dossier le 1er mars après l'échec des premières négociations. M. Friedrich Zimmermann, ministre fédéral (CSU) de l'intérieur, a estimé qu'en l'état cet accord était *« défendable »*, en relevant qu'il couvrait une période de quatre ans, plus longue que la durée moyenne des accords de branche qui est de deux ou trois ans. Des baisses hebdomadaires ont déjà été décidées pour les sidérurgistes et les employés des ports. Un débat fait rage actuellement en RFA autour des propositions de M. Oskar Lafontaine, un des dirigeants du Parti social-démocrate, selon lequel toute nouvelle réduction du temps de travail doit s'effectuer sans compensation salariale intégrale.

● **Fin de la grève à la CGEA de Montesson.** – Les conducteurs et receveurs d'autocar du dépôt de la Compagnie générale d'entreprises automobiles (CGEA) de Montesson (Yvelines), en grève depuis le 8 mars dernier, ont repris le travail le mercredi 23 mars (*le Monde* du 23 mars). A l'issue d'une assemblée générale acceptant une augmentation de salaire de 2,5 % proposée par la direction, FO et la CFDT avaient appelé à une reprise complète du travail.

REPÈRES

Mécanique française

Balance commerciale déficitaire en 1987

Selon la Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux, la balance commerciale du secteur est devenue négative de 7 milliards de francs en 1987, alors qu'elle était positive de 4 milliards l'année précédente. Cette dégradation est due à une croissance des importations (107,3 milliards en 1987 contre 96,1 en 1986) et à une stagnation des exportations (100,3 contre 100,1), imputable essentiellement à la chute des ventes vers les pays du Proche-Orient.

Le chiffre d'affaires de la mécanique a progressé en valeur de 2,8 % à 246,6 milliards, mais il a stagné en volume (– 0,1 %), et le résultat net devrait dépasser légèrement les 2 % du chiffre d'affaires. Les effectifs (522 500 personnes) ont diminué de 3,5 % en 1987.

La reprise des investissements, amorcée en 1985, s'est poursuivie l'année dernière : avec 10,8 milliards de francs, ils ont crû de 5,8 %.

Conjoncture

la commission de l'ONU s'inquiète

La croissance économique en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ne dépassera probablement pas 2 % cette année et sera peu supérieure à 3 % dans les pays socialistes, estime le secrétariat de la commission économique de l'ONU pour l'Europe (ECE) dans son rapport économique pour 1987-1988.

« Une demande faible, ainsi que de timides espérances de croissance sont les raisons essentielles de ce manque de dynamisme et de cet affaiblissement persistant des conditions de l'offre », note le rapport, qui souligne qu'un besoin de croissance accrue se fait particulièrement sentir en Allemagne fédérale.

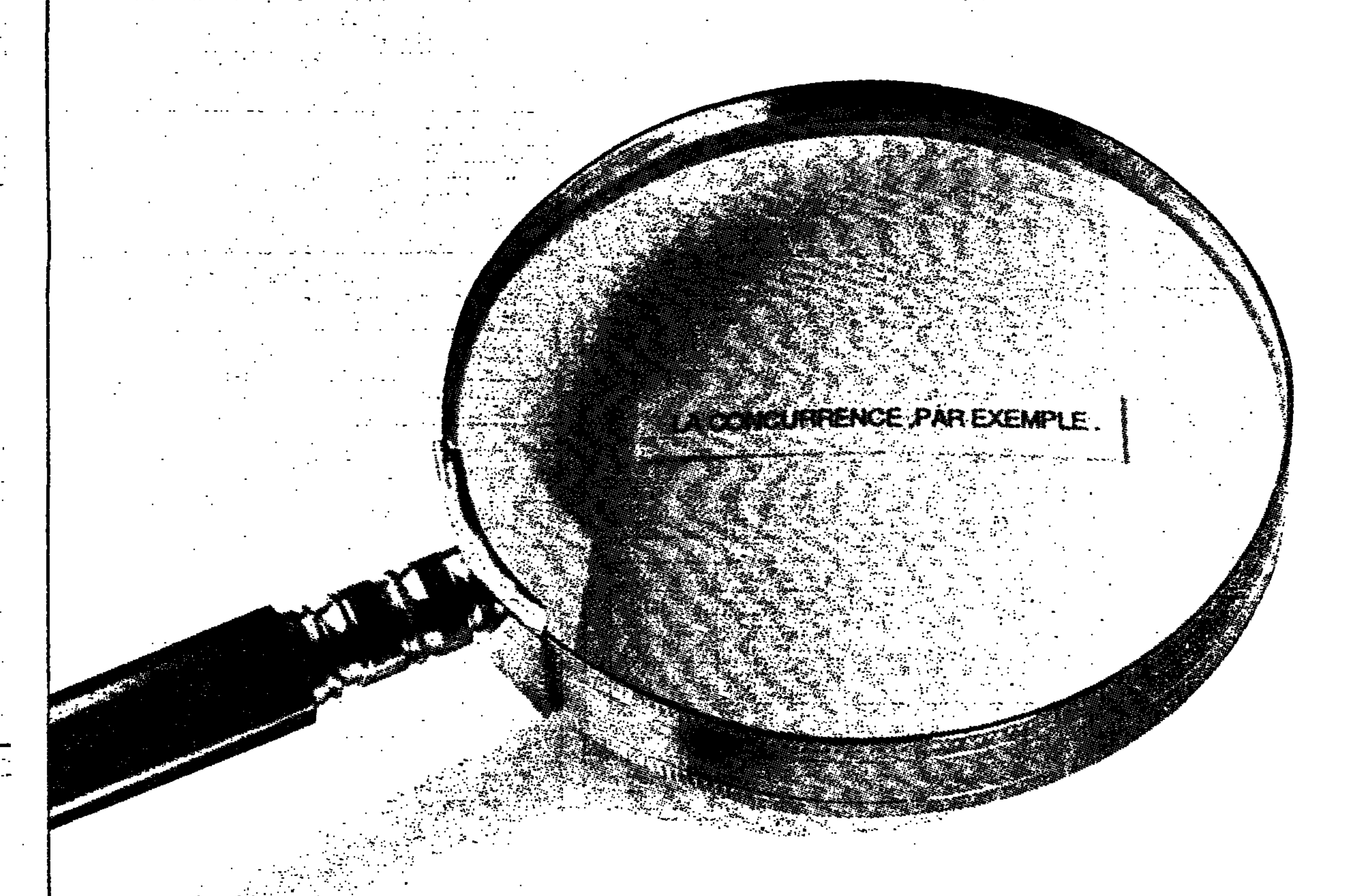
L'ECE regroupe trente-quatre pays d'Europe occidentale, plus l'Union soviétique, les États-Unis et le Canada.

Dette

Réaménagement « recommandé » pour le Togo

Comme il l'avait fait le 22 mars pour le Gabon, le Club de Paris a décidé de *« recommander »* à ses pays membres *« un réaménagement important de la dette extérieure de la République togolaise »*. Celui-ci portera sur des prêts et des crédits garantis accordés par onze pays créanciers. Le Togo n'a pratiquement pas de créanciers privés. Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale, la dette extérieure du Togo s'élevait, à la fin 1985, à 787 millions de dollars, soit 121 % de son produit national brut. Les échéances de remboursement, qui ont été rééchelonnées, s'étalent sur une durée de seize ans avec une période de différé de huit ans.

En nationalisant les banques puis en les reprivatisant, on n'aurait pas oublié quelque chose ?



C.L.M. & BBDO.

E. LECLERC

DEMANDEZ A VOTRE BANQUIER CE QU'IL EN PENSE.

2 Le Monde • Vendredi 25 mars 1988

Marchés financiers

Avec un profit net consolidé de 2 360 millions de francs en 1987

Rhône-Poulenc enregistre le meilleur résultat de toute son histoire

Bonne nouvelle pour Rhône-Poulenc : le numéro un de la chimie française a bouclé en 1987 son quatrième exercice bénéficiaire. Le montant du profit net consolidé atteint 2 360 millions de francs, progressant ainsi de 17,5 % d'une année sur l'autre. Ce résultat est le meilleur de toute l'histoire du groupe. Il a été obtenu à partir d'un chiffre d'affaires de 56,2 milliards de francs accru seulement de 6,6 %, et encore, grâce essentiellement aux acquisitions faites l'an dernier (notamment la chimie minérale de Stauffer reprise à ICI). De fait, avec la baisse du dollar (– 13,2 % en moyenne), la croissance en valeur, c'est-à-dire des prix, a été négative (– 3,8 %), et les ventes en volume ont seulement augmenté de 1,8 %. Enfin la marge brute s'élève à 6,2 milliards de francs (+ 3,3 %).

Une fois encore la structure financière du groupe s'est améliorée. Les fonds propres (18,4 milliards de francs) ont augmenté (+ 2,57 milliards). Avec la progression de la rentabilité, la nouvelle et légère diminution des dettes (14,3 milliards de francs nets), le ratio d'endettement a baissé pour revenir de 1,1 à 0,8 au 31 décembre dernier.

Seuls les frais financiers sont restés assez lourds (1 497 millions de francs, contre 1 523 millions).

En raison des rachats d'entreprises et des cessions d'actifs, la répartition des activités s'est modifiée. Les divisions-phares, la santé et l'agrochimie, comptent maintenant dans le chiffre d'affaires, l'une pour 25,1 % (contre 21,6 %), l'autre pour 14,8 % (contre 12,3 %). A l'inverse, les fibres n'en représentent plus que 15,5 % (contre 18,2 %). Les médias, eux, ont virtuellement disparu (2,4 % en 1986).

Fibres en baisse

Au plan des résultats, et malgré les désinvestissements opérés, les fibres et autres activités dans le textile, pèsent encore très lourd avec des pertes opérationnelles de 305 millions de francs pour les premières (contre une perte de 184 millions) et de 684 millions pour les secondes (contre 845 millions). L'activité « fibres » en France perd toujours de l'argent.

Mais la direction a aussi constitué d'importantes provisions pour restructuration dans l'espoir de trouver des repreneurs. La division chimie a été la plus profitable avec un résultat opérationnel de 3 478 millions de francs (+ 14 %) et la santé a rapporté deux fois et demi plus d'argent (1 324 millions de francs, contre 524 millions).

Le dividende net par action (11,50 F) est augmenté de 19 %. La rémunération du certificat d'investissement privilégié (CIP) est porté à 16,50 F net (+ 12,55 %).

L'Etat, pour sa part, encaissera 350 millions de francs. Il a désormais récupéré la plus grosse partie de sa mise.

Dernier désinvestissement en date : Rhône-Poulenc vient de céder son activité parfums (marque LT Piver) à la société CEDICOM, affaire spécialisée dans l'exportation vers le Maghreb et le Moyen-Orient.

A. D.

NEW-YORK, 23 mars ↑

Soutenu

Pour la deuxième séance consécutive, le marché new-yorkais a fait preuve, mercredi, de résistance. La tendance s'est même améliorée. A mi-parcours, l'indice des industrielles avait progressé de façon significative en atteignant la cote 2 085. Finalement, il s'établissait à 2 067,64, avec un modeste gain de 1,50 point. Le bilan de la journée a beaucoup mieux reflété l'état de la Bourse. Sur 1 970 valeurs traitées, 928 ont monté, 593 ont baissé et 449 n'ont pas varié.

Les professionnels étaient catégoriques. L'activité, favorisée par la vague d'OPA, maintient le marché en forme. En outre, les bénéfices des entreprises s'annoncent meilleurs que prévu, cet élément constitue un frein à toute velléité de baisse. Pour l'instant, la fin du trimestre approche, et les grands établissements procèdent aux ajustements habituels, mais sans précipitation.

Enfin, la sagesse apparente de l'inflation rassure. L'activité s'est encore un peu accrue avec 167,37 millions de titres échangés, contre 142 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	45	44 3/4
Allegis (ex-UAL)	84 1/2	86
A.T.T.	28 3/8	28 1/4
Boeing	48 1/2	47 3/8
Chase Manhattan Bank	25 7/8	25 3/4
Du Pont de Nemours	86 5/8	85 5/8
Eastman Kodak	41 5/8	41 5/8
Exxon	43 1/2	44 1/8
Ford	43 7/8	43 3/4
General Electric	43 1/4	42 1/2
General Motors	72 3/8	72 3/8
Goodyear	63	63 3/8
I.B.M.	113 1/8	111 5/8
I.T.T.	46 3/4	46 3/8
Mobil Oil	45 3/8	45 1/2
Pfizer	54 1/2	55 1/8
Schlumberger	36	35 1/2
Texaco	45 1/2	45 7/8
Union Carbide	24 3/8	24 1/2
U.S.X.	31 1/8	31 5/8
Westinghouse	51 1/8	51 1/4
Xerox Corp.	56 1/2	56 1/8

PARIS, 23 mars ↑

Plus résistant

Après deux journées de baisse, la Bourse de Paris a été, mercredi, plus résistante. Déjà dans la matinée, le mouvement de repli s'était fortement ralenti. Au début de la séance principale, la tendance était même soutenue. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,44 % au-dessus de son niveau précédent. Manifestement, l'annonce, la veille au soir, par le chef de l'Etat de sa candidature n'a pas perturbé le marché, même si beaucoup se disaient choqués par l'agressivité de ce dernier. Un professionnel parlait même de quelques achats étrangers sur les valeurs de premier plan.

Phénomène du fait accompli ? Beaucoup le pensaient Rue Vivienne.

La liquidation générale de mars avait lieu ce jour. Elle est naturellement perdante d'environ 3,5 %. « Ce résultat, assurait-on dans les travées, avalise la décision du président de la République. »

La plupart des boursiers, tout en se disant surpris de la réaction du marché, s'attendent maintenant à des journées difficiles avec « un président et un premier ministre, qui vont s'entre-déchirer », avec la perspective aussi, dans presque tous les cas de figure, d' « élections législatives en juin ».

Nul sous les lambris n'exclut cependant un échec du candidat-président, qui « a pris un mauvais départ ». Ce qui expliquerait, la légère amélioration observée. « Ne rien faire est peut-être ce qu'il y a de mieux à faire », disait un gérant de portefeuilles.

Le marché, en tout cas, a été calme. La cotation de Télémécanique, qui devait reprendre ce jour, a de nouveau été suspendue après la surenchère de Schneider à 5 400 F pièce. Le cours de compensation de Télémécanique pour mars a été fixé à 5 000 F.

Calme également sur le marché obligataire plutôt mieux orienté. Il y a toujours un intérêt acheteur notamment sur les « taux variables ». Mais le « papier » est trop cher et il n'y a rien à vendre.

LONDRES, 23 mars =

Terne

La Bourse a connu une nouvelle journée terne mercredi, et l'indice FT a perdu 0,23 %, à 1 459,8. L'ambiance demeurait calme, avec 412 millions de titres échangés. Les investisseurs se sont à nouveau montrés prudents devant la poussée de la livre au-delà du seuil des 3,10 DM. De plus, ils attendent, avant de prendre position, la publication vendredi du chiffre du commerce extérieur de Grande-Bretagne pour le mois de février.

Après l'annonce de leurs résultats annuels, le géant britannique du tabac BAT a gagné du terrain, alors que la chaîne Woolworth, et le fabricant de textiles Tootal se sont affaiblis. Abbey National Building Society, la deuxième firme anglaise de prêts immobiliers après Halifax, a déclaré vouloir devenir la première société de ce type en Grande-Bretagne à être cotée à la Bourse de Londres. Le groupe BTP Beazer s'est vu opposer un deuxième refus pour l'offre de rachat de Kopper, le numéro deux américain des matériaux de construction.

Les fonds d'Etat demeuraient fermes, et les mines d'or reculaient légèrement.

TOKYO, 24 mars ↓

Repli technique

La reprise n'aura pas duré longtemps. Jeudi, le marché nippon a reperdu, et même au-delà, tout le terrain regagné la veille. A la clôture de la journée, l'indice Nikkei s'inscrivait à 25 781,28, en baisse de 113,95 points (– 0,44 %).

Le moins que l'on puisse en dire est que la déclaration monétaire de M. Martin Feldstein, ancien patron des conseillers économiques de la Maison Blanche, a fait mauvaise impression. En substance, ce dernier a pronostiqué que la devise américaine était appelée, dans les trois années à venir, à s'échanger contre 100 yens seulement. Les spécialistes signalaient le retrait des institutionnels. D'une façon générale, l'on a répertorié deux baisses pour une hausse.

Mais le repli s'est effectué en bon ordre. Surtout, l'activité a diminué, témoignant de l'absence d'une véritable pression vendeurs. Au total, 800 millions de titres ont changé de mains, contre 1,5 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Akai	600	590
Bridgestone	1 380	1 360
Canon	1 180	1 130
Fuji Bank	3 490	3 510
Honda Motors	1 750	1 740
Matsushita Electric	2 700	2 650
Mitsubishi Heavy	681	670
Sony Corp.	5 250	5 150
Toyota Motors	2 430	2 400

FAITS ET RÉSULTATS

● **Montedison : un patron américain pour diriger la restructuration.** – Le groupe italien Montedison va concentrer ses activités sur trois secteurs (polymères, pharmacie, énergie). Il va procéder à de nombreuses cessions de sociétés et de participations, afin de réduire son énorme endettement. Pour mener à bien cette restructuration, M. Raul Gardini, le nouveau président propriétaire du groupe, a décidé de nommer un nouvel administrateur délégué et vice-président. Il s'agit de M. Alexander F. Giacco, un « manager » américain, qui dirigeait jusqu'ici la filiale Himont, premier fabricant mondial de polypropylène, détenue à 50-50 avec la firme américaine Hercules. M. Giacco avait également été « chairman » de Hercules. Il est officiellement chargé de la coordination des stratégies et de la gestion industrielle du groupe.

● **Black & Decker renonce au rachat d'American Standard.** – Black & Decker a renoncé à sa tentative de prise de contrôle pour 2,5 milliards de dollars d'American Standard Inc., groupe américain de matériels de plomberie et de climatiseurs. Black & Decker a pris cette décision après que Kelso and Co., banque d'investissement new-yorkaise, qui a conclu un accord de fusion avec American Standard, eut notamment accepté de lui verser 25 millions de dollars. Cette somme permet à Black & Decker de couvrir les coûts liés au retrait de son OPA.

● **Perte de 210 millions de francs pour BP France.** – La société BP France a plongé dans le rouge en 1987, avec une perte de 210 millions de francs, malgré un effet de stock positif de 146 millions de francs, alors qu'elle était à l'équilibre en 1986. Le résultat courant économique des activités pétrolières corrigé de l'effet de stock est négatif de 341 millions de francs. « Dans une situation de surcapacité de production et de relative stabilisation du prix du brut, les marges de raffinage des filiales ont été insuffisantes pour couvrir la totalité des frais fixes », souligne BP.

● **Buitoni, 145,5 millions de francs de bénéfice en 1987.** – Le groupe Buitoni SA a réalisé, en 1987, un bénéfice net (part du groupe) de 145,5 millions, contre 98,5 millions de francs en 1986. Le bénéfice net consolidé de l'ensemble des sociétés (Buitoni SA, Davigel SA, Buitoni Ltd., Buitoni BV) atteint 159 millions, contre 109 millions de francs en 1986. La Chambre syndicale des agents de change a demandé, mardi 22 mars, un complément d'information, afin d'apprécier les conditions dans lesquelles est intervenue la cession des actifs de Buitoni SA au groupe agro-alimentaire suisse Nestlé pour un montant de 7,3 milliards de francs.

● **La Banque Worms enregistre un résultat de 58 millions de francs.** – La Banque Worms, filiale à 100 % de l'UAP, a dégagé, en 1987, un résultat net de 58 millions de francs, à comparer à 51 millions pour le précédent exercice, a annoncé le président, M. Jean-Michel Bloch-Lainé. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 308 millions, en forte diminution sur 1986 (430 millions). Les dotations aux provisions se sont élevées à 219 millions, dont environ 100 millions au titre du portefeuille de participations, qui s'élève à environ 800 millions de francs. Selon M. Bloch-Lainé, le ratio de provisions pour risques souverains sur les pays en difficulté atteint de 30 % à 35 %. Il a souligné que la Banque Worms avait procédé à la cession de sa dette au Brésil, et que le Mexique et l'Argentine étaient provisionnés à environ 32-34 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	237	248	Le gd livre du mois	225	219
Amault & Associés	401	401	Loca Investissement	251	251
Asystel	318	312	Locamic	152 20	152 20
B.A.C.	430	430	Marlin Immobilier	268 90	268
B. Demachy & Assoc.	389	392	Metallurg. Minière	102	103
B.I.C.M.	620	620	Micrologie Internat.	295	290
B.I.P.	465	484	Microservice	128	128 50
Bolloré Technologies	726	710	M.M.B.M.	460	440
Buitoni	740	....	Molex	240	236
Câbles de Lyon	968	940	Navale-Delmas	516	520
Calberson	620	620	Olivetti-Logabax	180	176 50
Canal Plus	450	446	Om. Gest. Fin.	300	300
Cardif	1205	1157 o	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 50	99 60
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	253	249 50	Rezal	700	700
C.A.T.C.	127	127	St-Gobain Emballage	1159	1149
C.D.M.E.	800	800	St-Honoré Matignon	144	144
C. Equip. Elect.	296	285	S.C.G.P.M.	161	151
C.E.G.I.D.	506	488	Segin	270	265
C.E.G.E.P.	158	159	Sema-Metra	553	558
C.E.P.-Communication	1100	1056	S.E.P.	1164	1036
C.G.I. Informatique	525	520	S.E.P.R.	1118	1074
Ciments d'Origny	468	458	Sligos	1130	1130
C.N.I.M.	294	298	S.M.T. Goupil	235	234 80
Concept	237	240	Sodiaforg	680	680
Conforama	482	483	Supra	256	250
Creeks	....	....	TF 1	178	179
Dafsa	144 10	148 40	Unilog	108	103
Dauphin	3625	3475	Union Financ. de Fr.	403	420
Devanlay	1125	1110	Valeurs de France	309	312
Deville	640	640			
Editions Belfond	125	121			
Elect. S. Dassault	389	395			
Elysées Investiss.	20 20	20			
Finacor	412	418			
Guintoli	550	550			
Guy Degrenne	886	886			
I.C.C.	236	235			
IDIA	150 10	154			
I.G.F.	128	133			
IM2	115	112			
Int. Metal Service	163	160			
La Commande Electro.	219	219			

Marché des options négociables le 23 mars 1988

Nombre de contrats : 6 610

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	–	37	–	5
Lafarge-Coppée	1 100	49	114	3	47,50
Michelin	180	3,50	18	45	16
Midi	1 100	248	300	–	37
Paribas	320	1,90	21	–	30,50
Peugeot	840	99	135	0,35	24,50
Saint-Gobain	440	0,30	18	–	40
Thomson-CSF	136	22	31	0,01	4,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 mars 1988
Nombre de contrats : 39 195

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	98,70	101,85	100,35
Précédent	98,60	101,95	100,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,58	1,99	1,23	2,22

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,73 F ↓

Déprimé par les pronostics baissiers de M. Martin Feldstein, ancien président des conseillers économiques de la Maison Blanche, le dollar baisse, jeudi 24 mars, sur toutes les places financières. Mais les affaires sont calmes. Les cambistes signalent des dénouements de position dans les deux sens.

FRANCFORT	23 mars	24 mars
Dollar (en DM)	1,6945	1,6850

TOKYO	23 mars	24 mars
Dollar (en yens)	127,15	126,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 mars) ...... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (23 mars) ... 7 1/4-7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	103,3	
Valeurs étrangères	110,2	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mars	23 mars
Indice général	293,2	293,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 mars	23 mars
Industrielles	2066,14	2067,64

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 mars	23 mars
Industrielles	1 463,20	1 459,8
Mines d'or	249	244,90
Fonds d'Etat	90,28	90,36

TOKYO

	23 mars	24 mars
Nikkei Dow Jones	25 895,32	25 781,28
Indice général	2 135,53	2 121,64

Marchés financiers

BOURSE DU 23 MARS

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
3908	C.N.E. 3 %	3870	3870	3870	....
1085	B.N.P. T.P.	1019	1024	1024	+ 0 49
997	C.C.F. T.P.	1034	1036	1036	+ 0 19
1050	Créd. Lyon. T.P.	1062	1060	1060	– 0 19
1254	Renault T.P.	1280	1285	1285	+ 0 40
1485	Rhône-Poul. T.P.	1487	1480	1480	– 0 48
1255	St-Gobain T.P.	1264	1238	1238	– 2 06
1190	Thomson T.P.	1180	1176	1176	– 0 34
390	Accor	355	355	355	....
520	Air Liquide	486 90	481	487	+ 0 02
1950	Alcatel	1830	1790	1820	– 0 55
1240	Als. Superm.	1110	1121	1125	+ 1 35
220	A.L.S.P.I.	220	206	212	– 3 64
250	Alsthom ★	234 50	238	229	– 2 35
1850	Arjom. Prioux	2010	2010	2020	+ 0 50
385	Aussedat-Rey	380	387 60	394	+ 3 68
880	Aux. Entrepr. ★	749	751	774	+ 3 34
680	Av. Dassault ★	690	670	700	+ 1 45
330	BAFIP	315	314	312	– 0 95
280	Bail-Equipem. ★	280	281 50	275	– 1 79
880	Bail Investiss.	870	870	856	– 1 61
220	B.N.P. C.I.	226	226	228 50	+ 1 11
405	Cie Bancaire ★	415 10	415	416	– 0 02
280	Bazar H.-V.	316	319	315	– 0 32
350	Béghin-Say ★	379	377	375	– 1 06
670	Berger (Me)	720	720	720	....
850	Bic ★	815	807	830	+ 2 44
1000	B.I.S.	1033	1025	1034	+ 0 10
2050	Bongrain S.A.	2025	2018	2010	– 0 74
900	Bouygues ★	746	750	746	....
46	B.P. France ★	67	65	65 90	– 1 64
4060	B.S.N. ★	3930	3910	3902	– 0 71
1610	Cap Gem. S. ★	1670	1652	1675	+ 0 30
1210	Carnaud	1320	1310	1310	– 0 76
2320	Carrefour ★	2120	2080	2062	– 2 74
114	Casino	113	111 10	111 10	– 1 68
98	Casino A.D.P.	97 90	96 50	97	– 0 92
970	C.C.M.C.	1000	965	965	– 3 50
685	Cetelem	696	678	692	– 0 43
540	Cerus	491	494	505	+ 2 85
1320	C.F.A.O. ★	1210	1185	1220	+ 0 83
250	C.G.E.	223 50	225	227 10	+ 1 61
845	C.G.I.P. ★	830	820	824	– 0 72
790	Chargeurs S.A. ★	800	802	817	+ 2 13
825	Ciments franç. ★	817	809	823	+ 0 73
450	Club Méditerr. ★	420	411	423 80	+ 0 90
160	Codetel ★	163	162 90	162 50	– 0 31
300	Cofimeg	292	293 90	292	....
1830	Colas	1701	1729	1729	+ 1 65
179	Compt. Entrepr.	171	170 70	174	+ 1 75
545	Compt. Mod. ★	572	561	566	– 1 05
980	Créd. Foncier	890	888	888	– 0 22
370	Crédit F. Imm. ★	383	380	380	– 0 78
104	C.C.F.	109 30	111 50	111	+ 1 56
515	Créd. Lyon. (CI)	480	480	480	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
786	Crédit Nat. ★	800	800	782	– 1
182	Crouzet ★	202 10	200 10	200 20	– 0 94
1900	Damart S.A.	1971	2000	2000	+ 1 47
305	Darty ★	315	314 90	311 50	– 1 11
250	Darty (DP)	232	244	232 50	+ 0 22
1470	De Dietrich	1441	1469	1450	+ 0 62
192	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	192 10	191 50	191 50	– 0 31
520	D.M.C.	441 50	440	439	– 0 57
315	Drouot Assur.	286	290	290	+ 1 75
1700	Docks France ★	1535	1520	1520	– 0 98
515	Dumez ★	528	524	526	– 0 38
1020	Eaux (Gén.)	975	975	999	+ 2 46
1020	Ecco ★	967	960	972	+ 0 52
700	Electrofinanc. ★	851	835	826	– 3 84
255	Elf-Aquitaine	270	268	270	....
225	— (certific.)	228 20	227	227	– 0 53
600	Epeda-B-Faure	570	579	579	+ 1 58
2500	Essilor	2290	2280	2292	+ 0 09
1580	Essilor Int. (DP)	1450	1450	1400	– 3 45
280	Esso S.A.F. ★	306	308	315	+ 2 94
1330	Eurafrance	1184	1155	1204	+ 1 69
910	Eurocom ★	915	915	920	+ 0 55
2470	Euromarché	2400	2400	2400	....
445	Europe n° 1 ★	434	450	435	+ 0 23
27	Eurotunnel ★	34 30	33 90	34 25	– 0 15
855	Exor ★	809	800	820	+ 1 36
895	Facom	730	701	745	+ 2 05
960	Fichet-bauche	940	970	970	+ 3 19
215	Finextel ★	209 90	209 90	208	– 0 91
100	Fives-Lille ★	75 85	75 50	74 70	– 1 52
1070	Fromageries Bel	1010	1006	1006	– 0 40
785	Gal. Lafayette ★	790	790	777	– 1 65
250	Gascogne	236	230	230	– 2 54
1190	Gaz et Eaux	1211	1220	1201	– 0 83
325	Géophysique ★	357 90	341	355	– 0 81
505	Gerland	483	472	475	– 1 66
420	GTM-Entrepose	455	458	459	+ 0 88
520	Guyenne-Gas. ★	523	515	515	– 1 53
1740	Hachette ★	1715	1720	1700	– 0 87
545	Havas ★	512	514	519	+ 1 37
440	Hénin (La)	415	415	415	....
1110	Hutchinson ★	1042	1041	1031	– 1 06
....	Imétal	150 50	155	155	+ 2 99
300	Imm. Plaine-M.	347	360	366	+ 5 48
1100	Ingénico	1025	1020	1025	....
3300	Inst. Mérieux	3172	3100	3170	– 0 06
540	Interbail ★	513	515	515	+ 0 39
800	Intertechnique	935	902	925	– 1 07
705	J. Lefebvre	690	685	670	– 2 90
1000	Lab. Bellon	1088	1036	1089	+ 0 09
1190	Lafarge-Coppée	1130	1121	1142	+ 1 06
1340	Lebon ★	1200	1135	1180	– 1 67
2550	Legrand ★	2323	2313	2360	+ 1 59
1940	Legrand (DP) ★	1880	1870	1870	– 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
590	Leroy-Somer ★	530	531	518	– 2 26
1930	Lesieur	1711	1800	1800	+ 5 20
745	Locabail Immob.	755	742	749	– 0 79
375	Locafrance ★	401	401	410	+ 2 24
905	Locindus	880	880	902	+ 2 50
230	Luchaire	238 10	239 50	244	+ 2 48
1840	L.V.M.H. ★	1775	1785	1780	+ 0 28
1290	Lyon. Eaux ★	1197	1190	1165	– 2 67
48	Mais. Phénix	46 80	48	47 90	+ 2 35
335	Majorette (Ly)	312	306	306	– 1 92
255	Mar. Wendel ★	243	239 10	239	– 1 65
139	Matra	138 50	141	140 90	+ 1 73
1790	Merlin-Gerin ★	1573	1580	1570	– 0 19
187	Michelin	178 90	179 50	176 20	– 1 50
1478	Midi (Cie)	1266	1300	1352	+ 6 79
185	Midland Bk SA ★	188	184	185	– 1 60
465	Min. Salsig. (Me)	466	497	497	+ 6 66
32	M.M. Penarroya	34 80	34 50	35 35	+ 1 58
58	Moulinex	53 35	52 05	54	+ 1 22
895	Navig. Mixtes	835	840	842	+ 0 84
101	Nord-Est ★	81	79 05	81 50	+ 0 62
320	Nordon (Ny)	322	319 50	319 50	– 0 78
345	Nouvelles Gal.	352	351	351	– 0 28
705	Occid. (Gén.) ★	682	675	689	+ 1 03
990	Omn.F.Paris	910	910	910	....
195	Olida-Caby	194 80	203	208	+ 6 78
....	Opfi-Paribas	297	295 10	298	+ 0 34
2740	Oréal (L')	2760	2751	2765	+ 0 18
290	Paribas	309	307	308 60	– 0 12
365	Paris-Réesc. ★	357	355	344	– 3 64
895	Pechelbronn ★	838	825	827	– 1 31
270	Penhoet	288	289	289	+ 0 35
....	Pernod-Ricard ★	669	680	680	+ 1 64
920	Peugeot S.A.	926	930	930	+ 0 43
425	Poliet	430	433	433	+ 0 70
705	P.M. Labinal	620	614	613	– 1 13
2530	Presses Cité ★	2600	2580	2580	– 0 77
1130	Prétabail Sic.	1114	1090	1090	– 2 15
580	Primagaz	550	550	578	+ 5 09
405	Printemps ★	395	395 10	389	– 1 52
1150	Promodès	1250	1264	1250	....
890	Radiotechn.	851	843	837	– 1 65
....	Raff. Dist. Total	72 40	77	75 90	+ 4 83
2300	Redoute (La) ★	2150	2300	2265	+ 5 35
270	Rober financière	323	325	325	+ 0 62
690	Roussel-Uclaf	781	795	795	+ 1 79
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3330	3301	3300	– 0 90
150	Sade	165 10	165 10	165 10	....
1460	Sagem ★	1445	1382	1450	+ 0 36
425	Saint-Gobain	408 90	409 90	409	+ 0 02
1050	St-Louis	1032	1028	1028	– 0 39
960	Salomon	1100	1085	1080	– 1 82
510	Salvepar	605	605	605	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Sanofi ★	548	540	545	– 0 18
470	S.A.T. ★	480 10	485	481	+ 0 19
36	Saulnes-Chât. (B)	32	32	32 10	+ 0 31
950	Saupiquet (Na)	1019	1030	1030	+ 1 08
280	Schneider ★	255 50	262	254	– 0 59
39	S.C.O.A.	38	37 80	37 40	– 1 58
625	S.C.R.E.G.	586	596	596	+ 1 54
685	Seb ★	661	663	675	+ 2 12
410	Selimeg ★	423	424	429	+ 1 42
1940	S.F.I.M.	1430	1441	1480	+ 3 50
29	S.G.E.	28 30	28 20	29 40	+ 3 89
420	Signaux ★	490	499	515	+ 5 10
750	Silic	694	690	690	– 0 58
530	Simco-U.P.H. ★	533	535	535	+ 0 38
315	Simnor (Li)	305	305	305	....
740	Skis Rossignol	740	738	720	– 2 70
705	Siminco	680	671	690	+ 1 47
275	Société Générale	290	285	290	....
170	Sodecco	168	167 50	167 50	– 0 30
159	Sodero (Na)	170	168	168	– 1 18
2000	Sodexho ★	1990	2015	1999	+ 0 45
82	Sogenal (Ny)	95	94 50	94 50	– 0 53
260	Sogerap	272	266	269	– 1 10
2130	Somm-Allib. ★	1965	1956	1959	– 0 31
620	Source Perrier	583	576	579	– 0 69
640	Sovac ★	630	640	614	– 2 54
335	Spie-Batignol.	324	328	328	+ 1 23
410	Strafor ★	432	430 50	424	– 1 85
260	Suez	229 50	230	244	+ 6 32
345	Synthelabo ★	368	365	368	....
610	Talcs Luzenac	655	670	670	+ 2 29
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	158	159 50	158 50	+ 0 32
330	Total (CFP) ★	337	335	335	– 0 59
71	— (certific.)	70 05	70	70 10	+ 0 07
1150	T.R.T. ★	985	980	985	....
375	U.F.B.	366	360	360 30	– 1 60
725	U.I.C. ★	780	785	790	+ 1 28
625	U.I.F. ★	530	530	525	– 0 94
850	U.I.S.	860	861	865	+ 0 58
160	U.C.B. ★	187	186	188 90	+ 1 02
725	Unibail	716	726	710	– 0 84
380	Valéo	401 50	412	413	+ 2 86
45	Vallourec	67	68 60	69	+ 2 99
310	Via Banque	326	322	328	+ 0 61
620	Elf-Gabon	815	806	805	– 1 63
103	Amax Inc.	112	111 20	112 50	+ 0 45
143	Amer. Express	148	147 80	147 80	– 0 14
170	Amer. Teleph.	162	161 50	160 50	– 0 93
94	Anglo Amer. C.	106	104 10	105	– 0 94
490	Amgold	538	536	532	– 1 12
800	BASF (Akt)	844	854	854	+ 1 18
855	Bayer	925	929	925	....
100	Buffelsfont.	107 90	106 50	106 50	– 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
133	Chase Manh.	148 20	147 10	147	+ 0 55
50	De Beers	61 35	61 20	62	+ 1 06
1400	Deutsche Bank	1465	1456	1445	– 0 68
790	Dresdner Bank	862	862	860	– 0 23
69	Driefontein Cstd	67 60	67	66	– 2 37
490	Du Pont-Nem.	499 90	495	493	– 1 38
240	Eastman Kodak	242	240	240	– 0 83
33	East Rand	33 50	32 20	32 40	– 3 28
210	Electrolux	234	231	231	– 1 28
189	Ericsson	218 80	220	219	+ 0 09
245	Exxon Corp.	253	247 50	247 50	– 2 17
250	Ford Motors	250 30	250 50	250 50	+ 0 08
65	Freegold	62 50	61	60 80	– 2 72
89	Gencor	95 30	96 80	97	+ 1 78
250	Gén. Electr.	250 50	248 50	248	– 1
780	Gén. Belgique	1320	1318	1319	– 0 08
400	Gen. Motors	414	414	412	– 0 48
84	Goldfields	97 50	96 60	96 60	– 0 92
45	Gd Metropolitain	52 50	51 90	52	– 0 95
52	Harmony	48 70	48 50	48 20	– 1 03
56	Hitachi	62 90	63 50	63 50	+ 0 95
765	Hoechst Akt.	890	908	905	+ 1 69
107	Imp. Chemical	110	110	110	....
655	IBM	648	646	643	– 0 77
270	ITT	272 30	268	267	– 1 95
189	Ito-Yokado	184	187 80	187 80	+ 2 07
102	Matsushita	119 70	121 20	121 20	+ 1 25
910	Merck	912	924	924	+ 1 32
340	Minnesota M.	360	359 30	359 30	– 0 19
260	Mobil Corp.	258	260	259 50	+ 0 58
210	Morgan J.P.	190 20	194	194	+ 2
35020	Nestlé	35800	35600	35800	– 0 56
165	Norsk Hydro	172 20	176	175	+ 1 63
164	Ofsil	154 50	155	155	+ 0 32
1780	Petrofina	1829	1825	1814	– 0 82
520	Philip Morris	542	536	533	– 1 66
85	Philips	90 40	90 10	90	– 0 44
69	Placer Dome	72 50	73 70	74	+ 2 07
345	Quilmès	349 50	340	340	– 2 72
465	Randfontein	478	478	470	– 1 67
655	Royal Dutch	686	684	681	– 0 73
34	Rio Tinto Zinc	38 40	38 55	38 80	+ 1 04
52	St Helena Co	53 20	52 20	53	– 0 38
200	Schlumberger	207	206 40	205 50	– 0 72
104	Shell transp.	116	113 70	113 70	– 1 98
1260	Siemens A.G.	1330	1352	1350	+ 1 50
215	Sony	236 50	240	238	+ 0 63
200	T.D.K.	207 20	207 50	206	– 0 58
34	Toshiba Corp.	36 30	36 35	36 36	+ 0 14
335	Unilever	353	352	351	– 0 57
220	Unit. Techn.	237	238 20	238 20	+ 0 51
550	Vaal Reefs	545	530	530	– 2 75
295	Volvo	324	326	326	+ 0 62
225	West Deep	223 50	222 80	222	– 0 67
325	Xerox Corp.	328	327 80	327 50	+ 0 48
1 35	Zambia Corp.	1 38	1 36	1 36	– 1 46

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	7 367
9,80 % 78/93	101 20	8 865
10,80 % 79/94	103 90	5 991
13,25 % 80/90	106 40	10 690
13,80 % 81/89	104 30	2 902
16,20 % 82/90	112 38	3 143
16 % juin 82	114 27	12 634
14,60 % fév. 83	114 10	1 277
13,40 % déc. 83	116 56	3 442
12,20 % oct. 84	111 66	5 800
11 % fév. 85	110 20	0 962
10,25 % mars 86	103 60	0 337
ORT 12,75 % 83	1880	..
OAT 10 % 2000	103 08	8 251
OAT 9,50 % 1997	105 58	2 759
OAT 9,80 % 1996	101 83	1 446
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 63	2 287
CNB Paribas	102 60	2 287
CNB Suez	102 50	2 287
CNI janv. 82	102 54	2 287
PTT 11,20% 85	106 30	3 305
CFF 10,30% 86	101 40	1 821
CNE 11,50% 86	107 80	8 342
CNT 9% 86	97 20	7 790
CRH 10,90% déc. 85	104 90	2 278
C.N.C.A. T.P.	1170 90	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2073	207
Mériologie I. 8% 8/7	76 80	7 880

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1520	1510
A.G.F. (St Cent.)	581	581
Applic. Hydraul.	605	598
Arbel	349 50	340
Astorg	182	180
Avenir Publicité	538	532
Bain C. Monaco	178 50	180
Banque Hypoth. Eur.	287	275
Béghin-Say (C.I.)	328 50	327 50
B.G.L.	751	810
Blanzy-Ouest	529	529
B.N.P. Intercontin.	211	203
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	739	745
B.T.P.	128	127
Caff	860	840
Cambodge	585	583
C.A.M.E.	121 10	121 10
Campenon Bern.	180	....
Carbone-Lorraine	468	462
C.E.G.Frig.	461	456
Centen. Blanzy	1632	1587
Centrest (Ny)	194	190
Cerabati	118 80	118 30 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142 50	142
C.I.C. (Fin. de)	167	167
C.I. Maritime	718	709
Ciments (B)	650	640 o
Clause	420	520 d
Cofradel (Ly)	993	993
Cogifi	336	336
Comiphos	345	331 10
Cie Industrielle	2413	2316 o
Comp. Lyon-Alem.	280	280
Concorde (La)	790	776
C.M.P.	14	13 40
Créd. Gén. Ind.	561	550
Cr. Universel (Cie)	574	575
Crédital	141 50	141
Darblay S.A.	594	570
Delalande S.A.	1020	1021
Delmas-Vielj. (Fin.)	1610	1550
Didot-Bottin	785	780
Eaux Bass. Vichy	1200	1085 o
Eaux Vittel	1986	1986
E.C.I.A.	532	536
Economats Centre	286 60	288 60
Electro-Banque	286	297
Elf-Antargaz	585	....
E.L.M. Leblanc	570	575
Ensfi-Bretagne	220	220
Entrepôts Paris	499	519
Epargne (B)	2730	2730
Europ. Accumul.	36 50	38 10
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Esmit	1710	1710
Finalens	179	172
FIPP	341 20	354 80 d
Fnac	515	515
Foncière (Cie)	422	423
Fonc. Lyonnaise	470	485
Foncina	423	430
Forinter	1070	1070
Fougerolle	248	245
France I.A.R.D.	271 70	282 60
France (La)	4289	4480
From. Paul Renard	501	500
GAN	835	840
Gaumont	340	340
Gévelot	463	....
Gr. Fin. Constr.	408	404
Gds Moul. Paris	276	273
Groupe Victoire	437	450
G. Transp. Ind.	381	381
Immindo S.A.	408	409
Immoinvest	268 50	270
Immobail	396	396
Immobanque	693	693
Immob. Marseille	8650	8650
Immofice	445 50	445
Invest. (Sté Cent.)	797	795
Jaeger	95 70	92
Lafitte-Bail	443	443
Lambert Frères	206 40	206
Lille-Bonnières	521	521
Loca-Expansion	288	277
Locafinancière	331	331
Locatel	780	755

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1271	1275
Lucia	800	777
Machines Bull	125 20	130 20
Magasins Uniprix	135 20	135 10
Magnant S.A.	110	113
Maritime Part.	232 50	225 50
Métal Déployé	422	420
Mors	57	55
Navig. (Nat. de)	48	50 50
OPB Paribas	190 50	198 10
Optorg	215	224
Oréal (L') C.I.	1745	1745
Origny-Desvroise	1050	1050
Palais Nouveauté	440	449
Parfinance	186	186
Paribas-CIP	354	385
Paris France	187 20	183 20
Paris-Orléans	235	232
Partenaires	258 70	238 50
Patern. Rég. Dir.	1180	....
Pathé-Cinéma	345	346
Pechiney (cert. inv.)	230 20	228 70
Piles Wonder	751	760
Piper-Heidsieck	900	903
P.L.M.	92	90
Poclain	27 20	28 30 d
Porcher	365	365
Promodès	1000	1000
Providence S.A.	1120	1102
Publicis	2100	2184 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	298	300
Ricqlès-Zan	205	....
Rochefortaise S.A.	513	514
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	545	....
Roudière	190 50	190 50
Rougier et Fils	67	64 60
Sacer	480	481
SAFAA	265 10	265
Safic-Alcan	790	795
SAFT	1200	1200
Saga	173	173
St-Gobain C.I.	560	583
Salins du Midi	489 60	486
Santa-Fé	103	115
Satam	73	76
Savoisienne (M)	249 90	....
SCAC	416	437
Senelle Maubeuge	328	325
S.E.P. (M)	160	160
Sici	190	170
Sicotel	297	294
Sinvim	240	238
Siph (Plant. Hévéas)	360 50	369 80
Sté Générale-CIP	236	235
Sofal financière	1615	1815
Sofical	840	835
Sofio	572	560
Soficomi	710	710
S.O.F.I.P. (M)	126	....
Sofragi	782	813 d
Soudure Autog.	333	333
Sovabail	620	620
S.P.I.	500	503
Suez (Fin. de)-CIP	178	171
Stemi	765	765
Taittinger	1685	1752

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aquitas	304	288 20 o
Tour Eiffel	360	384
Ufiner S.M.D.	529	525
U.A.P.	302	300
U.T.A.	1000	990
Veuve Clicquot	3264	3040 o
Vicat	1126	1150
Viniprix	1010	1015
Virax	120	119 50
Waterman S.A.	672	689
Brass. du Maroc	165	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	792	812
Akzo	310	....
Alcan Alum	161	160
Algemene Bank	123	120 50
American Brands	258	259 50
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	128
Banco de Santander	280	285
Bco Pop Español	420	421
Banque Ottomane	1801	1801
B. Régl. Internat.	48000	48100
Br. Lambert	488	471
Canadian-Pacific	107 90	105 10
CIR	25	26 50
Commerzbank	755	748
Dart. and Kraft	308	306
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	497	500
Gén. Belgique	1320	1319
Gevaert	1180	1190
Glaxo	110 10	113
Goodyear	356	351
Grace and Co	155 50	149
Honeywell Inc.	377	375
I. C. Industries	200	....
Johannesburg	779	820
Kubota	29 60	32 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	43 10
Mineral-Ressourc.	70	....
Nedlorf	1984	1995
Noranda	104	105
Olivetti	28 40	28 40
Pakhoed Holding	212	213 10
Pfizer Inc.	308	308
Procter Gamble	470	470
Ricoh Cy Ltd	55	54
Rolinco	255	254 80
Robeco	274 40	272
Rodamco	465	457
Saipem	9 10	9 80
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	220	....
Steel Cy of Can.	116	....
Squibb	391	378
Tenneco	246 90	....
Thorn EMI	63 50	62 50
Toray indust. inc	35 50	35 80
Vieille Montagne	940	980
Wagons-Lits	790	790
West Rand	13 50	12 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	282 d
Calciphos	149	145
Cochery	160 10	172 10
Cogenhor	142	142
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	336	337
Dubois Inv. (Canto.)	542	530
Gachot	73	70
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	....
Nicolas	740	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173	173
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lecteurs du Monde	755	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 757	5 756	5 530	5 930
ECU	7 042	7 041	....	....
Allemagne (100 DM)	339 750	339 640	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 250	16 240	15 700	16 750
Pays-Bas (100 fl.)	302 520	302 430	293	313
Danemark (100 krd)	88 570	88 600	85	92
Norvège (100 k)	90 280	90 440	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 520	10 564	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 262	4 242	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 591	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 910	410 400	398	418
Suède (100 krs)	96 250	96 360	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 350	48 340	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 076	5 086	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 156	4 158	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 613	4 618	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 528	4 533	4 400	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	83200	82600
Or fin (en lingot)	82950	82500
Pièce française (20 fr)	517	516
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	548
Pièce latine (20 fr)	479	475
Souverain	602	604
Pièce de 20 dollars	3030	3025
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3180
Pièce de 10 florins	493	501
Or Londres	449 40	450
Or Zurich	448	450 50
Or Hongkong	449 05	449 35
Argent Londres	.....	.....

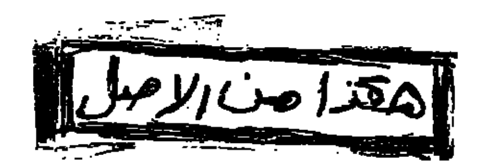
SICAV (sélection) 23/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	710 90	693 56
Action	198 06	192 76
Actions France	394 43	380 17
Action Invest.	339	323 63
Actions sélectionnées	511 49	493
Aedificandi	586 72	565 51
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1006 26	981 72
A.G.F. 5000	483 24	481 21
A.G.F. ECU	1098 18	1087 31
A.G.F. Interfonds	429 58	419 10
A.G.F. Invest	100 86	98 40
A.G.F. OBLIG.	1105 91	1100 41
A.G.F. Sécurité	10840 91	10840 91
Agfimo	564 96	551 18
Altefi	225 67	217 51
A.L.T.O.	194 65	187 61
Amal-Gan	4972 56	4747 07
America-Valor	678 94	648 15
Amplitude	489 54	475 28
Arbitrages court terme	5339 72	5329 05 ◆
Argonautes	346 65	334 77
Associc	1122 38	1122 38
Atout Futur	251 27	243 01
Aurecic	1413 02	1371 86
Axa Europe	116 97	111 67
Axa Investissements	102 97	98 30
Bred Associations	2632 72	2525 14
Bred International	81 27	79 68
Capital Plus	1757 14	1757 14
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteretraite	105 44	102 37
Convertimmo	336 25	322 36
Corral court terme	1304 49	1304 49
Corral intérêt trim.	1063 38	1043 04
Cortexa	859 52	820 54 ◆
Credinter	485 78	471 63
Drouot-France	546 99	522 19
Drouot-Investiss.	891 03	850 63
Drouot-Sécurité	249 27	237 97
Drouot-Sélection	138 52	132 24
Ecuric	1143 99	1127 08
Ecureuil Privatisations	318 87	309 68
Energie	229 81	219 38
Eparcic	2900 75	2897 85
Eparcourt Sicav	4262 72	4252 09
Epargne Associations	25510 92	25472 71
Epargne-Capital	7757 03	7690 23
Epargne-Croiss.	1388 80	1351 63
Epargne-Industr.	85 60	82 83
Epargne-Inter	596 34	580 38
Epargne J	52324 54	52324 54
Epargne Long-Terme	170 59	168 02
Epargne Monde	1039 89	1012 06
Epargne Première	12263 85	12263 85
Epargne-Oblig.	198 53	193 22 ◆
Epargne-Quatre	1050 39	1050 39
Epargne-Unie	1119 87	1079 38
Epargne-Valeur	395 83	385 24
Eparoblig	1255 12	1252 61
Epsilon	1056 53	1048 07
Eurinvest Croissance	1107 64	1057 41
Eurinvest Rendement	1108 72	1056 53
Eurocic	8814 16	8782 42
Eurodyn	968 14	936 31
Euro-Gan	4203 36	4012 76
Extrême Orient Sicav	533 95	518 40
Finord Placement	63415 96	63226 28
Finord Valorisation	13811 28	13640 47
Fonsicav (div. par 10)	11230 47	11230 47
Fonchal	238 30	227 49
France-Gan	5112 92	4881 07
France-Garantie	291 90	291 32
France-Investiss.	381 45	364 15
France-Net	127 50	128 24
France-Obligations	462 11	447 63
Francic	330 50	320 87
Francic Pierre	92 04	89 36
Francic Régions	916 37	889 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1388 76	1388 76
Fructi-Epargne	26 10	25 46
Fructicapi	316 58	311 90
Fructicourt	109692 39	109692 38
Fructidor	243 10	239 51
Fructifrance	655 03	639 05
Fructimmo	233 07	227 39
Fructivar	85296 29	85083 58
Fructi ECU	583 67	575 04
Fructi-Première	11598 33	11425 93
Futuroblig	1089 83	1053 99
Gestilion	59972 62	59823 06
Gestion Sécuritaire	11028 18	10918 97
Gestion Associations	144 39	141 21
Gestion Mobilière	603 33	576 97
Haussmann Associat.	1257 18	1257 18
Haussmann court terme	1246 11	1246 11
Haussmann Epargne	1440 95	1440 95
Haussmann Europe	2015 56	1943 09
Haussmann France	807 08	777 91
Haussmann Oblicic.	1339 68	1278 93
Haussmann Obligations	1494 52	1430 86
Horizon	1035 82	1005 65
Interoblig.	12143 26	11676 20
Intersélect France	377 54	368 54
Invest. net	14476 22	14447 33
Invest. Obligataire	17886 51	17860 81
Japacic	177 26	172 10
Jeune épargne	237 16	233 65
Laffitte-Amérique	241 78	230 82
Laffitte Europe	237 78	227
Laffitte-Expansion	250 72	239 35
Laffitte-France	273 76	261 34
Laffitte-Immobilière	221 50	211 46
Laffitte-Japon	357 73	341 51
Laffitte-Oblig.	144 46	137 91
Laffitte-Rend.	213 83	204 13
Laffitte-Tokyo	365 81	339 88
Lion-Associations	11132 23	11132 23
Lion court terme	113971 64	113971 64
Lion-Institutionnels	22353 99	22298 24
Lionplus	760 71	743 28
Livret Bourse Investis.	389 12	377 79
Livret portefeuille	606 02	588 37
Méditerranée	151 81	144 93
Mininax	28675 85	28675 85
Mondiale Investissem.	405 41	387 03 ◆
Monecic	5782 05	5782 05
Monedan	53261 52	53261 52
Moné J.	53889 32	53889 32
Mutuelle Unie Sél.	138 48	132 20
Natio.-Assoc.	8465 31	8452 41
Natio.-Epargne	14108 69	13969
Natio.-Court terme	207872	207872
Natio.-Immobilier	908 93	884 60
Natio.-Inter.	1212 30	1179 85 ◆
Natio.-Obligations	531 77	517 54 ◆
Natio.-Patrimoine	1271 69	1237 65
Natio.-Placements	63382 45	63382 45
Natio.-Revenus	1040 86	1030 55
Natio.-Sécurité	11207 22	11207 22
Natio.-Valeurs	603 97	587 81
Nippon-Gan	5298 22	5057 97
Nord-Sud Développ.	1239 20	1236 73
Normat IF	12711 95	12462 70
Oblicic Régions	1085 19	1069 16
Obligations Convert.	380 70	372 98
Oblilion	1084 11	1053 57
Optimavalor	174 36	170 11
Oraction	1127 67	1090 78
Orvalor	5537 78	5337 62
Paramérique	529 87	505 84
Paneurope	739 15	705 63
Paribas Croissance	562 26	539 42 ◆
Paribas Epargne	16226 58	16194 19
Paribas France	81 65	79 27 ◆
Paribas Opportunités	100 79	97 85 ◆
Paribas Patrimoine	501 31	480 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenus	94 80	93 86 ◆
Parnasse-Valor	1065 14	1064 08
Patrimoine-Retraite	1894 72	1861 49
Pervalor	537 23	521 58
Phénix Placements	259 56	258 27
Pierre Investiss.	654 76	625 07
Placement A	797 48	797 48
Placement court-terme	74452 10	74452 10
Placement J	57473 93	57473 93
Placement Premier	58110 40	58110 40
Placements Rendement	10890 38	10890 38
Placements Sécurité	109378 86	109378 86
Plénitude	105 88	103 05
Première Obligations	10952 09	10930 23
Prévoyance Ecureuil	105 21	102 39
Pr Association	21779 78	21779 79
Province Investiss.	420 97	401 88 ◆
Quartz	108 55	105 88
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01 ◆
Rentacic	161 52	159 13
Revenus Trimestriels	5524 55	5469 85
Revenu Vert	1153 71	1152 56
Rivoli Plus	1106 92	1056 73
St-Honoré Assoc.	13693 34	13625 21
St-Honoré Bio-aliment.	707 58	676 49
St-Honoré Pacifique	505 57	483 60
St-Honoré P.M.E.	409 94	391 35
St-Honoré Real	11776 53	11729 61
St-Honoré Rendement	11860 10	11801 09
St-Honoré Services	457 29	439 70
St-Honoré Technol.	692 60	661 19
St-Honoré Valor	12454 35	12454 35
Sécuricic	11388 43	11377 05
Sécuri Taux	10376 10	10376 10
Sélection Croissance	464 98	451 44
Scandia (Cardan BP)	723 89	713 19
Sicav-Associations	1456 37	1454 19
S.F.I. fr. et étr.	585 80	588 74
Sicav 5000	307 56	299 33
S.I. Est	1191 72	1137 68
Silvafrance	469 92	457 34
Silvam	391 55	381 07
Silvarente	211 81	209 71
Silvinter	402 31	391 54
S.N.I.	1129 14	1096 25
Sogepargne	350 39	337 73
Sogevar	965 34	921 57
Sogister	1273 62	1215 87
Soleil Investissement	468 31	445 16
Stratégie Actions	983 80	945 96
Stratégie Rendement	1096 34	1060 86
Technocic	1077 28	1045 90
Techno-Gan	5709 16	5450 28
Trilion	5223 48	5171 76
U.A.P. Investiss.	379 41	365 70
Uni-Associations	110 92	110 92
Unifrance	408 11	393 36
Unifoncier	1086 80	1057 25
Uni-Garantie	1286 69	1261 44
Uni-Régions	2342 35	2257 69
Unirente	2252 48	2178 41
Univer	180 48	180 43
Univers-Actions	1018 85	995 35
Univers-Obligations	1536 99	1486 45
Valorem	473 29	461 75
Valorg	1542 51	1540 97
Valrex	83059 60	83018 08

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Framatome ayant décidé de ne pas surenchérir

Schneider pourrait gagner la bataille sur Télémécanique

« *A 5 400 francs*, nous a déclaré le président de Framatome, *je n'ai pas l'intention de surenchérir. C'est fou ! Mais ça ne veut pas dire que nous renonçons. Nous maintenons notre OPA sur Télémécanique, à 4 500 francs !* »

M. Jean-Claude Leny est ferme : il ne veut pas se laisser prendre dans une « *folle* » spirale à la hausse sur Télémécanique, après la dernière surenchère de son rival, Schneider, à 5 400 francs (*le Monde* du 24 mars).

Certes, il ne parle pas de renoncer et affirme encore qu'« *il n'a pas l'intention de laisser tomber Télémécanique* ». Mais, se plaçant sur le terrain de la raison, le président de Framatome refuse de prendre le risque d'hypothéquer l'avenir de son entreprise en dépensant des sommes énormes dans une bataille boursière. « *Je ne ferai pas n'importe quoi avec Framatome.* »

Le sort de Télémécanique apparaît donc aujourd'hui joué, sauf coup de théâtre. Car on voit mal ce qui va pouvoir arrêter M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, qui semble prêt à tout pour prendre le contrôle de cette entreprise, y compris à dépenser 8 milliards de francs... Comme on le pressentait (*le Monde* du 24 mars), en plaçant la barre très haut, il a fait prendre un virage décisif au dossier. Sa dernière offre, dont les termes exacts ne sont pas encore connus, est actuellement examinée par les autorités boursières, qui disposent de cinq jours de Bourse pour lui donner leur feu vert.

Quelle sera la réaction des « Télémécaniciens » ? Le 24 mars, ils sont descendus massivement dans la rue pour réaffirmer leur opposition à l'OPA de Schneider. Cinq mille à sept mille personnes s'étaient déplacées à cette occasion à Paris. Quelle sera la réaction des politiques ?

Une délégation s'est rendue à l'Elysée mais « *l'entrevue a duré trente secondes, le temps de réaliser que nous n'avions pour tout interlocuteur que la secrétaire d'un conseiller technique* », ont assuré les trois représentants (deux de Télémécanique et un de Rhin-Rhône) qui s'étaient déplacés au palais de l'Elysée.

F.V.

M. Juppé estime prioritaire un allègement des droits de succession

« *La loi sur la transmission des entreprises est une bonne chose, mais il faudra aller plus loin, notamment réviser à la baisse la fiscalité des droits de succession* », a déclaré, mercredi 23 mars, M. Alain Juppé, devant le Conseil national du commerce. Pour le ministre du budget, le barème des droits de succession n'est pas bon. Celui-ci devra être modifié par un relèvement des tranches, et non par une réduction des taux. Ainsi le taux de 40 % institué en 1984 pourrait être conservé, puisqu'il interviendrait à des niveaux de fortune plus élevés.

Cette réforme est, pour M. Juppé, plus urgente que l'aménagement des taux de TVA réclamé par Bruxelles pour la création d'un marché unique le 1er janvier 1993. « *Les propositions de Bruxelles ne sont pas opérationnelles* », a encore déclaré le ministre, qui a souligné que, dans ce domaine, « *il faudra alléger plus lentement et plus progressivement* ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 mars

Modeste reprise

Après beaucoup d'hésitation, le marché parisien s'est redressé jeudi matin, mais sans réelle conviction malgré l'ouverture du nouveau mois boursier. Soutenu à l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait vers 11 heures une modeste avance de 0,6 %.

Ce sont surtout les valeurs de second plan qui se sont raffermies, tels Crédit foncier immobilier, Alspi, UFB, Lebon, Primagaz, Fives, Maisons Phénix. Peugeot et Alsthom ont néanmoins daigné progresser. Recul de Sagem, OPFI, Hachette, Dassault, La Hénin, Esso.

● **PÉROU : l'Etat va acquérir les deux principales banques privées du pays.** – La querelle provoquée par la mise en place du processus d'étatisation du système bancaire du Pérou a été ranimée par l'annonce, mercredi 23 mars, par le ministre de l'économie, M. Gustave Saberbein, du versement de 9,5 millions de dollars pour l'acquisition des deux principales banques privées du pays, la Banco de Credito et la Banque Wiese.

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1988 a été tiré à 539 715 exemplaires

Le gouvernement a consulté le Conseil constitutionnel sur l'organisation des élections cumulées en Nouvelle-Calédonie

Le *Journal officiel* du jeudi 24 mars publie le décret portant convocation des électeurs pour les élections aux conseils de région et au congrès de la Nouvelle-Calédonie. La date retenue est celle du 24 avril, en même temps que le premier tour de l'élection présidentielle, conformément à la décision prise par le gouvernement au début de cette année... Cette annonce avait alors provoqué irritation à l'Elysée, hostilité au sein du Parti socialiste et des réserves des centristes au sein même de la majorité.

Le décret de convocation paru le 24 mars prévoit que les déclarations de candidatures seront reçues pour les élections régionales au haut commissariat du 28 mars au 3 avril. La campagne électorale s'ouvrira le 8 avril et prendra fin le 22 avril à 24 heures.

Un premier décret publié par le *Journal officiel* du 23 mars précisait l'organisation de ces élections.

Le gouvernement a transmis pour information au Conseil constitutionnel le projet d'instruction concernant l'organisation des élections régionales. Le Conseil constitutionnel a émis le 22 mars pour le gouvernement un avis dans lequel, tout en rappelant qu'il n'a pas compétence pour ce qui concerne les élections régionales, il attire son attention sur la nécessité d'un déroulement sans interférences ni atteintes à l'égalité des deux campagnes à venir sur le territoire de Nouvelle-Calédonie, présidentielle et régionales. Seul destinataire de cet avis, le gouvernement dispose désormais d'éléments plus précis pour apprécier les risques de contentieux que pourrait soulever le déroulement de la double campagne et qu'avait brandis l'opposition au début de cette année.

La Commission nationale de la communication et des libertés n'a pas encore rendu publiques les dispositions prises, pour ce qui la concerne, à propos de cette double campagne. De la nature et du respect de ces modalités dépendront sans doute la survenue des éventuels contentieux dont pourraient avoir à connaître le Conseil d'Etat ou le Conseil constitutionnel si des électeurs de Nouvelle-Calédonie contestent les conditions dans lesquelles se dérouleront les deux campagnes en vue des scrutins du 24 avril.

A l'occasion des votes du 24 avril, les cent quarante et un bureaux de vote du territoire seront doublés, nous indique notre correspondant en Nouvelle-Calsédonie, pour pallier tout risque de confusion entre les deux scrutins.

MICHEL KAJMAN.

Sur le vif

Une mine d'or

C'est fou ce que ça part bien, le cul, en ce moment. De mon temps, c'était pas pareil. Ça se vendait cher, et même très cher, mais ça relevait encore du petit commerce. La cible était plus étroite, la clientèle plus discrète et plus active. Son cul, on le livrait à la curiosité soutenue d'un monsieur seul. S'il voulait en faire goûter les attraits à sa femme ou à ses copains, les prix montaient à l'échelle de la consommation. Les affaires se traitaient de particulier à particulier. Ou à l'enseigne de fournisseuses réputées, je pense à Mme Claude, pour la tenue, la variété et la richesse de leur carnet d'adresses.

Et puis là, maintenant, avec le SIDA, fini tout ça. Un cul, ça ne se touche pas, ça se regarde et ça s'achète à l'étalage des marchands de papier glacé et de papier journal. Seulement voilà, anonyme, aseptisée, uniquement destinée au circuit fermé du self-love, la fesse manquait de tenue sur un marché mollasson, saturé, tombé sous le monopole d'énormes groupes de presse. Elle avait tendance à s'affaisser.

Comment éviter la chute des reins, des seins et autres accessoires du plaisir ? En les coiffant de têtes connues. A commencer par celle de Mme ex-Le Pen. Opération superbe qui allait ouvrir la porte dorée de la bagatelle de masse à telle ou telle vedette du petit écran. Normal. Sur ce plan-là, le cinéma offre des avantages refusés par la télé.

Autre source d'intérêts et de revenus, la photo de nu prise à l'insu de l'heureux modèle. Rappelez-vous la juteuse affaire du popotin de Le Pen publié à la une du « Canard enchaîné », aujourd'hui condamné. Atteinte à l'image et à la vie privée. Du coup, le gros blond au slip noir va palper une somme coquette, rondelette, pour avoir tendu par mégarde ses deux joues au clic-clac d'un photographe... 100 000 balles ! Ils valent de l'or, dites donc, ses bijoux de famille, à Jean-Marie. Quand je pense qu'il vient de traiter mon Mimi de fantasme ! Puisque tu l'as dit, c'est toi-même, mon cher chéri.

CLAUDE SARRAUTE.

Les dépassements publicitaires de TF 1

Le Conseil d'Etat donne raison à la CNCL

Plus question dorénavant pour TF 1 de dépasser douze minutes de publicité pour une heure donnée, sous peine d'une astreinte de 16 000 F par seconde en trop, annonce la lettre spécialisée *Télés-coop*. Le Conseil d'Etat vient, en effet, de donner raison à la CNCL dans le différend qui l'opposait à TF 1 sur les dépassements de plafonds publicitaires.

Certes, cette astreinte n'est pas rétroactive, elle ne concerne pas les dépassements déjà constatés en octobre, novembre et décembre, qui avaient motivé la requête de la CNCL auprès de la section du contentieux du Conseil d'Etat, le 15 février dernier (*le Monde* des 23 janvier et 27 février).

Mais l'ordonnance du Conseil d'Etat confirme que les engagements souscrits par les repreneurs de TF 1 pour obtenir leur autorisation doivent être respectés au même titre que leur cahier des charges ou la loi sur la communication.

[C'est la première fois que le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat utilise les pouvoirs que lui confie la loi du 30 septembre 1986 sur la communication.]

Trois élections à l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a élu, dans la section des membres libres, M. André Bettencourt, en remplacement de M. Michel Faré ; dans la section des créations artistiques, dans le cinéma et l'audiovisuel, M. Pierre Schoendoerffer au fauteuil naguère occupé par M. Guillaume Gillet, dans la section d'architecture ; et M. Claude Autant-Lara au fauteuil naguère occupé par M. Georges Wakhevitch dans la section peinture.

André Bettencourt

Président du conseil régional de Haute-Normandie entre 1974 et 1981, et à nouveau depuis 1986, M. André Bettencourt est né en 1919 à Saint-Maurice-d'Etelan (Seine-Maritime), dont il est le maire depuis 1965. Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Mendès-France (1954-1955), il a été secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement de Georges Pompidou (1967-1968), puis ministre de l'industrie dans le cabinet de Maurice Couve de Murville et ministre chargé du Plan et de l'aménagement dans celui de Jacques Chaban-Delmas. Il fut également ministre délégué aux affaires étrangères dans le cabinet de Pierre Messmer (1972-1973). Sénateur de la Seine-Maritime depuis 1977. Il est l'époux de Mme Liliane Bettencourt, fille du fondateur de la société L'Oréal.

Pierre Schoendoerffer

La 317e Section, Section Anderson, le Crabe-Tambour... L'obsession de la guerre, la violence et la solidarité des baroudeurs, le péril où s'affirment l'amitié virile et le sens de l'honneur sont les thèmes que Pierre Schoendoerffer, ancien marin et correspondant de guerre en Indochine, traite le plus volontiers. Ce réalisateur, né en 1928 à Chamalières, a filmé il est vrai la bataille de Dien-Bien-Phu pour le service cinématograhique des armées ; il fut alors fait prisonnier. Son style, proche du documentaire, sobre, acéré, doit aussi son originalité aux images de Raoul Coutard, avec lequel il a presque toujours collaboré.

Claude Autant-Lara

Né avec le siècle, il réalise son premier long métrage, (*Ciboulette*), en 1933, devient célèbre pendant la guerre avec ce *Mariage de chiffon* que Paul Eluard qualifia de « chef-d'œuvre » et qui consacra Odette Joyeux. Claude Autant-Lara se spécialise alors dans la comédie légère au vitriol (*Douce, Lettres d'amour*), mais affronte la censure aux lendemains de la guerre avec *le Diable au corps*, pour récidiver avec *le Blé en herbe* (1953). Cet élève de Marcel L'Herbier signe ensuite quelques succès commerciaux (*la Traversée de Paris*, avec Gabin et Bourvil, *En cas de malheur*, avec Bardot) et semble renoncer aux ambitions – imparfaitement réalisées – d'une adaptation comme *le Rouge et le Noir* (1954).

A B C D E F G